

PER

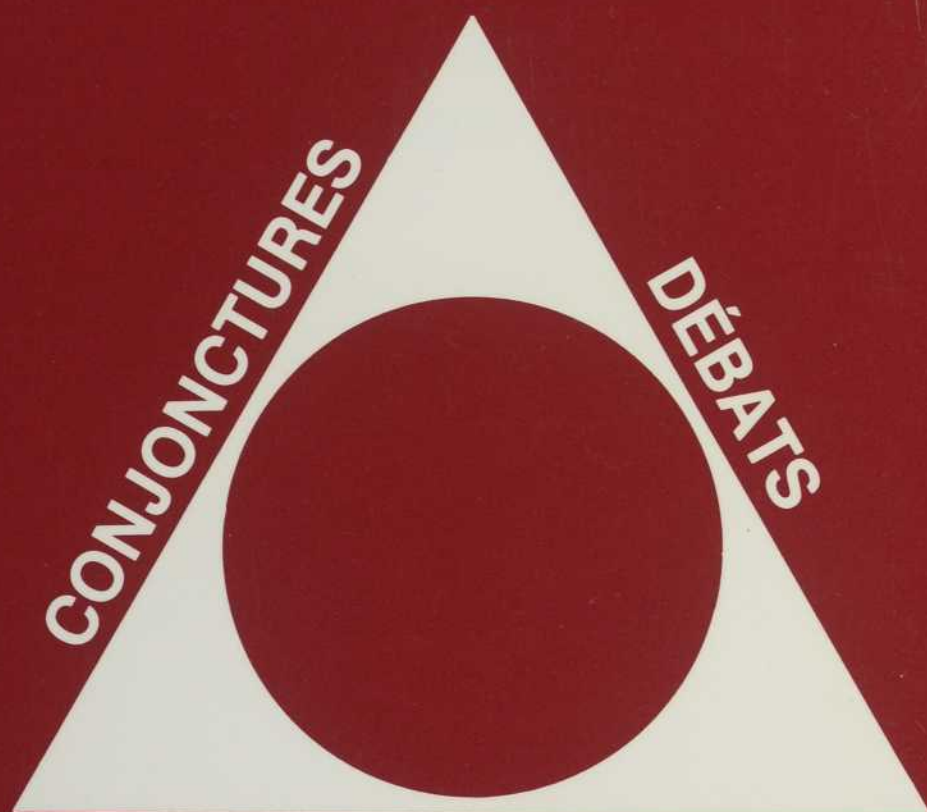
Z-2119

CON

33

**La sociologie
et l'anthropologie
au Québec**

**Cahiers
de l'ACFAS
1985**



SAVOIRS ET MÉTIERS



ACSALF

Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française

Les Cahiers de l'ACFAS

No 33

La Sociologie et l'anthropologie au Québec

Édition: L'Association canadienne-française
pour l'avancement des sciences
2730, chemin de la Côte Ste-Catherine
Montréal H3T 1B7 (342-1411)

Distribution: Les Presses de l'Université du Québec
C.P. 250, Sillery, Québec G1T 2R1
Commandes sans frais téléphoniques:
1-800-463-4799

© 1985 Association canadienne-française pour l'avancement des sciences
Dépôt légal, 3^{ième} trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN: 2-89245-041-1

61267

D8601603

LA SOCIOLOGIE ET L'ANTHROPOLOGIE AU QUÉBEC

Conjonctures, Débats, Savoirs et Métiers

**Textes publiés sous la direction de
Johanne Boisjoly et Gilles Pronovost**

Actes du colloque de l'Association des sociologues et anthropologues de langue française, tenu à Trois-Rivières, dans le cadre du congrès de l'ACFAS, mai 1983.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

Première partie

La conjoncture de la pratique

Simon Langlois	Positions sur le marché du travail des diplômés de tous les départements de sociologie et d'anthropologie au Québec de 1975 à 1982.	7
Yvan Simonis	Agir sur le marché du travail des anthropologues.	37
Gary Caldwell	La sociologie au Québec: autonomie de la pratique une question d'éthique mais aussi d'efficacité.	57

Deuxième partie

Les débats théoriques et méthodologiques

Danielle Lafontaine	Les sociologues sans "la société".	67
André Turmel	Autonomie disciplinaire, frontières entre disciplines et démarche scientifique.	85
Paul Bernard	Imaginer le réel pour réaliser l'imaginaire.	103
Benoît Lévesque et Jean-Guy Lacroix	La division du travail sociologique: une question de clivage idéologique?	119

Troisième partie

La fragmentation du savoir

François Béland	La sociologie et l'organisation: l'appareil gouvernemental, la firme privée et l'autonomie de la pratique.	137
Gilles Pronovost	La stratification sociale des champs de recherche et des compétences sociologiques: l'exemple de la sociologie du loisir.	155
Alain Massot	Pluralisme paradigmatique en sociologie de l'éducation.	173

Quatrième partie	La division du travail	
Gilles Valiquette	De l'analyse des rapports sociaux à la socialisation des rapports d'analyse: notes sur la pratique sociologique en milieu non-académique.	187
Diane Berthelette	Les paradoxes de l'anthropologie appliquée.	205
Lise Saint-Jean	Réflexion sur une pratique non traditionnelle en anthropologie.	213
Maurice Angers	Pour le sociologue enseignant au niveau collégial, le défi d'initier à une perspective sociologique.	219
Témoignages		
Marielle Collin et Lise Dionne	La sociologie en région périphérique.	227
Collaborateurs		237

INTRODUCTION

TABLEAU DES MATIÈRES

Chapitre	Titre	Page
I	La Société au Québec	1
II	La Société au Québec	15
III	La Société au Québec	31
IV	La Société au Québec	47
V	La Société au Québec	63
VI	La Société au Québec	79
VII	La Société au Québec	95
VIII	La Société au Québec	111
IX	La Société au Québec	127
X	La Société au Québec	143
XI	La Société au Québec	159
XII	La Société au Québec	175
XIII	La Société au Québec	191
XIV	La Société au Québec	207
XV	La Société au Québec	223
XVI	La Société au Québec	239
XVII	La Société au Québec	255
XVIII	La Société au Québec	271
XIX	La Société au Québec	287
XX	La Société au Québec	303
XXI	La Société au Québec	319
XXII	La Société au Québec	335
XXIII	La Société au Québec	351
XXIV	La Société au Québec	367
XXV	La Société au Québec	383
XXVI	La Société au Québec	399
XXVII	La Société au Québec	415
XXVIII	La Société au Québec	431
XXIX	La Société au Québec	447
XXX	La Société au Québec	463
XXXI	La Société au Québec	479
XXXII	La Société au Québec	495
XXXIII	La Société au Québec	511
XXXIV	La Société au Québec	527
XXXV	La Société au Québec	543
XXXVI	La Société au Québec	559
XXXVII	La Société au Québec	575
XXXVIII	La Société au Québec	591
XXXIX	La Société au Québec	607
XL	La Société au Québec	623
XLI	La Société au Québec	639
XLII	La Société au Québec	655
XLIII	La Société au Québec	671
XLIV	La Société au Québec	687
XLV	La Société au Québec	703
XLVI	La Société au Québec	719
XLVII	La Société au Québec	735
XLVIII	La Société au Québec	751
XLIX	La Société au Québec	767
L	La Société au Québec	783

The object of this study was to determine the effect of the various factors mentioned above on the rate of absorption of the various drugs. The results of the study are given in the following table.

The results of the study are given in the following table. The first column shows the drug, the second column shows the rate of absorption, and the third column shows the percentage of the drug absorbed.

The results of the study are given in the following table. The first column shows the drug, the second column shows the rate of absorption, and the third column shows the percentage of the drug absorbed.

INTRODUCTION

The object of this study was to determine the effect of the various factors mentioned above on the rate of absorption of the various drugs. The results of the study are given in the following table.

The results of the study are given in the following table. The first column shows the drug, the second column shows the rate of absorption, and the third column shows the percentage of the drug absorbed.

107. 0000

INTRODUCTION

Les textes publiés dans ce recueil ont été retenus à la suite du colloque organisé par l'association canadienne des sociologues et des anthropologues de langue française (ACSALF), tenu à l'Université du Québec à Trois-Rivières dans le cadre du congrès de l'ACFAS de mai 1983.

Une édition des textes disponibles a été effectuée et l'arrangement thématique final s'est rapidement imposé autour de la question de la pratique de la sociologie et de l'anthropologie dans des difficultés et dans des débats.

S'il est relativement aisé de trouver d'excellents ouvrages d'introduction à la sociologie ou à l'anthropologie, il existe très peu d'ouvrages de langue française, et finalement, aucun ouvrage québécois, traitant du métier de sociologue et d'anthropologue. Recherches sociographiques (XXXIII, 1-2, 1982) a publié des témoignages de sociologues québécois, et Sociologie et Sociétés (XIV, 1, 1982, p. 113 et suivantes) quelques résultats d'une recherche sur l'emploi de sociologues. L'ouvrage que nous proposons se veut plus général, et offre une perspective d'ensemble de la question, touche de nombreux aspects qui n'ont pas été abordés dans ces numéros, et bénéficie de la contribution d'une grande diversité de collaborateurs, en divers milieux. Il porte sur la pratique de la sociologie et de l'anthropologie au Québec, sur le métier actuel de sociologue et d'anthropologue, sur la situation existante, sur les difficultés rencontrées, sur les développements internes à la discipline.

Pour ce faire, quatre axes majeurs d'analyse ont été dégagés, non pas qu'il s'agisse des seuls possibles ou existants mais, à titre de contribution d'un examen et d'une réflexion critiques d'ensemble qui s'imposent présentement à la sociologie et à l'anthropologie, chacun de ces axes de réflexion forme autant de parties de cette publication.

La première partie est consacrée à un bilan empirique de la situation actuelle sur le marché de l'emploi, ainsi qu'à une analyse critique des effets de la conjoncture sociale et économique actuelle sur la pratique de la sociologie et de l'anthropologie. Pour ce faire, nous bénéficions de deux études récentes, l'une sur les diplômés en anthropologie, l'autre, sur les diplômés en sociologie; l'analyse et la synthèse de ces recherches procurent une connaissance empirique de la toile de fond actuelle dans laquelle est enracinée la pratique de ces disciplines (Simonis, Langlois). Il nous paraissait important d'offrir aux lecteurs de l'ouvrage, une telle description empirique de la situation. A ces deux textes, s'ajoutent des réflexions plus générales qui soulèvent la question des rapports conflictuels entre "sciences sociales et société": dans quelle mesure les sciences sociales sont-elles réellement autonomes face à la conjoncture économique et sociale, comment évoluent-elles au gré des fluctuations de la "demande", peuvent-elles demeurer à la fois critiques et crédibles, le marché est-il saturé au point d'imposer une ré-orientation majeure de la formation, jusqu'où peut se maintenir la nécessaire distance critique? (Caldwell).

Sans que nous ayons pu faire justice à tous les aspects, il nous est apparu qu'un ouvrage comme celui-ci devait au minimum offrir une entrée en matière à ces questions.

Après cette toile de fond, descriptive, et interrogative, la deuxième partie porte cette fois non pas sur une présentation des théories actuelles en sociologie (on imagine aisément qu'un ouvrage complet aurait pu porter sur cette seule question), mais sur les difficultés que rencontrent les sociologues à faire oeuvre de théorie sociologique. D'abord, quelle est donc cette "société" dont nous parlent des sociologues? Danielle Lafontaine souligne qu'il y a beaucoup d'anthropomorphismes dans la représentation de la société, en sociologie, en arbitraire logique à posteriori à laquelle s'alimentent les théories et sont, au fond, elles ont besoin pour survivre, comme si les sociologues se faisaient une "société" à la mesure de leurs théories. Ce qui soulève la question de légitimité de la connaissance sociologique, en fonction de l'emprise effective sur le réel qu'offre la démarche classique de la recherche empirique, forcée en quelque sorte à réduire, trier, formaliser, à évacuer l'innattendu (Turmel).

Puis il y a encore cet oscillement, ce va-et-vient constant entre un vocabulaire sociologique formel, quantitatif, descriptif, ou monographique, et ce qu'il faut bien appeler: débordements, envolées à l'emporte-pièce, théories douteuses, inutiles jeux de l'esprit. Mais il n'y a pas de sociologie sans une dialectique de la sorte, entre le réel et le possible, entre les faits sociaux et la trame des changements. Paul Bernard souligne cet aspect: si le sociologue étudie ce que est, il en révèle en même temps l'arbitraire.

Cette deuxième partie s'achève sur un exemple concret de la manière dont la théorie sociologique s'est constituée au Québec, c'est-à-dire, comment la sociologie québécoise, dans ses fondements même, a été tributaire de la question nationale, puis des enjeux politiques et économiques de la révolution tranquille: la représentation des enjeux, les champs de recherche privilégiés, les thèmes des publications, ont été influencés par de telles conjonctures (Lacroix-Lévesque).

La troisième partie porte sur quelques exemples d'un phénomène central du développement de la sociologie, au Québec comme ailleurs: celui de la spécialisation de plus en plus poussée, ce que nous avons appelé le processus de la fragmentation du savoir en sciences sociales. Ainsi, l'article de François Béland aborde la professionnalisation de certains types de recherches sociologiques en milieu gouvernemental et dans les industries: autonomie limitée, dans un contexte de "rationalité limitée", attentes pour que le sociologue soit tout autant administrateur, planificateur et chercheur; tout cela a pour conséquence qu'une sociologie particulière prend forme peu à peu, au statut souvent imprécis, quand elle n'est pas coincée entre un problème à résoudre à court terme et une vision particulière de son utilité sociale ou politique dans laquelle elle est très souvent mal à l'aise. Dans d'autres cas, le sociologue est confronté à des attentes contradictoires: celles de son milieu d'intégration, celle des milieux académiques; il doit résister aux interprétations sociologiques naïves dont se satisfont certains milieux dans lesquels il oeuvre, tout en

partageant leurs préoccupations concrètes, voire à court terme puisque c'est une condition souvent essentielle à la crédibilité qu'on lui portera; et ce, tout en proposant des approches critiques, qu'il sait mitigées par rapport aux critières des sociologues académiciens (Pronovost). Ou encore, il arrive parfois que la spécialisation prenne la forme d'un choix plus ou moins explicite quant à une approche théorique particulière dans laquelle se replie le sociologue (Massot).

Bref la fragmentation du savoir a déjà pris de multiples visages.

La quatrième et dernière partie de l'ouvrage se porte sur le terrain de la pratique concrète. Il n'était certes pas possible de faire place à toutes les situations significatives du métier actuel de sociologue et d'anthropologue; nous avons privilégié les milieux non académiques, et les non académiciens! La préoccupation centrale à laquelle fait écho cette partie est celle d'une réflexion sociologique ou anthropologique, de la part des intéressés eux-mêmes, quant à leur effective pratique effective.

Rejoignant le texte de Paul Bernard, Gilles Valiquette souligne l'importance de ce qu'il appelle "l'imagination-problématisation", face à la "culture de l'évidence" de l'entreprise; il soulève également la difficulté d'être à la fois au-dedans et à l'extérieur de l'institution, l'illusion d'une marginalisation factice, tout comme l'importance de réfléchir constamment sur le rôle, la pratique l'univers du praticien, tout en se pliant, bon gré mal gré, aux normes institutionnelles, "faire ce qu'il ne veut pas faire, être ce qu'il ne veut pas être".

Deux témoignages d'anthropologues poursuivent le même cheminement: celui de Diane Berthelette, basé sur son expérience à l'Institut de recherche sur la santé et la sécurité au travail, dans lequel il est visible que la définition de ce qui est "santé", et "travail", ne s'appuie pas toujours sur les mêmes critères ou ne réfère pas nécessairement aux mêmes réalités! Ou encore: toute action sociale place très rapidement l'anthropologue face à une série de dilemmes qui l'obligent à reconnaître la non-neutralité de son activité; bon gré, mal gré, il lui faut faire des choix théoriques, méthodologiques et normatifs (Lise Saint-Jean).

Cette section se termine par un texte qui présente un point de vue qu'il nous est pas souvent donné d'entendre. Celui des enseignants en milieu collégial (Angers); sans prétendre à quelque responsabilité, illustre à sa manière des traits plus que pertinents: l'enseignement de la sociologie en milieu collégial doit tenir compte d'un public hétérogène puisqu'il ne s'agit pas de futurs chercheurs, ou technocrates, mais de futurs policiers, infirmiers et psychologues. Comment donc enseigner la sociologie dans un tel contexte?

A tous les textes, nous avons jugé bon d'ajouter le témoignage de deux étudiants du premier cycle en sociologie dans une région dite "périphérique". S'il n'est pas aisé de pratiquer le métier de sociologue ou d'anthropologue, la pratique du métier "d'étudiant" en sociologie soulève elle aussi de nombreux défis, dont les moindres ne sont pas le développement d'une pensée critique autonome, les

perspectives d'emploi peu réjouissantes, sinon la marginalisation (Collin-Dionne).

Ce que tentent d'étudier la sociologie et l'anthropologie ne leur échappe pas en partie uniquement en vertu de l'axiome bien connu selon lequel le chercheur, l'enseignant, l'étudiant font eux-mêmes partis de leur champ d'observation. Il y a aussi l'objectivité de la vie sociale elle-même dans des contrastes de déterminisation, conjonctuelles, contradictions: la paille de la distance critique peut masquer la poutre de la vie quotidienne des sociologues et des anthropologues, voir les moeurs de l'académisme.

Sans prétendre toucher à tous les aspects de de l'actuel métier, cet ouvrage peut servir d'aide-mémoire sur vos vie, sur vos réflexions en profondeur du devenir de la sociologie et de l'anthropologie au Québec au plan de la pratique et des conditions existantes.

Gilles Pronovost

MOUVEMENTS DU MARCHÉ DU TRAVAIL DES DÉPUTÉS DE TOUT
LES DÉPARTEMENTS DE LA RÉPUBLIQUE
DU COURS DE 1870 À 1912

Par M. L. L.

PREMIÈRE PARTIE

LA CONJONCTURE DE LA PRATIQUE

**POSITIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DES DIPLÔMÉS DE TOUS
LES DÉPARTEMENTS DE SOCIOLOGIE ET D'ANTHROPOLOGIE
DU QUÉBEC DE 1975 À 1982**

Simon Langlois

L'entrée sur le marché du travail n'a pas trop posé de difficultés aux sociologues et aux anthropologues en milieu des années soixante-dix. Durant les années de recherches et de services de planification dans les appareils de l'Etat du Québec qu'à Ottawa, ont créé un grand nombre de positions auxquelles ont eu accès les diplômés de ces deux disciplines. Par la suite, la création des CEGEPS à partir de 1968, l'extension du corps professoral dans les départements universitaires du Québec (il y a plus de quatre-vingts sociologues dans le seul corps professoral de l'Université Laval), la création de nouveaux organismes dans le champ de la santé et de la sécurité sociale (DSC, CRSSS, CSS, etc.) dans le sillage du rapport de la Commission Castonguay ont ouvert de nombreux emplois aux sociologues et aux anthropologues. Ces positions présentaient plusieurs avantages: permanence d'emploi, salaires élevés, avantages sociaux diversifiés, possibilité de perfectionnement rémunéré, etc. Notons aussi qu'un bon nombre de diplômés ont eu accès à ces positions après le premier cycle d'études seulement et après la fin de la scolarité de deuxième cycle souvent avant même d'avoir entrepris la rédaction d'un mémoire ou d'une thèse de maîtrise.

La situation est fort différente au début des années quatre-vingts. Le rythme de création de nouveaux organismes et l'ouverture de nouvelles positions dans les appareils existants se sont considérablement ralentis. Comme les services de recherche et de planification gouvernementaux, les CEGEPS, les organismes para-publics et les organismes privés (banques, syndicats, associations, etc.) ont recruté un grand nombre de jeunes diplômés en sciences sociales pendant près de vingt ans, leurs besoins étaient en bonne partie comblés. Le personnel en place étant très jeune, les départs et les prises de retraite n'ont pas encore créé de chaînes de vacances susceptibles de rendre accessibles des positions vacantes aux nouveaux diplômés.

La crise économique des années 1980 est venue accentuer cette relative fermeture du marché du travail jusque-là privilégié des sociologues et des anthropologues. Les politiques de compression budgétaire des gouvernements, des organismes para-publics, des institutions d'enseignement, des entreprises et des syndicats en tant qu'employeurs ont même contribué à réduire le nombre de postes disponibles qui avaient été créés pendant les années de croissance économique. Non seulement y a-t-il beaucoup moins de nouveaux postes, mais encore bon nombre de postes vacants ne sont pas comblés sur une

base permanente, quant ils ne sont pas tout simplement fermés après le départ de leurs titulaires.

Le marché du travail des sociologues et des anthropologues s'est aussi resserré pour une autre raison: la concurrence des autres disciplines. Depuis une dizaine d'années, on a créé au Québec un grand nombre de nouveaux programmes d'enseignement dans diverses disciplines (communications, sciences du loisir, gérontologie, etc.) qui sont proches de la sociologie, disciplines nouvelles qui sont d'ailleurs enseignées très souvent par des sociologues. Au fil des ans, les diplômés de ces programmes ont envahi les secteurs du marché du travail dans lesquels oeuvraient des diplômés en sociologie. D'autre part, le développement de l'enseignement supérieur multidisciplinaire (baccalauréat général, programmes de majeure-mineure, programmes multidisciplinaires sur des objets particuliers: études régionales, etc.) et l'extension considérable de l'enseignement universitaire court (certificats, mineures) ont aussi permis à un nombre croissant de diplômés d'acquérir les bases minimales d'une formation en sociologie qui leur permet de concurrencer les sociologues et les anthropologues dans un bon nombre d'emplois, notamment dans les positions ouvertes aux diplômés du premier cycle et dans toutes les positions qui n'exigent pas une formation poussée en sociologie. Les habiletés spécifiques aux sociologues (capacité de poser un problème, aptitude à prendre en charge la dimension sociale d'une réalité, etc.) leur ont maintes fois valu d'occuper des postes sur le marché du travail comme l'ont souligné plus d'un auteur (R. Carpentier et Alii, 1974, N. Gagnon 1974, L. Grenier, G. Houle et J. Renaud 1982). Or, il faut constater que les départements de sociologie ont perdu quelque peu le monopole de ce type de formation avec la prolifération des programmes connexes et à cause de la prolifération des programmes multidisciplinaires. Il s'ensuit que leurs diplômés doivent maintenant compter avec la concurrence des diplômés de ces programmes, principalement dans le créneau des emplois accessibles après le premier cycle universitaire.

Mais la concurrence vient aussi parfois de disciplines éloignées des sciences sociales et de la sociologie. La crise et l'arrêt relatif de la croissance économique durant les années 1980 n'ont pas seulement affecté le marché du travail des diplômés de toutes les disciplines ont cherché de nouvelles ouvertures en débordant en dehors des positions qui leur étaient traditionnellement offertes et en empiétant sur des champs connexes occupés jusque-là par des diplômés ayant une autre formation. Voyons deux exemples qui illustrent ce processus. Plusieurs firmes d'ingénieurs-conseils du Québec ont ajouté un nouveau secteur d'intervention à leurs activités en s'impliquant dans l'analyse socio-économique, soit pour compléter un domaine existant (étude d'impact socio-économique ou écologique d'un projet d'ingénierie, par exemple) soit pour occuper un nouveau créneau. Or, ces positions ont été confiées très souvent à des diplômés en administration ou en mathématiques et même à des diplômés en génie qui se sont ainsi transformés en agents de recherche socio-économique ou en agent de planification, occupant alors le terrain privilégié des diplômés en génie qui se sont ainsi transformés en agents de recherche socio-économique ou en agents de planification, occupant alors le

terrain privilégié des diplômés en sciences sociales. Dans la même veine, plusieurs firmes de publicité ou de marketing s'impliquent carrément dans la recherche sociale qu'il leur arrive de confier à des diplômés en administration qui tentent de mener à bien une recherche avec un minimum de connaissances sociologiques et avec une certaine habileté à manier les programmes du SPSS.

C'est dans ce contexte difficile que les nouveaux diplômés entrent sur la marché du travail en 1984. Nous proposons de décrire dans les paragraphes qui suivent la situation à court terme de tous les diplômés des départements de sociologie et d'anthropologie du Québec. Nous mettrons volontairement l'accent sur le court terme, car notre préoccupation est d'étudier la passage actuellement problématique de l'université au marché du travail.

1. LES DONNEES

Nous analyserons la situation des diplômés du Québec qui ont terminé le premier le deuxième cycles en 1975, 1978 et 1980. Ces personnes ont été interrogées deux ans environ après l'obtention de leur diplôme dans les enquêtes Relance à l'Université du Ministère de l'Éducation, menées en 1978, en 1980 et 1982. Ces trois enquêtes ayant porté sur toute la population des diplômés du Québec, il sera possible de comparer la situation des sociologues et anthropologues à celle de leurs collègues des autres disciplines. Le lecteur trouvera les renseignements habituels sur la méthodologie de ceux deux sondages dans les publications d'où sont tirées les données que nous analyserons (Marc Auder, 1982, 1983). Nous proposons une analyse secondaire de données descriptives déjà publiées, démarche qui comporte certaines limites car nous devons prendre l'information telle qu'elle est présentée même si les critères de regroupement des données ne correspondent pas parfaitement aux besoins de notre analyse. Malgré cette limite, les résultats de cette enquête présentent beaucoup d'intérêt à cause de leur grande qualité. Signalons que les résultats de l'enquête menée en 1982 seront publiés en 1984; nous avons travaillé sur des compilations spéciales que les chercheurs du Ministère de l'Éducation ont accepté de nous fournir. Comme deux de ces trois enquêtes ont été effectuées au début des années 1980, nous pourrions analyser l'effet de la crise économique très dure qui a marqué cette période sur l'entrée dans la vie active des diplômés.

Les données fournies par le Ministère de l'Éducation ont l'avantage d'être représentatives de tout le Québec. Nous les compléterons à l'occasion par les résultats de nos propres recherches menées auprès des diplômés des sept départements et écoles de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval entre 1979 et 1981 auprès d'une population identique à celle de l'étude du Ministère de l'Éducation, l'intervalle entre le moment de l'enquête et le diplôme étant cependant d'une seule année dans notre sondage (les résultats de cette recherche ont été publiés dans Langlois et Mongeau, 1982).

L'ACTIVITE DES NOUVEAUX DIPLOMES EN SOCIOLOGIE ET EN ANTHROPOLOGIE DEUX ANS APRES L'OBTENTION DE LEUR DIPLOME

1.1 Les diplômés du premier cycle

En 1982, environ un détenteur d'un baccalauréat en sociologie sur deux obtenu deux ans plus tôt occupait un emploi à temps complet sans poursuivre par ailleurs des études. Les diplômés de sociologie de l'année 1980 sont donc entrés en moins forte proportion sur le marché du travail après le baccalauréat que leurs collègues des autres disciplines en sciences humaines qui y ont accédé dans une proportion de 60% et que l'ensemble des diplômés du premier cycle qui sont entrés dans la vie active dans une proportion de deux sur trois (Tableau 1). Cette différence est attribuable au fait que les diplômés en sociologie poursuivent plus souvent leurs études après le premier cycle mais surtout parce qu'ils connaissent un taux de chômage et un taux d'inactivité plus grands.

Il est difficile de comparer avec précision le taux de participation au marché du travail des diplômés de sociologie rejoints dans les trois enquêtes du Ministère de l'Education parce que la définition de ce taux a quelque peu changé d'une enquête à l'autre. La ventilation des activités des diplômés était plus détaillée en 1980 alors qu'on s'est plutôt intéressé à l'activité principale des diplômés en 1982. Il est malgré tout possible de faire l'hypothèse que le taux de participation au marché du travail des diplômés détenant un baccalauréat en sociologie a diminué entre 1980 et 1982 dans une proportion que nous évaluerons à 10% environ. Nous nous appuyons sur les données contenues dans les tableaux 1 et 2 pour avancer cette hypothèse, mais aussi sur les données de notre enquête effectuée auprès des diplômés en sociologie de l'Université Laval qui ont terminé leurs études la même année que ceux qui ont été rejoints dans le sondage du M.E.Q. Interrogés un an après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de Laval occupaient un emploi dans une proportion de 56,7% en 1979 et de 47,3 en 1981 (Langlois et Mongeau, 1982: 20). Le taux de participation au marché du travail était plus élevé après le premier cycle en 1978, non seulement en sociologie mais aussi dans l'ensemble des diplômés du premier cycle (Tableau 3). Il apparaît donc indéniable que la crise économique a restreint les possibilités d'emploi offertes aux nouveaux diplômés de ce cycle d'études au début des années quatre-vingts.

Les deux enquêtes menées en 1980 et en 1982 montrent que les femmes occupent en moins forte proportion que les hommes un emploi après le diplôme de premier cycle en sociologie. Notons que ces différences paraissent plus marquées en sociologie que dans l'ensemble des sciences humaines, tant en 1982 qu'en 1980. Il n'est cependant pas possible de voir ce qui en était deux ans plus tôt, car les données détaillées de l'enquête du Ministère de l'Education ne sont pas ventilées selon le sexe en 1978.

Un peu plus du quart (26,2%) des diplômés en sociologie du premier cycle poursuivaient leurs études en 1982 contre 29,4% deux ans plus tôt. En tenant compte des modifications apportées en 1982 dans la façon de

définir l'activité des diplômés, on peut conclure qu'il y a eu une certaine diminution de la proportion des diplômés en sociologie qui ont poursuivi des études après le baccalauréat, cette diminution étant en grande partie attribuable aux femmes. Nos propres données recueillies à l'Université Laval vont dans le même sens. Si cela est juste, la récente tendance à la baisse de la proportion des diplômés qui poursuivent des études après le premier cycle va à contre-courant de la tendance observée dans l'ensemble des disciplines en sciences humaines, où on note une légère augmentation de la poursuite des études entre 1980 et 1982. Il est cette fois plus difficile de comparer ces données avec celles de l'année 1978, car il s'était écoulé cette année-là environ trente mois entre le moment de l'enquête et la fin des études, délai plus grand qui a sans doute permis à plusieurs diplômés ayant poursuivi des études après le premier cycle de les terminer ou de les abandonner prématurément avant le moment de l'enquête.

Si le chômage chez les sociologues est souvent cité dans l'imagerie populaire comme un cas typique. Un exemple parmi d'autres: lors du dernier sommet québécois sur la jeunesse (été 1983), l'une des pièces de théâtre qui ont été jouées mettait en scène une jeune sociologue en chômage. Force est de constater qu'il y a une certaine réalité derrière cette représentation sociale. Les nouveaux diplômés en sociologie chôment davantage après le premier cycle que les autres nouveaux diplômés en sciences humaines, qui eux-mêmes chôment davantage que l'ensemble des diplômés du premier cycle au Québec. Voyons quelques chiffres tirés des trois enquêtes du Ministère de l'Éducation. La proportion des chômeurs dans l'ensemble des diplômés du premier cycle est passée de 4,3% en 1978 à 7,7% en 1980 et à 9,7% en 1982 et la proportion des chômeurs diplômés en sciences humaines, de 5,1% à 9,2% et à 12,3% au cours de la même période. L'augmentation du chômage a donc été un peu plus élevée dans l'ensemble des sciences humaines. En sociologie, les pourcentages des chômeurs sont passés de 7,2% à 9,1% en 1980 et 17,6% en 1982. Ces chiffres correspondent à nos propres observations puisque nous avons noté des proportions de 9,2% et 19,7% en 1979 et en 1981 à l'Université Laval dans les mêmes cohortes interrogées un an après la diplomation. Nous parlons ici de proportion de chômeurs et non de taux de chômage, car ce dernier taux doit être calculé en prenant comme base l'ensemble des personnes qui font partie de la population active occupant un emploi ou encore qui sont à la recherche d'un emploi. Le taux de chômage au sens strict serait donc plus élevé que la proportion de chômeurs dans notre typologie des activités des diplômés.

Bref, le chômage s'est accru brusquement au début des années 1980 pour les sociologues qui se limitent à leur diplôme de baccalauréat. S'agit-il là de l'effet dramatique sur l'emploi de la crise économique très dure qui a sévit entre les deux années où les enquêtes ont été réalisées où s'agit-il au contraire d'une dégradation du marché du travail qui s'offre aux bacheliers en sociologie? Il est difficile de répondre à ces questions, mais nous y reviendrons plus loin.

Le chômage frappe plus durement les femmes que les hommes dans l'ensemble des diplômés du premier cycle en 1980. L'écart entre les hommes et les femmes est cependant beaucoup plus grand en sociologie. La proportion des chômeurs était de 8,4% en 1980 chez les hommes et de 10,1% chez les femmes; ces proportions ont grimpé à 12,2% et à 21,8% en 1982. Mais en plus de connaître un chômage plus élevé, les femmes sont aussi inactives en plus forte proportion, quelles que soient les disciplines. L'inactivité caractérise la situation des diplômés qui n'ont pas d'emploi, qui ne sont pas inscrit dans un programme d'études et qui ne cherchent pas d'emploi. Comme c'était le cas pour le chômage, la proportion des personnes inactives est plus élevée en sciences humaines dans les trois enquêtes menées en 1978, 1980 et 1982 et elle est encore plus élevée en sociologie.

En résumé, la situation des sociologues diplômés du premier cycle paraît fort difficile au début des années 1980. Ils trouvent des emplois en moins grand nombre et ils hésitent à poursuivre des études. En conséquences, la proportion des chômeurs et des inactifs augmente sensiblement en 1980 et 1982. Mais le fait le plus marquant est sans doute l'apparition d'énormes différences entre la situation des hommes et celle des femmes, différences qui se sont accentuées brusquement en deux ans et qui paraissent beaucoup plus marquées en sociologie que dans les autres disciplines. Après avoir complété le premier cycle d'études en sociologie, les femmes connaissent plus de difficulté que les hommes: elles travaillent et elles étudient en moins forte proportion et elles sont chômeuses ou inactives en plus forte proportion. Ces résultats sont congruents avec ceux d'une étude américaine menée auprès d'une population de diplômés en sociologie à peu près équivalente à celle du premier cycle au Québec (under graduate sociology majors). Schultz (1974) a observé que les diplômés américains de sexe masculin avaient davantage tendance à poursuivre des études avancées en sociologie que les femmes, et qu'ils étaient chômeurs ou inactifs en proportion beaucoup moins élevée que les femmes. Les différences entre les sexes que nous observons au Québec semblent donc refléter des tendances qui se manifestent aussi dans d'autres sociétés.

La situation des diplômés en anthropologie est quelque peu différente de celle de leurs collègues sociologues après le premier cycle. Les diplômés interrogés en 1982 poursuivent des études en plus forte proportion (37,3%) après avoir obtenu un diplôme de premier cycle, ils chôment moins qu'en sociologie (2,9%) mais ils sont par contre inactifs en plus forte proportion (12,5%). La principale différence entre les deux disciplines au Québec est sans doute la tendance plus marquée qu'ont les anthropologues à poursuivre leurs études après avoir acquis un premier diplôme, tendance qui était aussi présente en 1978 (tableau 3).

Les différences entre les hommes et les femmes sont fortement marquées en anthropologie comme c'était aussi le cas en sociologie. Les hommes poursuivant plus fréquemment leurs études après le baccalauréat en anthropologie (50,3%) que les femmes (30,4%). Celle-ci entrent en plus forte proportion sur le marché du travail: 50,3% d'entre elles occupent un emploi, contre 41,3% pour les hommes, et elles sont

inactives en plus forte proportion, l'écart qui sépare hommes et femmes étant cette fois encore très important (17% des femmes sont inactives, contre 3,9% des hommes).

2.2 Les diplômés du deuxième cycle

Durant toute la période que nous analysons, les diplômés de maîtrise ont eu accès à des emplois à temps complet en plus forte proportion que les diplômés du premier cycle, notamment parce que la poursuite des études a été moins fréquente après ce diplôme et parce que le chômage et l'inactivité de ces diplômés ont été plus bas (tableaux 1, 2 et 3).

On observe cependant une diminution du taux d'activité des diplômés de maîtrise entre 1978 et 1982. Au total, 88,3% de tous les diplômés de deuxième cycle occupaient un emploi à temps complet en 1978 et 4,1% d'entre eux travaillaient à temps partiel, ce qui donne une proportion de 92,4% des répondants qui étaient impliqués dans la vie active. Cette proportion a diminué à moins de 80% en 1980 et en 1982. Ce phénomène s'explique par l'augmentation du chômage qui a plus que doublé dans l'ensemble des diplômés de deuxième cycle, passant de 2% en 1978 à 5,8% en 1982 et par la hausse de l'inactivité, qui est passée de 0,4% à 1,9%. Mais c'est l'augmentation de la proportion des diplômés de 2^e cycle qui poursuivent leurs études qui est la plus frappante: elle a augmenté de 5,2% en 1978 (5% à temps plein et 0,2% à temps partiel) à 14,3% au total en 1982. La crise économique a donc provoqué une hausse du chômage et de l'inactivité chez les diplômés de deuxième cycle et elle a probablement incité un certain nombre d'entre eux à poursuivre des études, notamment en sciences humaines.

On observe les mêmes tendances dans le groupe des diplômés de 2^e cycle en sciences humaines, tendances qui paraissent cette fois plus accentuées. La diminution du taux d'activité a été plus marquée dans ce groupe de disciplines en baissant de 20% environ entre 1978 et 1982, ce qui est considérable. Cette diminution s'explique par la hausse très marquée du chômage (qui est passé de 0,7% en 1978 à 9,0% en 1982) par l'augmentation de l'inactivité (de 0 à 3,7%) et de la poursuite des études, en hausse de 7,3% à 15% en 1982. La crise de l'emploi a touché plus durement les diplômés de deuxième cycle en sciences humaines comme c'était aussi le cas après le premier cycle.

Il faut noter que le chômage et l'inactivité touchent davantage les femmes que les hommes, tant en 1980 qu'en 1982. Les écarts entre les deux sexes sont importants et la proportion du chômage est de 5% au moins plus élevée chez les femmes diplômées de maîtrise en sciences humaines. Il en va de même pour le taux d'inactivité. Par ailleurs, les hommes poursuivent en plus forte proportion leurs études après le deuxième cycle, tant en 1982 qu'en 1980. On retrouve donc ici les mêmes différences que nous avons déjà notées entre les sexes après le premier cycle.

Quelle est l'activité des diplômés de maîtrise en sociologie et en anthropologie au Québec? Nous disposons de données ventilées par discipline seulement pour les années 1978 et 1982, mais il faut les analyser avec une certaine prudence car les effectifs sont peu élevés. Tout au plus ces données permettent-elles de dégager des tendances, mais non une évaluation précise de la situation dans ces deux disciplines après la maîtrise.

Le chômage était à toutes fins pratiques inexistant chez les diplômés de maîtrise en sociologie de l'année 1974-75 interrogés en 1978: 79,5% d'entre eux occupaient un emploi et 20,5% étaient inscrit dans un programme d'études. Le chômage est apparu quatre ans plus tard dans ce groupe de diplômés (3,8%) et on note une augmentation de la poursuite des études, dont la proportion est montée à 24,1%. Le chômage et l'inactivité semblent par ailleurs moins affecter les diplômés en sociologie si on les compare à l'ensemble des autres disciplines en sciences humaines, notamment parce que la poursuite des études au-delà de la maîtrise en sociologie est beaucoup plus fréquente. Peut-être la perspective d'un marché du travail difficile incite-t-elle certains diplômés de deuxième cycle en sociologie à poursuivre des études? Il est permis ici d'en faire l'hypothèse.

La participation des anthropologues au marché du travail après la maîtrise est sensiblement du même ordre de grandeur que celle qui vient d'être dégagée en sociologie. Des différences apparaissent par ailleurs entre les deux disciplines pour ce qui est du chômage et de l'inactivité, plus fréquents en anthropologie et pour ce qui est de la poursuite des études après la maîtrise, cette fois plus marquée en sociologie. Ces observations sont à l'opposé de celles que nous avons notées dans le groupe des diplômés de premier cycle dans ces deux disciplines.

Mais ce qui frappe davantage dans cet examen de la situation des sociologues et des anthropologues, c'est encore une fois l'énorme différence entre les hommes et les femmes qui persiste après la maîtrise. Les hommes poursuivent en plus forte proportion leurs études après avoir obtenu le diplôme de maîtrise (32,2% des hommes et 8,1% des femmes en sociologie et 32,2% des hommes et aucune femme en anthropologie), ce qui réduit évidemment leurs taux de participation au marché du travail par rapport à celui des femmes. Aucun homme n'était en chômage ou n'était inactif parmi les diplômés de sociologie et d'anthropologie, alors que 8,1% des femmes étaient en chômage chez les sociologues contre 9,8% des femmes anthropologues, chiffre auquel s'ajoute les 9,8% de femmes inactives dans cette discipline.

3. LES POSITIONS OCCUPEES SUR LE MARCHE DU TRAVAIL PAR LES DIPLOMES EN SOCIOLOGIE ET EN ANTHROPOLOGIE AU QUEBEC

Les emplois occupés par les diplômés seront d'abord classés en six grandes catégories identifiées dans le tableau 4, catégories qui apparaissent dans les publications du Ministère de l'Éducation. Une ventilation plus fine sera par la suite proposée pour les diplômés en sociologie et en anthropologie rejoints dans l'enquête 1982.

Contrairement à ce que nous avons fait dans la section précédente, nous limiterons ici notre analyse au seul domaine des sciences humaines en comparant la situation des sociologues et des anthropologues sur le marché du travail à celle de leurs collègues des disciplines les plus proches. Il ne sera pas possible de décrire les types d'emplois occupés après la maîtrise dans les deux premières enquêtes du Ministère de l'Éducation, car ces données ne sont pas disponibles par disciplines.

Nous disposons cependant de telles données sur les diplômés de sociologie et d'anthropologie interrogés en 1982 grâce à une compilation spéciale.

3.1 Sciences humaines

Commençons par analyser la situation de tous les diplômés en sciences humaines. Les diplômés du premier cycle de l'année 1974-75 ne semblent pas avoir eu de difficulté à trouver des emplois proches de leurs qualifications académiques: 40,6% se classent dans une profession reliée aux sciences humaines, l'enseignement a attiré une forte proportion des diplômés (30,8%) et les professions reliées à l'administration regroupent 15,8% d'entre eux (tableau 4). Seulement 5,2% de tous ces diplômés se sont retrouvés dans des emplois de bureau et les emplois dans la vente) ou dans la catégorie autres (4,3%). La situation a beaucoup changée quelques années plus tard. Le secteur de l'enseignement a considérablement réduit les possibilités d'emploi après le premier cycle et la proportion des diplômés oeuvrant dans ce domaine a diminué à 11,1%, une baisse de l'ordre de 3 à 1. Les emplois de professionnels en administration ont augmenté (15,8% en 1978 à 19,5% en 1980) mais c'est surtout la catégorie des emplois moins qualifiés (personnel administratif et personnel affecté à la vente) qui s'est gonflée, passant de 5,2% à 17,4% en deux ans, de même que la catégorie autre qui a augmenté dans les mêmes proportions. Les emplois dans les secteurs de la vente et du personnel administratif ne doivent pas être confondus avec les positions de professionnels en administration au sens large (argent de personnel, cadres moyens, adjoints à la direction, conseillers syndicaux, etc.) car il s'agit plutôt de fonctions qui n'exigent pas de diplôme universitaire, emplois qui sont habituellement occupés par des personnes ayant une scolarité moins élevée.

A la lumière de ces résultats, il appert que les diplômés du premier cycle en sciences humaines du Québec ont vu se rétrécir nettement leurs possibilités d'emploi dans des secteurs reliés à leurs études ou à leurs qualifications au début des années quatre-vingts.

La diminution des possibilités d'emploi dans le secteur de l'enseignement a aussi affecté les diplômés de deuxième cycle en sciences humaines, la proportion des personnes oeuvrant dans ce domaine passant de 32,7% à 14% entre les deux années de diplomation 1975 et 1978. Par contre, la proportion des diplômés occupant un emploi dans le champ des sciences humaines a augmenté de 41,8% à 57,7%. Ce résultat signifie que les personnes qui n'ont pu avoir accès à un poste dans les secteurs de l'enseignement ont réussi en bonne partie à se trouver un emploi relié au domaine des sciences sociales, ce qui n'a pas été le cas après le premier cycle. Ce phénomène n'a cependant pas empêché la

catégorie résiduelle regroupant des emplois diversifiés (infirmières, employés manuels, etc.) de doubler en proportion (passant de 6,6% à 12,4%) chez les diplômés de maîtrise en 1982.

Il sera plus difficile d'analyser ici les inégalités et les différences entre les sexes, car nous n'avons des données que pour l'année 1980 dans l'ensemble des sciences humaines (tableau 5). Cette fois encore, d'importantes différences apparaissent entre les sexes. La proportion des femmes est plus forte que celle des hommes dans les professions reliées aux sciences humaines et à l'enseignement. Les hommes sont davantage présents dans la catégorie des professionnels en administration, alors que les femmes sont nettement plus nombreuses dans la catégorie du personnel spécialisé dans la vente. Une partie des femmes diplômées du premier cycle réussissent donc à se trouver des emplois dans des champs reliés à leurs champs d'études, en sciences humaines et dans l'enseignement en particulier, mais celles qui n'y parviennent pas se retrouvent en majorité dans des emplois non qualifiés dans le domaine de la vente en particulier, alors que les hommes réussissent mieux qu'elles à occuper des postes plus qualifiés en administration, faute de pouvoir travailler dans un emploi plus immédiatement relié à leurs études.

3.2 Sociologie

Les diplômés en sociologie du premier cycle parviennent plus difficilement à trouver un emploi dans un domaine relié aux sciences humaines (21,5% en 1978, 20,4% en 1980 et 28,7% en 1982). Le champ de l'enseignement leur offrait de nombreux débouchés jusqu'en 1978, mais les possibilités d'emploi dans ce secteur ont considérablement diminué à partir de 1980. On observe en conséquence une forte augmentation de la proportion des diplômés qui ont été obligés d'occuper des emplois très éloignés de leur formation (emplois de bureau et dans la vente, principalement), secteur d'emploi où ils se retrouvent plus souvent que les autres diplômés à partir de 1980. Cette année-là, plus de la moitié d'entre eux travaillaient dans le champ de l'administration au sens large, soit comme professionnels (10,8%) soit surtout comme membres du personnel administratif et du personnel affecté à la vente (41%). La situation des diplômés de ce cycle n'a pas tellement changé deux ans plus tard. En 1982, on note encore une forte concentration dans le personnel administratif, la part des professionnels ayant augmenté 15,9% et celle du personnel administratif ayant diminué à 26,7%

Il apparaît donc particulièrement difficile pour les diplômés qui ne détiennent qu'un baccalauréat en sociologie de trouver un travail dans une profession qui est identifiée au domaine des sciences humaines. Une proportion importante d'entre eux se retrouve plutôt dans des emplois moins qualifiés, principalement de la vente. Cette situation est donc différente de celle qui prévalait il y a quelques années, alors qu'un diplôme de premier cycle en sociologie donnait accès plus facilement à des positions de professionnels en sciences humaines (agent de recherche, animateur, etc.) ou à des positions dans le secteur de l'enseignement. Les diplômés américains en sociologie rejoints dans l'enquête de Schultz (1974) à laquelle nous avons fait allusion dans la

section précédente ont connu les mêmes difficultés que les diplômés québécois du premier cycle. Moins de 40% d'entre eux se retrouvaient dans des positions touchant le domaine des sciences sociales et une forte proportion des diplômés ont trouvé des emplois dans la vente, le personnel de bureau et l'assurance. Il est frappant de noter les mêmes différences entre les sexes dans l'enquête américaine et dans celles qui ont été menées au Québec: les femmes sont davantage présentes dans les emplois de bureau et la vente, de même que dans l'enseignement et les hommes sont plus fortement représentés dans la catégorie résiduelle (emplois manuels, etc.), (voir Schultz, 1974; tableau 3).

La situation des diplômés en sociologie est meilleure après le deuxième cycle, d'après les données que nous avons pour l'année 1982, soit l'année la plus difficile sur le plan de l'emploi. Les diplômés de ce cycle d'études occupent des emplois dans le domaine de l'enseignement (53,8%) et des sciences sociales (sociologie: 26,9% et domaines connexes: (3,9%). Les autres travaillent dans le domaine de l'administration (11,5%) et seulement quelques-uns sont employés dans le personnel de bureau (3,9%). Il n'y a pas de différences entre les sexes pour ce qui est des emplois reliés aux sciences sociales ou à l'enseignement. Les hommes sont par contre plus nombreux dans les professions de l'administration et les femmes, dans les emplois de bureau. Rappelons cependant que ces données doivent être considérées comme des tendances générales et non comme des estimations précises de la situation des diplômés de maîtrise, à cause des faibles effectifs.

3.3 Anthropologie

L'accès au marché du travail après un diplôme de baccalauréat en anthropologie a suivi les mêmes tendances que celles que nous venons de décrire en sociologie: diminution des emplois dans le domaine des sciences humaines, diminution encore plus importante de la proportion des emplois dans le secteur de l'enseignement et augmentation très marquée du nombre des positions occupées comme employés de bureau ou des emplois dans le personnel affecté à la vente et des positions classées dans la catégorie résiduelle (cols bleus, employés d'hôpitaux, etc.) Le marché du travail pour les diplômés d'un baccalauréat en anthropologie s'est donc fermé de façon importante à partir des années quatre-vingts au Québec.

Le tableau 7 donne une ventilation plus détaillée des emplois occupés en 1982 par les diplômés de sociologie et d'anthropologie.

3.4 Secteurs d'emploi

Les secteurs publics et parapublics ont constitué au Québec des secteurs de travail privilégiés pour les diplômés de sociologie et d'anthropologie pendant plus de vingt ans. Ce créneau a commencé à se resserrer de façon marquée à la fin des années soixante-dix avec l'arrêt de la croissance des positions disponibles dans les appareils de l'Etat dans les quelles l'entrée est devenue plus difficile. Malgré ces contraintes, le secteur public au sens large a attiré environ la moitié des diplômés du premier cycle et 62% des diplômés du deuxième cycle de l'année 1980, la proportion étant de 52,1% en sociologie après le

baccalauréat (tableau 8). Pour donner une idée plus précise du type d'employeurs des diplômés, nous rappellerons brièvement les résultats de notre sondage mené auprès des diplômés en sciences sociales de l'Université Laval en 1979 et en 1981 (tableau 9). En 1979, 63% de tous les diplômés du premier cycle de la faculté des sciences sociales de l'Université Laval étaient à l'emploi d'un organisme du secteur public ou parapublic et cette proportion a diminué à 56% deux ans plus tard. Les proportions étaient plus élevées après le deuxième cycle: 90,2% en 1979 et 84,0% en 1981, où on observe aussi une tendance à la baisse.

Manifestement, les diplômés en sociologie du premier cycle réussissent assez peu à occuper des positions intéressantes sur le marché du travail en dehors des appareils de l'Etat. S'ils n'ont pas accès à un emploi dans l'une ou l'autre de organisations, ils sont le plus souvent réduits à occuper des emplois alimentaires dans les domaines de la vente et des services.

Il y a peu de chances pour que la situation se rétablisse dans un avenir rapproché. Il faudra donc que les diplômés en sociologie et en anthropologie du premier cycle acceptent de poursuivre plus loin leurs études ou encore qu'ils parviennent à trouver en dehors des appareils de l'Etat de meilleurs emplois.

4. LES RELATIONS ENTRE LA FORMATION ET L'EMPLOI

Les chercheurs et les essais sur le placement des jeunes diplômés semblent souvent postuler qu'il devrait exister un lien fonctionnel entre l'emploi occupé et la formation reçue, le constat de l'absence d'une telle correspondance étant maintes fois présenté comme problématique. Or, il nous semble nécessaire de dépasser cette perspective pour diverses raisons. La première formation académique des individus et les différentes positions occupées sur le marché du travail au cours de la vie active sont souvent sans liens étroits. Cette absence de correspondance entre formation et emploi a été souvent étudiée et analysée et les facteurs qui affectent ces liens sont connus: contraintes du marché du travail, cycles économiques, mutations des emplois et du travail lui-même, mobilité des individus, etc. En plus de ces facteurs, il faut aussi noter qu'un bon nombre de pratiques professionnelles n'exigent pas de formation académique précise. Le métier de journaliste au Québec illustre fort bien cette situation puisque cette dernière profession est exercée actuellement par des personnes ayant en grande majorité des formations fort diversifiées (voir S. Langlois et F. Sauvageau, 1982). Ce n'est qu'une fois bien établie cette pratique professionnelle au Québec que se sont développés des programmes de formation académique en journalisme dans les collèges et les universités et malgré leur existence, les entreprises de presses et les médias n'ont pas nécessairement engagés ces dernières années des diplômés de ces programmes lorsqu'ils ont effectué le recrutement de leur nouveau personnel. A l'opposé, un bon nombre de disciplines enseignées dans les collèges et les universités ne débouchent pas sur des professions bien définies ni sur des métiers bien précis, ce qui est le cas de la sociologie et de l'anthropologie. Pour ces raisons, il paraît plus pertinent d'examiner des indicateurs qui portent sur

l'utilité de la formation dans l'accomplissement du travail et sur le sous-emploi des diplômés, car ces questions illustrent mieux les difficultés d'intégration au marché du travail.

Commençons cependant par l'examen rapide de cette question qui revient sans doute dans tous les sondages sur le placement des diplômés: celle de la correspondance perçue entre la formation académique et l'emploi occupé. En 1982, les trois-quarts des diplômés de deuxième cycle estimaient que leur travail était relié à leurs études. Cette proportion diminuait à 29,2% en anthropologie (tableau 10). La représentation sociale que les diplômés du premier cycle en sociologie et en anthropologie ont de leur travail confirme qu'ils occupent en forte proportion des positions peu reliées à leur formation sur le marché du travail. Par ailleurs, le diplôme de maîtrise donne plus souvent accès à un emploi relié aux études que le baccalauréat en sociologie et cette fois il y a très peu de différences entre cette discipline et l'ensemble des sciences humaines et il en va de même pour les diplômés de la maîtrise en anthropologie (tableau 11).

La question qui portait sur l'utilité de la formation pour accomplir le travail corrèle de la même façon avec les disciplines, le niveau d'études et le sexe des répondants que la question portant sur la relation entre les études et l'emploi. Les diplômés de sociologie du Québec peuvent moins que les autres détenteurs d'un baccalauréat utiliser leur formation dans l'accomplissement de leur travail; les proportions sont encore plus faibles dans le groupe des diplômés en anthropologie. Le clivage entre le premier et le deuxième cycles qui était apparu plus haut se manifeste ici aussi mais il est plus marqué chez les diplômés de sociologie et d'anthropologie, puisque les diplômés de maîtrise trouvent de meilleures possibilités d'utiliser adéquatement leur formation en sociologie et en anthropologie.

5. LA PLACE DES FEMMES DIPLOMEES EN SOCIOLOGIE SUR LE MARCHE DU TRAVAIL

Il ressort nettement des données analysées que les femmes diplômées en sociologie s'intègrent plus difficilement sur le marché du travail que les hommes. Elles chôment et elles sont inactives en plus fortes proportions que les hommes, la durée de leur période de chômage après les études a été plus longue, celles qui travaillent ont mis nettement plus de temps à trouver leur emploi et leurs salaires sont moins élevés que ceux des hommes en moyenne. Une proportion plus grande de femmes diplômées en sociologie ont dû se contenter d'emplois alimentaires, d'emplois moins qualifiés dans le secteur de la vente ou dans le personnel de bureau.

Ces problèmes d'intégration des femmes au marché du travail ne sont pas le propre des diplômées en sociologie, puisqu'on observe les mêmes tendances dans l'ensemble des diplômés de 1^{er} cycle et de 2^e cycle, comme on l'a vu en examinant les données contenues dans les sections précédentes. L'inégalité entre les hommes et les femmes diplômés d'université et les différences de comportement quant à la poursuite des études et au retrait du marché du travail sont par ailleurs des

phénomènes connus. Ainsi, l'enquête nationale menée par Statistique Canada auprès des diplômés canadiens en 1978 a montré que les femmes étaient davantage affectées par le chômage, qu'elles étaient plus souvent inactives et qu'elles avaient aussi moins tendance à poursuivre leurs études que les hommes (M.S. Devereux et E. Rechnitzer, 1980).

Mais ce qui frappe dans notre examen de la situation des diplômés québécois en sociologie et en anthropologie, c'est l'écart très marqué qui sépare les deux sexes après le baccalauréat, lorsqu'on compare la situation des diplômés de ces deux disciplines à celle de l'ensemble des diplômés. Les femmes semblent réagir différemment à la relative fermeture du marché du travail après le premier cycle dans ces deux disciplines, en acceptant plus souvent que les hommes des emplois moins qualifiés ou en se retirant du marché du travail, alors que les hommes poursuivent leurs études en plus forte proportion. En plus d'avoir de la difficulté à entrer sur le marché du travail après le premier cycle, les femmes voient diminuer leurs chances d'avoir accès aux emplois les plus intéressants pour les sociologues qui ne seront de plus en plus accessibles qu'après la maîtrise et même le doctorat.

Le comportement des femmes diplômées du premier cycle en sociologie illustre sans doute un problème beaucoup plus large et plus fondamental qui se posera avec acuité au cours des prochaines années pour les femmes qui sont actuellement inscrites dans des disciplines dont les horizons sont limités sur le marché du travail. On sait en effet que les femmes ont eu tendance depuis une vingtaine d'années à se concentrer dans un petit nombre de disciplines à l'université (voir par exemple les données du rapport de M. S. Devereux et E. Rechnitzer 1980): lettres, sciences infirmières, service social, disciplines de l'enseignement, certaines sciences sociales. Malgré une augmentation de leur participation à certains programmes (en médecine et en administration notamment) fréquentés en majorité par des hommes, une grande proportion des femmes continuent de s'inscrire dans ces départements et dans ces programmes où elles sont souvent majoritaires. Or la fermeture et la saturation des postes de travail dans les secteurs de l'enseignement, des services sociaux et des services personnels au sens large touchent et affectent les marchés traditionnels du travail sur lesquels débouchaient ces disciplines. Le danger est donc grand qu'une partie importante de femmes diplômées d'université connaissent de grandes difficultés sur le marché du travail dans les années à venir et ce danger sera encore plus grand si elles ne poursuivent pas leurs études au-delà du premier diplôme de baccalauréat, ce qui semble être actuellement le cas pour une bonne proportion d'entre elles. Si notre analyse est juste, la situation des diplômées de sociologie que nous venons de mettre en évidence, loin d'être un cas particulier, révélerait en fait la situation typique d'un éventail beaucoup plus large de disciplines.

CONCLUSION: QUE FAIRE?

Le diagnostic qui vient d'être posé sur la place des diplômés en sociologie et en anthropologie sur le marché du travail au Québec est fort préoccupant. Il nous oblige, professeurs, étudiants et diplômés à

la recherche d'un emploi à examiner les implications du chômage élevé et du sous-emploi observés depuis cinq ans, les conséquences du travail précaire et de la déqualification des emplois, les causes de l'importante différence entre les hommes et les femmes. Cette réflexion est à peine amorcée au Québec et bien peu de solutions ont été proposées à ce jour pour faire face à ces problèmes d'emploi que nous venons d'évoquer. Le colloque de l'ACSALF tenu en mai 1983 à Trois-Rivières a porté sur la pratique de la sociologie au Québec, mais les discussions et les analyses du marché du travail offert aux récents diplômés ont été quelque peu marginales. La question de l'emploi des diplômés en sociologie et en anthropologie doit aussi préoccuper les départements universitaires, les professeurs et les directions de programmes d'études, car on ne peut laisser les diplômés seuls avec leurs problèmes une fois acquis leurs crédits, comme si la recherche d'un emploi relevait de la seule initiative individuelle.

L'important ici est de ne pas renvoyer tout le problème à d'autres instances, sous prétexte que la question du sous-emploi des diplômés est un problème particulier à la sociologie et à l'anthropologie. Il faut aussi penser à des solutions immédiates, à court terme, qui s'adressent aux diplômés qui viennent de sortir de nos programmes ou qui quitteront bientôt nos départements.

Certaines solutions sont bien sûr partielles et limitées, mais leur intérêt ne doit pas être nié pour autant. Par exemple, pourquoi ne pas combler systématiquement les nouveaux postes et les postes vacants par deux personnes employées à mi-temps? Ou encore, les postes des professeurs et des professionnels qui prendront une pré-retraite pourraient être comblés par des personnes à mi-temps, qui pourraient par la suite augmenter leur temps de travail progressivement. Il faudrait aussi penser à mieux préparer les étudiants aux façons de chercher un emploi. Cette dernière suggestion n'est pas anodine car bon nombre d'emplois accessibles aux sociologues n'exigent pas de savoir-faire précis, mais font plutôt appel à certains aspects de leur formation: capacité de poser un problème, etc. Encore faut-il que les diplômés sachent mieux où et comment chercher un tel travail. Nos universités et nos départements aident actuellement les étudiants à préparer des demandes de bourses. Pourquoi ne pas les aider à se chercher des emplois? Pour citer encore une fois l'exemple des Etats-Unis, plusieurs départements ont mis au programme régulier un séminaire d'une heure ou deux par semaine sur la recherche d'un emploi. Les étudiants apprennent dans ce séminaire à faire valoir le savoir et les habiletés que leur procure leur formation, mais aussi ils apprennent à faire les démarches qu'impose la bureaucratie: rédiger un curriculum, etc. Et on pourrait allonger la liste des suggestions. Nous ne voulons pas entreprendre ici l'examen de mesures concrètes susceptibles d'aider nos diplômés à court terme. L'important est plutôt de sensibiliser les formateurs des sociologues à cette réalité qu'est le chômage et le sous-emploi, pour qu'à leur tour ils essaient d'aider leurs étudiants, en particulier ceux et celles qui abandonnent tout après le diplôme de baccalauréat.

Devant la fermeture relative du marché du travail dans les deux principaux secteurs d'emploi jusque là privilégiés des sociologues - l'enseignement et la recherche - certains proposeront de réorienter les

programmes de formation vers la sociologie et l'anthropologie appliquées, en privilégiant l'apprentissage d'un savoir-faire plus technique, au détriment de la formation générale classique, axée sur la théorie générale, la méthodologie et l'étude des auteurs. Le débat sur cette question a été fort animé aux Etats-Unis depuis 10 ans (voir les articles cités en référence plus loin). Certains départements ont introduit dans les programmes de sociologie des sections de sociologies appliquées (criminologie, politique sociale, démographie, etc.) D'autres ont créé des programmes en sociologie appliquée, comme le département de sociologie de l'Université de Toronto qui a mis sur pied un programme entre la maîtrise et le doctorat: le Phil. M. in Applied Sociology. Au Québec, de tels programmes en sociologie appliquée n'existent pas formellement, mais dans les faits plusieurs programmes court - mineurs et certificats en particulier - en sont en quelque sorte les équivalents.

Nous ne croyons pas qu'il faille modifier radicalement les programmes actuels en sociologie et en anthropologie pour trouver des solutions au chômage. Il faut au contraire maintenir de tels programmes de formation et il y a encore beaucoup de place potentiellement sur le marché du travail pour le type de diplômés qu'ils forment. Ce débat sur la sociologie appliquée qui s'amorce aussi au Québec devrait être l'occasion de réaffirmer les mérites d'une formation qui est sans doute un peu dévalorisée dans le monde actuel où l'accent est mis sur les aspects techniques du travail. Et ce travail de revalorisation de la formation en sociologie et en anthropologie appartient en premier lieu aux sociologues et anthropologues en place dans des positions qui leur permettent de faire valoir les mérites de ces disciplines.

Département de sociologie

Université Laval

NOTES

1. Nous ne portons pas de jugement négatif sur la pertinence ni sur la qualité des programmes multi-disciplinaires. La sociologie et les sociologues - à la fois comme professeurs et comme étudiants - y occupent souvent une grande place. Nous voulons plutôt montrer que leur implantation a eu des implications sur le marché du travail offert aux sociologues.
2. Nous ne pouvons pas comparer la situation des diplômés en anthropologie de l'année 1980 avec celle de leurs collègues diplômés des années 1978 et 1982 parce que les données disponibles pour cette cohorte sont incomplètes dans les publications d'où nous avons tiré nos données.

BIBLIOGRAPHIE

- Audet, Marc. Relance à l'université, Direction politiques et plans, Ministère de l'Éducation, Québec, 1979, 163p.
- Audet, Marc. Relance à l'université 1978, Québec, Ministère de l'Éducation, 1979.
- Audet, Marc. Relance à l'université, 1980, Québec, Ministère de l'Éducation 1982.
- Bates, A. P. The sociological enterprise, Boston, Houghton Mifflin, 1967.
- Blumberg, Paul. "Lockout, layoffs and the new academic proletariat", dans A. Wilke (ed.), The hidden professoriate, Westport, CT, Greenwood Press, 1978.
- Carpentier, Renée et alii. "La fonctionnalité de la formation académique du sociologue", Recherches Sociographiques, mai-août 1974, . pp. 313-331.
- Chubin, Daryl. "Sociological manpower and womanpower: sex differences in career patterns of two cohorts of american doctorate sociologists", The American Sociologist, 9, 2, may 1974, pp. 83-91.
- Clark, W. et Z. Zsigmond. Les diplômés du post-secondaire sur le marché du travail, Ottawa, Statistique Canada, 1981.
- Cousineau, Jean-Michel. Le marché du travail des diplômés universitaires au Québec, Québec, Conseil des Universités, novembre 1979, 80 p.
- De Martini, Joseph. "Constraints to the development of curriculum in applied sociology", The american sociologist, 15, 3, august 1980, pp. 138-145.
- Devereaux, M.S. et Edith Rechnitzer. Etudes supérieures: atout professionnel?, Ottawa, Statistique Canada 1980.
- Gagnon, Nicole. "Post-scriptum", Recherches Sociographiques, mi-août 1974 pp. 331-332.
- Grenier, Line, G. Houle et J. Renaud. "Sociologies et méthodologies: les pratiques québécoises", Sociologie et sociétés, 14, 1, avril 1982, pp. 113-132.

- Hedley, R. Alan et S.M. Adams. "The job market for bachelor degree holders: a cumulation", The american sociologist, 17, 3, august 1982, pp. 155-163.
- Kay, Paul. "The myth of nonacademic employment: observations on the growth of an ideology", The american sociologist, 13, 4, november 1978, pp. 216-219.
- Langlois, Simon et G. Mongeau. L'entrée sur le marché du travail des diplômés de la faculté des sciences sociales 1979-80-81, Québec, Laboratoire de recherches sociologiques, cahier 18, 1982.
- McGinnis, Robert et Louise Solomon. "Employment prospects for PLD sociologists during the seventies", The american sociologist, 8, 2, may 1973, pp.57-63.
- Picot, W.G. Les diplômés des universités et leurs emplois: changements les années 1970, Ottawa, Statistique Canada, 1983.
- Rhoades, Lawrence. "Exhanging the labor market for sociologists", Footnotes, 1974, 2 p. 2.
- Schultz, Clarence C. "The occupation of the undergraduate sociology major", Teaching sociology, 2,1, october 1974, pp. 91-100.
- SOCP. Enquête auprès des diplômés de l'Université de Montréal, Montréal, 1981.
- Stehr, Nico. "Ascriptive career contingencies of sociologists", The american sociologist, 9, 4, november 1974, pp. 199-205.
- Tuckman, H. et alii. "Part-timers and the academic labor market of the eighties", The american sociologist, 13, 4, november 1978, pp. 184-194.
- Welch, M. et alii. "A mid-decade assessment of sex biases in placement of sociology Ph.D.s.: evidence for contextual variation", dans The american sociologist, 15, 3, august 1980, pp. 120-127.
- Weitzman, Lefore et alii. "The status of women in sociology 1968-1972", Washington, D.C., The American Sociological Association, 1973.
- Wolfe, J. C., M.L. DeFleur, W.L. Slocum. "Sex discrimination in hiring practices of graduate sociology departments: myths and realities", The american sociologist, 8, 4, november 1973, pp. 159-164.
- Woodrow, Maureen. Les boursiers de doctorat et le marché du travail, Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 1983, 63 p.

Tableau: 1

Situation principale des diplômés du premier cycle et du deuxième cycle de l'année 1980 deux ans après l'obtention du diplôme (1982), Québec, selon le sexe et la discipline.

SITUATION PRINCIPALE							
Discipline et cycle		Occupe un emploi	Inscrit aux études	Chômage et à la recherche d'un emploi	Inactif	%	N
PREMIER CYCLE							
Sociologie	H	53,0	32,6	12,2	2,2	100	139
	F	47,7	21,1	21,8	9,4	100	179
	T	50,0	26,2	17,6	6,3	100	318
Anthropologie	H	41,3	50,3	4,5	3,9	100	33
	F	50,5	30,4	2,1	17,0	100	62
	T	47,3	37,3	2,9	12,5	100	95
Sciences humaines	H	60,8	26,7	11,3	1,2	100	2,224
	F	57,6	23,2	13,5	5,7	100	2,106
	T	59,3	25,0	12,3	3,4	100	4,330
Ensemble du premier cycle	T	70,9	16,6	9,9	2,6	100	18,762
DEUXIEME CYCLE							
Sociologie	H	61,8	38,2	-	-	100	19
	F	83,8	8,1	8,1	-	100	16
	T	72,1	24,1	3,8	-	100	35
Anthropologie	H	67,8	32,2	-	-	100	8
	F	80,4	-	9,8	9,8	100	13
	T	75,6	12,2	6,1	6,1	100	21
Sciences humaines	H	72,0	18,8	6,7	2,5	100	284
	F	72,7	10,9	11,4	5,0	100	269
	T	72,3	15,0	9,0	3,7	100	553
Ensemble du deuxième cycle	T	78,0	14,3	5,8	1,9	100	2,406

Sources: Compilation spéciale du Ministère de l'Éducation du Québec.

L'enquête Relance auprès des universités, 1982, paraîtra en 1984.

Tableau: 2

Situation des diplômés du premier cycle de l'année 1978 deux ans après l'obtention du diplôme (1980), Québec, selon le sexe et la discipline

Situation	PREMIER CYCLE									DEUXIEME CYCLE					
	Sociologie			Sciences humaines			Total premier cycle			Sciences humaines			Total deuxième cycle		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Travail temps plein	51,4	50	51,	60,6	58,9	59,8	70,8	64,0	67,7	50,5	70,1	58,2	68,4	63,2	66,6
Travail temps plein et études	13,4	7,7	10,3	8,0	6,7	7,4	8,7	7,2	8,0	3,7	4,4	4,0	6,8	3,4	5,6
Travail temps partiel seulement	9,9	1,4	5,3	4,9	3,5	4,3	2,4	5,9	4,0	4,1	8,9	6,0	1,2	10,9	4,4
Etudes temps plein	11,6	16,5	14,4	10,3	10,0	10,1	8,4	6,7	7,6	7,6	3,1	5,9	8,9	7,5	8,5
Etudes avec emploi temps partiel	5,2	4,2	4,7	5,2	6,0	5,6	2,6	3,6	3,1	31,6	3,3	20,4	10,4	2,8	7,9
Chômage et à la recherche d'un emploi	8,4	10,1	9,1	9,6	8,8	9,2	6,0	9,7	7,7	2,0	7,4	4,2	4,1	7,3	5,2
Inactifs	-	9,2	5,0	1,5	6,1	3,6	1,1	2,9	1,9	0,5	2,8	1,3	0,2	5,0	1,8
TOTAL	%	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	N	149	191	340	2 946	2452	5398	11214	9205	20419	538	348	886	2084	3125

Source: tiré de Marc Audet, Relance à l'Université 1980, MEQ, Québec, 1982. Nous avons regroupé des données de plusieurs tableaux

Tableau: 3

Situation des diplômés du premier cycle et du deuxième cycles de l'année 1974-1975 trente mois après l'obtention du diplôme (1978), Québec selon la discipline

Situation	PREMIER CYCLE				DEUXIEME CYCLE			
	Socio- logie	Anthro- pologie	Sciences humaines	Ensemble du premier cycle	Socio- logie	Anthro- pologie	Sciences humaines	Ensemble du 2e cycle
Travail temps plein	67,8	25,7	73,4	81,5	79,5	100,0	87,0	88,3
Travail temps partiel	7,2	7,6	6,8	4,8	-	-	5,0	4,1
Etudes temps plein	9,8	56,3	11,9	7,7	20,5	-	7,1	5,0
Etudes temps partiel	-	10,4	0,9	0,8	-	-	0,3	0,2
Chômage et la recherche d'un emploi	7,2	-	5,1	4,3	-	-	0,7	2,0
Inactifs	8,0	-	1,9	0,9	-	-	0,0	0,4
TOTAL: %	100	100	100	100	100	100	100	100
N	138	98	3 900	14 737	39	18	768	2 594

Source: Marc Audet, Relance à l'Université (1978), Québec, Ministère de l'Education, 1979.

Tableau: 4

Catégories d'emploi des diplômés en sociologie en anthropologie et en sciences humaines de l'année 1974-75 trente mois après l'obtention du diplôme (1978), Québec

Catégories d'emploi	Premier cycle			Deuxième cycle
	Socio- logie	Anthro- pologie	Sciences humaines	Sciences humaines
Professions des sciences humaines	21,5	44,6	40,6	41,8
Professions dans le champ de l'enseignement	47,9	40,5	30,8	32,7
Professions diverses (traduction, édition, etc.)	7,8	-	3,3	2,2
Professions dans le champ de l'administration	19,2	14,9	15,8	14,7
Personnels administratifs et spécialisé dans la vente	3,6	-	5,2	2,0
Autres	-	-	4,3	6,6
Total: %	100	100	100	100
N	95	25	2 866	668

Source: Marc Audet, Relance à l'Université, Québec, Ministère de l'Éducation, 1979: tableaux C.9.1., C.9.2. et C.9.5.

Tableau: 5

Catégories d'emploi	PREMIER CYCLE						DEUXIEME CYCLE			
	Sociologie			Anthropologie						
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	Sciences humaines
Professions des sciences humaines	23,9	17,3	20,4	17,6	20,7	20,1	34,9	40,5	37,4	57,7
Professions dans le champ de l'enseignement	14,1	15,0	14,6	11,6	-	3,3	8,3	14,6	11,1	14,0
Professions dans le champ de l'administration	13,9	8,0	10,8	17,6	-	4,4	24,8	12,8	19,5	15,9
Personnels administratifs et spécialisés dans la vente	26,8	53,7	41,0	-	19,8	14,4	14,0	21,9	17,4	-
Autres (emplois manuels, soins de santé, etc.)	21,3	6,1	13,2	53,3	59,5	57,8	18,0	10,2	14,6	12,4
Total: %	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	67	75	132	25	66	91				

Tableau: 6

Catégories d'emploi des diplômés en sciences humaines et en sociologie de l'année 1980 au Québec.
Deux ans après le diplôme (1982), selon le cycle d'études et le sexe.

Catégories d'emploi	PREMIER CYCLE						DEUXIEME CYCLE					
	Sociologie			Anthropologie			Sociologie			Anthropologie		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Professions des sciences humaines	34,1	24,8	28,7	28,5	30,4	29,8	30,8	30,8	30,8	57,1	51,1	53,5
Professions dans le champ de l'enseignement	12,2	19,5	16,4	7,1	6,2	6,4	53,8	53,8	53,8	14,3	38,3	33,3
Professions administratifs et spécialisés dans la vente	23,2	29,2	26,7	14,4	30,2	25,5	-	7,7	3,9	-	-	-
Autres (emplois manuels, soins de santé, etc.)	18,3	7,9	12,3	14,2	21,1	19,2	-	-	-	-	-	-
TOTAL: %	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	82	113	195	14	33	47	13	13	26	7	14	21

Source: Compilation du Ministère de l'Éducation, novembre 1983.

Tableau: 7

Positions occupées en 1982 par les diplômés en anthropologie
de l'année 1980 selon le sexe et le cycle d'étude.

Positions	PREMIER CYCLE						DEUXIEME CYCLE					
	Sociologue			Anthropologie			Sociologue			Anthropologie		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Sociologues et anthropologues	20,7	17,7	19,0	21,4	15,2	17,0	30,8	23,1	26,9	57,1	38,3	42,9
Autres professions des sciences sociales	13,4	7,1	9,7	7,1	15,2	12,8	-	7,7	3,9	-	12,8	9,6
Professions de l'enseignement	12,2	19,5	16,4	7,1	6,2	6,4	53,8	53,8	53,8	14,3	38,3	38,3
Arts et édition	2,4	0,9	1,5	7,1	12,1	10,6	-	-	-	-	-	-
Direction et professionnels en administration	12,2	18,6	15,9	35,8	12,1	19,1	15,4	7,7	11,5	28,6	10,6	14,3
Préposés aux soins médicaux (infirmières, etc.)	7,3	6,1	6,7	-	9,0	6,4	-	-	-	-	-	-
Vendeur, caissier, réceptionniste	15,9	14,2	14,9	14,4	21,2	19,1	-	-	-	-	-	-
Employés et agents de bureau	7,3	15,0	11,8	-	9,0	6,4	-	7,7	3,9	-	-	-
Emplois manuels, manoeuvre, concierge et assimilés	8,6	0,9	4,1	7,1	-	2,2	-	-	-	-	-	-
Total: %	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	82	113	195	14	33	47	13	13	26	7	14	21

Source: Compilation du Ministère de l'Éducation, novembre 1983.

Tableau: 8

Secteur d'emploi des diplômés de 1980 au Québec selon le cycle d'études et les disciplines

Secteur d'emploi d'emploi	PREMIER CYCLE			DEUXIEME CYCLE	
	Socio- logie	Sciences humaines	Total premier cycle	Sciences humaines	Total deuxième cycle
Privé	47,9	53,2	49,7	40,0	38,0
Public et parapublic	52,1	46,8	50,3	60,0	62,0
TOTAL	100	100	100	100	100

Source: Marc Audet, Relance à l'université 1982, Québec, Ministère de l'Éducation, 1983.

Tableau: 9

Employeurs des diplômés de la faculté des sciences sociales de l'Université
Laval des années 1978 et 1980, interrogés en 1979 et 1981 selon les disciplines
et le 1^{er} cycle d'études

Employeurs	Sciences sociales 1979			Sciences sociales 1981			Sociologies 1979 1981	
	1 ^{er} cycle	2 ^e -3 ^e	Total	1 ^{er} cycle	2 ^e -3 ^e	Total		
Fonction publique et parapublique, Québec	39,1	45,1	40,1	38,6	38,0	38,5	16,3	46,7
Système scolaire	12,8	35,3	16,7	10,6	46,0	17,4	21,0	26,6
Fonction publique fédérale	11,1	9,8	10,9	6,8	-	5,4	18,6	6,7
Municipalités	1,6	-	1,4	1,9	2,0	1,9	4,7	0,4
Associations et syndicats	7,4	2,0	6,5	5,3	10,0	6,2	9,3	6,7
Entreprises privées	28,0	7,8	24,5	36,7	4,0	30,4	30,2	10,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
	243	51	294	207	50	257	43	30

Source: Enquête de Langlois et Mongeau (1982).

Tableau: 10

Opinions des diplômés de 1980 sur la relation entre la formation reçue et l'emploi occupé, selon la discipline et le sexe, Québec, diplômés du premier cycle interrogés en 1982.

Opinions	Premier cycle						Sciences			Total
	Sociologie			Anthropologie			humaines			premier cycle
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	
Satisfaction vis-à vis du programme d'études	66,0	74,7	70,6	60,0	68,0	65,5	75,9	74,5	75,3	79,5
Utilité de la formation pour accomplir le travail	41,3	45,3	43,4	24,0	30,5	28,6	62,4	63,7	63,0	73,7
Correspondance d'études travail	39,3	41,2	40,4	36,5	26,7	29,6	59,1	61,3	60,1	69,3
Nombre de répondants	73	85	159	14	32	45	1336	1203	2538	13278
Salaire moyen \$	351	311	329	384	352	362	397	364	382	451
Temps plein N	67	79	146	10	21	30	1261	1102	2363	12434

Tableau: 11

Opinions des diplômés de 1980 sur la relation entre la formation reçue et l'emploi occupé selon la discipline et le sexe, Québec, diplômés de deuxième cycle interrogés en 1982

Opinions	Deuxième cycle						Sciences			Total 2 ^e
	Sociologie			Anthropologie			humaines			
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total cycle	
Satisfaction vis-à vis le programme d'études	78,6	90,1	84,9	92,0	71,5	78,5	84,3	82,1	83,2	83,6
Utilité de la formation pour accomplir le travail	68,0	83,5	76,5	74,6	67,5	69,9	77,5	80,2	78,8	80,0
Correspondance études-travail	69,7	77,0	73,7	74,6	62,6	66,7	72,7	74,3	73,4	76,8
Nombre de répondants	11	14	25	5	10	15	203	195	398	1868
Salaire moyen \$ Temps plein	601	471	529	607	749	701	563	542	553	649

AGIR SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DES ANTHROPOLOGUES

Yvan Simonis

L'objet de ce texte est de présenter brièvement quelques résultats de l'enquête sur la situation des diplômé(e)s au tournant de 1981 et 1982 pour justifier la nécessité de promouvoir des actions concrètes en vue de répondre aux souhaits des répondant(e)s et tout en sachant qu'il faudra dix ans et plus de continuité pour obtenir des effets réels sur les contextes qui marquent l'emploi des anthropologues formés au Québec.¹

1. QUELQUES RESULTATS

a. Caractéristiques générales des répondant(e)s

Nous avons eu 413 réponses à notre questionnaire envoyé à 1 025 diplômé(e)s, soit 40% du total des envois, ceci sans rappel de notre part et sans compter le fait des fausses adresses. Nous avons utilisé les adresses fournies par les départements d'anthropologie en réunissant parfois à les corriger grâce aux listes des associations professionnelles, aux abonnés de la revue Anthropologie et Sociétés ou encore aux informations des diplômé(e)s. Nous pensons donc que dans ces conditions notre taux de réponses est très satisfaisant.

224 femmes (54,2%) et 189 hommes (45,8%) nous ont répondu. L'âge des répondant(e)s se répartit tel qu'indiqué au tableau 1.

¹ Département d'anthropologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval, 1982.

Tableau: 1 Répartition des répondants selon le sexe.

	H	et	F	H	F
22-25 ans	75			26	49
26-29	140			63	77
30-33	80			33	47
34-37	67			37	30
38-41	21			13	8
42-45	5			3	2
46-61	5			3	2

La répartition par cycle est décrite au tableau: 2 représentant des répondants de divers cycles.

	H	F	H ET F
1 ^{er} cycle	113	172	285
2 ^e cycle	49	43	92
3 ^e cycle	27	9	36

On voit nettement apparaître dans ces tableaux ce qui sera une caractéristique de nos résultats: les plus jeunes ont répondu en grand nombre et font sentir leur poids sur nos résultats statistiques généraux. Il faudra donc distinguer la situation par cycle pour les points les plus importants. Par ailleurs, ce résultat est normal puisqu'il reflète également l'histoire des départements d'anthropologie du Québec qui ne sont pas anciens et ont commencé avec peu d'étudiant(e)s pour se développer progressivement, il n'est donc pas étonnant d'avoir un grand nombre de plus jeunes qui répondent à l'enquête.

b. La situation de l'emploi des diplômé(e)s d'anthropologie en 1981

La situation d'emploi chez les répondants est établie au tableau 3

Tableau: 3

	H et F		H	F	
Avec emploi	73,7%		79,3%	69,1%	
Sans emploi en chômage	13,7%		11,5%	15,4%	
	26,3%		20,7%	30,9%	
sans emploi	12,7%		9,4%	15,4%	

Précisons ce bref tableau par un tableau plus complet qui distingue la situation des trois départements de Laval, de McGill et de Montréal, par sexe et par cycle d'études. Nous commenterons ensuite. (Voir tableau: 4).

Le tableau 4 nous fait voir aussitôt de larges différences entre les hommes et les femmes et bien sûr aussi entre les niveaux de diplôme. Il en fait voir également entre les diplômé(e)s des trois universités.

Que ce soit pour les hommes ou pour les femmes, il y a systématiquement moins de "sans emploi" chez ceux et celles qui ont un diplôme de 2^e ou de 3^e cycle. Par contre, les femmes sont défavorisées à plusieurs égards: plus de "sans emploi" que chez les hommes, le travail à temps partiel représente un pourcentage plus important et les emplois non-permanents de même. Si on compare entre universités, on remarque au 1^{er} cycle (pour les hommes et pour les femmes) que le pourcentage des "sans emploi" est plus élevé chez les diplômé(e)s de l'Université Laval.

Tableau: 4 La situation de l'emploi en 1981

		<u>HOMMES</u>										<u>FEMMES</u>									
	Situation générale pour les 3 cycles des 3 univ. (H)	LAVAL			McGILL			MONTREAL				Situation générale pour les 3 cycles des 3 univ. (F)	LAVAL			McGILL			MONTREAL		
		1 ^{er} c.	2 ^e c.	3 ^e c.	1 ^{er} c.	2 ^e c.	3 ^e c.	1 ^{er} c.	2 ^e c.	3 ^e c.			1 ^{er} c.	2 ^e c.	3 ^e c.	1 ^{er} c.	2 ^e c.	3 ^e c.	1 ^{er} c.	2 ^e c.	3 ^e c.
Sans emploi	20,7%	36,9	5,6	-	9,5	25,0	-	10,9	6,3	-	30,9%	34,5	30,8	-	28,3	-	-	27,0	14,3	-	
Avec emploi	79,3%	63,1	94,4	-	90,5	75,0	100	89,1	93,8	100	69,1%	65,5	69,2	-	71,7	100	100	73,0	85,7	100	
Temps plein	85,9%	87,8	94,1	-	84,2	83,3	77,8	86,0	86,7	100	73,4%	78,9	77,8	-	63,2	50,0	100	76,1	94,4	100	
Temps partiel	14,1%	12,2	5,9	-	15,8	16,7	22,2	14,0	13,3	-	26,6%	21,1	22,2	-	36,8	50,0	-	23,9	5,6	-	
Perma- manent	64,4%	58,5	52,9	-	63,2	66,7	-	70,2	70,0	100	53,2%	41,4	55,6	-	68,4	62,5	-	54,3	61,1	33,3	
Non perma- nent	35,6%	41,5	47,1	-	36,8	33,3	-	29,8	30,0	-	46,8%	58,6	44,4	-	31,6	37,5	-	45,7	38,9	66,7	

Attardons-nous un instant au cas des "sans emploi".

On voit que les pourcentages varient grandement selon les cycles et les universités, et surtout selon que l'on soit homme ou femme.

Pour ce qui est des "sans emploi", le chiffre élevé de 26,3% pour les résultats généraux est probablement dû surtout à la situation de ceux et celles qui n'ont obtenu un diplôme de 1^{er} cycle que récemment.

Il faut bien voir également que "sans emploi" ne veut pas dire "en chômage". Autrement dit, tout(e)s les diplômé(e)s ne sont pas sur le marché du travail et contraint(e)s au chômage, une bonne partie des "sans emploi" le sont parce qu'ils ou elles continuent leurs études. C'est ainsi que les 26,3% des "sans emploi" comprend 13,7% de chômage réel et 12,7% de "sans emploi" qui ne sont pas en chômage réel. Pour les hommes, ces % sont respectivement de 20,7 & de "sans emploi" où l'on distinguera 11,5% de chômage réel et 9,4% de "sans emploi" et pour les femmes de 30,4% répartis en 15,2% et 15,2%.

On le voit, le chômage réel moyen des diplômé(e)s en anthropologie (13,7%) est proche de la moyenne du chômage qui existait au Québec à l'époque de l'enquête. Il n'y a pas en ce sens de crise particulière à l'anthropologie sur le marché du travail, même si l'anthropologie subit aussi la crise de l'économie.

Types d'emplois et types d'employeurs occupés par les diplômé(e)s en anthropologie en 1981

Nous distinguons à nouveau la situation générale, la situation des hommes et des femmes, les différences entre universités et par cycle d'études. Ces distinctions sont la plupart du temps nécessaires pour atteindre un coefficient plus élevé d'adéquation à la réalité sociologique des diplômé(e)s. Il faut poser les problèmes des rapports entre le travail et le diplôme en anthropologie. On ne peut s'attendre, en effet, à une relation étroite entre l'anthropologie et les métiers de ceux et celles qui n'ont qu'un diplôme de baccalauréat en anthropologie. Il faut rappeler également qu'un certain nombre de diplômé(e)s en anthropologie ont obtenu d'autres diplômes dans d'autres disciplines ce qui ne fait qu'élargir l'éventail des emplois occupés.

Nous avons utilisé pour coder les réponses aux questionnaires à ce sujet, la Classification des activités économiques du Québec (CAEQ) pour les types d'employeurs et la Classification canadienne descriptive des professions (CCDP) pour les types d'emplois.

Sur l'ensemble de notre échantillon, les 73,7% de ceux et celles qui ont un emploi en 1981 (303 personnes) se répartissent sur le marché du travail en 148 types d'emplois différents (CAEQ) et 73 types d'employeurs différents (CCDP).

Pour les hommes, la situation est la suivante: 79,3% ont un emploi, il y a 84 types d'emplois et 46 types d'employeurs. Pour les femmes, on en trouve 69,1% avec un emploi, répartis sur 96 types d'emplois et 49 types d'employeurs. En distinguant la situation par cycle, la situation est décrite au tableau 5.

Tableau: 5 Situation d'emploi selon les cycles et selon le sexe

Tableau 5

	1 ^{er} cycle			2 ^e cycle			3 ^e cycle		
	H et F	H	F	H et F	H	F	H et F	H	F
Types d'emplois différents (nombre)	142	75	95	37	28	17	8	7	3
Types d'employeurs différents (nombre)	68	42	46	23	16	13	5	5	2

"Si, par exemple, 75+95 dans ce tableau font plus que 142, c'est parce qu'un certain nombre de types d'emplois sont les mêmes pour les hommes et les femmes et qu'on les retrouve donc dans la colonne H et la colonne F."

On voit bien avec ce tableau l'éventail des emplois et des employeurs, largement ouvert pour les emplois de ceux et celles qui ont un baccalauréat, se refermer fortement pour ceux et celles qui ont une maîtrise et encore plus après le doctorat. S'il est tout à fait normal qu'après un baccalauréat, on n'observe pas d'adéquation nette entre l'emploi et le diplôme, cette adéquation apparaît par contre nettement après la maîtrise. Il faut cependant souligner que dès après le baccalauréat, les pourcentages les plus élevés pour les hommes comme pour les femmes vont à des métiers d'enseignement ou de recherche en sciences sociales autour d'un type d'employeur (les universités) qui regroupe non pas le plus grand nombre de diplômé(e)s mais des professions qui comparées aux autres regroupent le plus de diplômé(e)s.

On notera également qu'au 1^{er} cycle les types d'emplois et d'employeurs sont plus nombreux pour les femmes mais que c'est le contraire après un 2^e ou un 3^e cycle.

Qu'il y ait donc un très large éventail d'emplois et d'employeurs pour les emplois de ceux et celles qui n'ont encore qu'un baccalauréat en anthropologie, est très normal. Que ceux et celles qui ont un baccalauréat seulement souhaitent en grand nombre des améliorations au programme pour qu'il soit plus adéquat au marché de l'emploi, est évidemment normal aussi, mais il faut noter les pourcentages suivants dans les réponses à la Q. 53 (tableau 6).

Tableau : 6

A votre avis, les diplômé(e)s peuvent-ils (elles) trouver des emplois suffisamment associés à leur formation, après le baccalauréat, la maîtrise, le doctorat?

	OUI	NON	N.R. P.*
Après le baccalauréat	7.0%	83.	9.9%
Après la maîtrise	33.7%	44.1%	22.3%
Après le doctorat	49.4%	22.3%	28.3%
*: Ne répondent pas à la question.			

A notre avis, ce sont surtout les 22,3% de non qui estiment qu'après un doctorat on ne peut actuellement trouver d'emplois suffisamment associés à ce niveau de formation d'anthropologie qui posent de vrais problèmes concernant l'adéquation de la formation d'anthropologue au marché du travail. On observe un clair consensus sur le non qui après le baccalauréat, le non qui l'emporte encore après la maîtrise puis le oui (49,4%) l'emporte après le doctorat. Le fait que 22,3% (92 personnes, de notre échantillon) persistent à dire non après le doctorat indique soit que les programmes actuels sont responsables de l'inadéquation pour ces 22,3%, soit que le marché du travail ne peut offrir de postes en nombre suffisant dans le domaine de l'anthropologie même pour ceux qui ont un doctorat. Quoi qu'il en soit, ceux et celles qui ont un diplôme de doctorat ont tous et toutes un emploi au moins à temps partiel (voir Tableau 1). A leur avis, il y a quand même une forte relation entre leur travail et leur formation.

c. Les départements d'anthropologie, la formation en anthropologie et le marché de l'emploi

A la Q. 49, nous demandions si les programmes d'anthropologie devaient changer pour les rendre plus adéquats au marché de l'emploi, à quel niveau de la formation (Q. 50) et sur quels points (Q. 51). Les résultats sont significatifs et il faut distinguer à nouveau les hommes et les femmes, les cycles d'études et les universités de nos répondant(e)s. Le tableau 7 nous montre d'ailleurs les résultats:

Tableau : 7

Tableau: 7 Changements proposés aux programmes d'anthropologie ¹			
	H et F	H	F
1. Techniques et méthodes	115.6%	60.6%	55%
2. Priorités thématiques	95.3%	48.3%	47%
3. Etudier surtout le Québec (Amérindiens et Inuit compris)	22.6%	11.6%	11%
4. Etudier surtout les autres sociétés	6.1%	2.1%	4%
5. Sur d'autres points	31.4%	18.4%	13%

(1): La question 51 permettait des réponses multiples. Les % indiquent donc dans la colonne H et F le rapport entre le nombre des réponses et le nombre de répondant(e)s qui ont répondu à la question. La colonne H et la colonne F répartissent entre les hommes et les femmes le % de la colonne H et F.

Les 17,5% qui répondent non à la Q. 49 donnent les raisons suivantes:

De toute façon c'est inutile	: 4,9%
Le marché du travail change trop vite	: 6,6%
L'anthropologie doit rester une science et critique	: 59,0%
Autres raisons	: 29,5%

Opinion des répondant(e)s sur la relation à leur formation et l'avenir du ou de la diplômé(e) sur le marché de l'emploi:

Ceux et celles qui ont un emploi en 1981 au moment de répondre à l'enquête sont du point de vue de leur avancement possible:

Tableau : 8

	H et F	H	F
Très satisfaits	23.8%	30.6%	16.9%
Plutôt satisfaits	37.0%	36.8%	37.2%
Plutôt mécontents	19.1%	14.6%	23.6%
Très mécontents	10.6%	10.4%	10.8%
Ne savent pas	9.5%	7.6%	11.5%

60,8% des diplômé(e)s sont satisfait(e)s de leur emploi actuel (on notera d'ailleurs que 54,1% des femmes seulement sont très ou plutôt satisfaites des possibilités d'avancement dans l'emploi qu'elles occupent par rapport à 67,4% des hommes). Cependant, ceci ne signifie pas qu'ils ou elles voient une forte relation entre leurs emplois et leur formation.

En effet, on observe entre l'emploi actuel et la formation une relation :

Tableau : 9

	H et F	H	F
Très forte	16.4%	18.3%	14.6%
Plutôt forte	24.7%	28.2%	21.4%
Plutôt faible	26.7%	26.2%	27.1%
Très faible	31.8%	26.9%	36.6%
Ne savent pas	0.4%	0.4%	0.4%

et du point de vue de leur formation, les diplômé(e)s trouvent leur emploi:

Tableau: 10

	H et F	H	F
Très intéressant	40.9%	45.2%	37.2%
Plutôt intéressant	40.6%	41.1%	40.2%
Plutôt monotone	11.4%	8.3%	14.1%
Très monotone	7.1%	5.4%	8.5%

En termes d'utilité de la formation d'anthropologie dans leur emploi actuel, les diplômé(e)s la trouvent:

Tableau: 11

	H et F	H	F
Très utile	19.5%	22.8%	16.7%
Plutôt utile	47.8%	46.6%	48.9%
Plutôt inutile	12.2%	11.5%	12.8%
Très peu utile	16.9%	15.5%	18.1%
Ne savent pas	3.6%	3.7%	3.6%

On le voit, ces quatre questions qui font l'objet de ces quatre brefs tableaux ne sont pas exactement les mêmes. Les références donnent quatre façons de considérer les emplois actuels occupés par les diplômé(e)s, les possibilités d'avancement (Q.13), la relation perçue entre l'emploi occupé et la formation d'anthropologie reçue (Q.29), l'intérêt de l'emploi du point de vue de la formation (Q. 24) et l'utilité de la formation pour l'emploi occupé (Q 35). La comparaison entre les réponses est intéressante et nécessaire pour éviter de conclure trop vite sur la base des réponses à une seule question, dans le cas notamment des 3 dernières.

Une minorité des répondants (46,5%) et des répondantes (35,9%) voit une relation très forte ou plutôt forte entre leur emploi et la formation reçue en anthropologie. Cela n'empêche nullement qu'une forte majorité de ces mêmes répondants (86,3%) et répondantes (77,4%) trouvent leur emploi très ou plutôt intéressant et que leur formation en anthropologie leur est très utile ou plutôt utile pour leur emploi (H: 69,4%; F: 65,6%).

Il est évident que la satisfaction à son emploi ne dépend pas de la formation reçue à l'université. Il est souhaitable que la formation reçue soit utile à l'emploi, ce que ces pourcentages paradoxaux à première vue confirment.

Ces pourcentages seraient-ils plus révélateurs si on distinguait les réponses par cycle et par sexe selon les cycles?

Tableau: 12

	H			F		
	1 ^{er} c.	2 ^e c.	3 ^e c.	1 ^{er} c.	2 ^e c.	3 ^e c.
Très utile	22.4%	32.1%	38.5%	16.1%	26.3%	50.0%
Plutôt utile	47.6%	62.3%	46.2%	51.3%	52.6%	50.0%
Plutôt inutile	11.3%	3.8%	7.7%	13.1%	10.5%	-
Très peu utile	18.2%	1.9%	7.7%	19.4%	10.5%	-

Ces quatre tableaux sont plus explicites. Comparés aux quatre tableaux précédents, ils montrent que les pourcentages de satisfaction augmentent avec le niveau du diplôme. Ils ne révèlent pas de changement significatif pour l'opinion des diplômé(e)s de 1^{er} cycle dont les pourcentages dans les quatre derniers tableaux sont très proches des pourcentages des tableaux généraux qui précèdent. Il est important de noter cette montée des pourcentages de satisfaction avec le niveau de diplôme, elle est cohérente avec la plus forte adéquation entre les emplois et les diplômes de 2^e et 3^e cycles.

Mais comment nos répondant(e)s perçoivent-ils ou perçoivent-elles leur milieu de travail et l'avenir du diplôme d'anthropologie sur le marché du travail?

Tableau: 13

De quelle profession l'anthropologie vous paraît-elle
la plus proche?

	H et F	H	F
Sociologie	74.3%	76.7%	72.3%
Histoire	2.2%	1.1%	3.1%
Psychologie sociale	2.4%	2.1%	2.7%
Autres (14 autres professions)	12.1%	12.7%	11.6%
Ne répondent pas	9.0%	7.4%	10.3%

La sociologie sans aucun doute est la plus proche de l'anthropologie. Mais dans leur milieu de travail, avec qui les diplômé(e)s en anthropologie travaillent-ils (elles) surtout?

Avec qui travaillez-vous surtout sur le marché du travail?

On voit qu'il y a une grande différence (prévisible) entre la notion d'une profession définie par une formation universitaire qui se fait une opinion sur la profession la plus proche (les sociologues à 74,3%) et les professions avec lesquelles on travaille sur le marché de l'emploi (avec des sociologues surtout: 8% des cas).

Tableau: 14

	H et F	H	F
Des administrateurs	19.1%	19.0%	21.0%
Des anthropologues	12.3%	14.0%	11.0%
Des sociologues	8.0%	8.0%	7.0%
Des sociologues et des administrateurs	5.6%	8.0%	2.0%
Des sociologues et des anthropologues	5.6%	5.0%	5.0%
Des administrateurs et des anthropologues	3.6%	4.0%	2.0%
Des ouvriers, des journaliers, des bénévoles	3.6%	5.0%	1.0%
Des pédagogues, des enseignants	2.9%	2.0%	2.0%
Autres (44 professions)	27.5%	27.0%	22.5%
Ne répondent pas	11.8%	8.0%	16.5%

d. Les associations professionnelles

Les associations professionnelles peuvent-elles jouer un rôle utile pour promouvoir l'emploi des anthropologues? (Tableau 15)

Tableau: 15

	H et F	H	F
Oui	41.9%	41.8%	42.0%
Non	47.0%	48.1%	46.0%
Ne répondent pas	11.1%	10.1%	12.1%

Nos répondant(e)s sont donc hésitant(e)s sur le rôle possible ici des associations professionnelles. La majorité de ceux et celles qui répondent à la question pensent même que les associations professionnelles ne peuvent jouer un rôle utile.

Si elles peuvent jouer un rôle, ce rôle est-il important ou mineur?

Tableau: 16

	H et F	H	F
Rôle important	37.3%	38.1%	36.6%
Rôle mineur	33.3%	36.0%	32.1%
Ne répondent pas	28.8%	25,3%	31.3%

Curieux pourcentage puisque nous demandions à la Q. 36.2 la réponse de ceux et celles qui avaient répondu "oui" à la Q. 36.1. Ceux et celles qui avaient répondu "non" et les "ne répondent pas" n'auraient pas dû répondre ici mais un grand nombre a répondu, tentés sans doute par la possibilité d'un "rôle mineur" possible des associations professionnelles. Nous sommes nous-mêmes très tentés d'interpréter cette réponse dans le sens suivant:

Les diplômé(e)s en anthropologie ne sont pas habitué(e)s de percevoir (avec bien des raisons justifiées) leurs associations professionnelles comme impliquées dans des problèmes de promotion de l'emploi. Les associations sont souvent perçues comme animées essentiellement par le milieu académique, offrant certes des services

(revues, congrès, bulletins divers) mais très peu du côté des problèmes propres à l'emploi des professions qu'elles représentent.

Nous trouvons des paradoxes dans les réponses aux questions du questionnaire liées aux associations professionnelles puisqu'au moment de proposer des mandats aux associations, les répondant(e)s en proposent de nombreux (voir plus loin).

Mais d'ailleurs, les répondant(e)s étaient-ils ou étaient-elles membres des principales associations professionnelles canadiennes en 1980 (ACS, ALF, SCE, ACSA)?

Tableau: 17

Oui	29.0%
Non	71.0%
Si oui, de quelles associations?	
Ces 29% de "oui" 120 personnes se distribuent ainsi:	
ACSALF seulement	15.5% (64)
SCE seulement	5.8% (24)
ACSA seulement	1.2% (5)
ACSALF et SCE	1.9% (8)
SCE et ACSA	1.7% (7)
ACSALF et ACSA	1.2% (5)
Les trois	1.7% (7)

On notera que 27 de ces 120 personnes sont membres de deux ou trois associations.

L'ACSALF a 84 membership (64+8+5+7)
 La SCE a 46 membership (24+8+7+7)
 L'ACSA a 24 membership (5+7+5+7)

pour un total de 154 membres répartis sur 120 personnes.

Mais les répondant(e)s sont aussi membres d'autres associations professionnelles.

Il est intéressant de noter à ce sujet que 112 personnes, 62 H (32,8% des H) et 50 F (22,3% des F) sont membres d'autres associations professionnelles canadiennes ou internationales. Elles sont ou elles ne sont pas membres des trois associations dont nous venons de parler. Ici l'adéquation a des besoins spécifiques se fait sentir et on dénombre une bonne quarantaine de ces associations qui parmi ces 112 répondant(e)s regroupent le 1 à 16 personnes selon le cas.

Si on examine à présent les mandats que les répondant(e)s souhaitent confier aux associations professionnelles, on observe à nouveau que le soutien à l'emploi, par exemple, emporte des pourcentages plus élevés que les pourcentages de ceux et celles qui pensent que les associations peuvent jouer ici un rôle utile. Signe supplémentaire qu'on en attend plus qu'à première vue.

Tableau: 18

Les associations professionnelles doivent-elles établir des comités directement responsables de la promotion de l'emploi? (Q.37)

	H et F	H	F
Non	7.7%	9.5%	6.3%
Oui, de leurs membres	10.2%	11.6%	8.9%
Oui, de tout(e)s les diplômé(e)s	73.4%	73.5%	73.2%
Ne répondent pas	8.7%	5.3%	11.6%

Les "non" sont en faible minorité partout.

Et ces comités auront quel genre de mandat? (Q.38)

En regroupant les réponses, on obtient 21 types de mandat différents, les idées ne manquent donc pas. Nous les avons regroupées par similitudes dans le tableau qui suit:

Tableau: 19

Mandats que proposent les diplômé(e)s en anthropologie aux associations professionnelles ¹			
	H et F	H	F
Transmettre à leurs membres le nom, l'adresse et l'emploi de leurs membres	39.2%	19.9%	19.3%
Transmettre aux employeurs la liste des emplois occupés de fait par les anthropologues pour les inciter à embaucher des anthropologues	80.5%	36.0%	44.5%
Faire reviser la classification de la profession dans la fonction publique et le parabublic	4.7%	2.7%	2.1%
Aider les départements d'anthropologie à reviser leur programme pour mieux préparer les étudiant(e)s sur le marché du travail	14.9%	7.5%	7.5%
Mieux informer les finissant(e)s	0.9%	0.9%	-
Favoriser les contacts internationaux	0.9%	0.6%	0.3%
Définir un code d'éthique	0.3%	0.3%	-

1. 17% des répondant(e)s n'ont pas répondu à la question des mandats.
2. Le total des pourcentages de cette colonne dépasse 100% puisque les répondant(e)s pouvaient donner plusieurs réponses. La colonne H et la colonne F répartissent le pourcentage indiqué à la colonne H et F entre les hommes et les femmes.

On voit l'insistance des répondant(e)s pour que des comités d'associations professionnelles se forment pour agir sur le marché de l'emploi, auprès des finissant(e)s, des employeurs et aussi des départements par une action favorisant la réflexion sur les programmes de formation.

2. QUE FAIRE?

L'histoire des départements d'anthropologie montre qu'il y a des ajustements des programmes et des intérêts et l'évolution des sujets de thèse des diplômé(e)s et des recherches des professeurs le démontre. Cependant, les départements au moment d'évaluer leurs programmes et de les corriger se soucient trop peu de préciser leur identité - car ils ne pourront tout faire - , ils craignent les choix qui dans le milieu extérieur permettraient de mieux les repérer et de savoir mieux à quoi s'attendre en s'inscrivant chez eux. Du côté des associations professionnelles, d'autres hésitations marquent les services rendus à leurs membres. Historiquement, elles sont liées au milieu académique mais depuis peu s'ouvrent aussi largement aux diplômé(e)s qui travaillent en dehors de l'enseignement et de la recherche, comme en fait foi par exemple l'évolution récente de l'ACSALF et la mise sur pied de la Société Canadienne d'Anthropologie Appliquée.

C'est, je le pense, en agissant à plusieurs niveaux que nous pourrions à rendre terme une série de services aux diplômé(e)s et à la profession visant en quelque sorte plus de visibilité de l'anthropologie dans notre société afin que celle-ci reconnaisse progressivement mieux les services réels que rend déjà l'anthropologie et qui peuvent certainement se diversifier.

Voici quelques propositions d'action qui nous semblent ajustées au contexte qui se dégage de notre enquête:

Que les associations professionnelles précisent les services qu'elles sont prêtes à rendre aux diplômé(e)s en anthropologie et inscrivent clairement leurs objectifs à ce propos dans leurs formulaires annuels de membership.

Que les associations professionnelles abordent avec la fonction publique fédérale et provinciale les problèmes de la classification de la profession d'anthropologue. Qu'elles tiennent compte pour ce faire des professions effectivement exercées par les anthropologues sur le marché du travail.

Que les associations professionnelles fassent valoir auprès des employeurs privés la valeur des diplômes d'anthropologie en leur fournissant la liste des emplois effectivement occupés par des anthropologues.

Que les départements d'anthropologie signifient clairement leur appui aux associations professionnelles en encourageant le membership des étudiant(e)s dans les associations.

Que les départements d'anthropologie précisent leurs caractéristiques respectives, définissent mieux les objectifs de leurs programmes et l'identité propre de leurs études graduées afin que le choix des étudiant(e)s soit facilité.

Que les départements d'anthropologie développent en plus de la formation traditionnelle en anthropologie, des études graduées axées sur la pratique de l'anthropologie.

Que les trois départements d'anthropologie du Québec forment un comité conjoint formé d'un membre de chaque département élu par l'Assemblée des professeurs et d'un(e) étudiant(e) gradué(e) de chaque département élu(e) par son assemblée d'association étudiante. Ce comité de six personnes se réunirait deux fois par an afin d'établir des rapports entre les départements sur leurs problèmes communs, l'avenir de l'anthropologie au Québec et le développement progressif de caractéristiques propres aux trois départements.

Voilà quelques propositions qui pourraient être adoptées par les acteurs concernés et qui enclencheraient progressivement de nouvelles relations entre les départements, les associations, les étudiant(e)s et la société où ils et elles se trouvent. Il faut des lieux où se débattent les problèmes de la situation des diplômé(e)s, les services et les compétences à développer.

Il y a évidemment quelques illusions à penser que ces propositions suffisent aux problèmes complexes soulevés par notre enquête. Nous pensons cependant qu'il faut agir avec plus de tenacité et de continuité. Il s'agit au bout du compte que des hommes et des femmes, dont l'insertion dans la société est marquée par l'anthropologie, puissent être sûr(e) s de l'appui d'une profession qui prend les moyens de jouer des rôles nombreux dans la société. Ces propositions ne sont donc qu'un début qui doit avoir des suites et d'autres propositions sont évidemment possibles.

Il s'agit au fond et immédiatement de trouver les actions qui enclenchent le plus de conséquences favorables et, puisque nous sommes ici dans le cadre de l'ACSALF, de savoir ce que l'ACSALF est prête à faire pour sa part. Dès le début du projet d'enquête en 1981, l'ACSALF s'est montrée intéressée et prête à l'action. Elle a encouragé notre travail et poussé les sociologues à faire de même et ils l'ont fait également. Nous sommes à présent en mesure d'agir.

Département d'anthropologie
Université Laval

LA SOCIOLOGUE AU QUÉBEC: AUTONOMIE DE LA PRATIQUE UNE QUESTION D'ÉTHIQUE MAIS AUSSI D'EFFICACITÉ

Gary Caldwell

INTRODUCTION

Je commence avec une interrogation qui a été maintes fois posée: quels sont les impératifs éthiques auxquels doivent répondre la sociologie; et, est-ce qu'ils sont particuliers à la sociologie en tant qu'intellectuelle et scientifique ou est-ce qu'ils sont les mêmes auxquels doit répondre le citoyen? Bien qu'il soit utile, analytiquement, de poser la question ainsi, il n'en demeure pas moins que la question est artificielle parce que la distinction ne tient pas dans la pratique. Une telle déclaration, à savoir que dans la pratique le sociologue intellectuel ne peut pas se séparer, à la limite, du sociologue-citoyen, n'est pas du tout originale; toutefois, elle mérite, si ce n'est qu'en guise d'entrée en matière, d'être redite et les raisons pour lesquelles c'est ainsi, réitérées.

La sociologie est émergée dans un contexte social particulier et son exercice est en grande partie dépendant du maintien de ce type de contexte social. Comme l'exercice des responsabilités inhérentes au maintien de ce type de société sont aussi les devoirs d'un "citoyen", le bon sociologue qui ne peut pas se passer des libertés de ce type de société pour bien fonctionner ne peut être indifférent à ses devoirs de citoyen. Alors, lorsque nous parlerons d'une éthique qui découle des responsabilités inhérentes au rôle du sociologue comme intellectuel d'une part, et d'autre part, comme citoyen, nous faisons une distinction analytique pour nous permettre de cerner mieux les impératifs éthiques de la pratique du sociologue.

Abordons donc la question des impératifs éthiques de la pratique sociologique en tant qu'intellectuel et scientifique. Brièvement, et réduites au strict minimum, elles sont: d'assurer premièrement un débat ouvert qui s'inspire d'une sensibilité à la réalité sociale et l'application d'un doute systématique; deuxièmement, une rigueur d'analyse dont la garantie est la reproductibilité de la méthode; et finalement, de voir à ce qu'il soit lui-même transparent, ce qui veut dire en pratique que sa production soit disponible à tous. Pour la sociologie, une variante de la fonction scientifique dans notre société, ces trois impératifs se réunissent dans l'exercice de la fonction de critique sociale: plus précisément, mettre en question continuellement sa société et de le faire d'une façon qui permet la vérification

indépendante du fruit de son travail pour ceux qui voudraient bien s'y intéresser.

Passons maintenant aux responsabilités éthiques du sociologue en tant que citoyen. Le sociologue-citoyen est responsable, disons-nous, du maintien de certaines conditions sociales qui -- nous prétendons -- sont sous-entendues à l'exercice de son rôle comme intellectuel et scientifique. Ces conditions, réduites encore à l'essentiel, sont le maintien de la liberté et le respect de la valeur intrinsèque de l'individu. Ces deux conditions impliquent en ce qui concerne d'une part, la liberté, la liberté d'association d'expression et de mouvement; et, en ce qui concerne le respect de la valeur intrinsèque de l'individu, le respect de la personne, de l'égalité morale des personnes, et de leur droit de disposer de leur personne. Sans jouir de ces droits, incarnés dans la notion même de citoyen, il ne peut y avoir un exercice plein de la sociologie en tant que activité intellectuelle et scientifique. Admettre la suspension de ces droits du citoyen constitue une mise en veilleuse de l'exercice des impératifs de la vie intellectuelle et scientifique telle qu'on la connaît.

Alors la question devient quelles sont les conditions concrètes qui permettent au sociologue de répondre aux impératifs éthiques de l'homme intellectuel et scientifique et l'homme-citoyen? Comme nous ne nous intéressons pas dans les limites de cette réflexion aux conditions limites qui mettent à l'épreuve l'homme-citoyen, mais plutôt à l'exercice d'une activité intellectuelle particulière, la sociologie: nous nous interrogeons plutôt quant aux conditions qui permettent au sociologue de s'assurer le respect des impératifs éthiques essentiels à l'exercice de la fonction que résume les exigences du rôle de sociologue, celui de critique sociale. Ces conditions, nous postulons, ont comme dénominateur commun le plus important l'autonomie de la pratique. Dans ce qui suit nous commencerons par une brève justification de la centralité à la sociologie de la fonction de critique sociale pour ensuite essayer de circonscrire son exercice de cette dernière au Québec. Ceci nous amènera à la question de l'autonomie de la pratique des sociologues québécois contemporains.

La fonction de critique sociale consiste, en premier lieu, à pouvoir se détacher du faisceau des déterminants qui modulent nos perceptions, habitudes de notre vie sociale, pour ensuite se rendre compte des déterminants et leurs conséquences; et en deuxième lieu, d'étaler ces conséquences devant ses collègues. Alors il est deux exigences: d'être, ou de se mettre en position d'avoir une telle perspective, et de communiquer les résultats de sa perception.

Une telle conception de la sociologie et du sociologue -- l'exercice de la fonction de critique sociale -- est, je maintiens, conforme avec celui qui véhicule la grande tradition de la sociologie. Pour ne prendre que Marx, Durkheim et Mead, tous les trois ont réussi l'exercice admirablement. L'exercice de cette fonction de critique sociale: ils ont eu une perspective sur la réalité sociale qui leur a permis de la concevoir autrement que faisaient leurs concitoyens; et de leurs perspectives nouvelles s'est découlée une compréhension nouvelle de la réalité sociale de leur temps. Marx nous a montré comment notre

conscient est déterminé par les relations de production; Durkheim, comment les phénomènes de suicide et religion sont déterminés par la structure sociale; et Mead, que notre propre sens de nous-même est une construction sociale; et ils ont, tous les trois, communiqué le fruit de leurs analyses à leur concitoyens. Grâce à la nouvelle compréhension de notre vie sociale fournie par ces trois sociologues, nous avons pu mieux comprendre notre réalité sociale.

Et ceci est capital à la survie de nos sociétés de citoyens. Sans cette mise en question continuelle, nous serions privés de la capacité de résister aux déterminismes qui agissent sur notre vie sociale. Cette résistance est alimentée par la compréhension rendue possible par des analyses telles celles de Marx, Durkheim et Mead. Et comme il y a inhérent à tout système social une tendance entropique, une fois la capacité de résistance aux déterminants affaiblie, le système devient de moins en moins ouvert à l'adaptation et le progrès social. Ou, en termes contemporains, l'intensité des mécanismes de contrainte devient incompatible avec l'exercice des droits de citoyens ou le rôle intellectuel et scientifique comme nous le concevons.

Autrement dit, sans l'exercice de la fonction critique sociale, nous ne pouvons pas continuer de connaître l'adaptabilité dont on fait preuve nos sociétés libérales. L'acceptation du fait que l'expansion de notre appareil d'exploitation de la nature a une limite en dehors de laquelle l'équilibre de la planète est menacé, est un exemple de cette adaptabilité. La reconversion d'huile à d'autres formes d'énergie d'une partie de l'économie occidentale est une autre. La prise de connaissance actuelle en ce qui concerne les effets inattendus de la contraception, notamment ceux qui découlent de la généralisation de la liberté sexuelle en est une autre. Il s'agit ici de trois changements de l'environnement -- ou plutôt de mutations sociales parce que tous les trois ont eu leurs origines dans nos sociétés mêmes -- en face desquels un processus de compréhension et d'adaptation s'est enclenché dans un espace de temps moins long qu'une vie humaine!

L'EXERCICE DE LA FONCTION DE CRITIQUE SOCIALE DANS LE QUEBEC CONTEMPORAIN

Ce que je propose de faire ici est de passer en revision un certain nombre de changements ou de perturbations dans l'organisation sociale québécoise contemporaine et de chercher à voir ceux qui en ont pris connaissance en premier dans le sens qu'ils ont signalé le phénomène et amorcé une discussion sur les conséquences. Afin de mettre un peu d'ordre dans cette présentation, j'ai regroupé les cas en question sous trois en-têtes: le domaine économique, les structures politiques et les formations sociales. Evidemment cette classification est inadéquate dans le sens que chaque thème ou cas à être invoqué a à la fois des implications économiques, politiques et sociales structurelles. De plus il ne serait pas question de tous les cas de changements ou de perturbations qui ont été l'objet de ce que j'appelle l'exercice de la fonction de critique sociale: les cas invoqués représentent un inventaire très sélectif, faute de temps et de recherche pour en faire

une étude plus poussée. Dans un deuxième temps, nous ferons ressortir la place des sociologues parmi ceux qui ont fait preuve de l'exercice de la critique sociale en ce qui concerne les cas en question. Ensuite, s'ils devaient être relativement absents nous nous poserions la question à savoir jusqu'à quel point leur degré d'autonomie se pratique pour expliquer leur absence.

Dans le domaine économique j'invoque quatre thèmes ou cas: celui des soldes migratoires négatifs de la fin des années soixante provoqué surtout par l'émigration du Québec, celui des conséquences sur l'équilibre structurel de l'économie québécoise des investissements massifs d'Hydro-Québec dans les années soixante-dix, celui de l'état actuel des finances publiques québécoises et finalement celui de la désagrégation actuelle de l'économie québécoise.

Alors le premier cas, la reprise de l'émigration hors du Québec à la fin des années soixante. Cette reprise d'émigration, phénomène auquel le Québec n'est pas historiquement étranger, a été mis en lumière via le bras du calcul des soldes migratoires nets. Le premier à faire le calcul était un co-opérant français enseignant au Collège de Matane.¹ Par la suite des démographes, dont il y avait trois en poste dans les universités québécoises à l'époque, se sont mis à décortiquer le phénomène. Pour ce qui est des mouvements d'émigration plus récents vers l'Alberta et la Floride, ce sont des journalistes suivis des géographes qui ont constaté et commenté le phénomène.

Le programme d'investissement d'Hydro-Québec constituait dans la dernière moitié des années soixante-dix, 20% de tout l'investissement privé et public au Québec: un véritable choix -- dans le sens qu'un tel choix exclut d'autres -- de société. Mais, malgré une conscience institutionnalisée du déséquilibre structurel de l'économie québécoise, il a fallu au moins cinq ans après le fait avant qu'on s'en rende compte des conséquences en termes de choix d'investissements. On ne peut pas canaliser autant de capitaux pour bâtir des barrages et faire le virage technologique en même temps. C'était une étudiante en économie,² qui, comme le co-opérant, français est née à l'extérieur du Québec, qui a été la première à faire cette critique en tirant les conséquences d'une telle mobilisation de capitaux à une fin.

Présentement, les finances publiques québécoises, comme celles de beaucoup d'états occidentaux sont en désarroi -- toutes les anciennes règles de jeu sont bafouées. Cette année le ministère de l'éducation impose une nouvelle taxe indirecte en faisant une ponction de 40 millions dans les 60 millions de surplus réalisé par les commissions scolaires pendant l'exercice 1981-82 et dépensé dans l'exercice 1982-83. Pour pallier aux déficits occasionnés par cette ponction les commissions scolaires vont être obligées d'aller chercher l'argent par la voie de la taxe foncière en 1984-85? Cette ponction, en dépit du fait qu'elle est rétroactive, qu'elle constitue un excès de pouvoir de juridiction de la part du gouvernement du Québec et un abus de pouvoir, n'a jamais été commenté publiquement par d'autres que les porte-paroles des commissions scolaires mêmes.

De plus, pendant deux ans le ministère de l'éducation du Québec a obligé les commissions scolaires recapitaliser l'intérêt sur leurs dettes à long terme.

Le cas du ministère de l'éducation n'est qu'une manifestation d'une situation impossible engendrée par une escalade des coûts d'administration publics qui sont devenus excessifs comparé à ceux d'autres systèmes semblables. Qui a signalé publiquement une telle anomalie -- des coûts plus hauts au Québec qu'ailleurs pour les mêmes services dans à peu près les mêmes circonstances -- et a prédit les conséquences: à ma connaissance un homme public, Claude Forget. Par la suite des économistes comme Pierre Fortin ont poursuivi la piste.

Finalement, la désagrégation de l'économie québécoise qui est en cours actuellement (et qui aurait, sans doute, pour conséquence un nouveau mouvement d'émigration) et qui reste invisible à toute l'intelligensia: ils ne savent pas, par exemple, que parce que la plupart des compagnies dans le domaine de l'équipement de transport, équipement lourd et agricole ont retiré leurs entrepôts de Montréal, il faut maintenant appeler directement à Toronto pour commander des pièces. Cette désagrégation fait l'objet d'examen et d'analyse par qui? Encore le discours public le plus pénétrant à cet égard que je connais est l'oeuvre d'un autre homme public, Reed Scowen.

Depuis vingt ans les commentateurs de la scène québécoise ont fait état d'un certain nombre de phénomènes qui sont lourds de conséquence au niveau de la structure publique et géo-politique québécoise. Parmi ceux-là j'invoque deux: la bureaucratisation de la vie publique québécoise par un gouvernement qui est voué idéologiquement, à la décentralisation et l'humanisation de l'appareil gouvernemental en particulier.

Le premier phénomène, bureaucratisation du domaine public, s'est manifesté d'une façon très tôt et très aigüe dans une instance très privilégiée de la vie publique québécoise, le mouvement des caisses populaires. Au départ, une structure pyramidale où idéologiquement le pouvoir devait se trouver à la base, le mouvement a subi un renversement complet de la pyramide. De cette transformation on ne trouve pas de critique sérieuse dans la littérature sociologique. Il a fallu l'exposé d'un système de vente pyramidale -- les Caisses d'entraide économique -- par une journaliste (L'Ecuyer) alimentée par une critique financière (Forget) ² avant que les bons pensants viennent à admettre la nécessité d'un regard critique sur un mouvement où les soi-disant sociétaires ont moins de pouvoir que les actionnaires de Sun Life.

Pour ce qui est des structures de l'administration publique proprement dites, j'invoque ici les cas de la restructuration scolaire et celui de l'Union des producteurs agricoles. D'après ce qui est déjà connu de la réalité sociale québécoise -- voir justement le cas du mouvement des caisses populaires -- cette restructuration amènerait, en toute probabilité, une centralisation plus poussée du système scolaire. Ceux qui ont le mieux fait ressortir cette éventualité sont Léon Dion et Jean-Paul Desbiens, un politicologue et un ancien frère enseignant.

Quant à l'UPA et son rôle de légitimisation, sous couvert d'une idéologie «critique» et une alliance avec l'Etat, des intérêts d'un nouveau corporatisme, les seuls à oser prendre à part cet organisme arrogant sont, à ma connaissance, un économiste (Léon Courville), un avocat (Pierre Paradis) et un cultivateur (Boucher). Le domaine agricole nous offre un autre exemple d'une institution qui bénéficierait d'une saine critique soit: la commission de la protection du territoire agricole, personne en vue ose dénoncer l'arrogance et la centralisation excessive dont fait preuve cet organisme.

Comme dans toute société, mais surtout des sociétés dynamiques comme la nôtre, des nouvelles formations sociales sont en train d'émerger; Québec n'est pas une exception. A cet égard, quels étaient les changements qui ont été constatés et commentés au Québec. A part les recherches sur la nature de la bourgeoisie québécoise menées par Sales et Niosi, un sociologue et un économiste, tous les deux québécois par adoption, je connais trois tentatives d'analyse de stratification sociale québécoise basées sur une observation très suivie de la réalité sociale. Le premier est l'exégèse de la nouvelle gauche fait par un prêtre qui se déclare sociologue mais qui n'est pas accepté comme tel par la communauté sociologique québécoise, Jacques Grandmaison. Le second est l'analyse de l'émergence d'une nouvelle «stade middle class» par un politicologue anglophone, Henry Milner. Et finalement, l'analyse du projet social implicite véhiculé par le zonage agricole est en train d'être fait par un géographe, Bernard Vachon.

L'AUTONOMIE DE LA PRATIQUE DES SOCIOLOGUES QUEBÉCOIS

Il se peut, même c'est certain, que l'éventail de cas qui vient d'être mis en évidence dans la section précédente soit très sélectif. Toutefois, même dans l'hypothèse selon laquelle j'ai délibérément présenté des instances où il n'y avait pas de sociologue en évidence, il est quand même remarquable que sur tant de questions les sociologues ne se sont pas fait entendre. Parmi tous les noms mentionnés ce n'est que lorsqu'il s'agit de stratification sociale qu'on trouve des sociologues. Parmi les autres noms mentionnés on trouve des journalistes, des politicologues, des économistes, des politiciens et des géographes. Alors la question qui se pose: où étaient les sociologues pendant ce temps-là?

La réponse ne se trouve pas dans leur nombre, contrairement à la situation qui prévalait il y a vingt-cinq ans quand ils étaient peu, une douzaine, nous sommes au moins milles sociologues pratiquant au Québec. Donc écartons l'hypothèse de la faiblesse des effectifs.

Est-ce qu'il se peut qu'un élément de réponse réside dans le degré de l'autonomie de pratique des sociologues québécois? Pour poursuivre cette piste il faut s'interroger sur les facteurs qui influent sur l'autonomie de pratique. Pour les fins de cette discussion, je postule que l'autonomie de pratique est fonction de deux déterminants auxquels j'accorde un poids égal, la nature de l'insertion matérielle du sociologue (d'où il tient sa soutenance matérielle) et les modèles culturels qui prévalent, et au niveau des institutions de la société et

au niveau de la socialisation des intellectuels. Tout cela implique une matière beaucoup trop considérable pour être pris en considération d'une façon adéquate dans les limites d'un article. Effectivement, nous ne pouvons pas aller plus loin que d'émettre des hypothèses et la tentative d'explication qui suit est justement de l'ordre d'hypothèses.

Pour ce qui est de la nature de l'insertion dans la trame matérielle de la société québécoise, il me semble d'intérêt à noter que la presque totalité des sociologues québécois oeuvrent soit à l'intérieur des organismes publics, para-publics, ou monopolitiques comme Hydro-Québec, c'est-à-dire dans des grandes institutions bureaucratiques de la société québécoise; soit à l'intérieur des institutions universitaires ou collégiales. Dans la première instance, ils sont soumis à des impératifs institutionnels, dans l'autre, ils sont soumis à des orthodoxies intellectuelles dont les plus puissantes sont un certain marxisme désincarné et irresponsable. Dans les deux cas, leur maintien matériel est, dans un court terme, indépendant des perturbations et mutations qui peuvent se faire sentir à l'intérieur de la réalité sociale québécoise: par la nature de leur praxis ils sont à l'abri des tensions et frustrations éprouvées par la plupart des citoyens.

Le deuxième ordre de contrainte sur l'exercice de l'autonomie de pratique que nous avons évoqué, ce sont les modèles culturels qui prévalent au niveau du fonctionnement des institutions et de la socialisation même des sociologues. A ce niveau nous émettons l'hypothèse qu'il prévaut au Québec un modèle institutionnel qui fait que l'institution et ses besoins intrinsèques deviennent plus importants que le but pour lequel l'institution a été mise en place. L'institution exige une loyauté de ses membres et une fois l'allégeance consentie, l'institution s'occupe des siens, indépendamment de sa performance. Selon ce modèle, les individus n'assument pas une responsabilité personnelle pour les agissements de l'institution, au contraire, ce sont les institutions qui prennent sur eux la responsabilité de leurs membres. En échange l'institution demande beaucoup de ses effectifs en complaisance.

En plus de fonctionner à l'intérieur d'organisation qui, malgré leur but manifeste et leur création récente, n'échappe pas à l'héritage de ce modèle institutionnel, la presque totalité des sociologues québécois ont été socialisés à l'intérieur d'institutions inspirées de l'enseignement (universitaire ou collégial). Comme possibilité d'institution non-dominante qui pourrait se payer le luxe de maintenir des sociologues comme tels, on n'imagine que les églises et possiblement des grandes familles, comme c'était le cas pour le célèbre "Muckacker" Sinclair Lewis. Dans le cas du Québec francophone ces deux sortes d'institutions ont démissionné devant l'état providentiel: les institutions religieuses se sont inclinées devant l'autorité séculaire et les grandes familles se sont défendues de transmettre des fortunes indivisibles préférant redistribuer selon une éthique égalitaire qui prévaut encore.

Il ne reste donc que la possibilité d'une pratique non-officielle hors des heures de travail -- comme a fait Léon Gérin. Dans certaines sociétés occidentales où il existe une tradition établie de critique sociale, des individus trouvent le moyen de fonctionner comme critique hors des structures. On a, cette année, présent à l'esprit, l'exemple de George Orwell en Angleterre. Au Québec et au Canada on trouve peu d'exemples de telles vocations «sociologues» de la part d'intellectuels fonctionnant dehors des institutions. Cependant il y avait au Québec le cas de Léon Gérin qui, en passant n'était pas un homme complètement démuné de fortune. En d'autres mots, la notion selon laquelle on gagne sa vie, autrement que par la sociologie, grâce à une plus grande autonomie de pratique, n'a pas connu de faveur auprès de nos jeunes intellectuels.

Institut québécois de
recherche sur la culture

NOTES

- 1) Yolande L'Ecuyer, journaliste du réseau T.V.A.
- 2) Jacques Forget, Le Scandale des caisses d'Entraide (Montréal, Bibliothèque France, 1981)

LES SOCIOLOGUES DANS "LA SOCIÉTÉ"

Daniel Lapeyron

INTRODUCTION

En 1955, la revue *la Société* a été créée par un groupe de sociologues français. Elle a pour but de présenter aux lecteurs les travaux des sociologues français et étrangers, de leur offrir une tribune pour discuter les problèmes de la discipline, de leur offrir une tribune pour discuter les problèmes de la société. Elle a pour but de présenter aux lecteurs les travaux des sociologues français et étrangers, de leur offrir une tribune pour discuter les problèmes de la discipline, de leur offrir une tribune pour discuter les problèmes de la société.

DEUXIÈME PARTIE

LES DÉBATS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

La revue *la Société* a été créée par un groupe de sociologues français. Elle a pour but de présenter aux lecteurs les travaux des sociologues français et étrangers, de leur offrir une tribune pour discuter les problèmes de la discipline, de leur offrir une tribune pour discuter les problèmes de la société. Elle a pour but de présenter aux lecteurs les travaux des sociologues français et étrangers, de leur offrir une tribune pour discuter les problèmes de la discipline, de leur offrir une tribune pour discuter les problèmes de la société.

la Société

La revue *la Société* a été créée par un groupe de sociologues français. Elle a pour but de présenter aux lecteurs les travaux des sociologues français et étrangers, de leur offrir une tribune pour discuter les problèmes de la discipline, de leur offrir une tribune pour discuter les problèmes de la société.

LES SOCIOLOGUES, SANS "LA SOCIÉTÉ"

Danielle Lafontaine

INTRODUCTION

On dira de la Sociologie qu'elle n'est pas "Une" et qu'il faut s'en réjouir comme on apprend à se méfier du singulier. On parlera de pluralisme en soulignant combien les sociologues d'aujourd'hui se montrent attentifs aux phénomènes de notre temps: problèmes des jeunes de la famille, des femmes ou des minorités ethniques. On fera peut-être allusion à ces sociologies "de la santé", en "développement régional" ou du "loisir", en soulignant le côté positif de cette diffusion à d'autres champs de connaissances, du point de vue sociologique.

Parce qu'elle ne s'appuierait pas encore sur un seul système théorique mais plutôt sur plusieurs dont l'état d'inachèvement serait grand, la Sociologie éviterait le pire - on entrevoit ici les spectres du dogmatisme et du totalitarisme - elle serait toujours ouverte et créative. Cela d'autant plus qu'elle apparaîtrait par ailleurs fortement tournée vers les réalités sans cesse mouvantes de notre époque, préoccupée par les mutations affectant l'économie ou la culture. Bref, disponible et consentante à oeuvrer via les hommes et les femmes "de métier" formés à son contact, partout où l'on jugerait sa présence nécessaire.

Images rassurantes, empreintes de disponibilité et d'ouverture. Ici sont timidement annoncées toutes ces merveilles que la discipline peut, pourrait offrir à condition d'être sollicitée et d'avoir les moyens de l'exercer, ce "métier de sociologue": le savoir penser, le savoir-faire, la capacité critique. Et tout cela n'est pas qu'un écran de fumée destiné à mousser la vente du produit. Dans les milieux diversifiés où ils sont présents, les sociologues apparaissent souvent mieux outillés que bien d'autres intellectuels pour entreprendre des recherches, monter des dossiers, faire des hypothèses sur un certain nombre de phénomènes. La plupart se montrent réceptifs aux questions d'épistémologie et de méthode, c'est-à-dire à la fois tournés vers des préoccupations abstraites et vers celles plus "concrètes" liées à l'opérationnalisation des propositions théoriques. Ces affirmations optimistes ne sont pas entièrement fausses. La plupart des sociologues pensent et la sociologie est loin d'être aujourd'hui "en crise".

Un problème?

Ce n'est pas du conflit de ses méthodes ou de ses théories dont souffre cette discipline aux contours à vrai dire assez vagues que l'on appelle "Sociologie". Science des faits sociaux visant à connaître et à

expliquer ceux-ci, la Sociologie ou la Science du social apparaît de moins en moins en mesure de rendre compte des transformations économiques, politiques ou culturelles des collectivités où nous vivons. Qu'est-ce qui est en train de changer dans l'expérience collective des nations industrielles avancées? Où situer l'origine de ces changements? Quelle est la nature de la "Crise" actuelle? Le "système capitaliste" est-il en train de s'effondrer? Peut-on concevoir d'autres modèles de développement collectif que ceux fondés sur des rapports sociaux hiérarchisés? Cette impuissance de la science du social à expliquer les transformations présentes et passées des collectivités auxquelles nous appartenons n'est selon moi aucunement conjoncturelle, mais résulte d'une profonde inadéquation entre les postulats anthropomorphiques et positivistes et qui sous-tendent les recherches sociologiques et le caractère génétique ou historique des réalités humaines et sociétales.

J'entends suggérer ici cette idée apparemment simple que la façon anthropomorphique et positiviste dont plusieurs d'entre nous, sociologues et anthropologues, concevons ce que nous appelons "la Société", n'est pas étrangère à la fragmentation croissante de nos objets d'analyse de même qu'à notre inaptitude croissante à étudier les questions relatives au changement social. De plus, la prévalence de cette idée anthropomorphique d'organisation sociale qui est nôtre, explique en grande partie selon moi, l'existence de véritables champs de questions sur lesquelles la sociologie et l'anthropologie ont jusqu'ici apporté bien peu de lumière; je songe ici aux notions d'"idéologie" et d'"espace" puis à la question combien cruciale des choix d'investissements libidinaux ou au problème du désir, de "l'Amour dans son rapport au maintien et à la transformation des réalités humaines et sociétales.

Je soutiendrai plus loin qu'en attribuant à la "Société" une "logique" qui ne peut être le fait que des êtres humains individuels ou des machines créées par ces derniers, les sociologues ont pu se dispenser de réfléchir sur la façon dont la "Société" pouvait être maintenue. L'organisation sociale semblait et semble encore aujourd'hui, de par sa nature, être en mesure de contenir tout en les façonnant aussi bien ses institutions que ceux et celles qui sont sensés, plus ou moins mécaniquement d'ailleurs, les animer. Et puis l'illusion positiviste d'avoir par devant soi, là, étalée sous ses yeux, une "Société" si solidement "vivante" en même temps que permanente et relativement semblable à elle-même à travers le temps, malgré et en dépit des changements, mineurs considérera-t-on, apparus ça et là. Un "système social", une "formation sociale", un "ensemble social" fonctionnant, se reproduisant, là sous nos yeux avec le concours béat des acteurs assujettis, comme dans une sorte de miracle sur lequel on ne crache pas par peur d'attirer sur soi les démons de la nuit.

L'idée d'"ensemble social" élaborée à partir de celle anthropomorphique d'organisation sociale antérieure à la Sociologie apparue, du moins je le crois, avec le développement d'un nationalisme européen laïque - nous a, selon moi, dispensés de réfléchir sur les conditions matérielles, psychiques et sociétales de l'art d'être "ensemble". Dispensés de réfléchir sur le mode d'existence des faits dits "sociaux".

C'est en grande partie la critique de l'idée d'"ensemble social" appliquée à la question régionale qui, après m'avoir contrainte à réfléchir sur ma façon de concevoir "la Société", a par la suite, rendu nécessaire l'abandon de la métaphore anthropomorphique dont je tenterai de préciser le fonctionnement et les effets dans les quelques pages qui vont suivre.

1. FRAGMENTATION DES SAVOIRS, STRUCTURALISME HANTISE DE LA CRISE

La prévalence dans tout l'Occident chrétien d'une pensée encourageant les "fidèles" serviteurs de Dieu, du pape, des empereurs, puis de l'Etat, à endosser la légende biblique de la création du monde a fait en sorte que durant quinze cents ans les intuitions des Grecs - d'Héraclite, des atomistes et des Epicuriens en particulier - concernant l'évolution des réalités humaines et sociales soient carrément mises de côté. On trouve pourtant chez ces derniers de surprenantes réflexions sur les transformations du monde vivant, réflexions auxquelles les philosophes arabes du Moyen-Age s'abreuveront puis beaucoup plus tard: Copernic, Kepler, Gallilée, Descartes, Spinoza, Diderot, Condorcet et les "matérialistes" français: Kant, Hegel Buffon et Darwin, chez qui prend forme la théorie moderne de l'évolution.

Si les sciences de la nature et du vivant apparaissent aujourd'hui en mesure de nous renseigner sur certains aspects fondamentaux de l'univers, les sciences humaines et sociales ont, quant à elles, du mal à cerner leurs objets, à définir le mode d'existence des réalités que sont les individus et les collectivités humaines. Malgré la reconnaissance sociale dont elles bénéficient, on constate chez ces dernières un émiettement considérable des objets d'analyse, quant aux modèles théoriques, ceux-ci accordent un poids considérable aux structures, aux déterminismes, aux processus de répétition grâce auxquels les acteurs sociaux sont sensés faire "fonctionner" ce que nous persistons toujours à appeler "la Société". Comme si ces individus n'étaient que le résultat d'une mise en forme structurelle définitive. Comme si la "logique" d'une telle mise en forme demeurerait entièrement de son côté à "elle", la terrible, l'inquiétante, la toute-puissante "Société".

Après avoir produit des analyses critiques des orientations culturelles prévalant dans les pays occidentaux et s'être intéressés aux mouvements sociaux qui, durant les années soixante et soixante-dix tentaient de promouvoir de nouvelles valeurs, plusieurs intellectuels semblent aujourd'hui davantage enclins à analyser les effets de la "crise" et les phénomènes dits de "décomposition sociale" que ceux possiblement associés au développement de nouvelles aspirations collectives. Nos problèmes "économiques", nos problèmes de production exigeraient de par leur acuité et leur profondeur, la mise en veilleuse de la plupart des projets d'émancipation sociale élaborés durant la période faste.

1.1 Une "société" impossible à transformer?

"Les sociétés", n'hésitent pas à affirmer les plus hardis, seraient moins facilement transformables qu'on se serait plu à l'imaginer durant les années soixante. La croissance des libertés et l'abolition des inégalités sociales feraient désormais figure d'utopies un peu dangereuses. Les disparités de richesse et de pouvoir entre les hommes et les femmes, les dirigeants d'entreprise et les ouvriers, les régions centrales et les régions périphériques seraient de plus en plus perçues comme moralement inacceptables mais fonctionnellement utiles à la maintenance des collectivités humaines. On renoue ici en fait avec certains thèmes chers aux théoriciens des sciences sociales fonctionnalistes ou "classiques": idée d'intégration sociale des "acteurs" par le biais d'une internalisation des valeurs partagées, d'allocation fonctionnelle des rôles et des personnalités qu'ils contribuent à façonner, idée de "Société" accédant lentement mais par étapes prévisibles à la modernité moyennant une série d'adaptations progressives aux changements de l'environnement. "Elle" évolue comme on dit, lentement, franchissant une à une les étapes qui mènent de l'enfance à la maturité.

Retour d'autant plus paradoxal à des thèmes anciens que dans les sciences sociales et humaines occidentales des quinze dernières années, l'étude des phénomènes de pouvoir aura constitué un pôle de recherche important. Ces recherches centrées sur la reproduction des héritages assurés par l'"assujettissement" symbolique des êtres auront occupé le devant scène des sciences sociales et humaines des quinze dernières années, sans éclipser complètement un petit nombre d'études concernant les mouvements sociaux, les conduites collectives et les contre-cultures, phénomènes en lesquels certains auteurs taxés aujourd'hui de prophétisme et suspectés de produire des oeuvres plus "idéologiques" et conséquemment moins crédibles que les autres, saluaient pour leur part la naissance d'une humanité nouvelle. La fascination pour les cultures marginales, minoritaires ou populaires, éprouvée par certains chercheurs, n'était sans doute pas sans liens avec une certaine entreprise plus générale de déculpabilisation culturelle, entreprise depuis la fin des années soixante dans la plupart des pays industriels avancés. En s'auto-critiquant tout en offrant aux cultures autres une certaine reconnaissance, ces derniers pouvaient ainsi, en s'appuyant sur ces rationalisations culturelles nouvelles fournies par les spécialistes des sciences sociales, poursuivre sans rupture leur mission "civilisatrice". Au couple civilisé, barbare ou "sauvage" d'autrefois, pouvait se substituer celui d'une civilisation occidentale capable d'opérer son objectivation et sa relance, mais également d'accueillir les cultures autres, "naturelles" et "authentiques" endogènes ou extragènes. L'idéologie du progrès pouvait conséquemment être maintenue malgré "le recul objectif des intérêts américains" et occidentaux dans le monde durant cette époque que vint ponctuer le retrait américain du Vietnam.

Or, au début des années 80, ces analyses souvent critiques des orientations culturelles prévalant dans les pays industriels avancés de même que celles des cultures populaires et des mouvements sociaux, apparaissent de plus en plus suspectes. Plusieurs chercheurs voudront

s'en démarquer en choisissant des grilles théoriques ou des méthodes développées par les fonctionnalistes durant les années cinquante, où les pères fondateurs des disciplines eux-mêmes dont les oeuvres oubliées sont remises à l'ordre du jour. Certains choix de modèles théoriques dont ceux s'inspirant du marxisme, mais également certains choix d'objets de recherche sembleront dérivés d'options "idéologiques" perçues comme contraires à l'idéal scientifique. En moins de vingt ans, la critique des phénomènes de pouvoir a peu à peu été remplacée par celle, interne, de sciences de l'homme et de la société de plus en plus inquiète de leurs fondements épistémologiques comme de leurs méthodes. Inquiets mais surtout sceptiques par rapport à la possibilité d'élaborer, même par touches successives, des connaissances sinon tout à fait exactes, au moins utiles sur le monde qui nous entoure, plusieurs chercheurs le sont également concernant l'avenir des "sociétés" et des groupes qui la composent.

Non, concluent certains, en se basant sur les recherches des années soixante-dix qu'ils contestent par ailleurs, la "Société" n'est pas transformable. Le poids du pouvoir est partout, les mouvements sociaux participent à leur insu à la reproduction d'un espace sociétal entièrement mis en forme par le pouvoir. Toutes les revendications en faveur de nouveaux rapports sociaux seraient, suivant ces thèses, perdues d'avance. Il faudrait d'ores et déjà renoncer à tout espoir. La culture "dominante", celle d'un pouvoir omniprésent, façonnerait complètement une "Organisation sociale pourtant - et c'est là peut-être la source d'un désespoir absolu - pourtant incapable de se passer de lui. Mis en forme par le pouvoir, ces "sociétés" et ces "acteurs" dont les spécialistes des sciences sociales et humaines nous suggèrent aujourd'hui les grands traits, seraient ainsi appelés à se désintégrer sans lui, à se dissoudre dans le non-être.

1.2 Une conception anthropomorphique de l'organ-isation sociale et mécaniste de l'être humain

Et la "Société" française ou américaine par ici et les "sociétés" industrielles avancées par là. Un "système social" incapable de supporter l'innovation ici, une "formation sociale" bloquée ailleurs. L'idée fonctionnaliste de "système social" ou néo-marxiste de "totalité sociale" sont toutes deux fort peu dégagées de l'anthropomorphisme. On pense ici la "Société" à la manière d'un supra-individu comme si son mode d'existence était assimilable à celui d'un être humain individué ou suivant le cas à la manière d'un vaste objet technique concrétisé, un "édifice" toujours doté d'une "cohérence" semi-cognitive dont les "palliers" seraient eux-mêmes dotés d'une logique propre¹.

Sans que son mode d'existence ne soit problématisé à fond, une "Société" peut ici être comparée à une autre suivant les caractéristiques de sa population, de son économie, de sa culture ou d'autres traits considérés comme autant d'invariants structuraux. Supra-Organisme, la Société c'est, premièrement..., deuxièmement..., troisièmement...

Cette "société" dont Alain Touraine nous rappelait encore récemment qu'"elle" n'était pas "seulement un organisme" capable de maintenir ses règles, la plupart des sociologues occidentaux la conçoivent toujours suivant un mode anthropomorphique. Cette conception était déjà celle des anthropologues du 19^{ième} siècle découvrant avec fascination les ordonnancements, les règles, les rituels, bref le caractère à la fois symbolique et ordonné des comportements des soi-disantes "peuplades primitives". Et sur la reconnaissance du symbole et de la règle, asseoir l'idée d'un corps social fonctionnant à la manière d'un être capable de "vouloir" durer².

Paradoxalement, du moins à première vue, les sociologues ont naturalisé les êtres humains qu'ils ont depuis les années cinquante réduits à leur mise en forme par les "structures sociales" et conçus uniquement comme résultat de cette mise en forme. L'idée préconçue d'une "nature humaine" trans-historique soudainement "conditionnée" par des mécanismes extérieurs, par la "Société", sous-tendait cette approche que le clivage entre les sciences de la nature et les sciences de la culture a contribué à maintenir.

Les évolutions parallèles des sciences de la nature - de la biologie et de la génétique en particulier - et de la culture, de la sociologie surtout, n'ont pas permis à ces dernières de bénéficier des acquis théoriques des premières dont elles n'auront voulu conserver que la soi-disante "rigueur méthodologique". Soucieuse de "faire comme", de faire "aussi bien" que les sciences de la nature, la sociologie naissante exclura du champ de ses préoccupations la question pourtant cruciale des réalités humaines et sociales à connaître. Convaincus que leurs objets d'investigation, les "acteurs", les "sociétés" devaient être semblables à ceux des sciences "naturelles", c'est-à-dire immédiatement donnés dans la perception, les sociologues tenteront d'écarter systématiquement toute question perçue comme "métaphysique" relative aux objets³. La sociologie "de la connaissance", considérée comme un secteur parmi d'autres de la sociologie, sera longtemps confinée à la description de l'histoire des idées, la "méthodologie sociologique" réduite à l'examen de l'observance par les sociologues des règles de procédures déductives ou inductives sur lesquelles étaient sensées reposer les connaissances sociologiques. Idée anthropomorphique d'organisation sociale, approche positiviste et mécaniste des êtres humains, peur de la réflexion "métaphysique" sur le statut de l'objet ou de l'observateur, fascination pour ce que l'on croit être la méthode des sciences de la nature: les questions "théoriques" et les questions de méthode sont dès le point de départ intimement liées. Comme elles continueront de l'être du reste durant ces périodes où sous l'implusion des écoles "fonctionnalistes" (1937-1960) puis "néo-marxistes" (1960-1975), les spécialistes des sciences de "l'homme" et de la "Société" mettront tout en oeuvre pour libérer leurs travaux de "l'idéologie" des "erreurs" et autres "indéterminations" et produire des théories "intégrées" ou "achevées" à propos de ces réalités⁴.

Loin de favoriser la remise en question de l'idée anthropomorphique d'organisation sociale, le développement de la sociologie fonctionnaliste et néo-maxiste donnera au contraire à celle-ci des assises nouvelles empêchant d'autant que le statut théorique de

l'individu ne soit clarifié et moyennant un émiettement sans cesse croissant des objets d'analyse.

Ce que l'on peut aujourd'hui percevoir comme un clivage entre une Sociologie dogmatique, schématique, incapable de théoriser le changement social et des sociologies de plus en plus fragmentées, centrées sur des secteurs d'analyse particuliers, devient à la lumière des analyses que je compte développer un peu plus loin, plus facilement compréhensible. Constamment "surpris" par les modifications de leurs objets ou l'apparition incompréhensible de phénomènes que la "théorie" hyperfigée ne peut expliquer autrement que de manière schématique et vague, les sociologues déplacent leur attention au gré des "modes", des "conjonctures", ou des transformations de "contextes", auxquelles ils demeurent entièrement subordonnés. Ajoutons également le fait que l'apparition même de nouveaux phénomènes accroît de plus en plus et de plus en plus rapidement les "demandes d'analyse" de la part des spécialistes du social. Plus la demande de sociologie s'accroît et plus les "secteurs" à soumettre à l'investigation se font accaparants. Car les études sectorielles connaissent une institutionnalisation qui a elle-même ses propres exigences. Fonder une revue spécialisée ici, former des "spécialistes" là, etc. A moins qu'il ne faille procéder rapidement au réaménagement de "secteurs" considérés comme dépassés, gênants, ou particulièrement "inadaptés aux besoins de la Société"...

Ce qui est gênant ici, ce n'est pas que les sociologues s'intéressent à de nouveaux phénomènes ou de nouveaux secteurs d'analyse mais que la source de ces transformations soit schématiquement conçue comme étant enracinée dans la "surprenante texture de l'univers" ou comme étant le résultat soit de "contradictions" mystérieuses entre certains "palliers" de l'organisation sociale, soit de mutations soudaines des "valeurs". Plus encore, qu'un pareil schématisme théorique, ou son contraire, le sensualisme analytique, puissent tour à tour être invoqués pour expliquer l'apparition de phénomènes autrement incompréhensibles, met en cause à la fois le fondement et la méthode d'une discipline où les registres de la "théorie" et celui de "l'analyse" doivent être ré-interrogés. Comment peut-on laisser entendre que le contact avec le "réel concret" puisse s'effectuer en dehors de toute théorisation préalable? Avec quels instruments conceptuels? Cette "surprenante texture de l'univers", il faudrait donc la théoriser avant d'y déceler mille et une "pratiques nouvelles". Qu'est-ce que cette "théorie" par ailleurs si schématique qu'elle ne peut englober de preuves ou de contre-preuves expérimentales nouvelles, qu'elle ne peut théoriser jusqu'aux objets sur lesquels devront porter l'expérimentation des hypothèses? Si tout accès direct "aux faits" demeure impossible hors de la théorie, la théorie doit bien être en mesure de fournir un appareillage conceptuel suffisamment élaboré pour englober plusieurs dimensions des faits.

Or, les théories sociologiques d'inspiration tant fonctionnaliste que néo-marxiste demeurent, comme j'aimerais maintenant le montrer, d'une pauvreté aussi significative que navrante.

2. DOGMATISME THEORIQUE ET SENSUALISME ANALYTIQUE DU FONCTIONNALISME ET DU NEO-MARXISME

A défaut de pouvoir expliquer l'apparition de phénomènes nouveaux ou la transformation de ses objets, la sociologie, ai-je dit, multiplie ses "secteurs" d'analyse. Ce processus dit de "spécialisation" à l'intérieur de la discipline n'est toutefois pas nouveau. Il se confond avec le "développement" de la discipline bien qu'il faille ici distinguer selon moi la période formative très largement empiriste sur laquelle j'aimerais donner quelques précisions, d'avec celle caractérisée par l'émergence d'un formalisme fonctionnaliste puis néo-marxiste où la question des "secteurs d'analyse" se pose, comme je vais le montrer plus loin différemment.

Durant la période formative, disons entre 1880 et 1930, le processus de spécialisation à l'intérieur de la discipline eut partie liée avec la conviction des premiers sociologues que leurs objets d'investigations étaient immédiatement donnés dans la perception et que la spécificité de cette "science de la culture" consistait à opérer un choix parmi ces objets à connaître pour ensuite écarter tout jugement de valeur contraire à l'idéal scientifique. Curieusement ici, la volonté de cohérence et de rigueur allait de pair avec le rejet de tout questionnement sur les statuts de l'objet et de l'observateur. Or, qu'elles fussent induites, "d'observations" effectuées plus ou moins systématiquement ou déduites après coup celle-ci, en somme malgré que les "règles" de l'induction ou de la déduction fussent respectées, les "réalités" étudiées par les sociologues n'étaient jamais à l'abri des changements: il y avait une sorte d'erreur logique à vouloir fonder la compréhension des phénomènes sociaux sur certaines caractéristiques sensibles de réalités appelées à se transformer, voire même à disparaître complètement. Ces problèmes et dans doute certaines découvertes scientifiques, celle de la physique quantique en particulier, sont venus quelque peu ébranler les conceptions sensualistes de la matière et du social véhiculées par les premiers spécialistes des sciences sociales. La critique à laquelle sera soumis le sensualisme étroit à partir duquel la sociologie opérait le découpage de ses "secteurs" d'analyse, accompagnera l'émergence dans le second quart du vingtième siècle d'un nouveau parti-pris théoricien ou formaliste dont l'américain Talcott Parsons et ses collaborateurs se feront les propagateurs.

En s'imposant à la sociologie, ce formalisme donnera l'initiative de la recherche aux raisonnements théoriques explicites, contribuant ainsi à rendre infiniment suspecte toute cueillette intempestive de "données". En voulant échapper à l'emprise du "fait", l'analyste est ici conduit à revendiquer le maximum de distance entre ceux-ci et lui-même. La théorie, à laquelle il faudra bien de temps en temps faire correspondre certains "segments de réalité empirique", sera sa planche de salut.

L'idée d'organ-isation sociale est reprise par Talcott Parsons qui, loin de rompre avec la métaphore anthropomorphique, lui donne au contraire des assises nouvelles. On parlera ici de "système social" comme d'un super-organisme déterminant ses règles de fonctionnement,

s'ajustant bon gré mal gré aux changements de son "environnement", changements pouvant seuls expliquer l'apparition autrement incompréhensible, de "valeurs" nouvelles. Ces "valeurs" dont les aspects cognitifs et affectifs ne sont jamais clairement distingués, sont des savoirs que l'acteur intègre peu à peu à sa personnalité en même temps qu'un savoir concernant sa propre position et son rôle dans la structure sociale. Des pensées, valeurs, orientations, bien que susceptibles de se transformer, sont décrites comme les traits d'une essence humaine trans-historique. Le fonctionnalisme ne problématise pas le processus social d'intégration des valeurs non plus que la source de cette intégration, l'"acteur", qui parce qu'il est "humain", a semble-t-il automatiquement ce qu'il faut pour agir "en réponse" à des situations - stimuli. Parce qu'elle délaisse le problème de l'acquisition sociale des orientations ou celui de la perception sociale des stimuli, la démarche demeure à bien des égards profondément insatisfaisante.

Durant les années soixante et soixante-dix, les sociologues néo-marxistes diront eux aussi reconnaître "le primat des structures" sur la "formation sociale concrète" où elles agissent. Ils attribueront aux catégories analytiques de la théorie, une certaine capacité compréhensive vis-à-vis une réalité opaque et incapable de se livrer spontanément. Mais le retour au réel et l'administration de la preuve demeureront entièrement secondarisés par rapport aux affirmations théoriques extrêmement schématiques qui serviront à analyser le réel. La tâche de l'analyste consistera suivant cette perspective à accoler certains segments théoriques à certains segments "de réalité" repérables au niveau d'une "formation sociale concrète". Quite, si la procédure se heurtait à l'apparition de pratiques incompréhensibles structurellement, à invoquer la "bouleversante texture" de l'univers pour expliquer ces phénomènes. L'approche néo-marxiste repose, on le voit, sur deux groupes de propositions dont l'écart est constamment réaffirmé. La "totalité sociale" et ses instances d'un côté, la "formation sociale concrète" de l'autre. L'unité d'une "formation sociale" est d'origine structurelle, ses transformations, son histoire enfouie dans une "concrétude" non théorisable. La "formation sociale concrète" c'est le domaine des "rapports sociaux" de la "lutte de classes", un domaine distinct de celui des palliers qui eux fixent "le cadre". Alors qu'au niveau des palliers, les classes n'apparaissent que comme "effet" sans autonomie au niveau plus complexe d'une formation sociale "concrète", celle-ci apparaîtront miraculeusement comme luttes et produiront même, qui sait, des effets structuraux nouveaux...⁶

Loin de rejeter la métaphore de l'édifice jusque là, largement utilisée par les économistes pour rendre compte de l'existence des trois palliers de la "totalité" sociale, la méthode Althusserienne réaffirme au contraire le "rôle déterminant" de l'économie. Elle insiste par ailleurs sur le rôle essentiel des "super-structures" dont la "nature" ne pourrait paraît-il être éclaircie autrement qu'en se plaçant "du point de vue" de la "reproduction", proche de la "formation sociale concrète". Et, en définitive, le plus loin possible de la théorie générale.

D'un côté, l'idée de "société" incarnant la "logique" économique de réalisation de profits de l'autre, une idée de "société concrète" et où, par conséquent, tout est possible. Qu'est-ce qui caractérise cette "concrétude"? Ce n'est pas la "théorie" qui pourra le dire... mais la référence au "concret" de la formation sociale permettra d'expliquer certains changements autrement impossibles à concevoir, même en invoquant l'existence prétendue de "décalages" ou de "contradictions" entre les instances de la "totalité", contradictions capables de "générer des changements".

Entre les palliers structuraux, - l'instance économique surtout - imposant à la "Société" la "logique" du profit et la sphère tellement plus concrète et par conséquent imprévisible de la "formation sociale" où il peut parfois se passer quelque chose, l'idéologie "matérialisée" par les appareils idéologiques d'Etat remplit une fonction stratégique. Sans elle, pas de place pour le sujet "assujetti" certes ou mis en forme par les appareils idéologiques d'Etat, mais sans lequel la reproduction de la "formation sociale concrète" demeure difficile à imaginer. Sans elle, pas de place pour le "sujet" dont on a besoin pour concilier l'affirmation de Marx que la lutte des classes est le ⁷moteur de l'Histoire avec celle du "primat des structures économiques".

En cette tumultueuse fin des années soixante ou l'Amérique et l'Europe connaissent des soulèvements considérables, le néo-marxisme Althusserien consent à accorder un certain statut théorique au "sujet" sans pour autant rompre avec la métaphore spatiale de l'édifice utilisée jusque là par les marxistes économistes, pour analyser la réalité sociale. L'entreprise demeure hélas, extrêmement schématique, le "sujet" Althusserien aussi peu théorisé que "l'acteur" Parsonnien, lui aussi utilisé comme "faire valoir" d'une "logique" située ailleurs.

3. L'"IDEOLOGIE", L'AMOUR, L'ESPACE: TROIS TACHES AVEUGLES

Supportée par une utilisation projective inconsciente du vocabulaire des sciences sociales à propos de laquelle je dirai quelques mots plus loin, une conception anthropomorphique de l'organisation sociale a profondément imprégné et la théorie et la méthode sociologique, retardant d'autant l'élaboration des connaissances sur certains aspects des réalités humaines et sociales. Or, rien ne nous permet d'affirmer que le mode d'existence de ce que nous appelons "la Société" ou plus justement, des réalités sociales, soit assimilable à celui d'un être humain individué ou d'un vaste objet technique concrétisé, "machine" ou "édifice". Certes, il y a bien des pays, des nations, des territoires distincts. De la matière devenue routes, ponts, machines, demeures et autant de ressources sur lesquelles des gouvernements voudront maintenir ou obtenir un contrôle. De la matière et de l'intentionnalité, du "sens", certes. Mais une "société" dotée d'intentionnalité "capable de s'auto-produire", ou "hostile au changement", c'est autre chose. Peut-on attribuer à "la Société" ou à certaines catégories de faits, aux "structures économiques" en particulier, une "logique" ou une capacité d'intentionnalité qui n'appartient qu'à l'être humain individué ou qu'à la machine concrète à

laquelle ce dernier aura incorporé un schème opératoire? D'où vient chez l'être humain cette capacité d'intentionnalité que nous persistons à attribuer aux "Sociétés" voire aux "économies" et quelle est sa nature?

L'autonomie psychique et vitale des êtres humains sur laquelle repose la capacité cognitive ou symbolique de ces derniers renvoie en fait à quelque chose de très spécifique: au mouvement évolutif diversifiant et spécialisant du vivant. Au niveau pré-individuel, à la spéciation ou genèse de l'espèce humaine de même qu'à la cérébralisation poussée de cette dernière. Au niveau individuel, l'individuation vitale de l'être humain repose sur une structure macroscopique précise qui fait de chaque être humain un être totalement individuel. L'individuation psychique renvoie elle-même à la capacité opératoire ou symbolique des êtres humains, capacité qui s'exerçant, aura certes des effets sur la matière, la nature, le "monde" externe mais qu'on ne peut probablement pas imputer au grand tout que constituerait "la Société" ni même à une catégorie particulière de faits économiques ou culturels. L'idée que l'on puisse penser à un au-delà de l'individu singulier, un niveau trans-individuel d'existence des individus renvoyant à des rôles, à une régulation sociale, nous autorise-t-elle à attribuer à ce que nous appelons "la Société" un mode d'existence présentant des analogies avec celui de l'être humain individué? Le fait est que nous le faisons, lui attribuant à "elle" ce qui ne peut venir que de nous: l'intentionnalité et l'émotion. Redoutant en "elle" ce qui doit être mieux compris en nous, réactions de colère, de peur ou d'hostilité, hantise du changement. Car depuis le "manque d'ouverture au changement" jusqu'à la "capacité d'inventer d'autres règles de fonctionnement", ces dimensions qu'on lui impute à "elle" qui n'est ni corps, ni psychisme, ni machine, ne contribuent qu'à obscurcir la question de son mode d'existence à "elle", la "Société", et celle du nôtre, êtres humains individués. Car "la" pensée comme totalité et lui attribuer une unité qui ne peut être sienne c'est s'empêcher de problématiser la question même de l'unité, la question de "l'être ensemble" et en définitive celle de l'existence de la dimension sociale elle-même.

L'idée découlant le plus souvent de l'adoption de cette perspective et suivant laquelle le pouvoir, "son" pouvoir, met en forme le "sujet", "l'acteur" social, doit également être combattue. "L'assujettissement" des individus aux rôles par l'intermédiaire des cultures prescrites ne semble jamais aussi total que nous l'ont présenté certains auteurs. Souvent conscient du jeu ou des multiples jeux auxquels il se prête, l'"acteur" apparaît légèrement en retrait par rapport aux scènes où se nouent et se dénouent les drames souvent conventionnalisés de son existence. Il joue et il aime. Il joue mais il n'aime pas. Toujours quelque part "en lui-même" un pilote qui observe ce qu'on veut qu'il fasse, ce qui doit être fait. Les "moules" tout à fait fondamentaux des configurations culturelles participent très certainement à la production des êtres sociaux, mais c'est sans doute moins sur un moulage que sur une prise de forme qu'il faut s'interroger. Qu'est-ce qui ou Qui est ainsi façonné ou plutôt quoi ou Qui prend ainsi forme? Sur quelles propriétés de l'individu peut reposer un tel moulage, un tel processus de prise de forme? Être modelé par la culture prescrite, ce n'est pas sans doute être pétri par des pouvoirs externes, comme ordonner sa

plasticité physique et psychique selon des normes définies qui viendront orienter une forme.

Sous leur aspect d'aggrégats de normes symboliques orientées, les configurations culturelles viennent à la rencontre d'une matière, l'individu, capable d'être moulé. Pour que ce dernier puisse être moulé encore faut-il qu'il soit une réalité modulable, déformable, re-formable, une réalité qui puisse prendre forme. L'opération de moulage mais également la prise de forme, sous-tendent des processus dynamiques complexes. Les configurations culturelles pré-existent aux individus dont elles façonnent les comportements et les perceptions mais ce sont ces derniers qui, bon gré mal gré, "portent" les cultures. Et la façon dont ils les "portent" est loin de relever d'un simple automatisme. Les places occupées par les individus dans la division du travail et plus encore dans la division sexuelle des tâches exercent, on ne peut plus en douter, une influence déterminante sur le façonnement de leurs habitudes culturelles et leurs comportements sociaux. Cette position objective dans les rapports sociaux que j'appelle quant à moi "l'identité structurelle" d'un individu et qui peut être complexe lorsque plusieurs places sont simultanément occupées par la même personne, cette identité commande la réalisation d'activités spécifiques exécutées en grande partie sous l'emprise de schèmes culturels conventionnalisés et transmis, schèmes formant, entre eux des configurations culturelles centrales ou périphériques. Mais l'identité structurelle ne façonne ni les "mentalités" ni les "consciences" des individus de manière mécaniste. La place occupée dans la production marchande ou domestique ne détermine pas la production de tel ou tel "type" de "conscience" individuelle. Les places rendent plutôt accessibles certaines activités, en interdisant d'autres; elles mettent en rapport tel groupe d'individu avec tel genre de ressources; elles favorisent la concentration des activités d'un individu autour de certains pôles, de certains axes récurrents de sorte que presque tout le temps disponible soit utilisé suivant des normes strictes. Si les places ordonnent les tâches, ces dernières sont elles mêmes en grande partie exécutées conformément aux schèmes des cultures prescrites. Le "mode d'emploi" venant souvent avec la tâche et relevant souvent de codes pré-établis, les schèmes culturels - qui sont souvent purement instrumentaux ou techniques - relevant des cultures prescrites, ne sont pas les "reflets" d'une position économique, par plus qu'ils ne constituent en eux-mêmes la "conscience" de l'individu.

Première tâche aveugle, la question de l'idéologie qui renvoie en définitive celle beaucoup plus cruciale et complexe du "sujet", de l'être humain individué, et des modalités d'inscription dans les rapports sociaux, doit donner lieu à des élaborations conceptuelles nouvelles. C'est sur le processus de prise de forme de l'être bio-social qu'il faut concentrer l'attention et non sur le résultat apparent et mouvant de ce processus. L'identité réelle de ce dernier ne serait jamais le "reflet" d'une situation économique. A l'individuation, à cette capacité de prendre forme correspondrait plutôt une identité multiforme qui tendrait à devenir entropique ("redondante", unidimensionnelle) dans la mesure où les situations sociales dans lesquelles est impliqué l'individu manquent de variété, mais demeurerait inassimilable à un "rôle" social unique. La capacité pour les êtres

humains bio-sociaux de prendre forme renverrait à des bases matérielles précises: un "corps", une capacité énergétique, fonctionnant par principe de tension/réduction, une capacité cognitive, une capacité affective générale liée à cette capacité cognitive et faisant en sorte que toute intentionalité soit toujours représentative et affective ou porteuse de sens. La prise de forme s'effectuerait par ailleurs dans un environnement donné, marqué par tel état de rapports sociaux et tel type de ressources matérielles. C'est vers des ressources humaines et objectives concrètes que l'individu dirigerait ses désirs, ses appétits. Instrumentaux par rapport à l'obtention d'une gratification, d'un "bonheur", ceux-ci se seraient jamais atteints facilement. Ces fruits de la passion permis et défendus vers lesquels de l'individu dirigerait sa raison et son "coeur" - le désir étant toujours représentatif et affectif - il faudrait les conquérir, se les approprier, s'en approcher. Bref, bouger. Poser des gestes. Parler. Se battre. Agir. Travailler. Se comporter... donnent lieu à la poursuite du mouvement déjà présent dans son désir en étendant ce dernier à tout l'être agissant. Cette activation de l'être produirait des effets pour lui et sur la réalité extérieure, sans cesse modelée par le travail humain.

Pas de gestes qui ne porteraient l'empreinte des expériences du sujet et de l'Autre, de l'"Amour", cette deuxième tâche aveugle à propos de laquelle les sociologues ont fort peu discuté jusqu'ici. Désir, sexualité, choix d'objets amoureux chez l'enfant puis l'adulte, dans leur rapport avec la genèse de l'individu bio-social et la transformation des réalités concrètes: une route construite ici et non là parce que..., un voyage en région éloignée afin de ... Conquérir X. Punir Z. Gagner sur A. Eloigner B. Rapports entre la sexualité, la conflictualité - pré ou pors oedipienne - et l'élaboration des structures psychiques individuelles. Rapports entre ces structures psychiques individuelles et les identifications groupales, la mise en mouvement des individus dans l'action collective. Rôle de la menace et de la contrainte parentale dans la formation des structures psychiques individuelles. Rapports entre sexualité et développement psychique, sublimation et symbolisation.

Troisième tâche aveugle, "l'espace" dont on nous affirme qu'il est bel et bien un "produit social" n'échappant pas la "logique" du mode de production capitaliste... Qu'est-ce à dire? En disant que "la Société" produit "espace" - ou la logique capitaliste les "régions" dominées - on confond la dimension spatiale intrinsèque des rapports sociaux qui sont toujours des rapports hiérarchisés symboliquement perçus avec l'effet de ces rapports, de ces rapports "agis" par les individus sur la matière. Il y aurait donc ici deux directions de recherche, l'une portant sur la dimension spatiale de la subjectivité - l'expérience émotionnelle impliquant des modifications fondamentales de l'espace perceptif - l'autre sur les caractéristiques des dépôts de matière travaillés par les individus, pleine ici, vide ailleurs, rassemblements ici, dispersion là-bas.

L'"espace", l'"idéologie", l'"amour"; point n'est besoin de poursuivre l'analyse de ces champs de préoccupation pour découvrir à quel point ceux-ci sont peu ou mal intégrés au savoir sociologique. Point n'est besoin non plus de rappeler les raisons sous-jacentes à de

tels manques d'élaboration ou leurs effets sur nos connaissances de plus en plus fragmentées et insuffisantes à propos des réalités humaines et sociales. S'il faut à tout prix changer nos façons anthropomorphiques et projectives de concevoir le mode d'existence de ces réalités, de "la Société" surtout, l'abandon des schèmes opératoires acquis risque d'être difficile. Je ne dis pas pour autant impossible...

CONCLUSION

Si on communique à un patient une représentation qu'il a jadis refoulée mais qu'on a devinée, cela ne change tout d'abord rien à son état psychique, avant tout cela ne lève pas le refoulement.

S.Freud, Métapsychologie

En plaidant, comme je l'ai fait en faveur de l'abandon d'une illusion créée par le désir, en faveur de l'abandon d'une façon que j'estime inadéquate de concevoir l'organ-isation sociale, je n'ai pas mis en cause l'existence d'une discipline comme la sociologie dont le développement se confond pourtant avec celui de la métaphore anthropocentriste. C'est que "le progrès" ou l'avancement de nos connaissances sur les réalités humaines et sociales me semble moins devoir dépendre de cet abandon que reposer sur l'élaboration d'équations intellectuelles moins schématiques et moins inconsciemment projectives, sur l'élaboration nécessaire de la subjectivité elle-même donc et non sur son dépassement. Ce travail intellectuel bien proche du travail psychique en général pourrait être poursuivi par les sociologues, les anthropologues, géographes "humains", psycho-sociologues, historiens, psychanalystes, etc., bref par quiconque se donne à jouer à propos de la connaissance des réalités humaines et sociales. La Sociologie y perdrait-elle lentement son nom et sa fonction particulière de productrice de connaissances à propos des "aspects" proprement sociaux du réel? J'ai tendance à le croire, car comme il s'agit moins de comprendre tous les aspects du réel que d'en comprendre les aspects essentiels, l'explication des aspects dits "sociaux" nécessitera de plus en plus la prise en considération des aspects humains ou psychiques de réalités dont toutes les dimensions essentielles doivent être pensées ensemble. Abandonnant la métaphore anthropocentriste d'organ-isation sociale qui leur aura longtemps servi de pôle théorique central, les sociologues pourraient-ils se faire les propagateurs et les propagatrices privilégiés d'une approche des réalités humaines et sociales d'où l'idée de "Société" serait exclue? J'aime pour ma part le penser, tout comme je me refuse à abandonner mes illusions en la connaissance sachant trop bien à quel "Autre" elles renvoient.

Université du Québec à Rimouski

NOTES

- 1 Comment discuter des conceptions de l'organ-isation sociale véhiculées, explicitement ou non par les sociologues occidentaux, sans accorder, même dans le cadre d'un article comme celui-ci, une place importante à l'analyse des perspectives fonctionnalistes et néo-marxistes, lesquelles à travers un petit nombre d'ouvrages contestés par les uns, acclamés par les autres, ont profondément influencé le développement des sciences sociales contemporaines? Délaissant le problème des filiations entre les auteurs par exemple ou celui de la diffusion de ces points de vue, mon analyse de ces courants devra se limiter aux questions que je juge essentielles.
- 2 Idées présentées chez Adelung en même temps que certains thèmes évolutionnistes (Adelung, 1782, Essai sur l'histoire de la culture de l'espèce humaine, puis chez E. Btylor (1871, Primitive culture) qui influencera l'anthropologue Malinowski considéré comme "le père" du Fonctionnalisme, voir B. Malinowski, Pour une théorie scientifique de la culture, (1923), Point no 2, Paris, 1969. Certaines idées de Malinowski seront reprises par Talcott Parsons, sociologue qui a le plus contribué à développer la théorie fonctionnaliste de l'individu et de la "Société", voir T. Parsons, Toward a general theory of action, New York Harper and Roy, 1962.
- 3 Selon Durkeim l'analyse des "faits" sociaux devait s'élever au-dessus des luttes partisans et bien marquer son indépendance vis-à-vis de toute "philosophie", voir E. Durkeim, Les règles de la méthode sociologique, Paris, P.U.F., 1973, p.140. Compte avant lui distinguait l'état scientifique ou positif de l'état "métaphysique ou abstrait", étape qui n'eut pas permis le développement de la pensée sur le social. Adversaire du naturalisme positiviste, Weker défendra la spécificité des "sciences de la culture" par rapport aux sciences de la nature en montrant que celles-ci devaient chercher à éviter les "jugements de valeurs".
- 4 Parsons souligna à maintes reprises "l'interdépendance" qui devait exister entre la théorie fonctionnaliste et une "activité pratique de codification d'éléments empiriques", laquelle serait facilitée par la relation établie dans la théorie entre la structure sociale et la personnalité des acteurs à observer. Voir "Some commentary in the state of the theory of Action", American Sociological review, vol. 18, dec, 1953, pp.618 à 631. Kingsley Davis refutera quant à lui les accusations de non vérifiabilité des propositions fonctionnalistes en insistant sur le caractère "relatif" de toute théorie. Dans le même article Kingsley Davis n'a pas craint d'affirmer que l'empirisme et le culte du data étaient contraires à la méthode fonctionnaliste et "par conséquent" à la sociologie elle-même. Dans un même temps, celui-ci rejetait l'approche historique "insofar as this approach implies an antagonism to theoretical generalisation and a predilection for straight descrintion of the past, it is opposed to the functionalists predilection for explaining phenomena by appeal to abstract principles", voir "The myth of fonctional analysis as a special

method in Sociology and anthropology", American sociological review, Dec. 1959, vol. 24, no 6, p.761.

- 5 La nature du rapport théorie/analyse a toujours fait l'objet de débats à l'intérieur du fonctionnalisme. Voir David Miller et Murray Webster "Theoretical concepts and observables" American sociological review, vol. 35, no 4, 1970, p. 748-757. Déjà en 1957. Alvin W. Gouldner questionnait la "curieuse" juxtaposition "of classical theory and current empiricists" à l'intérieur du fonctionnalisme, voir "Theoretical requirements the applied social sciences", American sociological review, vol 22, no 1, Jan. 1957. p. 902-1002.
- 6 Ces thèses seront souvenues en particulier par Louis Althusser et Nicos Poulantzas, voir L. Althusser, E. Balibar, R. Establet, Lire le capital, Tome I et II, Paris, Maspero, 1966, 2 ième édition, voir également Louis Althusser, Pour Marx, Paris, Masperon, 1965, Nicos Poulantzas, Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui, Paris, Seuil, 1974, Nicos Poulantzas, Classes sociales et pouvoir politique, Pairs, Maspero, 1968.
- 7 Elaborés par Louis Althusser, les concepts d'"Appareils idéologiques d'Etat" connaîtront une grande diffusion à travers le monde occidental - Europe, Amérique latine surtout - voir "Idéologie et appareils idéologiques d'Etat", La Pensée, Paris 1970. D'autres auteurs dont Pêcheux tenteront de "compléter" le travail d'Althusser, voir Michel Pêcheux, Les vérités de la Palice, Paris, Maspero, 1975. Martha Larnecker reconnaît s'appuyer "essentiellement" sur Althusser pour élaborer son chapitre sur "la structure idéologique". Elle écrit: "L'étude objective (sic) de l'idéologie révèle qu'elle recouvre une réalité qui, tout en étant diffuse dans tout le corps social (sic) est cependant divisible en régions particulières centrées sur des thèmes différents". Voir Les concepts élémentaires du Matérialisme Historique, Bruxelles, Contradictions, 1974, chapitre VI, pp.85-98. Du côté fonctionnaliste, Parsons reconnaît dès 1938 la nécessité d'amorcer une étude "non philosophique" mais "théorique" et "empirique" du rôle des "idées" dans le système social. Il rejetait du même coup la dichotomie "Marx" entre les facteurs économiques "matériels" et les "idées" qui formeraient la superstructure en affirmant que le marxisme n'avait somme toute qu'une bien faible connaissance des "idéologies", voir T. Parsons "The role of ideas in social action", American sociological review, vol. 3, 1938, pp. 654-664.
- 8 Ces questions sont au centre des recherches que je mène seule et avec d'autres personnes sur l'identité culturelle. Je me contente ici d'exposer certains éléments de la théorie que j'ai développée sans nécessairement les mentionner tous non plus que les auteurs nombreux, qui me les ont inspirés.
- 9 Par configurations culturelles centrales, je désigne les configurations liées à la dimension des sexes et des classes sociales.

SYMPTOMS OF DISORDER

SYMPTOMS OF DISORDER IN THE DIGESTIVE SYSTEM

SYMPTOMS OF DISORDER

The symptoms of disorder in the digestive system are of two kinds, functional and organic. Functional symptoms are those which are due to a disturbance of the normal function of the digestive organs, and organic symptoms are those which are due to a structural change in the organs. The symptoms of functional disorder are usually of a chronic nature, and are often accompanied by a general feeling of malaise and a loss of weight. The symptoms of organic disorder are usually of an acute nature, and are often accompanied by a high fever and a rapid pulse.

The symptoms of functional disorder in the digestive system are of two kinds, functional and organic. Functional symptoms are those which are due to a disturbance of the normal function of the digestive organs, and organic symptoms are those which are due to a structural change in the organs. The symptoms of functional disorder are usually of a chronic nature, and are often accompanied by a general feeling of malaise and a loss of weight. The symptoms of organic disorder are usually of an acute nature, and are often accompanied by a high fever and a rapid pulse.

SYMPTOMS OF DISORDER IN THE DIGESTIVE SYSTEM

The symptoms of disorder in the digestive system are of two kinds, functional and organic. Functional symptoms are those which are due to a disturbance of the normal function of the digestive organs, and organic symptoms are those which are due to a structural change in the organs. The symptoms of functional disorder are usually of a chronic nature, and are often accompanied by a general feeling of malaise and a loss of weight. The symptoms of organic disorder are usually of an acute nature, and are often accompanied by a high fever and a rapid pulse.

The symptoms of disorder in the digestive system are of two kinds, functional and organic. Functional symptoms are those which are due to a disturbance of the normal function of the digestive organs, and organic symptoms are those which are due to a structural change in the organs. The symptoms of functional disorder are usually of a chronic nature, and are often accompanied by a general feeling of malaise and a loss of weight. The symptoms of organic disorder are usually of an acute nature, and are often accompanied by a high fever and a rapid pulse.

AUTONOMIE DISCIPLINAIRE

FRONTIÈRES ENTRE DISCIPLINES ET DÉMARCHES SCIENTIFIQUES

André Turmel

La réflexion amorcée ici au sujet de l'autonomie disciplinaire tente de situer cette question à la fois dans le contexte des frontières entre disciplines et dans la perspective d'un questionnement du type de démarche scientifique qui prévaut généralement en sociologie. Le problème des frontières entre disciplines renvoie à la territorialité des différentes disciplines, i.e. au contexte de leur mouvance et de leur déplacement continuels, étant donné que cette territorialité disciplinaire n'est jamais donnée et fixée une fois pour toute malgré la pesanteur des médiations institutionnelles. Au fil de la réflexion, il a semblé que le déplacement des frontières disciplinaires produisait des effets sur la constitution des domaines de savoir et le découpage des objets de connaissance qui s'y opère dans le même mouvement; plus généralement c'est bien sur un questionnement du type de démarche scientifique qui prévaut habituellement en sociologie auquel on aboutira.

A cet égard, je mettrai de l'avant et développerai quelques propositions qui n'ont pas la prétention de faire le point sur la question - d'ailleurs est-ce seulement réalisable? - mais qui peuvent servir d'amorce à un débat sur cette question complexe et controversée de l'autonomie disciplinaire. Mon intention explicite au cours de ces réflexions sera de déplacer ou plutôt de continuer à déplacer le débat fort classique et, de ce fait, un peu suranné: par exemple, les rapports sociologie-anthropologie comme étant ceux de l'ailleurs et de l'ici ou encore les rapports sociologie-psychologie comme étant ceux de l'individuel et du collectif. De la sorte je m'efforcerai de déstabiliser certains des présupposés qui vont le plus de soi dans ce débat, en tentant de reformuler les termes mêmes dans lesquelles la question de l'autonomie disciplinaire se donne à voir.

1. LE CONTEXTE ET L'ARRIÈRE PLAN DU DEBAT

Au départ, j'aborderai l'arrière plan du débat dans lequel prend forme la question de l'autonomie disciplinaire. Précisons tout de suite qu'il s'agit bien davantage d'identifier des points de repère et d'en dégager une certaine trame que de procéder à une analyse détaillée qui, de toute manière, excèderait largement un exposé de cette nature.

Afin de cerner le fil directeur qui mène à la problématique actuelle de l'autonomie disciplinaire, je partirai de l'hypothèse de Lyotard (1): le savoir change de statut en même temps que les sociétés

entrent dans l'âge dit post-industriel et les cultures dans l'âge dit post-moderne. Qu'est-ce à dire? Les questions soulevées par une telle hypothèse me semblent pouvoir être regroupées sous deux rubriques principales: la question de la nature de savoir, et notamment de la connaissance scientifique; puis la question de la légitimité de ce savoir. Ces deux questions étant de toute manière liées, elles renvoient nécessairement l'une à l'autre; elles ne doivent toutefois pas être confondues et, à cet égard, il importe de maintenir une distinction analytique.

Le problème de la nature et de la légitimité de la connaissance scientifique peut être repris sous un autre angle. Il s'agit dans ce cas d'une reformulation du problème. La science peut être considérée à la fois comme force productive, i.e. comme un moment dans la production et la circulation continues du capital; et comme bien culturel, i.e., dans ce cas précis, comme une espèce particulière de discours. La question du statut de la connaissance scientifique se pose dans cette perspective à l'époque contemporaine.

Le problème de la légitimité de la connaissance scientifique gagne à être situé, même brièvement, dans son contexte historique. Au départ, la Renaissance voit émerger, avec le début de la séparation de l'Eglise et de L'Etat, un espace spécifique que la science occupe et qui lui permet de se développer; on assiste alors à l'essor des sciences modernes: Copernic, Galilée, Kepler, Newton, mais aussi Locke, Hume, Rousseau, Montesquieu. Galilée constitue sans doute la figure centrale de cette époque. Qu'il suffise de rappeler ses démêlées avec L'Eglise pour se convaincre que la science n'a jamais été le lieu du pur désintéressement et que la conquête de l'autonomie scientifique a été un processus long et difficile. D'une façon générale, la science était considérée à l'époque comme un bien de l'humanité toute entière (2). La science trouve alors en elle-même sa propre fin; sa légitimité est interne en quelque sorte. Etant donné les faibles moyens en homme et en matériel qu'elle requérait, l'activité scientifique était en fait marginale et fortement individualiste; la représentation qu'on avait du savant le consacrait alors comme personnage au-delà des "intrigues" de la cour ou des stratégies de groupe d'intérêts. Les appareils politico-économiques avaient plutôt tendance à laisser faire les universités et les chercheurs, tout en s'efforçant d'intégrer leur découverte dans le circuit de la production. Ainsi cette période est caractérisée par le fait que la science trouve sa fin en elle-même comme réalisation de la vérité ou comme métonymie du progrès.

Au cours du 20^e siècle et plus particulièrement depuis la seconde moitié du siècle, on assiste à un déplacement notable de cette configuration, en raison notamment de la liaison de plus en plus étroite qui lie connaissance scientifique, découverte et innovation technologique. De sorte qu'on assiste à la rencontre et à la conjonction de la Science, de l'Etat et de l'Argent au sein d'un nouveau dispositif triangulaire, dans ce que Habermas appelle la société scientifique et technique. En tant que force productive, le savoir contribue de manière décisive à la performance des dispositifs techniques de production et, d'une façon plus générale, des dispositifs sociaux et culturels. C'est dans ce contexte qu'une politique

scientifique de plus en plus systématique prend forme et se développe, en raison du fait que les grands secteurs de la recherche, et notamment de la recherche appliquée, exigent des moyens de plus en plus considérables en hommes, en matériel et en organisation.

Quelques éléments importants méritent d'être signalés dans ce déplacement de la configuration du savoir scientifique. Contrairement à ce qui existait jusqu'alors, on assiste présentement à une forte mise en extériorité du savoir par rapport au chercheur, à quelque point que celui-ci se trouve dans le processus de connaissance. Si autrefois le rapport du chercheur au savoir prenait forme dans une matrice axée sur la formation de l'esprit, la matrice revêt aujourd'hui un caractère productiviste surtout. Il s'agit là d'un recentrement fondamental du rapport du chercheur à la connaissance dont on commence à peine à prendre la mesure; et c'est en particulier du côté de l'autonomie disciplinaire que cette mise en extériorité est susceptible de produire des effets. Par ailleurs, la science non seulement conserve mais renforcera sans doute son importance dans la panoplie des forces productives des Etats. De plus en plus, le savoir devient un enjeu décisif dans la redistribution des cartes à l'échelle mondiale; il est en effet possible d'envisager que si les Etats sont entrés en conflit pour la conquête de nouveaux territoires, puis pour l'exploitation de matières premières, ils puissent entrer en conflit pour s'assurer la maîtrise des savoirs et des informations requis à leur bon fonctionnement (3).

Dès lors, dans ce contexte, la science ne trouve plus sa propre fin en elle-même, laquelle est déplacée vers l'extérieur. Cet extérieur prendra le plus souvent le nom de "besoins de la société"; d'où l'apparition encore récente, aux côtés de l'enseignement et de la recherche, de la fonction de service à la collectivité. En tout état de cause, les rapports, souvent conflictuels, entre la science et le politique se sont progressivement déplacés; désormais ils ne prennent plus principalement forme sur le terrain de la vérité, mais davantage sur celui du rendement et de la performativité. La légitimité de la science s'en trouve d'autant plus marquée.

Ainsi lorsque le critère de pertinence devient la performativité d'un système social, il s'ensuit que l'enseignement supérieur et le champ scientifique national sont définis comme sous-système du système social; on leur applique le même critère de performativité. Et l'effet à obtenir consiste en une contribution optimale de la science à un meilleur rendement du système social. A cet égard, le clivage pertinent cesse d'être, comme dans l'ancienne configuration décrite précédemment, savoir/ignorance, ou encore personnes cultivées/masses hébêtées. A l'instar de la monnaie (4) - la monnaie en tant qu'équivalent général qui autorise la circulation des marchandises -, le déplacement s'opère autour du clivage connaissances de paiement/connaissances d'investissement, i.e. les connaissances produites pour être échangées dans le cadre de l'entretien et de la reconstitution de la force de travail et les connaissances produites en vue d'optimiser les performances d'un programme ou d'un dispositif. C'est dans ce contexte relativement nouveau que la question de l'autonomie disciplinaire tend à se reformuler.

2. LA CONFIGURATION DE L'AUTONOMIE DISCIPLINAIRE

La liaison de plus en plus forte et prégnante entre découverte scientifique et innovation technologique a contribué à accentuer la dichotomie entre recherche fondamentale et recherche appliquée, i.e. la recherche comme fin en soi et la recherche dont la finalité, plus immédiatement concrète, empirique et productive, repose sur les demandes sociales. D'où le surgissement de nouvelles questions concernant l'activité de recherche et l'insistance avec laquelle elles sont posées: à quoi ça sert, est-ce efficace, est-ce vendable? Je ne voudrais pas laisser croire ici que tout passe désormais par le prisme de la recherche rentable. Ce que je cherche à esquisser, c'est en fait le déplacement du principe de légitimité scientifique et ses effets sur la question qui nous intéresse, l'autonomie disciplinaire.

De la question de la légitimité, on est progressivement amené à aborder celle de la nature du savoir scientifique. La question est vaste, on en conviendra; elle a notamment des ramifications épistémologiques fort importantes, pour ne pas dire davantage. Soulever une telle question s'avère une démarche complexe et délicate à la fois, tout en requérant une érudition hors du commun; c'est pourquoi il ne saurait être question d'aborder un tel problème de manière exhaustive. Tout au plus, s'efforcera-t-on dans le fil des réflexions qui précèdent, de mettre en relief quelques éléments susceptibles d'avoir des effets sur la nature du savoir scientifique. A cet égard, les analyses de Lyotard et celles d'Habermas nous paraissent être les plus pertinentes; non seulement parce qu'elles ne s'arrêtent pas au seuil du pouvoir de la dénonciation, tare fort répandue dans la culture intellectuelle, mais parce qu'elles dégagent des perspectives analytiques et des voies de réflexions fécondes.

En fait, deux éléments produisent des effets sur la nature du savoir scientifique. En premier lieu, la généralisation de la recherche appliquée et l'imbrication de plus en plus étroite entre découverte et innovation ont provoqué un déplacement majeur; le processus de la recherche, historiquement centré sur l'explication scientifique, devient de plus en plus axée sur la découverte et les applications les plus immédiates. Cela entraîne en retour des transformations technologiques considérables qui provoquent des incidences et des effets sur la nature du savoir. Ainsi avec l'hégémonie de l'informatique dans la recherche appliquée, c'est une certaine logique qui s'impose; et avec elle, un certain type d'organisation et de structuration de la connaissance scientifique. L'envahissement de l'ordinateur et sa commercialisation sous forme de micro-informatique modifient déjà les opérations de classification, d'ordonnancement et d'utilisation des connaissances, de même que les processus d'acquisition de celle-ci. Une question surgit dès lors: Comment la multiplication du recours à l'informatique affectera-t-elle l'échange et la circulation des connaissances? D'abord de la façon suivante: afin de passer dans les nouveaux canaux de transmission et devenir opérationnelle, la connaissance sera soumise à une opération de traduction en quantités d'information. De la sorte, tout ce qui dans la connaissance ne sera pas traduisible en information court le danger de devenir obsolète et d'être délaissé. Ce qui risque de départager très nettement la connaissance. Celle qui sera délaissée

demeurera dans le domaine de l'écrit et sera toujours un bien culturel; mais en tant que force productive, son caractère opératoire et agissant possède toutes les chances d'être fortement entaché.

C'est en tant qu'espèce spécifique de discours que la nature de la connaissance scientifique sera plus particulièrement affectée. La logique qui s'impose avec l'informatique draine dans son sillage des éléments affectant l'ensemble des prescriptions portant sur les énoncés et les propositions acceptées comme étant "scientifiques". Dans l'activité scientifique, un énoncé s'avère redevable du processus de prescription des conditions générales de consistance interne et de vérification performante pour qu'une proposition s'intègre au discours scientifique et puisse ainsi être prise en considération et débattue par le milieu scientifique. On conviendra que, dans cette perspective, les prescriptions qui président à la validation d'un énoncé scientifique sont générales, mais qu'elles ont des effets spécifiques à l'intérieur d'un champ disciplinaire; cela reste toutefois à examiner dans chaque cas particulier. Bien qu'historiquement, cette perspective n'ait guère été une préoccupation en sociologie, la question demeure posée au-delà de la critique du positivisme qu'il importe de poursuivre. Elle renvoie à la fois à la spécificité de l'objet de la sociologie et à la façon dont les chercheurs en rendent compte dans le cadre d'une démarche scientifique. On reviendra ultérieurement sur cette question.

On se trouve donc en présence d'un double mouvement: d'une part du côté de la légitimité du savoir scientifique, le passage de la recherche comme fin en elle-même à la recherche articulée aux demandes sociales; quant à la nature du savoir d'autre part, une modification dans les prescriptions qui président à la recevabilité et à l'acceptabilité des énoncés scientifiques. Ce double mouvement se concrétise présentement dans un processus de questionnement d'un certain type de savoir scientifique - celui qui trouvait sa fin en lui-même. On peut situer et examiner sous cet angle la crise du savoir scientifique dont les signes se multiplient depuis un certain nombre d'années déjà.

Les analyses d'Habermas à propos de la civilisation scientifique vont dans le même sens, encore qu'elles y parviennent par des voies relativement différentes (5). Rappelons rapidement que, selon Habermas, les potentialités diverses que recèlent les sciences se réduisent graduellement à l'exercice d'un pouvoir technique; on cherche à acquérir par le recours à des moyens techniques un pouvoir en vue d'y asseoir une sorte de gestion généralisée et perfectionnée sur la société, c'est-à-dire un contrôle social qui tend vers l'intégralité. La fonction de la connaissance s'en trouve d'autant modifiée: son rapport à la pratique n'est plus, comme au 19^e siècle, de l'ordre de l'émancipation historique, mais plutôt de l'ordre de la performativité des possibilités d'application technique.

Dans cette nouvelle configuration des savoirs scientifiques la question de l'autonomie disciplinaire se trouve reformulée. On comprendra sans peine que les vieux débats disciplinaires du type sociologie/ethnologie - le débat de l'exotisme et du contemporain - aient été déplacés et soumis à d'autres questionnements lors même de la mise en forme de cette nouvelle configuration des savoirs scientifiques

dont on vient d'esquisser les grandes lignes. Les rapports entre disciplines soulèvent le problème des frontières interdisciplinaires; et cela a des incidences du côté de l'autonomie disciplinaire.

Les délimitations classiques des divers champs scientifiques, héritées du 19^e siècle, subissent dans le contexte de la nouvelle configuration des savoirs scientifiques un travail majeur de remise en cause, malgré et au-delà des pesanteurs institutionnelles qui fixent les contours de leur ancrage social. Des disciplines disparaissent: philologie, études anciennes, etc. Des empiètements se produisent aux frontières des sciences: par exemple le conflit entre le droit et le service social à propos du secteur de la protection de la jeunesse et plus généralement la façon dont une discipline s'accapare un nouveau domaine de savoir. De nouveaux territoires scientifiques prennent forme: l'informatique, les communications et la sémiologie.

La hiérarchie classique des savoirs scientifiques - avec la place prépondérante qu'y occupait la philosophie, puis les disciplines plus spéculatives comme le droit, la médecine et ce qu'on appelait autrefois les arts - fait place à un réseau différencié d'organisation et de rapports dont les frontières respectives ne cessent de se déplacer. Il s'agit ici du processus par lequel les scientifiques constituent et instituent des différences et des frontières entre ce qui est scientifique et ce qui ne l'est pas; entre de qui est digne d'attention et d'intérêt scientifique et ce qui ne l'est pas; cela est décisif dans la mesure où la science incarne en Occident la rationalité. Quelques exemples suffiront ici à illustrer ces propos. Si on prend en considération la sociologie de la question féminine et la sociologie rurale, au Québec, on comprendra sans peine comment les distinctions posées précédemment opèrent, notamment à l'égard de ce qui est digne d'intérêt scientifique; par contre, dès lors qu'on envisage la formation sociale algérienne au sujet des mêmes questions, on aura sans doute affaire à des classifications différentes, voire opposées. Des réflexions similaires pourront être faites, pour le Québec tout au moins, à l'égard de la sociologie militante et d'une sociologie de type technocratique, il en va de même pour tout le débat qui entoure l'introduction de nouvelles méthodologies, lesquelles contribuent notamment à la reformulation des objets de recherche.

Parce qu'il est aléatoire et qu'il est continuellement soumis à un processus de déstabilisation, le tracé des frontières disciplinaires constitue un enjeu permanent du champ scientifique avec ses règles du jeu, ses formes d'investissement, etc. De plus aucun consensus n'est réalisable sur cette question des frontières disciplinaires; et encore moins souhaitable. Ce qu'il importe de souligner à ce stade de la réflexion tient notamment à ceci: les sciences ne naissent, ni ne progressent toutes de la même façon vers un état de maturité où leur institutionnalisation les figerait de façon quasi-immuable pour l'avenir. Cette manière d'envisager le problème n'est plus adéquate pour décrire les secteurs les plus vivants de la recherche qui constituent les éléments majeurs de la science-en-train-de-se-faire dans cette fin de 20^e siècle.

Pour caractériser une discipline et les différents secteurs de recherche qui en sont constitutifs, il n'apparaît plus suffisant d'analyser soit son degré d'institutionnalisation, soit le type de rapports internes entre ses membres et les positions que ceux-ci occupent dans le champ scientifique. Non pas que ces questions soient secondaires; leur importance a été suffisamment soulignée pour qu'il ne soit pas nécessaire d'insister de nouveau sur cet aspect du problème. Un élément fondamental de la question de l'autonomie disciplinaire concerne sa capacité d'accueil et d'absorption des domaines, des objets et des méthodes de recherche, non encore reconnus officiellement mais qui constituent toutefois son champ d'expansion potentiel. A cet égard, le problème central m'apparaît résider dans la mouvance continue et systématique des champs disciplinaires les uns à l'égard des autres et des effets que ce déplacement induit dans un champ particulier. La reformulation de la question de l'autonomie disciplinaire apparaît actuellement liée à cette problématique. La prise en considération de cette mouvance continue conduit à envisager le champ scientifique comme étant un état quasi permanent de non-équilibre puisque les frontières ne sont jamais fixées d'une manière définitive (6). Dans cette perspective, une discipline n'est jamais beaucoup plus que l'arrangement provisoire des unités élémentaires que sont chaque procédure technique, chaque objet de recherche et chaque méthodologie. Le caractère nouveau de la situation actuelle réside dans le fait que les arrangements de ces unités s'avèrent beaucoup plus complexes mais aussi beaucoup plus variables qu'autrefois.

C'est dans ce contexte qu'il convient d'examiner maintenant la question de l'autonomie disciplinaire, non pas d'une manière globale et totalisante mais en la restreignant au cas des disciplines charnières.

3. L'AUTONOMIE DISCIPLINAIRE DANS LE CONTEXTE DES DISCIPLINES CHARNIERES: SOCIOLOGIE, PSYCHO-SOCIOLOGIE ET SOCIO-LINGUISTIQUE

Aborder la question de l'autonomie disciplinaire dans le contexte des disciplines charnières représente un cas et un cas intéressant à plus d'un titre. D'une certaine façon en effet, l'émergence de nouvelles disciplines se fait généralement aux frontières des disciplines déjà existantes. La sociologie de la science indique assez clairement, je crois, qu'il est virtuellement impossible qu'une discipline surgisse de nulle part; il s'agit plutôt d'un long et lent processus de différenciation avec un champ scientifique déjà établi. D'ailleurs la perspective de la sociologie de la science, quant à l'émergence de nouvelles disciplines, se concrétise analytiquement dans un questionnement comme celui-ci:

What were the distinctive scientific problems which provided the focus for the new research area? How did these problems come to be formulated? Were they the logical outcome of a major theoretical advance? Or were they the result of attempts to resolve anomalies generated in the course of previous research? Were they

unexpectedly derived from the accumulation of empirical data? Or was empirical information sought to solve explicit theoretical issues? Did research techniques play any part in changing the direction of scientific inquiry? (7)

Notre propos n'est pas orienté vers les questions de naissance ou d'institutionnalisation des disciplines. Il ne s'agit donc pas de savoir si les disciplines charnières qui sont la psycho-sociologie et la socio-linguistique constituent ou non de nouvelles disciplines. On abordera plutôt la question sous l'angle de la mouvance et du déplacement continu des frontières disciplinaires, en se demandant ce qui se joue dans cette mouvance eu égard à l'autonomie disciplinaire, celle de la sociologie en l'occurrence (8).

Dans l'histoire des sciences, les disciplines charnières constituent le plus souvent la marque d'une certaine maturité dans le développement scientifique. Qu'on pense par exemple à la bio-chimie et à l'astro-physique qui apparaissent à un moment de l'histoire scientifique où était en bonne partie dépassée la conjoncture originale des disciplines de base comme science. C'est à partir de l'apparition et de la prise en considération de problèmes scientifiques non résolus ou encore d'observations inattendues, permises par une avancée des théories, des méthodologies et des procédures techniques d'expérimentation et de vérification, que s'élabore progressivement un nouveau champ d'investigation jusque là séparé par la division du travail scientifique et son institutionnalisation disciplinaire. Les disciplines charnières doivent le plus souvent leur émergence à un phénomène de migration scientifique vers un nouveau champ de recherche.

"In some, and perhaps many, cases the growth of a new area starts with the perception, by scientists already at work in one or more existing areas, of unsolved problems, unexpected observations or unusual technical developments, the pursuit of which lies outside their current field. Thus the exploration of a new area is often set in motion by a process of scientific migration". (9)

Un premier point mérite d'être signalé. Quand une discipline introduit dans sa configuration théorique un concept importé d'une autre discipline, l'analyse de la situation respective du concept en question dans chacun des deux champs respectifs de recherche disciplinaire et des effets que l'exportation-importation y provoquent doit permettre d'en évaluer l'efficacité et la justesse théorique. Cette importation ne provient pas nécessairement d'une discipline charnière, encore qu'elle puisse transiter par elle. La sociologie a, par exemple, importé de la psychologie - et cette importation a transité par la psycho-sociologie selon toute vraisemblance - un ensemble conceptuel qui visait à rendre compte de manière adéquate de l'orientation de l'activité d'acteurs sociaux dans des situations concrètes. La trilogie intention-motivation-aspiration a été abondamment utilisée dans divers secteurs de

recherche, et notamment en sociologie de la consommation, afin de comprendre le comportement des consommateurs. Ce faisant, la sociologie n'a pas qu'importé des concepts, mais également la perspective d'analyse qui les supporte: cela a conduit à atomiser et à individualiser les comportements sociaux de consommation, comportements que l'on aggrège par la suite pour constituer des groupes de consommateurs. Ainsi la consommation est d'abord définie comme acte individuel dont le caractère social n'advient que dans son aggrégation avec d'autres comportements individuels. Or ceci est problématique à plus d'un titre, ne fut-ce que parce qu'une telle démarche conduit à individualiser des comportements qui sont d'emblée sociaux. L'importation théorique ou conceptuelle provient le plus souvent d'une impasse théorique de la discipline importatrice; si elle contribue à résoudre certaines difficultés, l'attention se porte sur la façon dont elle le fait, i.e. sur la façon dont elle déplace les difficultés en les reformulant.

Un second point mérite d'être signalé; il concerne le travail proprement conceptuel et théorique qui s'effectue dans le cadre d'une discipline, en dehors des questions d'exportation-importation que l'on vient d'évoquer. Je fais ici référence au passage nécessaire mais difficile à mener à terme de la pensée métaphorique à la pensée conceptuelle. Si on s'accorde aujourd'hui à reconnaître à la métaphore un statut heuristique capital dans la découverte scientifique (10), le problème consiste à conceptualiser dans un second temps ce que la métaphore a permis d'appréhender et de mettre au jour dans un premier moment de la recherche. Ce passage de la métaphore au concept est toujours le résultat d'un long et lent travail de maturation scientifique ainsi que les analyses de l'épistémologue Gilles-Gaston Granger l'ont fort éloquemment démontré (11). Dans une étude remarquable (12), Sarah Kofman déconstruit la part métaphorique de la pensée de Marx et de Freud, là où le travail de conceptualisation n'a pas été mené à terme. Elle analyse le fonctionnement de la métaphore de la caméra obscura auquel Marx recourt pour décrire le processus de renversement qui se produit dans toute idéologie ainsi que la métaphore spatiale, la topique de l'édifice, pour penser les rapports entre infrastructure et superstructure; quant à Freud, il décrit l'inconscient de façon explicite à l'aide de la métaphore de l'appareil photographique.

Quand on examine ce passage de la métaphore au concept des questions surgissent: dans quelle mesure ce passage est-il mené à terme ou dans quelle mesure achoppe-t-il? A quel moment du processus et du fonctionnement de la démarche scientifique, cet achoppement se manifeste-t-il? Si tel était le cas, à quoi sommes-nous renvoyés? Car dès lors que ce travail de conceptualisation achoppe, surtout dans le cas de la sociologie dont la scientificité fait l'objet d'un débat permanent et au surplus qui recouvre une étonnante diversité de discours qui se présentent comme sociologiques, il faut être en mesure d'en saisir les effets; en particulier du côté de la question qui nous intéresse, à savoir l'autonomie disciplinaire. En effet, une discipline comme la sociologie serait-elle, dans certains de ses champs de recherche, à la remorque des disciplines charnières pour parachever un travail de conceptualisation qu'elle n'arrive pas à mener à terme?

Bien sûr, ces réflexions pourront paraître quelque peu abstraire. Le recours à des exemples devraient toutefois permettre de mieux saisir ce qui est en cause. La sociologie du développement offre à cet égard une illustration fort intéressante. On a déjà affirmé à propos du concept de croissance qu'il constituait l'hypothèse fondatrice de la modernité et qu'il trouve son prolongement dans celui de développement, concept déterminant pour l'ensemble de la sociologie; on parle même de développement culturel. Or Robert Nisbet n'hésite pas à affirmer:

De toutes les métaphores dans la pensée occidentale sur l'homme et la culture, la plus ancienne, la plus puissante et englobante est la métaphore de la croissance.(13)

Or le concept de croissance est une métaphore de la nature: la conception proprement culturelle selon laquelle la société est une nature, i.e. serait soumise à une croissance analogue à celle de la nature. Plus précisément il s'agit d'une métaphore végétale; et c'est à l'image de la plante, de la croissance de la plante auquel on est renvoyé pour penser une certaine réalité sociale. Par ailleurs, je voudrais souligner à quel point la métaphore de la famille est prégnante dans la sociologie québécoise et dans la façon dont elle rend compte de cette société. Il y aurait beaucoup à dire sur cette métaphore et sur la façon dont elle opère au sein de la sociologie québécoise. Elle se traduit soit directement: la grande famille libérale ou péquiste; soit indirectement et c'est alors le thème de la communauté: communauté régionale, communauté urbaine ou communauté universitaire. Qu'on songe un instant à ce qu'une telle métaphore traîne dans son sillage, droits d'aïnesse et privilège de cadets, etc. Il faudra bien un jour réfléchir aux effets de blocage et de détournement que cette métaphore introduit subrepticement dans l'analyse de la société québécoise.

En conséquence, je voudrais suggérer que les disciplines charnières en sciences sociales constituent peut-être autant un signe de maturité enfin acquise qu'une tentative de sortie hors des disciplines d'origine en proie à des interrogations, des incertitudes, des contradictions internes comme externes et plus généralement à des blocages ou des impasses dans la façon de rendre compte des phénomènes et des objets sur lesquels les scientifiques travaillent. Le problème ne consiste pas à trancher dans un sens ou dans l'autre: les disciplines charnières sont tout à la fois et en même temps signe de maturité et tentative de sortie. Mais dans un contexte particulier, elles constituent une tentative de sortie de la discipline d'origine. A cet égard, les disciplines charnières seraient un lieu de refuge, une quête pour des agents scientifiques d'un champ particulier comme la sociologie, menacés par l'avancée des connaissances scientifiques dans leur domaine. Ils chercheraient de la sorte à perpétuellement déplacer le terrain, en exportant hors de leur discipline d'origine les difficultés et les impasses méthodologiques nées de la recherche elle-même (14). On comprendra que le processus décrit est complémentaire du processus d'importation conceptuelle abordé précédemment; il s'agit en effet de

l'avvers et de l'envers d'une même réalité. Dans un cas, la discipline charnière est ici un lieu de transition, dans l'autre un lieu de refuge.

Décrit ici comme négatifs, ces processus peuvent aussi s'avérer être indicateurs de l'apparition de problèmes nouveaux ou de préoccupations inhabituelles dans le champ de la discipline d'origine, problèmes et préoccupations qui n'arrivent pas à trouver là une formulation adéquate. Le déplacement ou l'emprunt seraient alors la voie royale à suivre. En ce sens aussi - et nous retrouvons des jalons posés précédemment - une discipline ne constitue jamais qu'un arrangement provisoire et instable de théorie, méthode et procédures techniques d'analyse. Et ce d'autant plus que le déplacement vers un lieu refuge se fait à partir d'une réinscription qui peut en l'occurrence être un détournement des avancées scientifiques de la discipline d'origine en question vers le champ des disciplines charnières. Dans une telle hypothèse, celles-ci représenteraient une sorte de dénégation théorique: à savoir la reconnaissance du caractère novateur de ces avancées dans le processus même de leur négation-détournement.

4. DEMARCHE SCIENTIFIQUE ET AUTONOMIE DISCIPLINAIRE

Les dernières réflexions au sujet des problèmes d'importation-exportation nous introduisent au processus même de la démarche scientifique dans une discipline comme la sociologie dont la scientificité est constamment questionnée. Il convient maintenant de jeter un regard sur le processus de la démarche scientifique qui prévaut généralement en sociologie.

Parvenus à un certain degré d'avancement dans la mise en oeuvre de leurs recherches, certains sociologues rencontrent des obstacles importants, parfois décisifs, à la poursuite de leurs travaux. Ces obstacles sont bien sûr d'ordre divers. On peut toutefois en regrouper un certain nombre et les formuler comme suit: comment tenir compte dans l'analyse d'un phénomène social de ce qui, de l'extérieur, l'accompagne et le relaye tout à la fois, en exerçant sur lui des contraintes de détermination. La formulation du problème revêt une importance capitale: des contraintes de détermination et ce pour bien se démarquer des vieilles problématiques déterministes du 19^e siècle. Qu'est-ce à dire plus exactement? Pour le sociologue en effet comment articuler à l'analyse de la question étudiée des phénomènes tels que l'économie, l'inconscient ou le langage. Le linguiste pour sa part sera confronté au social, à l'histoire ou à l'inconscient. Ces difficultés que chaque chercheur trouve dans sa discipline respective deviennent de plus en plus importantes au fur et à mesure que la recherche progresse. D'où la tentation de la sortie, en déportant vers l'extérieur ces difficultés non résolues dans le cadre strict d'une discipline; et d'y trouver une solution quasi immédiate qui évite le recours, souvent fastidieux, à l'élaboration d'une perspective analytique adéquate.

Ainsi lorsqu'il rencontre le langage dans l'analyse des idéologies par le biais des textes oraux ou écrits qui constitue son corpus, le sociologue est doublement bloqué puisque sa démarche s'inscrit le plus souvent dans une théorie pré-saussurienne du langage qui fonctionne à

l'évidence, à la linéarité, à l'exclusivité du contenu par rapport à la matérialité de la langue. Par ailleurs, dans une filiation à la fois wébérienne et durkheimienne, les idéologies sont considérées - et à travers elles le langage - comme expression d'une conscience, comme véhicule des intentions d'un acteur à l'encontre d'une perspective dans laquelle l'agent social est pris dans le langage, i.e. à la fois coïncé et partie prenante. Au lieu d'une totalité close sur elle-même du type vision du monde, on peut envisager le discours comme "un domaine de régularité sémantique à l'intérieur d'un interdiscours" selon l'expression de Maingueneau (15). La tentation qui prend forme alors pour le sociologue consiste à aller du côté de la linguistique laquelle lui sert à sortir de l'impasse théorique où sa seule démarche sociologique l'a mené.

De même le linguiste rencontre le sociologue au moment où sa théorie des fonctions du langage ne repose plus sur rien de tangible et de concret quant à la façon dont la langue se déploie et s'exerce dans une société donnée; le sociologue lui fournit alors sur le mode du "prêt-à-porter" des bases pour que sa théorie linguistique puisse s'ancrer et se concrétiser, c'est-à-dire conserver ce souci de la langue telle qu'elle se pratique. Qu'on pense au domaine de la pragmatique du langage qui a connu des développements importants ces dernières années. Bourdieu résume à sa manière ce qui est en cause: "nous n'apprenons jamais le langage sans apprendre en même temps les conditions d'acceptabilité du langage. C'est-à-dire qu'apprendre un langage, c'est apprendre en même temps que ce langage sera payant dans telle ou telle situation... Toute situation linguistique fonctionne comme un marché dans lequel quelque chose s'échange" (16). C'est à ces conditions qu'on peut comprendre le fonctionnement du langage d'importance, du langage de circonstance ainsi que de l'universalité du langage scientifique.

Ainsi se dessine la possibilité de trouver toute prête une problématique susceptible de rendre compte de cet extérieur du phénomène dont on a parlé précédemment; il suffirait alors d'amalgamer ces éléments de réponse à sa propre démarche pour que les blocages et les impasses s'évanouissent. Qu'il suffise de mentionner que l'économie de conceptualisation que représente l'emprunt extra-disciplinaire ne constitue pas d'emblée une condition suffisante pour lever les obstacles rencontrés. La question de l'autonomie disciplinaire me semble s'articuler autour de deux manques: celui qui vient d'être mentionné et un second qu'il convient maintenant d'aborder. Il concerne plus particulièrement le plan canonique du travail de recherche et de la démarche scientifique dans une discipline comme la sociologie. On abordera cet aspect particulier du problème en osant soulever au départ la question sacrilège entre toute, i.e. le non-dit du discours sociologique qui a trait à son objet: la sociologie est-elle une science ayant un objet propre rigoureusement définie ou est-elle plutôt un champ de problèmes? On sait que la définition de l'objet de la discipline ne fait pas l'unanimité chez les sociologues. Il ne s'agit pas de trancher cette question, mais plutôt de la resituer dans le contexte du type de démarche scientifique qui prévaut en sociologie.

Le questionnement amorcé sur le processus de la démarche scientifique en sociologie s'inscrit d'emblée dans une perspective de méthode, entendue non pas au sens de procédure technique - ce à quoi on réduit trop souvent la méthode - mais au sens de démarche générale de recherche. Affirmer que la réflexion sur ces questions soit habituelle en sociologie semble quelque peu hasardeux; soit que le modèle standard de la théorie scientifique - le système hypothético-déductif - progressivement élaboré depuis le XIXe siècle dans une forme canonique - a généralement été considéré comme allant de soi; soit que le débat ait été stérélisé en raison d'une division du travail entre théoriciens, empiristes, etc; soit que le rapport aux sciences de la nature ait été tel que les discussions ont été menées dans le sillage de la dichotomie diltheyienne expliquer et comprendre, de la critique du positivisme, de l'articulation entre théorie et empirie (nouvelle école de Chicago) pour en citer quelques-unes (17). Ce à quoi on voudrait en arriver ici, c'est à une reformulation du problème dans une perspective générale.

D'entrée de jeu et pour dire les choses aussi clairement que faire se peut, le plan canonique de la démarche scientifique en sociologie me semble prendre la configuration suivante. D'une part on dichotomise le travail recherche sociologique en stocks cloisonnés de connaissances dans des théories et des méthodologies (ou l'arsenal des procédures techniques d'analyse), entre lesquels les articulations sont tenues pour ne pas dire difficile à établir. D'autre part la mise en oeuvre de ce travail se concrétise en moments successifs - j'insiste, successifs - de la recherche opératoire selon le schéma suivant: d'abord le moment de la théorie, de l'élaboration théorique; puis le moment de l'analyse et de la formalisation des données, l'analyse empirique; enfin le moment de l'articulation des deux moments précédents que l'on nomme en l'occurrence vérification, ce qui soulève un certain nombre de problèmes épistémologiques d'importance (18).

On prendra la mesure des difficultés que ce type de démarche soulève dans l'exemple suivant. Il s'agit d'une recherche qui porte sur les modèles pédagogiques utilisés par les institutrices en classe de maternelle, recherche qui illustre on ne peut plus clairement ces difficultés. Travaillant dans une perspective marxiste, le chercheur a dans un premier temps établi le cadre d'analyse théorique de sa recherche: infra et superstructure, détermination en dernière instance par l'économique, capitalisme monopoliste d'état, hégémonie, appareils idéologiques d'état, spécificité de l'appareil scolaire dans la reproduction idéologique, pour finalement en arriver à identifier deux grands modèles pédagogiques: le modèle de la classe dominante qui est celui que le ministère de l'éducation a élaboré et le contre-modèle prolétarien, celui de la CEQ. Dans une seconde étape, le chercheur procède à la cueillette de ses données par observation participante et entrevue auprès d'institutrices exerçant leur métier dans des milieux populaires et bourgeois respectivement. Et c'est ici que commencent à surgir les difficultés. Au sujet d'un problème fort précis, celui de l'apprentissage de l'hygiène corporelle, le chercheur a eu des précisions à demander à une institutrice d'école de milieu populaire à propos des résistances de certains élèves à l'égard de cet apprentissage. Le chercheur désirait savoir à quoi l'institutrice se référerait pour faire face à ces obstacles et comment elle s'y prenait

pour contourner ces résistances. Réponse de l'institutrice: "Quand j'ai des difficultés de cet ordre, je téléphone à une vieille tante qui a 35 ans d'expérience dans le métier et je lui demande comment elle s'y prenait dans des cas semblables". Désarroi du chercheur: le cadre théorique élaboré auparavant ne prévoyait rien au sujet des structures de la parenté, de sorte qu'il s'avérait difficile d'intégrer une réponse comme celle-ci, mais gênant de la laisser de côté. Comment faire face à ce réel inattendu?

Je ferai donc l'hypothèse que cette dychotomisation/concrétisation constitue un détournement du travail sociologique et qu'il joue comme renforcement du précédent, celui qui consiste à exporter et à déplacer les frontières disciplinaires. La conjonction de ces deux détournements opère à des fins d'appropriation de positions particulières dans le champ scientifique et à la préservation des avantages liés à ces positions. Il importe toutefois d'ajouter clairement qu'une telle appropriation ne peut donner lieu qu'à des échanges qui prennent la forme d'une lutte de concurrence du type dominant/prétendant à la domination, théorie/théorie, quantitatif/quantitatif, etc. Et dont l'effet le plus immédiat consiste à détourner, voire même à bloquer, la réflexion sur la démarche scientifique en sociologie. Ces détournements produisent aussi des effets qui commencent à être connus dans le champ de la sociologie: répétitions, tautologies, absence de débats, déclassification de la discipline et finalement, étiolement de son autonomie.

En fait, ce qui apparaît en cause ici, c'est une image précise du travail scientifique qui fonctionne comme articulation d'une théorie et d'une technique d'analyse. Cette image semble solidement arrimée à la pratique de recherche de la sociologie laquelle est le plus souvent conçue comme garantie, i.e. comme confirmation et vérification d'une théorie à l'aide d'une technique d'analyse. Je voudrais avancer l'hypothèse que la crise de l'autonomie disciplinaire réside là dans son noyau central: dans cette forme de l'activité scientifique conçue comme vérification d'une théorie. Et qu'en conséquence, la première tâche qui s'impose consiste à déconstruire cette image du travail scientifique, entre autres par le biais d'une réflexion sur la démarche générale de recherche, mais aussi par une pratique différente de l'activité scientifique. Et ce au nom du fait que le moment méthodologique d'une recherche - celui de la formalisation des données - aussi technique qu'il puisse être, ne saurait garantir la scientificité d'une discipline.

Le projet est d'envergure, convenons-en. Aux seules fins d'alimenter la réflexion sur ces problèmes, je formulerai en terminant quelques propositions concernant les questions soulevées au long de ce parcours:

- d'abord le problème de l'objet de la sociologie, abordé par le biais d'une question triviale en apparence: de quoi parlons-nous? Il faut soulever cette question, ne serait-ce que parce que l'objet n'est pas donné d'emblée en sociologie. Plus encore, on est en droit de se demander si la sociologie n'institue pas davantage qu'une autre discipline un rapport

spécifique sujet-objet; la matrice classique de la démarche scientifique place l'analyste en sa neutralité d'observateur dans la position d'un sujet contemplatif et revêt par ailleurs l'objet d'un caractère indépendant et s'imposant en tant que tel au sujet. Mais c'est déjà réifier le caractère concret et vivant de l'objet. Comment dialectiser cette démarche se demande Nicole Ramognino? (19)

ensuite une démarche de recherche scientifique, conçue non plus comme vérification d'une théorie par le biais de procédures techniques d'analyse, mais comme processus méthodique d'approche progressive du phénomène social, i.e. comme objectivation successive du phénomène considéré. Celle-ci se définit "comme une série de moments successifs et cumulatifs, chacun étant le fruit d'un processus d'itération modèle/observation, ou encore, pour reprendre la terminologie de Bachelard abstrait/concret" (20). Il ne s'agit plus dès lors d'aller vérifier une théorie, mais de construire progressivement un phénomène. A cet égard, la construction du concept, partie prenante du processus d'itération, assure en son point de départ l'intelligibilité des pratiques réelles dans leur ordonnance réelle.

les hypothèses enfin ni définies à priori, ni posées à postériori, mais construites progressivement dans la définition même d'une problématique et dans l'appréhension successive d'un phénomène; ce processus vise à rendre compte dans un même mouvement des pratiques analysées et du discours qui les fonde. On fait ici allusion à l'abduction qui se différencie des approches inductive et déductive dans la démarche scientifique. "On pourrait dire en gros que, dans les cas les plus classiques, la déduction cherche à parvenir à un fait par l'intermédiaire d'une règle, l'induction cherche à confirmer une règle par l'intermédiaire d'un fait, et l'abduction est la recherche d'une règle pour expliquer un fait". (21)

Département de sociologie
Université Laval

NOTES

1. Jean-François Lyotard, La condition post-moderne, Paris, Minuit, 1979.
2. Jean-Jacques Salomon, Science et politique, Paris, Seuil.
3. Cette proposition est esquissée chez Lyotard, op.cit.
4. Sur l'isomorphie des formes d'échange et de circulation, on pourra consulter Jean-Joseph Goux, Economique et symbolique, Paris, Seuil, 1973.

Quant au fait que l'économie devient le lieu fondamental de la production symbolique, on pourra consulter Marshall Sahlins, Au coeur des sociétés, Paris, Gallimard, 1980.

5. J. Habermas, Théorie et pratique, Tome 2, Paris, Payot, 1975. En particulier le chapitre 8: "Dogmatisme, raison et décision: théorie et pratique dans une civilisation scientifiée".
6. J.D. DE Certaines, "La biophysique en France: critique de la notion de discipline scientifique", dans Lemaire, Macleod, Mulkay, et Weingart, Perspectives on the emergence of scientific disciplines, Paris, Mouton, 1976, pp. 99-122.
7. "Introduction: problems in the emergence of new disciplines", dans Lemaire, Macleod, Mulkay et Weingart, op.cit., p.3.
8. Une perspective analogue pourrait sans doute s'appliquer à l'égard de l'anthropologie et de ses disciplines charnières: ethno-linguistique et ethno-psychanalyse.
9. "Introduction: problems in the emergence of new disciplines", op.cit., p. 5.
10. Jean Molino, "Métaphores, modèles et analogies dans les sciences", Langage, 54, 1979.
11. Gilles-Gaston Granger, Pensée formelle et science de l'homme, Paris, Aubier Montaigne, 1967.
12. Sarah Kofman, Camera obscura. De l'idéologie, Paris, Ed. Galilée, 1973.
13. Robert A. Nisbet, Social change and history: aspects of the western theory of development, N.Y., Oxford University Press, 1969, p. 7, cité par Immanuel Wallerstein, "Le développement du concept de développement", Sociologie et Sociétés, XIV, 2, 1982, p. 133 Note 1
14. Bruno Péquignot, "Sociologie, linguistique et socio-linguistique", Archives et Documents de la société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage, 2, 1982.
15. Dominique Maingueneau, "Sémantique globale et idéologie", Mots, 6, 1983, p.81,
16. Pierre Bourdieu, Questions de sociologie, Paris, Minuit, 1980, p. 95. et ss. 17. Ceux et celles que ces diverses questions intéressent pourront consulter le numéro (la sociologie: une question de méthode?) de Sociologie et Sociétés, XIV, 1, 1982.
18. Nicole Ramognino, "Contrainte, contrôle social, socialisation: Le suicide d'E. Durkheim", Sociologie du Sud-Est, 30, 1981.

Certaines des réflexions qui suivent sont redevables des travaux de N. Ramognino et des discussions que nous avons eues sur ce sujet précis.

19. Nicole Ramognino, "Pour une approche dialectique en sociologie", Sociologie et Sociétés, XIV, 1, 1982.
20. Nicole Ramognino, "Contrainte, contrôle social, etc...", op.cit., p. 81.
21. Jacques Bouveresse, "Peirce, Popper, l'induction et l'histoire des sciences", Critique, 327-328, août-septembre 1974, p. 743.

IMAGINER LE RÉEL POUR RÉALISER L'IMAGINAIRE

Paul Bernard

J'hésitais entre plusieurs titres pour ma communication. Ils m'étaient suggérés aussi bien par les multiples facettes de mon objet, la sociologie telle qu'elle se pratique au Québec, que par les divers aspects, du plus épistémologique au plus pragmatique, de la question à laquelle cet atelier doit tenter de répondre: quelle orientation donner à la formation dans notre discipline en regard de l'emploi? J'ai pensé sortir de cet embarras, en même temps que donner un aperçu de tout ce à quoi je veux toucher ici, en faisant état de certains des titres qui me sont venus à l'esprit. J'ai donc le titre épistémologique: "la sociologie, dialectique de l'imaginaire et du réalisme". Le Titre messianique: "Le sociologue, traducteur et dialectiseur des rapports sociaux et de leurs représentations". Le titre grandiose: "Les sociologues, utopistes d'un monde en voie d'informatisation". Le titre inquiet: "La sociologie, option perdante sur le marché de l'emploi? Le titre moralisateur: "L'informatisation est une chose trop sérieuse pour être laissée entre les mains des informaticiens". Et enfin le titre revendicateur: "Pas de société de l'information sans imagination sociologique".

Je compte coller ensemble tous ces morceaux en procédant à la formulation des propositions suivantes. En premier lieu, la formation des sociologues devrait tirer principalement son inspiration d'une part d'une conception explicite de la sociologie, et d'autre part des pratiques de travail actuelles et possibles des sociologues.

A propos de la sociologie, en deuxième lieu, je dirai qu'elle est une dialectique du réel et de l'imaginaire, et que comme toute dialectique elle se dégrade quand elle laisse échapper l'un de ses pôles contradictoires. Trop réaliste, elle devient fonctionnaliste et positiviste, tourne le dos à l'histoire et dégénère en instrument de pouvoir et des pouvoirs, de confort et de conformisme. Trop imaginaire, elle n'est plus qu'oriflamme, elle n'éclaire plus les débats et procure des arguments à ceux qui nous considèrent comme des "pelleteux de nuages".

* En hommage à Jacques Dofny, que les grands survols et les controverses n'effraient pas.

Quant aux pratiques auxquelles sont et pourraient être appelés les sociologues, en troisième lieu, je crois que nous avons toujours été des traducteurs, des interprètes, trouvant des termes de comparabilité entre les pratiques et les croyances des divers groupes. Ce rôle prend à l'heure actuelle une tournure particulière, puisqu'une bonne partie de notre société se lance dans l'encodage et le décodage de sa propre vie au moyen de la micro-informatique. Les sociologues ne doivent pas se laisser doubler dans ce virage, faussement appelé technologique, par ceux qui, hors mais aussi dans les sciences sociales, pensent pouvoir mettre les rapports sociaux en programmes sans en faire une analyse proprement sociologique.

En dernier lieu, la formation des sociologues ne devrait pas être d'abord définie en fonction des habitudes prises dans les institutions qui présentent la dispensent; elle devrait prendre urgemment acte des transformations actuelles et situer dans ce contexte le développement de l'imagination en même temps que l'apprentissage de la rigueur.

LA SOCIOLOGIE

Dans le célèbre film de Pierre Perreault, Pour la suite du monde, l'un des personnages exaspérés, lance à son interlocuteur: "Tu es un homme de la controverse". J'ai toujours pris plaisir, quant à moi, à considérer ma discipline comme un discours de la controverse. Certes, elle n'est pas toujours à la hauteur de mes attentes; il arrive qu'elle mette la lumière sous le boisseau, qu'elle contribue à fermer plutôt qu'à ouvrir les débats. Mais dans l'ensemble, en particulier dans sa pratique québécoise, elle dérange plus qu'elle n'arrange. Il en est ainsi parce que la sociologie fait ressortir la diversité dans l'espace et dans le temps. Elle indique que ce qui se fait ici ne se fait pas forcément ailleurs, et qu'il existe donc des possibles différents de notre quotidien. Elle montre que nos rapports sociaux ne sont pas immuables, qu'hier ils ne furent pas comme aujourd'hui, que l'avenir sera ce que nous en aurons fait dans les conditions de notre présent. Dans cette perspective, la sociologie se présente comme une contre-idéologie. Non seulement est-elle souvent associée à la production d'idéologies alternatives, mais elle enrayer partiellement, par le mouvement même de son analyse, le fonctionnement des idéologies dominantes. Les travaux de Pierre Bourdieu sur l'arbitraire culturel nous ont appris que nul pouvoir n'est plus efficace que celui qui nie sa propre nature, c'est-à-dire que l'idéologie ne fonctionne jamais mieux que quand elle suppose et impose le règne de la nécessité, de l'homogénéité et de l'évidence. A cela souvent s'opposent les sociologues.

Diversifiante, on ne s'étonnera pas que la sociologie soit elle-même diversifiée. Elle est, en même temps qu'elle désigne, un ensemble de possibles, d'enjeux et de controverses. C'est là ce que j'appellerai son pôle imaginaire.

Ce que je viens de dire n'implique pas, par ailleurs, que tout ce qui est imaginatif ou controversé appartient par définition à la discipline sociologique. Le problème de l'innovation se pose en

sociologie un peu de la même manière que dans le domaine de l'art contemporain. La duplication y est dépourvue de sens, seul ce qui ne s'est jamais encore fait y mobilise l'attention. En même temps, il ne suffit pas de planter deux clous dans une toile ou de joindre trois morceaux d'acier de structure pour s'imposer. Il faut rompre avec la pratique courante, tout en conservant une référence à l'histoire d'un champ et aux règles qui président aux débats sur ce qu'est précisément la nature de ce champ. Dans le cas de la sociologie comme entreprise de connaissance systématique, voire scientifique, la légitimation du discours reposera d'une part sur la rigueur logique de celui-ci, et d'autre part sur le sérieux des procédures mises en oeuvre pour assurer sa vérification empirique. En ce sens, ne seraient pas considérées comme sociologues, quel que soit par ailleurs leur intérêt, les propositions non justiciables en principe d'une confrontation avec les "faits" (ce dernier terme semble beaucoup plus approprié que celui de "données"). Ne seraient acceptées qu'à titre provisoire, en tant qu'hypothèses intéressantes, les propositions testables mais non encore testées.

C'est là le pôle réaliste de la sociologie. Si le pôle imaginaire de celle-ci ouvrait les portes à la diversité, c'est plutôt un rappel à l'unité qui se manifeste ici. Ce dont il est question, en effet, ce sont des règles de la conviction inter-subjective: dans quelles circonstances Alter sait-il qu'Ego sait, ou du moins, quand accepte-t-il de l'admettre jusqu'à plus ample informé? Il ne s'agit pas ici, bien sûr, de nier le premier pôle en mettant une sourdine à la diversité et aux contradictions du monde ou en appelant à une illusoire convergence théorique. L'unité dont il est question vise simplement à éviter un refermement sur eux-mêmes des paradigmes sociologiques, à maintenir des lieux et des règles de confrontation entre ces diverses approches.

C'est une relation dialectique qui lie ces deux pôles de la sociologie. Ils sont, c'est l'évidence, en tension l'un avec l'autre. L'imaginaire s'impatiente des raideurs du réalisme; celui-ci réclame qu'on retombe sur ses pieds. Pour peu que s'instaure entre eux un dialogue de sourds, la dialectique est pervertie et l'entreprise sombre dans l'autoritarisme théoriste ou empiriste. En même temps, ces deux pôles n'ont de sens que l'un par rapport à l'autre, ils forment une totalité. Il ne s'agit pas de trouver entre eux un illusoire juste milieu (laissons-y la vertu!). On ne pourra rencontrer que des synthèses provisoires, historiquement déterminées, impliquant les sociologues et les acteurs sociaux dans la construction de visions aussi signifiantes que possible en un moment donné. Ces visions donneront d'autant mieux sens à la réalité que celle-ci aura de sens. Plus encore: le sociologue pourra d'autant mieux contribuer à réaliser l'imaginaire qu'il aura correctement imaginé le réel, c'est-à-dire qu'il en aura fourni une représentation adéquate et signifiante.

Je voudrais présenter, en terminant cette section, une dernière figure de cette dialectique et de ses avatars. On peut classer les travaux des sociologues en trois grandes catégories: les essais, les recherches et les manipulations (de données). On reconnaît ces dernières à ce que le seul fil conducteur offert au lecteur, tout au long du texte, c'est la succession de phrases du genre: quand on se

tourne vers le tableau X (ou vers l'interview Y, ou vers le cas Z, etc.), on remarque que... Ces océans de sociologie spontanée, ces entrelacs d'interprétations ad hoc présentent d'autant moins d'intérêt que sont mal explicités les principes d'assemblage de ces "do-it-yourself-kits" de l'analyse empirique. Quant aux essais, dont on peut suivre les brillantes évolutions à la bourse des idées ou sur la crête des vagues que constituent les modes intellectuelles, les conditions de leur mise à l'épreuve demeurent le plus souvent mystérieuses. En effet, leurs auteurs laissent à des tâcherons le "sale boulot" du tri et de la vérification de leurs intuitions. Ce sont pourtant ces derniers qui font vraiment de la recherche. Non seulement élaborent-ils des interprétations de la réalité sociale, mais ils inventent des moyens de confronter, en regard d'un matériel de recherche, les diverses explications plausibles. Ils départagent, en quelque sorte, les vraies des fausses "évidences".

LES CONTEXTES DE LA PRATIQUE SOCIOLOGIQUE

L'évolution des rapports sociaux a imposé aux sociologues québécois, depuis deux décennies, une succession d'objets d'étude: l'éducation, puis généralement l'appareil d'Etat, les mouvements populaires, le travail et l'économie, plus récemment la santé, en particulier la santé et la sécurité au travail, et la situation des femmes. Le phénomène est d'autant plus marqué chez nous, par opposition au Canada anglais ou aux Etats-Unis, que ceux qui se définissent ici comme sociologues travaillent assez souvent en dehors des milieux académiques. Ils fournissent à une société largement dépourvue d'élites économiques des experts, de même que des élites et contre-élites idéologiques. Les enjeux immédiats, particulièrement ceux qui sont traités au niveau politique, inspirent directement non seulement leurs sujets de recherche, mais aussi les thèmes de leurs interventions.

Que font exactement ces sociologues? En un mot plutôt qu'en mille, ils font de l'interprétation. Dans certains cas, ils font la lecture de l'opinion publique, souvent pour le compte des puissants ou de ceux qui voudraient l'être, en tout cas pour ceux qui peuvent se payer la technologie requise. Dans d'autres cas, prenant fait et cause pour certains mouvements sociaux, ils recherchent, font surgir ou suscitent le sens profond de la situation ou des attentes d'un groupe. Dans d'autres cas encore, ils établissent des langages communs entre des groupes que les circonstances conduisent à confronter leurs histoires différentes.

Ceux qui s'adonnent à ces activités ne s'inscrivent pas tous de la même manière dans la dialectique de l'imaginaire et du réalisme. Mais rares sont ceux qui échappent aux tensions de cette détermination contradictoire. Bien de simples comptes rendus de situations débouchent sur le constat que leur signification n'est pas évidente, qu'elle n'est pas unique, qu'elle n'est pas unanime, qu'elle n'est pas dictée par la nature des choses ou par la technique. La plus banale mise en parallèle de deux sondages d'opinion publique successifs conduit à une mise en oeuvre minimale du concept d'historicité. En sens opposé, rares sont ceux qui proposent leurs idées comme de simples émanations de leur esprit, sans mettre à contribution des faits empiriques recueillis, il est vrai, avec un soin variable.

Je voudrais évoquer maintenant deux données trop souvent négligées, mais qui pèsent déjà et pèseront de plus en plus sur la pratique des sociologues comme interprètes. Notre société et nous-mêmes comme praticiens devrons assumer une informatisation de plus en plus répandue d'une part, et notre nord-américanité de l'autre.

Au sujet de l'informatisation, il faut éviter une méprise. Nous ne sommes pas en présence d'un nouveau champ de travail pour la sociologie, comparable à la famille, au droit ou à l'éducation. Il s'agit plutôt d'un passage obligé pour notre société et donc pour notre sociologie. Un très grand nombre de nos activités font et vont faire l'objet d'un encodage et d'un décodage. Or, un ordinateur ne fait que ce qu'on lui ordonne; il opère, avec une vitesse, une fiabilité et une capacité de mémoire phénoménales, à partir d'instructions et d'informations qui se donnent comme des représentations des processus qui doivent être contrôlés et orientés. Si ces représentations sont inadéquates, un écart se crée tôt ou tard entre le programme informatique et les objectifs qu'il traduit d'une part, et la vraie vie de l'autre. La correction de ces écarts peut vraisemblablement être laissée aux ingénieurs et aux informaticiens quand il s'agit de fabriquer des plastiques ou des transistors. Mais dans tous les processus, et ils sont extrêmement nombreux, où les rapports sociaux jouent un rôle de premier plan, les représentations imaginées par ces technologues risquent d'être fort naïves.

Notons que ces représentations naïves ne sont pas toujours sans efficace; c'est souvent la "vraie vie" qui s'adapte à celles-ci quand il n'y a pas de choix, quand un pouvoir impose de tels schèmes. L'évolution de la division du travail en fournit de nombreux exemples, comme l'a montré avec force Braverman. Ceci dit, dysfonctions, résistances et redéfinitions de la situation dont le plus souvent cortège à tous les programmes, qu'ils soient informatiques ou bureaucratiques, politiques, "sociaux", scolaires, etc.

Le sociologue n'est donc pas ici en pays étranger. Evoquons pour nous en convaincre l'une des plus vieilles découvertes de la sociologie des organisations, celle des cercles vicieux bureaucratiques. Blau a montré dans le cas d'une agence de placement, on s'en souviendra, que l'adoption d'un critère de performance grossier - le nombre brut de placements réalisés - avait conduit à des résultats absurdes: les cas les plus difficiles, et donc ceux auxquels en principe l'agence devait accorder le maximum d'attention, étaient délaissés à cause de leurs répercussions désastreuses sur la performance mesurée. Autre exemple, en prise directe dette fois avec l'univers des programmes informatiques: l'instauration des transactions inter-caisses est venu confirmer - conformément aux prévisions de Caldwell - le mouvement de centralisation technocratique déjà amorcé dans les Caisses populaires Desjardins, au mépris du modèle d'entraide communautaire qui avait présidé à l'émergence de cette institution.

Plus généralement, les sociologues de l'organisation ont montré que nulle norme ni autorité ne saurait se fonder sur une représentation adéquate de la réalité, d'autant plus que cette dernière est mouvante et mouvementée, lieu d'affrontements non seulement d'intérêts, mais aussi

de définitions de situations. Les normes sont toujours trop rigides, mais quand on en sort c'est pour s'en remettre à des autorités qui sont, elles, trop arbitraires; la protection contre cet arbitraire renvoie malheureusement à l'élaboration de nouvelles normes, et ainsi de suite. Comme l'affirme le dialecticien Touraine, les médiations sont aussi des obstacles. Rien d'étonnant, par conséquent, à ce que le jupon de la sociabilité dépasse de la robe bureaucratique; la loi d'airain de l'oligarchie ne peut se comprendre, disait Gouldner, qu'en rapport avec une tendance opposée vers la démocratie.

Dans cette perspective - celle de la controverse - la santé n'est pas savant dosage de composantes chimiques allopathiques. L'éducation n'est pas habile programmation de connaissances académiques et de procédés pédagogiques préparés en fonction de l'étudiant moyen. La vie urbaine, c'est plus que l'accès aux centres d'achats et aux galeries commerciales, ces nouveaux lieux privés de la vie publique. Le village global, c'est autre chose que de pouvoir choisir entre deux téléromans, trois matches sportifs, quatre vidéos et cinq marques de désodorisants.

L'ordinateur n'est pas non plus cet Etre suprême qui peut décider en toute connaissance de cause du sort de chacun. Il n'est capable en fait d'aucun jugement: il ne connaît que les consignes. Ses réponses ne peuvent faire preuve de plus d'intelligence que les questions qui lui sont posées. Cela le sociologue, entre autres, peut et doit le dire. Non pas pour égarer les gens dans un illusoire rejet de cet instrument - rappelons que l'automobile s'est imposée en dépit des incantations à l'effet qu'elle ne remplacerait jamais un bon cheval; mais pour le démystifier, pour ouvrir le débat sur la façon dont les processus y sont saisis, représentés et traités. Voilà un des lieux les plus importants d'application de l'imagination réaliste, des possibles concrets.

La cause n'est pas désespérée, car la dissociation entre conception et exécution à laquelle conduit souvent le progrès de l'informatisation atteint déjà certaines limites et secrète des contre-tendances. Par exemple, élaboration d'une sous-culture informatique dont les membres défient les "copyrights", modifient, piratent et échangent à qui mieux mieux; recomposition des tâches chez les journalistes et les écrivains qui entrent eux-mêmes leurs textes ou chez les experts qui font eux-mêmes des recherches dans des banques de données; hausse phénoménale de la proportion de la population qui est familière avec la manipulation de symboles abstraits (écritures, données chiffrées, etc.), source potentielle d'autonomie élargie, même quand ces aptitudes ne sont pas reconnues, voire sont méprisées, comme dans le cas des secrétaires.

La nord-américanité, seconde donnée importante de l'évolution de notre pratique, est objet de vifs débats au Québec. Sommes-nous un morceau de France en Amérique, ou plutôt une société largement américaine dans laquelle on parle français? C'est de dernier pôle que privilégie Robert Charlebois quand il chante Vivre en ce pays. Mais de larges secteurs du monde intellectuel, culturel et politique ont pris l'option opposée. Il est vrai que la France nous a donné Althusser et les événements de 1968, mais aussi le phénomène bureaucratique et l'architecte Taillibert. Et si Parsons et Pacman nous viennent des

Etats-Unis, il en est de même de C. Wright Mills et de courants importants du mouvement féministe. Nous avons avec l'organisation sociale et la culture américaine une familiarité que peut seule procurer une longue fréquentation, un partage quotidien. En revanche, l'histoire du Québec ne se confond pas avec celle du reste de l'Amérique du Nord et nos liens avec la France sont bien réels. Nous nous obligeons quotidiennement à nous redire l'Amérique dans nos propres mots.

Cette caractéristique peut bien sûr contribuer à marginaliser notre société, ou à imposer un double coût à chacune de ses démarches. Mais il n'est pas impensable d'en tirer, au contraire, des bénéfices. Faisant de nécessité vertu, nous pourrions consacrer davantage de nos énergies à devenir pour d'autres sociétés les interprètes, les transformateurs des productions de la société américaine. Pour peu que l'on donne à transformation un sens ouvert et pour peu que l'on considère les productions dans un sens large, cette proposition ne devrait pas réduire notre activité intellectuelle à la portion congrue. Les mobilisations dont est capable notre petite société ne nous conduiront jamais à envoyer quelqu'un sur la lune. Mais elles peuvent nous amener par exemple à adapter les logiciels à notre culture, à ajuster à de nouveaux contextes la notion de "sunset law" - en vertu de laquelle toute mesure bureaucratique doit faire la preuve de son efficacité pour ne pas être abolie au bout d'une période déterminée -, à critiquer et à redéfinir les expériences visant à rapprocher l'école des milieux populaires, à faire écho au fort courant de recherche sociale empirique et radicale qui se développe depuis quelques années, etc., toutes choses qui nous viennent largement d'outre-quarante-cinquième.

Si le Québec devait s'engager davantage dans la voie définie ici, les sociologues, en tant que spécialistes du travail d'interprétation, devraient jouer un rôle de premier plan. Car si plusieurs des objets dont on procéderait à l'adaptation se présentent à première vue comme techniques, tous ils renvoient, en dernière analyse, aux conditions sociales de leur conception et de leur mise-en-oeuvre. Il ne s'agit pas pour nous d'ouvrir les portes à l'américanisation galopante; une telle affirmation supposerait d'ailleurs que nous jouons d'un poids déterminant dans cette ouverture, alors que celle-ci se déroule hors de nos volontés. Mais nous pouvons exercer un rôle critique, d'autant plus efficacement engagé qu'il est discriminant. De plus, cela multiplierait les occasions d'arriver à une production sociologique originale, tenant à la fois des tendances pragmatiques américaines et de l'ampleur de vues européenne. Je souligne qu'un tel contexte de diversité constitue un milieu de formation à peu près idéal pour de jeunes sociologues.

HARO SUR LES SCIENCES HUMAINES

Si les voies d'avenir pour notre société et pour notre sociologie étaient bel et bien celles que j'ai évoquées, comment devrions-nous procéder pour aborder ces champs de pratique et nous y insérer? Il me semble qu'en parallèle à un changement de la formation, dont je parlerai dans la section suivante, la tâche comporte cinq aspects principaux.

Les premiers sont d'ordre défensif, les suivants supposent des avancées en des territoires trop peu fréquentés.

Il faut en premier lieu, avec l'appui des disciplines connexes, contrer les attaques très réelles dont les sciences humaines font l'objet dans les cercles économiques, politiques, voire universitaires. Je citerai à titre d'exemple un document publié et largement diffusé en 1983 par le ministère de l'Éducation du Québec - qui, bien sûr, n'engage en rien sa responsabilité! - intitulé "Les emplois de 1990: les options gagnantes". On peut y lire: "Nous aurons toujours besoin de spécialistes en sciences humaines. Là n'est pas la question. Mais l'Etat-Providence s'estompera de plus en plus. Comme pour la formation professionnelle courte, il faut céder ce champ à ceux qui, pour des raisons diverses (financières, intellectuelles, etc.) ne peuvent accéder à d'autres programmes. Ils suffiront amplement à combler les quelques postes disponibles" (p.25). Ce texte est anti-humaniste par plus d'un aspect: non seulement réserve-t-il la formation en sciences humaines aux imbéciles et aux mal-pris - près du quart, notons-le, des diplômés actuels du premier cycle universitaire - mais il procède, à l'encontre de toutes les réflexions et critiques produites et reprises par les sciences humaines sur le sujet, du postulat du monopole professionnel: la santé est l'affaire des médecins, l'ordinateur et ses usages celle des informaticiens, la technologie et le développement celle des ingénieurs, etc. Nulle part n'est-il question des ressorts sociaux de la mobilisation et du développement économiques, des effets des rapports de classes sur la rigidité de l'Etat et de sa bureaucratie, de la matrice culturelle qui doit se traduire dans le traitement de données et dans l'aménagement des télécommunications, du sens que prend ou que perd le travail pour diverses catégories de travailleurs, pour les jeunes, pour les femmes, etc.

Paradoxalement, étant donné ce qui vient d'être dit, il faut en deuxième lieu constater que la sociologie la plus largement pratiquée, celle de la controverse, est en concurrence avec des sociologies alternatives et beaucoup plus conservatrices. On trouve l'une des plus importantes parmi celles-ci dans les travaux de plusieurs économistes, comme j'ai tenté de le montrer dans un texte des Actes de l'ACSALF de 1982. Pour contrer, il faut d'une part risquer de se confronter à de savants échafaudages d'équations - appliquées d'ailleurs bien souvent à des problèmes qui débordent l'économie - pour en faire ressortir et en critiquer les postulats implicites. Il faut d'autre part récuser une division du travail intellectuel, en partie héritée d'un certain marxisme, qui met le "social" à la remorque de l'économique: le développement économique, par exemple, n'a pas que des conséquences sociales, il dépend aussi des rapports entre classes et entre groupes ethniques, des mouvements de revendication qui traversent la société, des affrontements autour de l'Etat, etc.

Il faut en troisième lieu mettre en relief la spécificité du travail des sociologues - comme de beaucoup d'autres spécialistes des sciences sociales d'ailleurs - en montrant que leurs analyses ne sont pas qu'un habillage savant de leurs propres préjugés et idéologies. La chose est évidemment délicate à plusieurs points de vue. Ainsi, chaque

acteur social est sociologue en un certain sens, puisqu'il doit, pour s'insérer dans un système de rapports sociaux, avoir une perception minimale des règles sociales de celui-ci. En même temps, les sociologues de métier tentent, par un effort organisé de rupture avec la sociologie spontanée et d'examen approfondi des faits, d'aller plus loin et de proposer des interprétations qui détectent les véritables causes des processus sociaux dans leur complexité historique. Par ailleurs, ces sociologues se donnent souvent pour mission de proposer des interprétations aux groupes qu'ils étudient et de favoriser une prise de conscience chez ceux-ci; il serait par conséquent illogique qu'ils mettent en oeuvre une forme quelconque d'autorité professionnelle dans leur action. Comment donc assurer que la contribution spécifique du sociologue est prise au sérieux, sans utiliser cependant des moyens qui aliènent celui-ci des autres acteurs sociaux?

Point ici de recette magique. La sociologie ne peut élargir son audience que par un patient travail de conscientisation. Travail de critique, comme celui qui a été mené il y a quelques années à propos de la publication des sondages d'opinion publique. Travail d'accès à l'information, que les sociologues pourraient mener de pair avec les journalistes, afin que l'abondante recherche sociale faite dans le secteur d'Etat soit diffusée, soumise à l'évaluation et à la critique, disponible intégralement dans les débats publics. Soulignons par exemple le scandale que constitue la non-publication après un an, par la Commission des écoles catholiques de Montréal, du rapport du Centre de Recherche en développement économique de l'Université de Montréal sur l'Opération - renouveau - interventions en milieux défavorisés - en dépit du fait que ses conclusions sont déjà prises en compte dans les processus décisionnels de l'organisme en ces matières.

Nous avons peut-être insisté, au Québec, sur l'aptitude de la sociologie à effectuer une rupture, à poser de bonnes questions, et pas assez sur sa capacité d'apporter des réponses, de départager empiriquement les différentes hypothèses plausibles. Il faut faire une large publicité aux travaux de haute qualité qui portent sur des problèmes sociaux importants; cela contribuera à dissiper la confusion trop souvent entretenue entre recherche empirique et orientation platement fonctionnaliste. Exemplaire à cet égard est la recherche récente de l'économiste Bernard Brody sur les comparaisons salariales entre les secteurs privé et public. L'auteur y démontre que les conditions de validité de telles comparaisons, aux plans technique mais aussi théorique et épistémologique, ne sont aucunement réunies dans les travaux du Bureau de recherche sur la rémunération du Conseil du trésor du gouvernement du Québec. Beaucoup de ces critiques spécifiques consistent à mettre en doute la "normalité" des profils salariaux qui se retrouvent dans le secteur privé, à montrer le caractère idéologique et anti-démocratique d'un tel postulat. Dans ces conditions, il vaut la peine de signaler que suite, entre autres, aux interventions publiques du chercheur lors du conflit du secteur public, en 1982-83, le rôle du Bureau de recherche a été très considérablement réduit.

Il faut en quatrième lieu faire concrètement la jonction avec l'informatique et avec la nord-américanité. J'ajouterai peu de choses à ce que j'en ai déjà dit, sauf pour souligner le danger de rester

accrochés, dans l'un et l'autre cas, à de fausses images et à une information de seconde main. La vie américaine, par exemple, arrive à nous canalisée par les organisations les plus puissantes de cette société - au premier chef les méga-médias; elle fait donc l'objet de processus de sélection, l'homogénéisation, de massification. Des contacts plus directs et plus approfondis avec la société et la sociologie américaine révéleraient par contraste toute une diversité, des sous-cultures, des problèmes régionaux, des mouvements sociaux, etc. non sans analogies avec notre propre situation. Quant à l'informatique, elle est trop souvent perçue soit à travers les discours à son sujet - qu'ils soient optimistes ou pessimistes - soit à travers l'usage très spécifique et limité qui en est fait dans les cours de méthodes quantitatives des départements de sociologie. Rien ne vaut une pratique personnelle de certains de ses usages - depuis le traitement de texte jusqu'à l'analyse de données, en passant par les recherches bibliographiques et l'analyse de contenu - pour comprendre les grandeurs et les misères du contrôle cybernétique.

En dernier lieu, les sociologues doivent s'engager, bien sûr avec d'autres, dans la définition de l'avenir de notre société. Remarquables à cet égard sont à la fois notre relatif silence sur plusieurs des problèmes les plus graves (voir l'article de Gary Caldwell dans ces Actes) et la vitesse avec laquelle nous brûlons les modèles que nous avons adorés. De l'étatisme néo-nationaliste, nous sommes passés à l'anti-impérialisme plus ou moins maoïste, puis à une espèce d'indétermination faite d'hostilité au modèle du capitalisme autochtone et de bienveillance à l'égard d'un projet auto-gestionnaire qui passe mal les épreuves de la réalité. Est-ce à dire qu'on cesse d'être un sociologue, voire un intellectuel, à partir du moment où l'on propose aux problèmes sociaux des solutions qui dépassent les limites de la micro-expérimentation sans atteindre celles du chambardement total? Bien sûr, la réaction légitime du sociologue face à ces problèmes sera le plus souvent de montrer qu'ils sont mal posés. Mais une fois reformulés, ils continuent d'appeler des réponses éclairées.

LA FORMATION DES SOCIOLOGUES

J'ai affirmé au début de cet article que la formation des sociologues devrait moins être fonction des habitudes prises dans les institutions d'enseignement que d'une conception de la sociologie et d'une analyse de sa pratique. J'ai établi mes positions quant à ces deux derniers éléments, et je peux donc en tirer maintenant les conséquences, sans par ailleurs entretenir beaucoup d'illusions sur les probabilités d'évolution d'une situation que beaucoup d'universitaires ne reconnaissent pas comme une cric - j'y reviendrai un peu plus loin.

Si la sociologie est une dialectique de l'imaginaire et du réalisme, si elle est avant tout une activité de recherche, plus ou moins tournée vers l'application, si elle nécessite une rupture d'avec les apparences les plus convaincantes, suivie de l'élaboration et de la mise à l'épreuve d'explications nouvelles, alors son apprentissage suppose l'acquisition d'aptitudes intellectuelles dont la pratique est difficile. Il y a en premier lieu le sens critique, c'est-à-dire le refus du principe d'autorité, tel qu'il s'incarne non seulement dans les

postulats idéologiques courants ou dans le fonctionnement bureaucratique, mais également dans les modes intellectuelles, même si ces dernières se donnent comme des mises en question des premiers. En second lieu vient l'incessant effort de départage entre jugements de valeur et jugements de fait, aucun des deux types ne devant se donner l'illusion de remplacer l'autre. En troisième lieu, la rigueur est nécessaire aussi bien dans l'expression que dans le processus de découverte lui-même. Dans le premier cas, il faut briser le réflexe de prudence qui conduit trop de textes à nager entre deux eaux; il vaut infiniment mieux, comme le dit Stinchcombe, se tromper que d'être vague, car de ceci rien ne surgit, alors que l'erreur naît la vérité par la critique. Dans la recherche elle-même, la rigueur sert à la distanciation, processus d'abstraction et de généralisation au plan théorique, mise en oeuvre des règles de la vérification au plan empirique.

En dernier lieu, l'acquisition de ces aptitudes suppose une compréhension de la logique dialectique, des difficiles rapports de tension et de l'incessante recomposition des synthèses entre déterminations contradictoires. La vie est dialectique; tels doivent donc être nos efforts pour la comprendre. Trop souvent ceux-ci se cantonnent dans l'élaboration logique théorique ou dans l'application de somptueuses techniques, voire même alternent sans se situer dans le difficile entre-deux, en pleine conscience de la nature théorique de toute méthodologie mais aussi en effort permanent pour échapper à l'enfermement théorique idéaliste.

L'atteinte de ces objectifs suppose un ajustement des programmes et de l'organisation pédagogique. Il faut d'abord insister sur le parfait contrôle de la langue, à la lecture et à l'écriture, et en particulier pourchasser l'imprécision. La familiarité avec l'anglais, langue de l'importante société voisine et d'une large part de la littérature sociologique, est indispensable, tout comme une connaissance élémentaire de l'informatique, ainsi que je l'ai indiqué précédemment. L'imagination sociologique, la capacité de dépasser l'évidence du temps et du lieu présents, ne pourra s'appuyer que sur une fréquentation assidue de l'histoire et des autres disciplines des sciences sociales, en particulier des études comparatives.

Quant aux cours de théorie et de méthodologie, il faut résister à la tentation récurrente de les faire disparaître pour incorporer leur contenu dans les divers enseignements portant sur des objets spécifiques. La logique voudrait, il est vrai, que ces deux aspects du travail sociologique, dont tous souhaitent la convergence, soient enseignés de concert. Mais en pratique, rares sont ceux qui, au-delà de l'intuition et de quelques règles de base, manifestent un souci poussé de formaliser leur démarche à ces plans et d'en présenter la logique. A telle enseigne d'ailleurs que les cours de méthodes se limitent trop souvent à des techniques plutôt que d'explorer l'ensemble des conditions, des plus épistémologiques aux plus pragmatiques, de la mise à l'épreuve des hypothèses. A telle enseigne également que les cours de théorie sont trop souvent explorations d'auteurs et pas assez initiation aux méthodes du travail conceptuel: décorticage ou construction de

définitions, établissement des divers types de relations possibles entre concepts (hiérarchies d'inclusion ou de niveaux d'abstraction, causalité, analogie, logique déductive, etc.), rapports entre objet réel, objet construit et méthodologie, etc.

Enfin, si l'on veut former des sociologues aptes aux activités de recherche ici décrites, il faudra multiplier les trop rares occasions d'apprentissage au sens strict du mot, c'est-à-dire de formation par imitation et "feedback" immédiat, conduisant à une autonomie graduellement croissante. La voie de la facilité - et les grands nombres d'étudiants, sur lesquels nous reviendrons dans un instant - nous a souvent conduits à une formule pédagogique montreuse: un enseignement limité à des exposés, sans grand rapport avec des "essais" étudiants remis à la dernière minute, objets de commentaires limités et tardifs. A cela il faudrait substituer, en nous donnant les moyens et le temps de le faire correctement, des ateliers, du travail en bibliothèque et sur le terrain impliquant professeurs et étudiants, des essais et des exposés dont les versions successives seraient soumises à des critiques détaillées, des stages dans des centres ou groupes de recherche et des rencontres avec des sociologues hors-université, etc.

Il faut maintenant nous demander à qui peut s'adresser une telle formation. Au-delà du problème de la quantité d'étudiants évoqué ci-haut, il y a également celui de la qualité, car les exigences d'un tel programme sont très élevées, alors que le niveau académique des étudiants admis tend à décliner (abolition des profils d'accueil, et à présent, admissions virtuellement sans condition). En fait, la formation en sociologie est maintenant dispensée à trois clientèles distinctes: les étudiants qui se destinent à la recherche (y compris la recherche-action) en sociologie et poursuivront dans bien des cas leurs études aux cycles supérieurs; ceux qui trouvent en sociologie et en sciences sociales une culture et une formation générale; et enfin ceux pour qui la sociologie est une filière de relégation, une formation aux exigences suffisamment floues pour leur donner accès à peu de frais à un diplôme de premier cycle. Il est vrai que l'appartenance des étudiants à l'une ou l'autre de ces clientèles est difficile à déterminer, et qu'au surplus il peut y avoir des changements de catégories. Mais le traitement uniforme que nous offrons à tous, en même temps que la poursuite de la croissance de la dernière catégorie, sous la pression conjuguée de l'inflation de l'éducation et des coalitions d'intérêts dans le monde universitaire comme dans l'enseignement collégial, risquent de compromettre encore plus une formation sociologique déjà galvaudée.

Nous avons atteint un point où la formation et l'évaluation des étudiants se font assez largement hors du système formel. Le cours et les périodes de tutorat souvent désertés ne servent que très peu à la réalisation des travaux, fabriqués par des équipes dont certaines font penser que les borgnes sont rois au pays des aveugles. Le haut niveau et la faible dispersion des évaluations dans un très grand nombre de cours, les possibilités pour chacun de composer à sa convenance sa charge de cours et par tant de fixer la quantité de travail requise, le

plagiat, au sens réglementaire dans l'acception plus large et plus pernicieuse dénoncée par Maurice Lagueux, enlèvent une bonne part de leur signification aux procédures officielles d'évaluation; les vrais jugements, et par conséquent l'accès réel aux occasions de se former (assistanats de toutes sortes, stages, etc.) sont souvent régis par des normes informelles dont l'application relève de professeurs individuels ou de sous-groupes restreints, ce qui ne garantit aucunement l'emploi de critères diversifiés et de haut niveau.

C'est pratiquer la politique de l'autruche que de nier la présence et l'influence de la troisième clientèle. Par contre, les deux premières font un appel légitime aux ressources des sociologues, mais je doute qu'il faille pourvoir à leurs besoins dans le cadre des mêmes programmes, comme c'est le cas actuellement. Il me semble que nous pourrions conserver dans nos programmes propres les étudiants qui se destinent à la pratique de la sociologie et, leur nombre étant plus raisonnable, les encadrer de la façon décrite ci-haut, en utilisant en particulier les formules d'apprentissage. Quant à ceux qui cherchent plutôt une formation générale, souvent plus large d'ailleurs que la sociologie et englobant plusieurs sciences sociales ou humaines, il nous faut leur porter une attention soutenue, car la sociologie pourra d'autant mieux jouer son rôle d'accoucheur de l'imaginaire social qu'elle aura touché une large audience, à l'université comme ailleurs. Mais ces étudiants trouveraient mieux leur compte dans des programmes plus généraux et plus souples, auxquels notre discipline ferait bien évidemment une contribution importante.

La mise en commun avec les autres sciences sociales et le souci de porter le discours sociologique hors des cadres officiels de notre discipline ont beaucoup reculé dans plusieurs universités depuis une quinzaine d'années. Il faudra remonter cette côte, entre autres en faisant jonction avec les nombreux sociologues qui travaillent à l'université mais hors de nos départements. Il ne s'agit là d'ailleurs que d'une composante d'un mouvement plus large et tout aussi nécessaire de convergence entre les sociologues du sérail et ceux qui ont des milieux de pratique extérieurs. Si la sociologie est une dialectique de l'imaginaire et du réalisme, chacun de ces groupes, qui l'aborde par son pôle propre, pourrait apprendre beaucoup de l'autre.

Les propositions que je fais ici ne sont pas faciles d'application. Nous sommes en effet dans un cercle vicieux: la formation que je propose convient peu à la clientèle que nous avons, et celle-ci reflète les piètres perspectives d'une pratique professionnelle ou politique de la sociologie dans le Québec actuel. Mais il est une variable sur laquelle les sociologues universitaires ont un relatif contrôle: la mission et la clientèle de leurs programmes. La transformation que j'ai proposée ci-haut - surtout si elle s'accompagnait d'une réforme en profondeur du statut des sciences humaines au collégial - permettrait d'une part de ré-élargir l'audience de notre discipline et d'autre part de mieux former de futurs praticiens de la sociologie dont les perspectives d'emploi s'amélioreraient d'autant. Pour une discipline qui a toujours repoussé, et à bon droit me semble-t-il, étant donné sa nature, le modèle d'organisation et de protection professionnel, seule l'excellence est susceptible de générer la demande; c'est d'ailleurs de

cette façon que se sont créés des emplois de sociologues, les milieux où ceux-ci travaillaient en venant à la longue à considérer comme essentielle leur contribution à l'imaginaire comme au réalisme.

Département de sociologie
Université de Montréal

LA DIVISION DU TRAVAIL SOCIOLOGIQUE UNE QUESTION DE CLASSE IDEOLOGIQUE

Jean-Paul Lacroix
René Lacroix

Division du Travail
Sociologie
Revue de Sociologie

La division du travail est un concept qui a été défini de différentes manières. On peut dire qu'il s'agit d'une répartition des tâches entre des individus ou des groupes. Cette répartition peut être volontaire ou imposée. Elle peut être basée sur des compétences, des intérêts ou des forces. La division du travail est un phénomène qui a existé depuis l'origine de l'humanité. Elle a évolué au fil du temps et a pris de nouvelles formes. Elle est devenue une caractéristique essentielle de la civilisation moderne. Elle a permis l'augmentation de la production et le développement de la technologie. Elle a également créé de nouvelles formes de dépendance et de conflit. La division du travail est donc un sujet complexe et controversé. Elle nécessite une analyse approfondie et une réflexion critique.

La division du travail est un concept qui a été défini de différentes manières. On peut dire qu'il s'agit d'une répartition des tâches entre des individus ou des groupes. Cette répartition peut être volontaire ou imposée. Elle peut être basée sur des compétences, des intérêts ou des forces. La division du travail est un phénomène qui a existé depuis l'origine de l'humanité. Elle a évolué au fil du temps et a pris de nouvelles formes. Elle est devenue une caractéristique essentielle de la civilisation moderne. Elle a permis l'augmentation de la production et le développement de la technologie. Elle a également créé de nouvelles formes de dépendance et de conflit. La division du travail est donc un sujet complexe et controversé. Elle nécessite une analyse approfondie et une réflexion critique.

La division du travail est un concept qui a été défini de différentes manières. On peut dire qu'il s'agit d'une répartition des tâches entre des individus ou des groupes. Cette répartition peut être volontaire ou imposée. Elle peut être basée sur des compétences, des intérêts ou des forces. La division du travail est un phénomène qui a existé depuis l'origine de l'humanité. Elle a évolué au fil du temps et a pris de nouvelles formes. Elle est devenue une caractéristique essentielle de la civilisation moderne. Elle a permis l'augmentation de la production et le développement de la technologie. Elle a également créé de nouvelles formes de dépendance et de conflit. La division du travail est donc un sujet complexe et controversé. Elle nécessite une analyse approfondie et une réflexion critique.

La division du travail est un concept qui a été défini de différentes manières. On peut dire qu'il s'agit d'une répartition des tâches entre des individus ou des groupes. Cette répartition peut être volontaire ou imposée. Elle peut être basée sur des compétences, des intérêts ou des forces. La division du travail est un phénomène qui a existé depuis l'origine de l'humanité. Elle a évolué au fil du temps et a pris de nouvelles formes. Elle est devenue une caractéristique essentielle de la civilisation moderne. Elle a permis l'augmentation de la production et le développement de la technologie. Elle a également créé de nouvelles formes de dépendance et de conflit. La division du travail est donc un sujet complexe et controversé. Elle nécessite une analyse approfondie et une réflexion critique.

LA DIVISION DU TRAVAIL SOCIOLOGIQUE:
UNE QUESTION DE CLIVAGE IDÉOLOGIQUE?

Jean-Guy Lacroix
Benoît Lévesque

et

Danielle Desfossés
Germain Dulac
Assistant/e de recherche

La sociologie s'est développée très rapidement dans l'après-deuxième guerre mondiale au moment de l'émergence du capitalisme monopoliste (1) et dans le cadre de l'élargissement de l'Etat caractéristique de l'Etat keneynsien, de l'Etat interventionniste. Ce développement de la sociologie s'est, au Québec, principalement fait durant les années 1960 dans le cadre de la Révolution Tranquille et a été caractérisé par une spécialisation de la discipline face aux autres sciences sociales et une diversification interne par l'ouverture de sous-champs sociologiques.

Cette diversification s'est produite sous l'impact d'impératifs sociaux posés par divers mouvements sociaux (ex: les mouvements coopératifs et syndicaux...) mais aussi par de grands débats socio-politiques ayant débouché sur des politiques sociales modifiant substantiellement la pratique sociale de la "société civile" (ex: la réforme de l'éducation et celle des soins hospitaliers et médicaux...) (2).

Ainsi, dans ce développement semble poindre une diversification de la pratique sociologique. A l'approche théorisante et globalisante des théoriciens-enseignants " s'adjoignent " non-seulement des approches spécifiques concernant des problèmes spécifiques mais aussi des approches méthodologiques différentes (entre autres les méthodes quantitatives), et des pratiques différentes (particulièrement l'animation sociale et la recherche-consultation comme professionnel à l'emploi de l'Etat). Il semble donc qu'à la diversification de la sociologie corresponde une division du travail sociologique.

Il nous apparaît comme central dans cette question de la diversification de souligner que la division du travail sociologique doit être conçue comme une "division" de problématiques non-pas spécifiques à des sous-champs de la sociologie mais de celles qui réfèrent à la totalité sociale. La division dont il est question concerne donc le rapport social et les projets sociaux liés aux différentes forces sociales constituant ce rapport. Autrement dit la

division dont il est question est la division idéologique du champ et de la pratique sociologiques.

Ce problème n'est pas neuf, déjà en 1960 Fernand DUMONT ET Jean-Charles FALARDEAU précisaient, dans la présentation du premier numéro de Recherches Sociographiques, que;

"(...) notre société est peu connue. Pour une large part, nous en sommes encore au niveau des vastes représentations idéologiques concurrentes. On parle souvent du "Canadien français", de l'"Ouvrier", du "Capitalisme", comme s'il s'agissait là de groupements homogènes et bien connus. Bien sûr, l'analyse sociologique doit s'exercer à ce plan: c'est une excellente façon d'aborder une société que d'analyser les vastes représentations idéologiques qu'elle s'est données, au risque de s'enfermer dans des adhésions ou des thèmes stéréotypés". (3)

Nous pensons que l'adhésion idéologique dont parlent DUMONT et FALARDEAU n'est pas un risque, ni aléatoire à certains ouvrages et/ou auteurs. Cette adhésion est en effet structurante du discours et de la pratique sociologique elle-même. Que cette adhésion soit volontaire/consciente ou inconsciente, même de "bonne foi", il nous apparaît fondamental de souligner que le discours et la pratique sociologiques ne sont jamais neutres ni "au-dessus" du rapport social. Au contraire ce discours et cette pratique ont toujours une fonction, un rôle, une utilité sociale... pour les forces sociales du rapport social. Marcel FOURNIER mentionnait d'ailleurs très justement en 1974 que dans l'analyse du développement de la sociologie au Québec il fallait:

"(...) rendre compte de l'utilisation que des groupes ou classes sociales ont faite de ce savoir et des intérêts qu'ils ont eus à l'utiliser (...) cette étude devient aussi l'analyse des transformations de la structure des rapports entre, d'une part, le sous-champ scientifique et, d'autre part, les champs politique, religieux et économique". (4)

Le problème que nous posons est donc celui de l'utilité sociale du discours et de la pratique sociologique et corollairement celui des intérêts sociaux auxquels sont liés les différentes problématiques de la totalité sociale. La division du travail sociologique ne renvoie donc pas dans notre problématique à des divergences de méthodes, de théories, de pratiques professionnelles... etc. mais à un clivage de nature scientifico-idéologique.

1. UN PROJET DE RECHERCHE

Nous avons posé ce problème dans le cadre d'un projet de recherche qui avait comme objectif de faire un bilan de la sociologie au Québec. Le projet consistait à mettre en rapport le développement de la sociologie avec celui de la société québécoise et ce au travers leur histoire commune et respective. Pour chaque période de cette histoire il nous fallait tenter d'articuler les enjeux sociaux aux interventions

sociologiques et à l'institutionnalisation ou non résultant de ces interventions. Il s'agissait donc de repérer la participation de la sociologie aux grands débats sociaux ayant marqués le développement de la société québécoise contemporaine particulièrement en mettant en lumière son rôle dans le développement de projets de société et la liaison de ceux-ci à des intérêts sociaux du rapport social.

PROBLEMATIQUE

La sociologie au Québec de l'avis de nombreux sociologues a été dominée par une question, celle du Québec... celle de la société québécoise considérée comme société spécifique. Bref, la sociologie québécoise a été marquée par la Question Nationale québécoise.

La sociologie au Québec semble donc d'abord et avant tout être la sociologie du Québec. Elle a non seulement un caractère national très net mais elle a joué un rôle important dans le développement du projet de société. Le discours sociologique a, et continue d'avoir, une efficacité dans le social de façon indirecte par les écrits et recherches libres, les programmes de formation... etc., et de façon directe par la recherche commanditée, la recherche menant à l'élaboration de politiques sociales, la définition d'objectifs sociaux... etc. La sociologie a donc une incidence sur la régulation sociale. Le problème auquel s'attaque cette recherche est de saisir ce rôle de la sociologie dans la régulation sociale au Québec.

Ce rôle, comme nous l'avons souligné plus haut, passe par sa participation au développement du projet social. Cela apparaît de façon évidente dans le contexte de la Révolution Tranquille avec la participation des sociologues aux grands débats que furent: la modernisation de la société canadienne française au Québec, l'aménagement du territoire, la réforme de l'éducation... etc. Toutefois, cette participation n'est plus marquée depuis la fin de la Révolution Tranquille et l'émergence de projets sociaux radicaux, entre autres celui de l'indépendance socialiste, de la même unanimité qui semblait caractériser la participation de la sociologie à la Révolution Tranquille. De ce moment, il semble que le développement de la sociologie soit marqué d'un clivage scientifico-idéologique repérable dans des questions, des recherches, des publications (livres et revues), des programmes de formation, bref par des écoles de pensée et d'intervention.

L'ensemble de ces considérations nous a amené à organiser notre travail autour des deux hypothèses suivantes: la sociologie au Québec c'est la sociologie du Québec; la sociologie de l'après Révolution Tranquille est traversée d'un clivage: d'un côté un courant plutôt marqué par la réforme sociale et un projet nationaliste; et de l'autre un courant caractérisé par l'approche marxiste et le projet d'indépendance socialiste.

La publication institutionnelle: un indice

L'indice le plus direct de la participation et de l'institutionnalisation de la sociologie est la production publiée. De façon particulière les revues des départements de sociologie par les objectifs qu'elles se donnent et aussi par les articles qu'elles publient constituent d'une part la traduction la plus directe de la conception de l'objet d'étude et de l'intervention sociologique que se font les sociologues institutionnalisés dans par les départements de sociologie des universités du Québec; et d'autre part elles sont aussi des "appareils" concentrant la production sociologique extra-départementale.

Nous avons donc fait porter notre attention sur les revues des départements de sociologie de l'Université Laval de Québec et de l'Université de Montréal de même que sur les Actes des colloques de l'ACSALF (Association Canadienne des Sociologues et Anthropologues de Langue Française) et la revue "para-départementale" du département de sociologie de l'UQAM, les Cahiers du Socialisme.

Nous avons dépouillé tous les articles de ces revues du début de leur publication jusqu'à l'année 1981 incluse. Ces quelques 642 articles ont par la suite été fichés. Chaque fiche contenait le nom de l'auteur, le titre de l'article, l'identification du thème de celui-ci, la spécification de l'acteur social concerné et les objectifs de l'auteur. C'est sur ce matériel qu'ont été effectuées deux classifications, chacune concernant une des deux hypothèses de travail. Ces classifications ont données lieu à une première compilation et permis de constituer le matériel pour une analyse de contenu des documents-clés.

2. LA SOCIOLOGIE AU QUEBEC C'EST LA SOCIOLOGIE DU QUEBEC

Nous avons pensé pouvoir vérifier notre première hypothèse de travail en identifiant pour chaque article le cadre géo-politique auquel celui-ci référerait. Ainsi selon que l'objet traité dans l'article se rapportait ou concernait le Québec, le Canada, l'Amérique du Nord, un autre endroit ou ne faisait pas de telles références (l'article était alors classé comme abstrait-théorique) nous en déduisons la référence géo-politique de l'article.

Pour l'ensemble des articles il s'avère que notre hypothèse est vérifiée. Dans l'ensemble de la production institutionnelle plus de 65% des articles concernent en effet le Québec alors que 5.1% réfèrent au Canada et que 22% des articles sont théoriques sans références géo-politique précise (voir le T.1). Toutefois la distribution de ces articles référant au Québec est inégale et relative aux revues. Ainsi, dans Recherches Sociographiques 88.6% des articles font référence au Québec alors que ce n'est le cas que pour 27% des articles de Sociologie et Sociétés. Suivant REcherches Sociographiques viennent les Actes des colloques de l'ACSALF avec 8.5% et les Cahiers du Socialisme avec 69.1%. Par contre c'est dans Sociologie et Sociétés que se retrouve le

plus fort pourcentage d'articles à portée théorique sans référence géo-politique précise, soit 52.5%. Recherches Sociographiques a le plus faible pourcentage de cette catégorie d'articles, soit 3.2% (voir le T.2).

Nous avons de plus tenté de vérifier la prégnance de notre première hypothèse de travail au niveau des documents-clés. Nous avons pensé que certains articles avaient un poids qualitatif plus grand dans le développement de la sociologie et des publications institutionnelles selon :

- 1) qu'ils étaient des articles d'avant-propos et/ou d'éditorial présentant les objectifs de la revue et/ou contenant des éléments de définition de la sociologie comme discipline analytique;
- 2) qu'ils étaient des articles définissant un objet ou une problématique constituant ainsi ou bien un article ouvrant un sous-champ dans le champ sociologique ou bien un article faisant rupture et proposant une restructuration de l'objet d'un sous-champ ou du champ sociologique;
- 3) qu'ils constituaient un bilan quelconque concernant le Québec contemporain (de l'après deuxième guerre).

L'application de ces trois critères à l'ensemble des articles des revues dépouillées nous a donné un total de 130 documents-clés dont 103 réfèrent au Québec soit une proportion de 80.0% (voir le T.3). Encore là la distribution est inégale et relative aux revues. Ainsi dans Recherches Sociographiques c'est 96.4% des documents-clés qui réfèrent au Québec (soit 53 des 55 documents-clés recensés dans cette revue) alors que cette proportion tombe à 53.8% pour Sociologie et Sociétés soit 21 des 39 documents-clés).

Cette deuxième "mesure" confirme et renforce la vérification de notre première hypothèse. Il est à souligner, de plus, que si les documents considérés comme plus importants réfèrent dans une proportion plus grande au Québec que l'ensemble des articles, il devient évident que cette référence est structurelle de la sociologie exprimée dans ces publications.

Tableau 1

	Référence géo-politique des articles					
	Québec	Canada	Améri. Nord	Univ.	Théorique	N
Rech. Sociog.	88.6%	7.1%	1.1%	0.0%	3.2%	281
Sociol. Soci.	27.0%	4.4%	3.4%	12.8%	52.5%	204
ACSALF	79.4%	0.0%	1.0%	1.0%	18.6%	102
Cahiers Socia.	69.1%	7.3%	0.0%	12.7%	10.9%	55
Total	65.9%	5.1%	1.7%	5.3%	22.0%	642

Tableau 2

Pourcentage de la référence géo-politique par revue						
	Québec	Canada	Améri. Nord	Univ.	Théorique	Total
Rech. Sociog.	58.9%	60.6%	27.3%	0.0%	6.4%	43.8%
Sociol. Soci.	13.0%	27.3%	63.6%	76.5%	75.9%	31.8%
ACSALF	19.1%	0.0%	9.1%	2.9%	13.5%	15.9%
Cahiers Socia.	9.0%	12.1%	0.0%	20.6%	4.3%	8.6%
Total	423	33	11	34	141	642

Tableau 3

Référence géo-politique des documents-clés			
	Québec		Total doc. clés
Rech. Sociog.	53	96.4%	55
Sociol. Socié.	21	53.8%	39
ACSALF	13	76.5%	17
Cahiers Socia.	16	84.2%	19
Total	103	80.0%	130

3. LE CLIVAGE IDEOLOGICO-SCIENTIFIQUE DE LA SOCIOLOGIE QUEBECOISE

A propos de l'hypothèse du clivage des problématiques en sociologie, il importe d'abord de rappeler que, pour nous, la division des problématiques en sociologie réfère plutôt à la totalité sociale qu'aux sous-champs de la sociologie. Conséquemment, le clivage des problématiques suppose que les sociologues peuvent être divisés en deux camps selon que, dans la conjoncture québécoise, leur idéologie et leur pratique sociologique renvoient à un projet de société nationaliste-réformiste, dans un cas, et socialiste-indépendantiste, dans l'autre. Historiquement, ce clivage apparaît avec l'introduction du marxisme dans la sociologie bien qu'il ne saurait être réduit à cette seule approche.

Pour circonscrire ce clivage dans la production sociologique, nous avons identifié trois niveaux d'analyse:

- . celui de l'épistémologie où le clivage se manifeste par une méthodologie qui distingue nettement jugement de

- valeur et jugement de réalité et une autre qui dénonce la fausse neutralité des sciences sociales pour affirmer dès le départ leur parti-pris;
- celui d'une conception de l'histoire définie en terme de continuité, dans un cas, et en terme de rupture conformément au matérialisme historique, dans l'autre;
- celui d'une conception des acteurs sociaux qui sont définis en référence à une problématique de la stratification sociale, dans un cas, en référence à une problématique de lutte de classes (et de place dans les rapports de production), dans l'autre.

L'utilisation de cette grille nous a permis de voir comment le clivage des problématiques traversait Recherches sociographiques et Sociologie et Sociétés.

Pour le moment, nous ne sommes en mesure de présenter que des résultats préliminaires, c'est-à-dire des résultats qui concernent les documents-clés des deux revues. Pour fragmentaires qu'ils soient, ces résultats nous apparaissent suffisamment significatifs et contrastés pour nous interroger et nous permettre quelques commentaires. Ainsi 90% des documents-clés de Recherches sociographiques relèvent d'une sociologie réformiste (d'une analyse réformiste-nationaliste) alors que seulement 10% réfèrent à une analyse de classes. A l'inverse, près de 75% des documents-clés de Sociologie et Sociétés relèvent d'une analyse de classes et seulement 26% d'une analyse réformiste-nationaliste. Enfin, si les deux problématiques traitent de la Question Nationale d'un point de vue différent, elles le font cependant dans des proportions à peu près égales: 31% des documents-clés de l'approche nationaliste-réformiste prennent en charge cette question comparativement à 30% des documents-clés relèvent de l'analyse de classes. Il apparaît cependant que la sociologie réformiste traite de la Question Nationale un peu plus avant 1970 qu'après alors que, dans le cas des analyse de classes, ce sera surtout après 1970 et particulièrement après 1974.

Ces résultats partiels soulèvent au moins deux questions. La première concerne le clivage des problématiques et la division des sociologues en deux camps. Si la diversité des problématiques semble aller de soi, n'est-il pas exagéré de diviser les sociologues en deux camps? Enfin, si l'on admet que le clivage des problématiques conduit à une division des sociologues en deux camps, d'autres questions surgissent. Quelle est, par exemple, la signification de cette division? Comment expliquer que l'impact de cette division n'ait pas été plus violent dans le champ sociologique québécois? Dans une conjoncture de crise économique et politique, quel est l'avenir des deux camps au cours des prochaines années?

Tableau 4

Clivage des problématiques		
	Recherches sociographiques (1960-1981)	Sociologie et Sociétés (1969-1981)
Analyse réformiste- nationaliste	90.2%	26.3%
Analyse de classes	9.8%	73.7%
Total	100.0% (N-51)	100.0% (N-38)

Un clivage et deux camps?

Les termes de clivage et de camps traduisent un antagonisme et peuvent ainsi apparaître exagérés. On pourrait objecter que le clivage des problématiques que nous avons identifié, ne va pas sans une même conception de la sociologie ou bien encore que les sociologues (et particulièrement ceux qui ont écrit dans *Recherches Sociographiques* ou dans *Sociologie et Sociétés*) appartiennent non seulement à une même classe mais aussi à une même catégorie sociale.

Dans le cas du clivage des problématiques et de la division du champ sociologique qui en résulte, nous pouvons avancer aussi bien le témoignage des pionniers de la sociologie au Québec que les quelques analyses de l'histoire de cette sociologie. De cela, deux conclusions ressortent. En premier lieu, les pionniers admettent que jusqu'au début des années 60, la sociologie au Québec dégageait une "image cohérente" (Hubert GUINDON) (6), qu'elle présentait un "univers relativement unanime" (Guy ROCHER) (7). A cela Marcel FOURNIER (8) ajoute que les départements de sociologie de l'Université Laval et de l'Université de Montréal étaient relativement homogènes, qu'il n'y avait pas alors de division du travail pédagogique entre les deux départements et que les thèses se faisaient dans les mêmes secteurs. Au sujet d'une rencontre des sociologues de Québec et de Montréal en 1959, Jean-Charles FALARDEAU écrit: "Il n'y aura pas de sociologues de Québec et de sociologues de Montréal mais des sociologues de l'enseignement supérieur canadien-français" (9). En somme, jusqu'au début des années 60, le champ de la sociologie au Québec était relativement unifié (ce qui ne veut pas dire qu'il n'existait pas des tensions entre néopositivistes et tenants de l'Ecole de Chicago, par exemple, mais les uns et les autres partageaient une même conception de la sociologie et de son rapport à la société).

En deuxième lieu, l'unanimité est aussi complète pour admettre qu'il s'opère au milieu des années 60 une restructuration du champ sociologique québécois au profit de Montréal. Cette restructuration ne va pas sans une transformation radicale du champ sociologique dans le sens d'un clivage, d'où les termes de "fissure" (Hubert GUINDON), de

"déchirement" de l'univers unanime de la sociologie de "rupture" (Jacques DOFNY) (10) et de "rupture totale" (Marcel RIOUX) (11). Qu'est-ce qui justifie ces termes sinon l'introduction du marxisme dans un milieu "impermeable (jusque là) aux idées communistes et socialistes" (12).

Mais pourquoi parler de deux camps? Les sociologues (particulièrement ceux qui sont à l'université) n'appartiennent-ils pas à la même classe sociale? Certes, mais il est aussi vrai qu'une même appartenance de classe (surtout lorsqu'il s'agit d'une classe comme la NPB peut aller avec des prises de positions fort différentes. Et tel est bien le cas. Comme le note Marcel FOURNIER et Gilles HOULE, "le passage d'une problématique à une autre (...) correspond aussi à des modifications de la structure du champ intellectuel et coïncide avec des transformations de la structure même des rapports sociaux" (13). Ainsi, après avoir été partie prenante du mouvement social qui prépara la Révolution Tranquille, la sociologie se retrouve au pouvoir à partir des années 60 (c'est "l'âge d'or"). Mais rapidement, l'alliance de classes qui avait permis la Révolution Tranquille est remise en cause (14). En l'espace de quelques années, les syndicats et les mouvements sociaux se radicalisent et affirment que "l'Ecole est au service de la classe dominante" (CEQ), que "l'Etat est un rouage de notre exploitation" (FTQ) et que, désormais, il ne faut "compter que sur nos propres moyens", (CSN), d'où la nécessité d'ouvrir un deuxième front. Le marxisme devient ainsi l'instrument théorique du mouvement ouvrier et populaire (MOP) alors que la sociologie réformiste préside aux réformes initiées par l'Etat. Dans une telle conjoncture, une sociologie s'inspirant du marxisme ne pouvait être qu'en rupture par rapport à une sociologie qui voyait dans l'Etat un instrument de libération et un lieu de participation. La base des deux camps peut être ainsi circonscrite: d'un côté, ceux qui choisissent d'être en liaison avec le MOP; de l'autre, ceux qui se promettent de poursuivre la Révolution Tranquille sous l'égide péquiste.

Enfin, les transformations du champ universitaire à la fin des années 60 mériteraient d'être analysées de plus près. Nous pensons cependant que la création de l'UQ (et particulièrement de l'UQAM), la syndicalisation des professeurs, la création d'une catégorie de professeurs spécialisés dans l'enseignement et sous-payés (de même que leur syndicalisation) et une relative "prolétarianisation" (15) et féminisation des étudiants en sociologie ont favorisé le clivage des problématiques et ont influé sur les pratiques sociologiques.

Deux camps mais pas de guerre

A première vue, il y a lieu d'être surpris qu'un tel clivage des problématiques, qu'une telle division du travail sociologique n'ait pas donné lieu à une sorte de guerre ou tout au moins à des interdictions et des expulsions. Nous ne sommes pas dans le domaine de la pure spéculation lorsqu'on pense au sort du groupe de la Maîtresse d'école à l'Université de Montréal ou encore au module d'Arc à l'UQAM. De plus, au-delà du libéralisme et de la soi-disant tolérance du milieu universitaire, il semble bien que les affrontements ont facilement été oubliés. Sans être en mesure de faire la somme des difficultés que les

sociologues marxistes ont rencontrées à l'Université Laval, on peut conclure que ce milieu n'a certes pas permis leur multiplication. Et que dire de l'UQAR où l'administration, pour des raisons politiques, a exercé son droit de veto à l'endroit de candidats (au poste de professeur) qui avaient été choisis par la majorité des professeurs du département des Lettres et Sciences Humaines (et dans un cas à l'unanimité). En somme, il est bien possible qu'on ait eu jusqu'ici tendance à minimiser l'impact de l'introduction du marxisme et de l'analyse de classes en sociologie.

Dans le cas de Recherches sociographiques et de Sociologie et Sociétés, l'affrontement entre les deux camps était pratiquement inexistant jusqu'à tout récemment. Comme nos résultats le montrent, chacun des camps est nettement hégémonique dans l'une et l'autre revue. De plus, chacune des revues s'était en quelque sorte spécialisée conformément au clivage des problématiques. Ainsi dès le départ, Recherches Sociographiques se donne pour objectif de considérer la société "au ras de sol" (16), de s'en tenir à la description et aux monographies et, surtout, d'éviter "tout débat politique ou les vaines polémiques" (17). Au contraire, Sociologie et Sociétés affirme dès le premier numéro son ambition de "faire progresser (des débats)" et d'accueillir "toute problématique scientifique qui, s'attaquant aux points les plus névralgiques, ferait franchir une étape à la connaissance des faits sociaux" (18). Rien d'étonnant alors que les deux départements de sociologie n'aient pas réussi à s'entendre sur un projet de revue commune.

Par ailleurs, si Recherches Sociographiques a jusqu'à tout récemment évité toute polémique avec l'autre camp pour se cantonner sur le terrain de l'académisme, cela ne veut pas dire que les réactions au marxisme et au néo-marxisme soient tout à fait absentes. Avant 1980 (parce qu'à partir de cette date RS entre dans la polémique) (19), les réactions anti-marxistes et anti-analyse de classes s'expriment à la marge (c'est-à-dire dans les notes au bas de page et dans les recensions) ou encore dans les moments de faiblesse (c'est-à-dire lorsque le genre littéraire le permet comme c'est le cas dans le témoignage). Ainsi, dans le numéro sur les itinéraires sociologiques de 1974, on peut relever des réactions passablement viscérales.

"La première fois que je lus dans Marx que le travail est ce par quoi l'homme fait le monde en se faisant lui-même, j'éclatai de rire. Quand on a soi-même, à longueur de semaine, répété à toutes les 20 secondes une opération qui ne demande aucun apprentissage autre que celui du conditionnement, quand on est environné d'ouvriers plus vieux qui agissent ainsi depuis de longues années, ce genre de spéculation nous dégoûte".

Sans multiplier les témoignages de cette nature, nous ajouterons celui de Guy ROCHER non seulement parce qu'il est de Montréal mais parce qu'il explicite bien certaines dimensions du clivage des problématiques et la division du travail sociologique qui s'en suit:

"C'est au milieu des années 60 que j'ai pris progressivement conscience que l'univers relativement unanime de la sociologie était en train de se déchirer. On adressait au sociologue des interrogations critiques sur les fondements de sa connaissance, sur les liens que le sociologue et la sociologie entretenaient avec les pouvoirs établis, sur la domination de classes dont elle était le reflet et qu'elle servait à maintenir. L'objectivité de la sociologie, qui avait été, au début de ma carrière, un objectif dont la réalisation ne pouvait être qu'imparfaite mais qui était toujours recherchée, était maintenant dénoncée comme une hypocrisie, le camouflage de l'influence subtile mais réelle de l'idéologie dominante sur la pensée sociologique (...)"

Et, celui qui avait renoncé à une carrière en droit pour une autre en sociologie de conclure: "j'ai fait à la sociologie critique un accueil réservé (...), j'ai craint et je continue de craindre les nouvelles théologies (...). Je me méfie des prophètes, ceux d'aujourd'hui comme d'hier, qui nous proposent de circonscrire la sociologie au service d'une cause". (20)

Compte tenu de ces réactions, de ces réserves, de ce dégoût, de ces craintes, pourquoi la guerre n'a-t-elle pas eu lieu? Autrement dit, pourquoi l'impact résultant de l'introduction du marxisme dans la sociologie ne fut-il pas plus violent? Sans prétendre offrir ici des explications tout à fait satisfaisantes, on peut tout de même annoncer quelques éléments d'explication et quelques pistes pour y arriver.

En premier lieu, l'hypothèse de l'institutionnalisation du conflit. A cet effet, Marcel FOURNIER avance que la sociologie comme "discipline universitaire a pu échapper (partiellement) à ces luttes (sociales et politiques) en autonomisant son mode de fonctionnement, en spécialisant ses activités de recherche et aussi en développant une recherche à caractère fondamental (...)" (21). Autrement dit, au département de sociologie de l'Université de Montréal, le clivage des problématiques ne se matérialisera pas dans des projets de programmes homogènes et opposés mais dans un programme où le marxisme représentera une tendance à côté d'une autre à travers certains cours et certains projets de recherche. L'institution aurait contraint les deux camps à enfanter le compromis. C'est également l'explication avancée par Norbert LACOSTE:

"Très tôt, reconnaît l'abbé LACOSTE, je me suis posé le problème: Qu'est-ce qu'on fait vis-à-vis de cette vague très bien caractérisée dans l'Eglise et associée au mouvement communiste? (...) Je me rappelle m'être posé la question et m'être dit: c'est un mouvement qui va déferler: il faut l'accepter et être capable de surnager. C'est ce qui s'est passé. Je pense que cela a contribué à donner au Département de sociologie deux approches: une approche wébérienne qui était dans la tradition chrétienne, et une approche marxienne, de tendance matérialiste". (22)

S'il en fut ainsi, le camp opposé aurait entrevu l'intérêt d'une telle division du travail sociologique: élargissement de la compétence de la

sociologie et approfondissement de sa légitimité auprès des classes populaires dans une conjoncture de radicalisation des luttes. Ces retombées dans le champ de la sociologie de même que le processus d'institutionnalisation de la sociologie d'inspiration marxiste ne suffisent cependant pas à expliquer pourquoi l'intégration a pu se réaliser en "douceur".

A ce sujet, nous ferions l'hypothèse que les éléments les plus combattifs de l'un et l'autre camp n'ont pu se combattre frontalement parce que, conformément à leur idéologie, et à leur liaison, ils ne se sont pas retrouvés exactement sur le même terrain. Si les sociologues de tendance nationaliste-réformiste ont eu plus tendance que d'autres à sombrer dans l'académisme, à se faire hauts-fonctionnaires ou simplement à collaborer avec le pouvoir, il faut reconnaître que les sociologues s'inspirant du marxisme ont plus que les autres sociologues établi des liaisons avec le MOP et qu'ils se sont aménagés des lieux d'expression relativement autonomes. Il suffit de penser aux revues Parti-Pris, Socialisme québécois, Chroniques, Les Cahiers du Socialisme. De même, le département de sociologie de l'UQUAM avec la formule de co-gestion spécifique au réseau UQ a constitué jusqu'à tout récemment un milieu relativement homogène et, à certains égards, autonomes (23). Ces quelques indications nous incitent à élargir le champ de nos recherches avant de conclure définitivement sur le clivage des problématiques et sur la division du travail sociologique au Québec.

Qu'en sera-t-il pour les prochaines années? Sans avoir besoin de jouer au prophète, on peut avancer que la sociologie québécoise est actuellement en crise et que les deux camps sont atteints (sans doute différemment). Le camp de la sociologie nationaliste-réformiste est durement atteint. D'une part, la gestion étatique de la crise se fait dans le sens d'une remise en question des réformes antérieures; de l'autre, le projet souverainiste apparaît de plus en plus pour ce qu'il représente pour les classes populaires, une leurre. Le camp de la sociologie d'inspiration marxiste n'en est pas moins atteint. Les organisations politiques qui appartiennent au courant indépendance et socialisme font apparemment du sur-place alors que le mouvement syndical se remet en question et que les groupes populaires sont l'objet de récupération de la part de l'Etat comme jamais auparavant.

Qu'elle soit réformiste ou critique (et à fortiori si elle est critique), la sociologie est de plus en plus anti-prioritaire (24) du point de vue de l'Etat. S'il n'est pas question que le mouvement syndical et les groupes populaires en fassent autant, il faut bien voir que la crise qu'ils traversent, ne facilite pas la liaison des intellectuels de gauche avec le MOP. En somme, intellectuels "réformistes" comme de gauche risquent de se replier sur le terrain de l'académisme. Un tel repli pourrait être désastreux non seulement parce qu'il favorisera des "guerres" intestines dans le champ de la sociologie mais parce que ces guerres perdront toute signification puisque la

sociologie aura alors perdu sa pertinence sociale et son mordant sur la conjoncture.

Département de sociologie
Université du Québec à
Montréal

NOTES

- (1) Marcel FOURNIER, "La Sociologie québécoise contemporaine", Recherches Sociographiques, Vol. XV, no 2 et 3, mai-août, 1974, p. 169.
- (2) Ibidem, p. 192-197.
- (3) Fernand DUMONT et Jean-Charles FALARDEAU, "Pour la recherche sociographique au Canada français", Recherches Sociographiques, Vol. 1, no 1, janvier-mars, 1960, p.3.
- (4) Marcel FOURNIER, art. cit., p. 168.
- (5) Cette recherche a été rendue possible grâce à deux subventions du Décanat de la recherche et des études avancées de l'UQAM.
- (6) Hubert GUINDON, "Table ronde. Le département de sociologie de l'Université de Montréal", Sociologie et Sociétés, Vol. XII, no 2 (1980), p. 195.
- (7) Guy ROCHER, "Itinéraires sociologiques", Recherches Sociographiques, Vol. XI, no 2-3 (1974), p. 243-255.
- (8) Marcel FOURNIER, "La sociologie québécoise contemporaine", Recherches Sociographiques, Vol. XV, no 2-3 (1974), p. 196.
- (9) Jean-Charles FALARDEAU, "Antécédents, débats et croissance de la sociologie au Québec" Recherches Sociographiques, Vol. XV, no 2-3 (1974), p. 154.
- (10) Jacques DOFNY, "Table ronde", art. cit. p. 196-197.
- (11) Marcel RIOUX, "Table ronde", art. cit., p. 191.
- (12) Marcel FOURNIER et Gilles HOULE, "Sociologie québécoise et son objet", Sociologie et Sociétés, Vol. XII, no 2 (1980), p. 37.
- (13) Ibidem, p. 29.

- (14) Dorval BRUNELLE, La désillusion tranquille, Montréal, HMH, 1978, voir en particulier le chapitre 4.
- (15) Nous n'avons pas de données précises là-dessus. S'il est certain que les étudiants provenant des classes populaires sont, toute proportion gardée, beaucoup moins nombreux que ceux provenant de la bourgeoisie et de la NPB, il est non moins connu que les premiers se retrouvent surtout dans des disciplines relevant des sciences humaines et les seconds surtout dans des disciplines professionnelles et scientifiques (v.g. médecine, génie, droit). Or, si la sociologie a pu exercer un attrait sur des étudiants d'origine bourgeoise (v.g. Guy ROCHER choisit la sociologie de préférence au droit), tel ne serait plus le cas depuis une dizaine d'années. En somme, parler d'une certaine prolétarianisation de la sociologie renvoie à la fois à l'origine de la clientèle étudiante et à la position de la discipline sur le marché de l'emploi au regard des autres disciplines.
- (16) Voir la présentation du no 1 de Recherches Sociographiques, (1960), Vol. I, no 1, p. 3.
- (17) "Pour les vingt ans de "Recherches Sociographiques", Recherches Sociographiques, Vol. XXI, no 2 (1980), p. 9.
- (18) Jacques DOFNY, "Editorial", Sociologie et Sociétés, no 1, (1969), p. 5.
- (19) Voir entre autres Robert VANDYCKE, "La question nationale: où en est la pensée marxiste?", Recherches Sociologiques, Vol. XXI, no 1-2 (1980), p. 97-129. Voir aussi toutes les contributions de Gilles GAGNE et particulièrement sa critique du Manifeste du Mouvement socialiste. Dans les recensions, il suffit de s'arrêter sur celles concernant les ouvrages de professeurs de l'UQAM (v.g. Dorval BRUNELLE, Gilles BOURQUE, Anne LEGARE, etc.) pour discerner un courant d'anti-marxisme vulgaire.
- (20) Guy ROCHER, art. cit., p. 243, 244.
- (21) Marcel FOURNIER, "La sociologie québécoise contemporaine", art. cit., p. 42.
- (22) Norbert LACOSTE, "Table ronde", art. cit., p. 186.
- (23) Jules DUCHASTEL et Gilles BOURQUE, "l'UQAM et la gauche", Les Cahiers du Socialisme, Hiver/Printemps, 1981, p. 10-21.
- (24) Voir l'exposé de Jean-Guy LACROIX dans le panel d'ouverture du colloque de l'ACSALF 1983.

TROISIEME PARTIE

LA FRAGMENTATION DU SAVOIR

TROISIÈME PARTIE

LA FRAGMENTATION DU SAVOIR

TROISIÈME PARTIE

LA FRAGMENTATION DU SAVOIR

LA SOCIOLOGIE ET L'ORGANISATION
L'APPAREIL GOUVERNEMENTAL
LA FIRME PRIVÉE
ET
L'AUTONOMIE DE LA PRATIQUE

François Béland

"L'eunuque dans un harem est le prototype du professionnel moderne dans la bureaucratie. Il ne possède que la compétence de faire ce qu'il doit à l'exclusion de ce qui lui est interdit. Sa loyauté ne saurait être mise en doute".
(Perrow 1972: 17)

Or les sociologues sont des professionnels, que l'organisation dans laquelle ils pratiquent soit une université, une entreprise ou un ministère. Mais en sont-ils vraiment?

1. LA QUESTION: L'AUTONOMIE ET LA FIRME

Les universités ne sont plus les seules institutions où le savoir se développe. Les administrations gouvernementales ont créé des institutions de recherche et se sont données des services de recherche, les entreprises privées se sont dotées de laboratoires. Ces organismes sont plus ou moins autonomes, plus ou moins près des tâches de gestion et de production, plus que moins consacrés à la recherche appliquée qu'à la recherche théorique.

Les sciences sociales ne sont pas intégrées à des organisations gouvernementales et à des entreprises privées au même degré que les sciences naturelles. Quelques professeurs sont engagés dans la recherche appliquée commanditée, des firmes de sondage effectuent des descriptions, peut-être même existe-t-il ici des firmes de consultations privées qui entendent produire des recherches sociales appliquées pour des entreprises ou des gouvernements. Ce monde contractuel nous intéresse moins que le monde de la recherche intra-muros, celle qui se fait par les entreprises et par les administrations gouvernementales pour leur propre fin de gestion et de production.

L'entrée des sciences naturelles dans l'industrie est concomitante à leur institutionnalisation et à la professionnalisation de leurs

praticiens. Ces deux mouvements semblent contradictoires: d'une part le laboratoire industriel est dédié à une tâche pratique, la liberté de recherche y est limitée par définition, d'autre part l'institutionnalisation et la professionnalisation sont assimilées à l'accession à une plus grande autonomie du développement des disciplines scientifiques. L'hypothèse à la base de nos réflexions consiste à poser comme conditions préalables à l'introduction des scientifiques dans les firmes industrielles, l'institutionnalisation de la discipline et la professionnalisation de sa pratique (Fournier et Houle 1980). Ce qui exige que le statut d'intellectuel soit abandonné au profit de celui de professionnel de la recherche.

Trois questions feront l'objet de notre attention:

- 1) Où en est la sociologie dans le mouvement d'institutionnalisation et de professionnalisation?
- 2) Quel est le rôle du sociologue dans les organisations gouvernementales et dans les firmes privées?
- 3) Quelle est l'autonomie potentielle dont dispose le sociologue dans une organisation non-universitaire?

2. L'AUTONOMIE

L'autonomie d'une discipline n'est jamais donnée, elle s'acquiert. Elle tend à varier avec le degré d'institutionnalisation de l'activité scientifique (Ben-David 1972; Clark 1972). L'autonomie d'une discipline ne se confond pas nécessairement à l'autonomie des individus qui la pratiquent. Si la première varie proportionnellement à l'institutionnalisation, le travail des praticiens est encadré par des organisations qui définissent la légitimité de leurs activités et fixent les bornes de l'acceptable et de l'inadéquat. Au premier stade de développement de plusieurs des disciplines scientifiques, les pionniers apparaissent disposer de leurs temps de travail et de loisirs en toute liberté (Weinberg 1970). Ce modèle de l'amateurisme scientifique reste aujourd'hui encore valorisé en science de la nature (Wilson 1970) et en sciences sociales. Il implique cependant que l'activité scientifique soit réservée à ceux qui ont les moyens de se la payer et il consacre sa marginalité.

L'activité scientifique au Québec s'est institutionnalisée au cours des 50 dernières années (Descarries-Bélanger et al. 1979; Fournier et al. 1975). Ce mouvement a fortement été influencé par la situation particulière du Québec en Amérique du Nord (Fournier et Maheu 1975). L'amateurisme a été dominé par le dilettantisme des élites politiques et idéologiques, tandis que la tâche secondaire de vulgarisation et de formation scientifiques des élites traditionnelles (tels les médecins) ou nouvelles (telle l'élite politique formée par les facultés de sciences sociales au cours des années '40 et '50) a absorbé pendant au moins une ou deux générations le temps de travail des scientifiques universitaires (Fournier 1982).

L'autonomie des sciences sociales s'acquiert de la même façon que celle des sciences naturelles: l'acquisition d'un statut universitaire, la fondation de revues scientifiques consacrées à la théorie et aux

recherches empiriques plutôt qu'à l'expression d'opinions et au développement de morales sociales, la tenue de colloques et de congrès où les travaux des praticiens sont présentés et la formation formelle des générations nouvelles de praticiens (Ben-David 1971). Enfin, dans une société périphérique comme le Québec, par la reconnaissance internationale de la qualité des travaux au moyen de la publication dans les revues nationales et internationales de renom.

Au Québec, ces éléments internes à l'organisation de l'activité scientifique sont plus ou moins présents en sociologie. La sociologie s'enseigne à l'université, plusieurs départements offrent le doctorat, deux revues de sociologie sont publiées avec régularité, une organisation réunit plusieurs diplômés, elle organise au moins deux colloques annuels, des subventions gouvernementales de recherches sont accordées aux chercheurs universitaires au mérite par des comités de pairs, etc..

Ces facteurs internes ne sont pas suffisants pour expliquer le type d'autonomie d'une discipline scientifique. Au moins deux facteurs externes d'institutionnalisation ont été invoqués (Fournier et al. 1975): l'intégration dans le capital culturel des classes supérieures des productions scientifiques et leur utilité dans la production économique. Si de façon générale les sciences naturelles ont éprouvé de la difficulté à s'inscrire dans la sphère économique et aux activités gouvernementales au Québec, la révolution tranquille a favorisé l'intégration des sciences sociales dans l'administration provinciale (Fournier 1973). Les sociologues auraient réalisé par là la fonction que leur réservait les professeurs de sciences sociales des années 50 et 60. Ils formaient la nouvelle élite intellectuelle, rationnelle, technicienne et compétente qui remplacerait l'élite politique qui dominait le Québec sous Duplessis (Falardeau 1966). L'administration fédérale n'a pas joué de rôle parallèle pour les sociologues francophones. Celle-ci a cependant même une stratégie qui visait à constituer une réplique scientifique au Canada, soit par l'organisation de laboratoires gouvernementaux, soit par des subventions à l'enseignement et à la recherche universitaires (Fournier et Maheu 1975).

Quel a été le mode d'inscription des sciences sociales dans la bureaucratie provinciale? A-t-elle été du même type que celui de l'intégration des sciences naturelles dans les industries? Plus précisément, s'agit-il d'une intégration de la production de la sociologie au capital culturel d'une nouvelle élite ou bien de l'utilisation de sa production scientifique pour améliorer la gestion administrative de l'appareil gouvernemental? La première fonction se rapporte aux sphères politique et idéologique, à la création de représentations sociales nouvelles et à la défense d'anciennes par un rôle conseil auprès des praticiens du pouvoir, tandis que la seconde se rapporte au travail administratif d'employés spécialisés. Répondre à ces questions est fondamental pour définir les médiations entre la pratique des sociologues et le monde extérieur, qui définissent les modalités de l'autonomie de cette discipline et de ces praticiens. Nous ne pourrions ici que suggérer des hypothèses de travail.

Quelles sont les conditions internes au développement des sciences naturelles qui ont permis leur introduction dans les industries et les gouvernements et quelles fonctions y jouent-elles?

L'institutionnalisation d'une discipline signifie que les praticiens se professionnalisent, qu'ils s'identifient à elle, se spécialisent, restreignent leurs activités à cette seule sphère (Clark 1972: Beer et Lewis 1963; Ben-David 1972; Fournier et al, 1975). La discipline devient la source unique de leur spécialisation et définit le champ de leur carrière. Aux phases précédentes du mouvement d'institutionnalisation d'une discipline, les praticiens proviennent d'autres professions. Ils continuent de les pratiquer. Quelques-uns deviennent des transfuges et concentrent leurs activités au seul champ nouveau. Le mouvement d'institutionnalisation exige que les praticiens interviennent dans les champs politique et idéologique. Ils conservent une polyvalence des rôles, ils passent facilement de la recherche et l'enseignement à l'administration et la politique à la fois pour promouvoir le mouvement d'institutionnalisation de la discipline et pour s'assurer un avenir personnel. Leur horizon est alors relativement restreint à cause des débouchés peu nombreux qu'offre la discipline.

Lorsque la discipline s'institutionnalise, la spécification du rôle professionnel assure que l'intervention idéologique et politique du praticien est indépendante de l'appartenance professionnelle. Un jeune scientifique relativement obscur ne saurait intervenir dans un débat politique ou idéologique, en utilisant son savoir comme justification, sans mettre en danger sa propre carrière. Le scientifique renommé acquiert sa légitimité auprès de la communauté scientifique, ce qui peut justifier ses interventions publiques en faveur de la discipline. Le scientifique n'est donc plus un intellectuel, mais un professionnel (Clark 1972: Fournier et al. 1975).

La science est entrée dans les industries avant les scientifiques. Ceux-ci ont été engagés par les firmes industrielles lorsqu'ils ont abandonné leur statut d'intellectuel. Or les sociologues du Québec ne se sont jamais rendus jusque là, même pendant la révolution tranquille. Il y eu bien sûr des expériences tel le BAEQ qui donna lieu à des recherches et à des cueillette de données dans le but de planifier le développement d'une région. Mais je doute que ce projet a produit un mouvement de professionnalisation de la sociologie. Au contraire, j'émettrai l'hypothèse que les sociologues qui ont participé au BAEQ ont soit accepté des postes de direction dans la fonction publique, soit ouvert la voie au mouvement de la sociologie critique au Québec. Est-ce que des équipes de recherche ont été institutionnalisées dans les rangs de la fonction publique provinciale à la suite de cette expérience?

Au cours de la révolution tranquille, la sociologie et les autres sciences sociales qui lui sont immédiatement apparentées, telles la science politique et l'anthropologie, se sont réservé un rôle d'orientation générale de l'activité de l'Etat dans ses efforts de modernisation de la société québécoise. Les sociologues n'ont jamais été que des conseillers politiques, des intellectuels alliés d'une élite nouvelle. Tel est d'ailleurs le rôle qu'ils ont été formés à jouer. La structure bureaucratique de l'administration provinciale permettait à

plusieurs d'entre-eux d'être moins des alliés de l'élite que des membres de l'élite. Sinon, pouvaient-ils aspirer à y accéder en progressant dans la hiérarchie administrative. Ce que plusieurs ont probablement fait.

Les préoccupations des sciences sociales au Québec sont trop générales pour qu'elles servent à autre chose qu'à définir des valeurs et des orientations sociales. Elles participent encore trop au capital culturel de classes "dominantes" ou "opprimées", et pas assez à la gestion des forces productives pour que les sociologues s'inscrivent aisément dans un processus de production de firmes industrielles ou de gestion gouvernementale. Les sociologues sont encore trop intellectuels et pas assez professionnels.

La sociologie n'a pas atteint le degré d'institutionnalisation des sciences naturelles, ne serait-ce que parce que les sociologues croient encore que leur titre et leur savoir justifient une intervention dans les domaines idéologique et politique. Tant que le titre de sociologue donnera ce droit, les sociologues ne seront employés dans les organisations gouvernementales et les firmes privées ou publiques qu'en fonction de leur capacité d'interventions politiques et idéologiques ou en fonction de leur capital culturel qui enrichit la performance de fonctions étrangères à la sociologie elle-même; par exemple, l'administration.

Le fait que la sociologie ne soit pas aussi fortement institutionnalisée au Québec que les sciences naturelles n'implique pas de jugement sur l'état du savoir en sociologie ou une comparaison entre la connaissance générée par la sociologie et celle générée par les sciences de la nature. En fait, les sociologues possèdent une méthodologie et des connaissances utiles au processus de gestion et de production des organisations. L'introduction des sociologues comme professionnels de la sociologie dépend plus du mode d'institutionnalisation de la pratique sociologique que de l'état du développement du savoir. La sociologie a atteint la phase d'institutionnalisation qui précède l'introduction des sociologues dans les organisations privées et publiques de gestion ou de production. La discipline a développé des critères internes de jugements de la qualité et de l'acceptabilité des activités de ces praticiens, elle possède les instruments de diffusion interne de son savoir, elle contrôle le contenu de la formation des praticiens et on lui reconnaît le pouvoir d'utiliser des modes sociaux valorisés de reconnaissance de cette formation, i.e. l'accès aux titres universitaires.

La sociologie au Québec possède donc l'ensemble des attributs d'une science institutionnelle. Qui plus est, la demande pour une expertise professionnelle dans les sciences sociales, indépendante du statut d'intellectuel, existe. Reste à exprimer comment les forces productives sont organisées pour spécifier la façon dont ce rôle professionnel s'articulera aux fonctions de gestion et de production.

3. LE SOCIOLOGUE ET L'ADMINISTRATEUR

Merton (1966) définit trois rôles aux sociologues dans la bureaucratie:

- 1) l'intellectuel-expert "dont le savoir est requis pour fournir une base aux décisions qui orienteront la société dans des voies nouvelles";
- 2) le technicien qui définit les moyens que le politicien doit prendre pour atteindre ses buts;
- 3) les intellectuels libres qui ont des liens épisodiques de dépendance avec les bureaucraties, pouvant les quitter aisément et sans compromis.

Peu d'entre nous sont dans cette situation.

Merton prête aux sociologues dans les bureaucraties à la fois trop de pouvoir et pas assez, un rôle trop ambitieux dont nous n'avons pas les moyens. Mais il nous refuse les moyens de notre rôle.

Une remarque importante de Merton contient cependant l'essentiel du rôle du sociologue dans une organisation: le produit de son travail sert à la prise de décisions: des grandes comme des petites. Il est plutôt rare qu'elles impliquent des changements fondamentaux dans les pratiques sociales - celles-là se prennent sans les sociologues -, de même il est plutôt rare qu'elles soient totalement insignifiantes. Participer à la prise de décision implique que le travail du sociologue est intimement lié au processus bureaucratique - d'où perte d'autonomie, mais en même temps possibilité d'influencer les décisions prises dans une organisation.

Rocher (1980) indique que l'administration publique reconnaît l'utilité de la sociologie d'une manière plutôt intuitive, requérant que le sociologue définisse lui-même le problème qu'il est en mesure d'étudier. Le produit de la recherche sociologique se prêterait moins que celui de la recherche économique ou démographique à un usage immédiat. Ces deux observations ne sont vraies qu'en partie, et en fonction:

- 1) de la pratique et de l'usage actuels de la sociologie dans la fonction publique du Québec;
- 2) de la capacité générale des administrateurs de définir des problématiques de recherche.

Avec Merton (1966), on peut reconnaître que le sociologue dans une organisation est théoriquement un technicien plutôt qu'un intellectuel, il aura à abandonner son rôle explicite de porteur légitime de représentations sociales nouvelles. Avec deux canevas:

- 1) la bureaucratie lui délègue pour ainsi dire le rôle technique de définir des valeurs et des pratiques nouvelles ou anciennes dans des secteurs relativement spécialisés. Elle se réserve le droit de restreindre le champ de la discussion, les intervenants au débat et surtout la décision d'adopter, d'amander ou de rejeter la proposition du sociologue;

- 2) les administrateurs ont des problèmes qu'ils soumettent à des sociologues. Ils sont souvent mal définis. Qui plus est, ce n'est ni de la capacité ni de l'intérêt de l'administrateur de définir la problématique de la recherche que le sociologue en tant que technicien devra élaborer et négocier. Ce processus donne au sociologue l'avantage de celui qui sait opposé à l'avantage de celui qui peut.

Que le rôle du sociologue soit celui d'un définisseur spécialisé de nouvelles pratiques et de nouvelles valeurs ou d'un chercheur, son autonomie est plus importante que celle définie par Merton parce que son rôle est plus modeste. Par exemple, le rôle de la sociologie dans la fonction publique du gouvernement provincial reste en deça et au-delà de ces capacités. Au-delà parce qu'il y a tendance à attribuer au sociologue un rôle de planification générale au sein de l'Etat; en deça parce que les capacités de la sociologie de définir un problème en fonction d'un projet de recherche et d'y répondre par l'emploi d'une méthodologie appropriée ne sont pas exploitées.

Le rôle du sociologue dans la prise de décision est à la fois ancien et nouveau. Ancien en ce sens que les sociologues ont toujours voulu influencer le cours de l'histoire. Nouveau en ce sens que l'influence réelle qu'auront la plupart des sociologues se limitera à des domaines précis auprès de certaines unités à l'intérieur d'institutions qui ont des intérêts particuliers.

Les sociologues, chercheurs ou planificateurs, produisent du savoir. Dans une organisation, le savoir contribue à la prise de décision en déterminant quelles conséquences découleraient ou ont découlé des choix. Le savoir est un élément dans une stratégie rationaliste. L'organisation n'est pas seulement dominée par la rationalité administrative (Weber 1971) et elle n'est pas la seule garante de la rationalité (Barnard 1938), la rationalité est pour elle un but. En pratique, la rationalité administrative est toujours limitée. Les exigences de la rationalité sont trop élevées pour être supportables. Une décision rationnelle requiert que les conséquences d'une utilisation de différents moyens soient comparées en fonction des fins poursuivies. Or l'administrateur doit prendre des décisions même s'il ne possède pas toute l'information nécessaire.

Le monde de l'administrateur est relativement simple: il le reconnaît. Il est convaincu que les causes qui influencent ce secteur du monde qui le préoccupe sont relativement peu nombreuses, tandis que la plupart sont sans importance. Il ne lui est donc pas nécessaire d'examiner tous les choix et il peut prendre des décisions en suivant quelques normes ou règles simples (Simon, 1976: XXIX-XXX). L'administrateur cherche à satisfaire plutôt qu'à maximiser les exigences de la rationalité. Le savoir est un élément dans la stratégie de prise de décision. La rationalité n'est jamais absente, quoique jamais maximisée.

Dans ce contexte, la tâche du sociologue consiste précisément à établir des chaînes de causalité ou des modèles structurels relativement complexes aux conséquences simples qui doivent être introduits dans les

décisions administratives. Le rôle du sociologue s'inscrit dans l'effort de rationalisation des organisations. Le rôle du sociologue est définie par les exigences de la rationalité administrative: elle est un exercice qui sélectionne les choix en fonction d'un système de valeurs dont l'application peut être évaluée par l'observation des comportements (Simon 1976: 75). Les conséquences d'un exercice rationnel s'inscrit aisément dans le monde simple de l'administrateur. La connaissance des conséquences d'un comportement a donc une influence primordiale sur les choix. Un autre élément influence les décisions: les préférences des individus pour certaines conséquences. Le problème qui s'impose au sociologue dans son travail au sein d'une organisation est donc un problème de choix: décrire les conséquences, les évaluer et les lier à des comportements à adopter, donc à des programmes d'action. Ceci dans une perspective différente de celle de l'administrateur: le sociologue essaie de définir de bonnes solutions; l'administrateur essaie de trouver une solution qui satisfasse les parties prenantes à la décision (Simon 1976: 139).

La rationalité dans une organisation est synonyme d'efficacité et d'efficience. L'efficacité se définit comme la capacité de produire ce dont on s'est fixé; l'efficience est la capacité de produire en engageant le moins de ressources possibles. Il y a ici une différence importante à faire entre le produit de l'activité et le but de l'organisation (Etzioni 1964). Ainsi, le but de General Motor peut être de maximiser les profits, un de ces produits est l'automobile. Le profit sera plus élevé si la production est efficiente. Le sociologue dans l'organisation se préoccupera rarement des buts ultimes. Son travail prendra comme objet le produit ou le processus de production dans le contexte d'une problématique définit par les exigences de l'efficacité ou de l'efficience.

Ainsi d'un ministère dans un gouvernement. Le sociologue n'aura que rarement à s'interroger sur les finalités, les fonctions, la place de l'Etat dans les sociétés capitalistes, libérales, à système parlementaire ou présidentiel, etc. Il sera préoccupé par des objectifs opérationnels, qui sont ceux des administrateurs, mais toujours dans le contexte d'une recherche de l'efficace ou de l'efficient. Les interrogations sur la santé au sein du ministère des Affaires sociales ne se feront pas en fonction du rôle du travailleur en santé dans l'augmentation de la plus-value ou du profit (Berliner 1975: Schatkin 1978), mais plutôt comme un objectif en soi à atteindre à l'aide de différentes interventions conformes aux orientations politiques des détenteurs du pouvoir politique et administratif.

De toute façon, même la santé définit globalement, est un objectif peu opérationnel pour un organisme comme le ministère des Affaires sociales. Les activités internes de ce ministère directement reliées à la santé sont probablement peu nombreuses. Le ministère des Affaires sociales administre un réseau d'établissements, propose des programmes, etc, L'angle sous lequel la santé est définie varie de programme en programme, et souvent de façon plus intuitive qu'explicite. Les liens entre la perspective avec laquelle la santé est saisie, l'opérationnalisation ministérielle d'un programme, son implantation

dans le réseau des affaires sociales et la façon dont il se réalise sur le terrain ne sont pas linéaires. Pourtant les règles de la rationalité bureaucratique visent l'établissement de liens évidents entre ces différentes phases de planification, programmation, implantation et réalisation d'une action. L'efficacité prévoit qu'un moyen permettra d'atteindre une fin, l'efficacité cherche à le faire au moindre coût, tandis que dans la pratique les rapports entre les phases de la décision sont moins que déterministes, un degré élevé de hasards s'introduit dans le processus (March 1978). L'activité administrative est dans une certaine mesure la rencontre au hasard d'une solution, d'un problème et d'un administrateur apte à actualiser le processus administratif sous le signe de la rationalité limitée.

Le rôle du sociologue en tant que planificateur est de maximiser la probabilité que la solution rencontre son problème. Il n'a aucun pouvoir sur l'administrateur autre que celui qu'il exerce par son savoir. Sa tâche est aussi d'observer le processus de décision lui-même et l'opération des programmes pour aménager les relations entre les composantes de l'activité administrative, c'est-à-dire, la planification, la programmation, l'implantation et la réalisation. Le sociologue est alors un évaluateur de programme.

Le rôle du sociologue dans l'organisation est donc limité à la fois par le fait que son travail se situe dans le contexte bureaucratique de la rationalité limitée. Son intervention n'est jamais politique en ce sens qu'il ne détient pas la légitimité, ses actions doivent être comptées pour l'être. Dans ces circonstances, son action n'est plus la sienne propre, mais celle de l'organisation. Les liens entre le technique et le politique ne sont cependant jamais aussi clairs, mais les deux domaines se confondent plutôt aux niveaux élevés de la hiérarchie qu'au niveau du travail professionnel du sociologue.

Reste qu'il est difficile en pratique de déterminer les domaines de l'administratif et du politique et de fixer les règles qui permettraient d'isoler totalement les activités de l'un et de l'autre dans une division du travail. Cela n'est pas possible:

- 1) parce que des jugements de valeurs doivent être fait en fonction de buts opérationnels intermédiaires qui sont l'objet des préoccupations des administrateurs;
- 2) parce que si les actes administratifs étaient imparties aux experts en administration seulement, il faudrait encore que le politique s'assure qu'ils soient dirigés dans les domaines et guidés par les valeurs privilégiées par le politique (Simon 1976: 57).

Le sociologue dans une organisation peut être un administrateur. Il assume alors la part de responsabilité politique propre aux administrateurs des organismes privés ou publics. Souvent, il sera l'expert, le professionnel. D'une part, il ne détiendra pas la légitimité, surtout dans la fonction publique, d'autre part il sera appelé à inventorier et à proposer de nouvelles ou d'anciennes représentations sociales dans des domaines restreints de l'activité sociale, ou encore à entreprendre des recherches pour maximiser le succès de l'implantation de programmes qui portent en soi des valeurs et

des comportements anciens ou nouveaux. Ce travail, pour lequel il est rémunéré, ne produit des représentations sociales légitimes que si elles sont cooptées par l'organisation. Le sociologue est un professionnel salarié au sens plein du terme. Et voilà pourquoi il en est un eunuque.

Quelle autonomie dans son travail exerce-t-il? Et ce terme a-t-il un sens dans le contexte bureaucratique?

4. LE TRAVAIL DU SOCIOLOGUE

En première partie, nous avons émis l'hypothèse que les scientifiques entrent dans l'entreprise lorsque leur discipline est institutionnalisée et leur pratique professionnalisée. L'institutionnalisation et la professionnalisation impliquent que le développement de la discipline est régi par des organisations contrôlées par les scientifiques: associations, revues, colloques et congrès, fonds de recherche, formation universitaire, etc. En seconde partie, nous avons vu que le travail du scientifique, et du sociologue en particulier, dans une organisation adopte le cadre de la rationalité bureaucratique. Il est régi par les critères d'efficacité et d'efficience. Comment une activité autonome est-elle possible, encadrée de la sorte par le schéma conceptuel de la rationalité administrative qui semble dicter les paramètres fondamentaux du travail de recherche?

Le sociologue peut jouer au moins trois rôles dans une organisation: un rôle d'administrateur, de planificateur ou de chercheur. Pour l'administrateur, la formation sociologique est un élément de culture qui contribue à la performance. Le rôle de planificateur, que les sociologues jouent actuellement dans la fonction publique, est une bureaucratisation de leur fonction d'intellectuels. Le savoir sociologique est utilisé comme élément de formation, d'information et d'interprétation. Le savoir sociologique est réinterprété dans les tâches concrètes du planificateur; il lui propose une discipline qui facilite la démarche intellectuelle appropriée au but de son travail. Le planificateur contribue à solutionner les problèmes générés à l'intérieur ou à l'extérieur de l'organisation. Sa fonction première n'est pas de produire du savoir sociologique.

Le chercheur qui possède une formation de sociologue utilise directement le savoir sociologique. Il a pour tâche d'en produire pour augmenter l'efficacité ou l'efficience des activités internes ou externes de l'organisation. Ses activités de recherche dépendent de l'organisation de deux façons:

- 1) le sujet de son travail sera déterminé directement par ses supérieurs, ou bien il sera appelé à définir le sujet de ses recherches dans le cadre des préoccupations de l'organisation (Pelz et Andrews 1966; Beer et Lewis 1963);
- 2) la démarche de recherche est dominée par les préoccupations d'efficacité et d'efficience dans les limites imposées par les moyens d'action de l'organisation.

L'organisation tend à se fixer des buts explicites et implicites, à se définir des moyens et à considérer qu'une grande partie de son environnement est immuable ou hors de la portée de ses moyens. Le travail du chercheur est de formuler de façon systématique et d'étudier, en utilisant les théories et les méthodes de sa discipline, l'opérationnalisation dans la pratique des hypothèses de l'organisation à propos de son efficacité et de son efficience étant donné son environnement. Les objets d'observation d'une recherche appliquée se classent selon un schéma presque universelle: des variables contextuelles qui définissent l'environnement de l'organisation, les variables manipulables qui opérationnalisent l'action de l'organisation et finalement l'impact de l'action (Aday et Anderson 1974; Rossi 1980). Les préoccupations de la recherche appliquée commanditée ne concernent pas toujours l'impact d'une action, mais tout aussi bien le processus de l'action et les ressources disponibles pour l'entreprendre (Donabedian 1973). L'impact n'est donc pas toujours intégré dans la démarche de la recherche appliquée. Par exemple, une recherche d'évaluation de la qualité des actes médicaux (Donabedian 1980) s'attarde au processus du traitement, plutôt qu'à son impact: l'amélioration de la condition du patient.

Ce classement des objets d'observation ne limite aucunement les objets observés, les théories utilisées, ni les méthodes pratiquées. Le cadre imposé par l'étude de l'action de l'organisation assure en quelque sorte que l'attention de la recherche est dirigée par des aspects pratiques. L'intérêt de l'analyse ne se porte jamais sur la vérification des théories employées, quoique la démarche empirique de la recherche appliquée puisse avoir comme effet secondaire important le rejet ou la validation d'une théorie. La différence essentielle entre la recherche appliquée commanditée exécutée à l'intérieur d'une organisation et la recherche théorique libre tient à la centralité de la théorie dans la recherche appliquée. Celle-ci est donc en mesure de contribuer fondamentalement à la théorie, à la connaissance empirique d'une société et à la prise de décision. Dans la mesure où le sociologue fait de la recherche au sein d'une organisation dont le but premier n'est pas la recherche, où il s'inscrit dans un service administratif spécialisé en recherche, où les critères de qualité du travail scientifique sont définis par des organisations professionnelles socialement valorisées et où la formation universitaire appropriée est le doctorat, l'autonomie du sociologue dans l'organisation ne sera limitée que par rapport à celle de l'universitaire engagé dans la recherche libre. Mais la nécessité qu'aura l'organisation de se garantir de la qualité des travaux, de retenir les chercheurs, de développer un climat approprié aux activités de recherche sont des conditions qui favorisent l'exercice du métier de sociologue dans des cadres qui respectent les normes admises de la probité scientifique.

Le sociologue-chercheur dans une organisation est dans une situation qui ressemble à certains points de vue à celles du chercheur universitaire engagé dans une recherche commanditée. Des échéances plus ou moins négociables existent, la recherche est orientée par les problèmes du commanditaire et la qualité de la méthodologie est un souci premier (Rossi 1980). Etant donné que la recherche commanditée

est dominée par le problème à résoudre plutôt que par une problématique théorique propre à une seule discipline, elle requiert l'effort de chercheurs de plusieurs disciplines. Individuellement, les chercheurs perdent de l'autonomie, ils ne sont plus maîtres de la problématique, ils doivent tenir compte de l'introduction d'autres perspectives dans la problématique même de la recherche et dans la démarche utilisée. L'équipe multidisciplinaire est courante dans les secteurs où la recherche intra-muros aux entreprises privées et appareils gouvernementaux est développée. Elle est la norme plutôt que l'exception (Weinberg 1970; Wilson 1970). Les sciences sociales sont encore loin d'un investissement massif de ces organisations dans la recherche. Mais le sociologue dans l'organisation est souvent minoritaire dans les groupes de recherche qui existent présentement. Son langage doit être adapté à la réalité des multiples qualifications de ses collègues de travail.

Les ressources disponibles dans l'environnement du chercheur lui impose d'autres contraintes. La hiérarchie bureaucratique peut être perçue comme un obstacle à la communication des résultats de recherche et une limite à l'action des chercheurs. En fait, elle est une protection contre l'intervention politique dans le travail du chercheur et contre les attentes démesurées des administrateurs. La distance bureaucratique est difficile à franchir même pour des supérieurs lointains. Leur capacité d'intervention dans le travail de recherche est par là même réduite. En fait, la hiérarchie bureaucratique est une ressource pour le chercheur.

Tout comme la présence d'un accélérateur de particules détermine en partie les préoccupations scientifiques des chercheurs d'un laboratoire de science physique (Wilson 1970), la présence de fichiers de données administratives et la disponibilité d'ordinateurs et de progiciels aura un impact sur le type de problèmes traités et sur les méthodes employées. Par exemple, le fait que les hospitalisations et les visites aux omnipraticiens et aux spécialistes soient répertoriées indépendamment au Québec permet certaines études et rend d'autres plus difficiles. Un projet de recherche dans ce domaine entrepris au ministère des Affaires sociales exploitera nécessairement les données disponibles, du moins dans une première phase.

En résumé, le sociologue engagé dans une entreprise privée ou publique ou dans un appareil gouvernemental voit son champ d'action limité. Il est employé pour exécuter une certaine tâche pour laquelle il reçoit un salaire. Mais son travail de recherche doit, pour être acceptable à l'organisation, répondre à des critères de qualité qui sont définis par la pratique des sociologues en général, universitaires en particulier et défendus par leurs institutions. Plus les sociologues s'imposeront de hautes exigences théoriques et méthodologiques dans leurs publications, plus les critères de qualité seront élevés, plus les sociologues engagés dans une organisation seront autonomes, plus ils seront en mesure de contribuer au développement de la discipline et plus leur travail sera utile à l'organisation.

CONCLUSION

Au cours des années 70, la fonction publique du Québec et les organismes para-publics ont engagé une bonne proportion des diplômés des départements de sociologie. Aussi, l'université réussissait à absorber une certaine quantité de ses docteurs en sociologie.

L'université assure à ses professeurs un minimum de liberté de pratique, qui se présente comme un maximum sur le marché du travail. Les meilleurs candidats y sont recrutés, et l'université devient le lieu de l'excellence (Beer et Lewis 1963; Clark 1972). Le système universitaire récompense donc ses diplômés en les recrutant dans ses propres rangs (McCormick 1972). Maintenant cette main-d'oeuvre qualifiée se trouve sur un marché du travail raréfié. Si des emplois sont disponibles dans le secteur des recherches sociales, les conditions de travail offertes sont différentes de celles de l'université.

Les organisations extra-universitaires qui offrent des emplois dans le domaine de la recherche sociale n'emploieront pas nécessairement des sociologues. D'une part, comme au début de l'introduction de scientifiques dans une branche industrielle particulière (McCormick 1972), plusieurs organisations n'ont pas d'idées précises de la formation requise. Les anthropologues, épidémiologues, démographes, économistes, détenteurs d'un doctorat en administration et sociologues sont plus ou moins substituables selon les secteurs. D'autre part, certaines organisations vont privilégier la formation méthodologique plutôt que les corpus de connaissance comme tel. Pour plusieurs, il semblera que les sujets à aborder dans le cadre du travail seront variés, que le seul point commun est, moins un point de vue théorique, que la capacité d'utiliser les méthodes nécessaires pour répondre aux questions posées. Les organisations cherchent donc des individus capables de mener une recherche plutôt que des individus possédant une formation disciplinaire précise.

Il est clair que le sociologue n'a pas de privilège en la matière. Il est actuellement sur un marché où il doit prouver son utilité. Or, la capacité des praticiens d'une science d'avoir accès à des postes dépend de l'utilité de ses produits (Fournier et al. 1975). Il ne s'agit pas ici de l'utilité sociale générale, mais bien de l'utilité pour les organisations qui entendent créer ou maintenir des postes de recherche en sciences sociales.

La formation du sociologue et l'utilité de sa discipline sont donc liées de trois façons à l'autonomie de la sociologie:

- 1) en formant des intellectuels plutôt que des chercheurs la sociologie s'éloigne de la recherche appliquée. Elle est dès lors destinée à rester une activité universitaire plus près de la philosophie sociale, des préoccupations morales et de l'épistémologie que de la création et l'utilisation de théories falsifiables et de méthodes de recherche empirique appropriées;

- 2) l'extension des activités de recherche appliquée dans les administrations gouvernementales et les entreprises privées ou publiques forme la base économique du développement d'une activité de recherche universitaire; sans une implication de la sociologie dans la recherche appliquée au sein d'organisations, la base sociale de support de la sociologie n'est qu'idéologique ou politique;
- 3) l'autonomie des sociologues employés dans les organisations sera d'autant plus grande qu'ils pourront se référer à des critères de qualité reconnus. La qualité de leurs travaux peut être un argument justifiant l'ingérence administrative, puisqu'elle est un reflet de la qualité des travaux moyens dans la discipline en général.

BIBLIOGRAPHIE

- L.A. Aday et R. Anderson (1974), "A framework for the study of access to medical care", *Health Services Research* 9 : 208-221.
- C. Barnard (1938), The Function of the Executive, Cambridge, Harvard University Press.
- J.J. Beer et W.D. Lewis (1963), "Aspects of the professionalization of science", *Daedalus*, 92: 764-784.
- J. Ben-David (1971), The Scientist's Role in Society, Englewood Cliffs, Prentice-Hall.
- J. Ben-David (1972), "The profession of science and its power", *Minerva*, 10: 262-283.
- H.S. Berliner (1975), "A larger perspective on the Flexner Report", *International Journal of Health Services*, 5: 573-592.
- T. N. Clark (1972), "Les étapes de l'institutionnalisation scientifique", *Revue internationale des sciences sociales*, 24: 699-713.
- F. Descarries-Bélanger, M. Fournier et L. Maheu (1979), "Le frère Marie-Victovin et les "petites sciences", Recherches sociographiques, 20: 7-40.
- A. Donabedian (1973), Aspects of Medical Care Administration, Cambridge, Harvard University Press.
- A. Donabedian (1980), The Definition of Quality and Approaches to its Assessment, Ann Arbor, Health Administration Press.
- A. Etzioni (1964), Modern Organizations, Englewood Cliffs, Prentice-Hall.

- J.C. Falardeau (1966), "Des élites traditionnelles aux élites nouvelles", Recherches sociographiques, 7: 131-145.
- M. Fournier (1973), "L'institutionnalisation des sciences sociales au Québec", Sociologie et Sociétés, 5: 27-59.
- M. Fournier (1982), "Un intellectuel à la rencontre de deux mondes: Jean-Charles Falardeau et le développement de la sociologie universitaire au Québec", Recherches sociographiques, 23: 361-386.
- M. Fournier et G. Houle (1980), "La sociologie québécoise et son objet: problématiques et débats", Sociologie et sociétés, 7: 21-44.
- M. Fournier, A. Germain, Y. Lamarche et L. Maheu (1975), "Le champ scientifique québécois: structure, fonctionnement et fonctions", Sociologie et Sociétés, 7: 119-133.
- M. Fournier et L. Maheu (1975), "Nationalismes et nationalisation du champ scientifique québécois", Sociologie et Société, 7: 89-114.
- K. McCormick (1972) "Models and assumptions in manpower planning in science and technology", in P. Halmos, The Sociology of Science, Sociological Review Monograph #18, Keele, University of Keele, pp. 147-186.
- J.G. March (1978), "Bounded rationality, ambiguity and the engineering of choice", The Bell Journal of Economics, 9: 587-608.
- R. Merton (1966), "L'intellectuel dans la bureaucratie", in R. Merton, Elements de théorie et de méthode sociologique, Paris, Plon, pp. 357-371.
- D.C. Pelz et F. M. Andrews (1966), Scientists in Organizations, New-York Wiley.
- C. Perrow (1972), Complex Organizations: a Critical Essay, Glenview Scott, Foresman & Company.
- G. Rocher (1980), "Le sociologue et la sociologie dans l'administration publique et l'exercice du pouvoir politique", Sociologie et Sociétés, 13: 45-64.
- P.H. Rossi (1980), "The presidential address: the challenge and opportunities of applied social research", American Sociological Review 45: 889-904.
- A. Schatzkin (1978), "Health and labor-power: a theoretical investigation", International Journal of Health Services, 8: 213-234.
- H. A. Simon (1976), Administrative Behavior, New York, Free Press.

- M. Weber (1971), "La domination légale à direction administrative bureaucratique" in Economie et Société, Tome 1, Paris, Plon, pp. 223-232.
- A. M. Weinberg (1970), "Scientific Teams and Scientific Laboratories", Daedalus, 99: 1056-1087.
- R.R. Wilson (1970), "My fight against team research", Daedalus, pp. 1076-1087.

LA STRATÉGIE DES CHAMPS DE RECHERCHE ET LA MÉTHODE DE LA RECHERCHE ET LA MÉTHODE DE LA RECHERCHE

Par le Dr. J. B. B. B.

La recherche est une activité humaine qui a pour but de découvrir de nouvelles connaissances. Elle est une activité qui se fait dans un cadre défini, qui est le champ de recherche. Le champ de recherche est un domaine de connaissance qui est défini par des limites, qui sont des concepts, des théories, des méthodes, etc. La recherche est une activité qui se fait dans un cadre défini, qui est le champ de recherche. Le champ de recherche est un domaine de connaissance qui est défini par des limites, qui sont des concepts, des théories, des méthodes, etc.

La recherche est une activité humaine qui a pour but de découvrir de nouvelles connaissances. Elle est une activité qui se fait dans un cadre défini, qui est le champ de recherche. Le champ de recherche est un domaine de connaissance qui est défini par des limites, qui sont des concepts, des théories, des méthodes, etc. La recherche est une activité qui se fait dans un cadre défini, qui est le champ de recherche. Le champ de recherche est un domaine de connaissance qui est défini par des limites, qui sont des concepts, des théories, des méthodes, etc.

La recherche est une activité humaine qui a pour but de découvrir de nouvelles connaissances. Elle est une activité qui se fait dans un cadre défini, qui est le champ de recherche. Le champ de recherche est un domaine de connaissance qui est défini par des limites, qui sont des concepts, des théories, des méthodes, etc. La recherche est une activité qui se fait dans un cadre défini, qui est le champ de recherche. Le champ de recherche est un domaine de connaissance qui est défini par des limites, qui sont des concepts, des théories, des méthodes, etc.

La recherche est une activité humaine qui a pour but de découvrir de nouvelles connaissances. Elle est une activité qui se fait dans un cadre défini, qui est le champ de recherche. Le champ de recherche est un domaine de connaissance qui est défini par des limites, qui sont des concepts, des théories, des méthodes, etc. La recherche est une activité qui se fait dans un cadre défini, qui est le champ de recherche. Le champ de recherche est un domaine de connaissance qui est défini par des limites, qui sont des concepts, des théories, des méthodes, etc.

LA MÉTHODE DE LA RECHERCHE ET LA MÉTHODE DE LA RECHERCHE

La méthode de la recherche est une activité humaine qui a pour but de découvrir de nouvelles connaissances. Elle est une activité qui se fait dans un cadre défini, qui est le champ de recherche. Le champ de recherche est un domaine de connaissance qui est défini par des limites, qui sont des concepts, des théories, des méthodes, etc. La recherche est une activité qui se fait dans un cadre défini, qui est le champ de recherche. Le champ de recherche est un domaine de connaissance qui est défini par des limites, qui sont des concepts, des théories, des méthodes, etc.

La méthode de la recherche est une activité humaine qui a pour but de découvrir de nouvelles connaissances. Elle est une activité qui se fait dans un cadre défini, qui est le champ de recherche. Le champ de recherche est un domaine de connaissance qui est défini par des limites, qui sont des concepts, des théories, des méthodes, etc. La recherche est une activité qui se fait dans un cadre défini, qui est le champ de recherche. Le champ de recherche est un domaine de connaissance qui est défini par des limites, qui sont des concepts, des théories, des méthodes, etc.

- W. H. Miller (1971), "The American Society of Hospital Administrators," *Journal of the American Medical Association*, Vol. 216, No. 12, pp. 1713-1718.
- A. C. Galtman (1971), "The American Society of Hospital Administrators," *Journal of the American Medical Association*, Vol. 216, No. 12, pp. 1719-1720.
- R. S. Wilson (1971), "The American Society of Hospital Administrators," *Journal of the American Medical Association*, Vol. 216, No. 12, pp. 1721-1722.

**LA STRATIFICATION DES CHAMPS DE RECHERCHE
ET DES COMPÉTENCES:
L'EXEMPLE DE LA SOCIOLOGIE DU LOISIR**

Gilles Pronovost

L'histoire de la sociologie n'est pas faite que de l'émergence de nouveaux modèles théoriques ou de nouveaux concepts. Les cas de théories sociologiques "pures" sont l'exception plutôt que la règle. En fait, il est arrivé très souvent que des développements théoriques significatifs aient originé de tentatives de constitution d'un savoir formel ou d'un élargissement des perspectives, à partir d'une question particulière, comme Durkheim l'a fait pour le suicide, par exemple, ou Goffman pour l'étude des rites de la vie quotidienne.

A cela s'ajoute le fait que la sociologie a maintenant cumulé une certaine expérience de recherche, un certain savoir empirique et théorique, de plus en plus complexes de sorte que l'on observe un départage progressif des champs d'observation, voire des concepts entre différentes sociologies spécialisées, elles-mêmes d'ailleurs traversées de perspectives théoriques différentes, sinon contradictoires (marxisme, néo-marxisme, fonctionnalisme, ethnométhodologie, etc.).

Comment donc de nos jours est-il encore possible, pour une sociologie spécialisée, de prendre place à l'intérieur de la sociologie générale? Comment parvenir à acquérir statut et légitimité parmi les sociologues, pour autant que cela soit nécessaire? Comment s'opère la redistribution des domaines dit de compétence, à la suite de l'introduction de savoirs sociologiques spécialisés?

Sans avoir la prétention de répondre à l'ensemble de ces questions, je vais prendre un exemple plutôt mal connu, celui de la sociologie du loisir, pour illustrer certains des processus sous-jacents au développement actuel de la sociologie générale dans les rapports avec les sociologies spécialisées.

NAISSANCE ET SURVIE DE LA SOCIOLOGIE DU LOISIR AU QUEBEC

L'une des caractéristiques majeures des débuts de la sociologie du loisir, c'est qu'elle apparaît généralement après la constitution de la sociologie, et comme partie d'études plus générales traitant de la culture et des modes de vie (l'exemple des études de Lynd sur Middletown, aux Etats-Unis, est typique, de même que les études de Dumazedier à Annecy en France).

A noter que tel n'est pas le cas de toutes les sociologies spécialisées, car un certain nombre d'entre elles se sont constituées en même temps que la sociologie elle-même (on peut songer à Weber et Durkheim tout particulièrement, pour ce qui est de la sociologie des

religions ou la sociologie du suicide, par exemple). A noter qu'une telle situation pose des questions tout à fait fondamentales pour toute sociologie spécialisée: comment donc apparaissent, et disparaissent les "problèmes de sciences sociales"? Comment expliquer l'émergence, la récurrence, voir la disparition de certains thèmes et champs de recherche? Comment s'institutionnalisent les sociologies spécialisées?

Quoiqu'il en soit le Québec fait exception à la règle, car les études sur le loisir ont pris place presque en même temps que le développement des sciences sociales: cela constitue d'ailleurs une donnée historique fort méconnue. La raison en est que les sciences sociales prennent place au Québec à une période où, en Occident, la sociologie du loisir était déjà en train de se constituer.

On sait que les facultés des sciences sociales au Québec n'ont connu véritablement leur essor que dans la décennie de 1940, dans le courant de transformations historiques profondes: effets de l'industrialisation, urbanisation accélérée, sécularisation, etc. Compte tenu du contrôle du pouvoir religieux sur l'enseignement universitaire, la sociologie a pris un certain temps à s'établir, puisque sa présence impliquait qu'elle fasse concurrence à la théologie sur le terrain des "interprétations de la réalité".

Au plan idéologique, il est indéniable que les débats ayant trait à l'orientation de la société québécoise, ont été profondément marqués par la crise économique des années 1930; se sont opposés, d'une part, les tenants d'une culture religieuse de contrôle ou de neutralisation des «problèmes sociaux», et d'autre part, certains réformistes partisans de la formation d'une «élite» intellectuelle davantage en mesure de sauver la nation contre les nombreux périls qui la menaçaient.

De toutes façons, ce qui importe ici, c'est de souligner que la sociologie est née au Québec dans le contexte d'une transformation de la société québécoise qui menait à identifier clairement des questions de nature non plus exclusivement religieuses, par exemple, mais sociales, économiques et politiques. Même si les préoccupations étaient indistinctement morales, nationalistes et politiques, à l'origine, on assiste à une dissociation progressive des questions, à une sectorialisation des problèmes, et à l'affirmation que dans le cas de certains champs d'action, la connaissance scientifique, une formation spécialisée, sont indispensables. Bref, il s'agit d'une situation classique de "sécularisation" de la société. Ainsi, la constitution progressive, puis l'institutionnalisation de la sociologie au Québec, ont été tributaires des transformations des conditions économiques et sociales, des changements idéologiques, de l'émergence de nouveaux acteurs sociaux. Ce n'est pas un hasard si les tenants des sciences sociales québécoises, dans la décennie de 1940, tiennent aussi un discours sur la nécessité de former une nouvelle élite, puisque tel est ce qui légitime la montée de nouvelles classes d'intellectuels; cela est aussi lié à un élargissement du nombre de facultés universitaires, et donnera naissance à diverses idéologies technocratiques dès la décennie de 1950 (dans les journaux étudiants par exemple), et surtout dans la décennie de 1960, avec la montée au pouvoir des technocrates: la

sociologie y connaîtra ses heures de gloire, et le Québec ses "plans de développements"!

C'est sur cette toile de fond que trois aspects majeurs ressortent de l'état actuel de nos connaissances sur les débuts de la sociologie du loisir au Québec.

En premier lieu certaines études monographiques de la décennie de 1940 constituent un mélange indissociable d'études sociales et de perspectives morales traditionnelles, à l'instar de ce qui caractérise les débuts de la sociologie québécoise elle-même. L'exemple typique est l'étude de Gérard Dion (1942), sur l'oeuvre des terrains de jeu de Québec, puis des premiers travaux à l'Ecole de service social de l'Université Laval.

En second lieu, il faut signaler le rôle de la Faculté des sciences sociales, à l'Université Laval, à l'origine de nombreuses thèses sur le loisir, d'études monographiques, de travaux collectifs d'expériences d'animation urbaine et de programmes d'éducation populaire. Si, à l'origine, l'ombre de Léon Gérin était omniprésente, dès le milieu de la décennie de 1940, il est expressément question de centre communautaire, de voyage, de cinéma et de camps de vacance².

En troisième lieu, le Québec constituant une société dite périphérique, nos loisirs ont aussi été étudiés par des chercheurs étrangers qui naturellement les ont observés avec les yeux de leur propre culture. Outre Léon Gérin et Horace Miner, qui n'ont pas traité du sujet, le principal cas digne de mention est la monographie de Everette C. Hughes, inspiré de l'école de Chicago de l'entre-deux guerres, qui traite du loisir comme un "sous-produit de la culture urbaine", en conformité d'ailleurs avec le faible intérêt porté au loisir par les écoles sociologiques américaines d'alors; il y a même dévalorisation relative du loisir, le vocabulaire utilisé pour en parler en faisant foi. Ainsi, chez Hughes il est question, successivement, de la mode, des "mechanical conveniences" (téléphone et automobile), des journaux et de la radio, puis des "amusements"; particulièrement le cinéma, les foires (carnaval), les bingos, un rassemblement jociste, un pique-nique et un concours de beauté! (Hughes, 1942, chap.XVII).

Dans une sorte de tentative d'interprétation des "divertissements" il écrit:

"Ce qui se produit vraisemblablement est que les gens de la campagne, entraînés de fraîche date dans ces associations et ces genres de divertissement, ne font qu'adopter un style pré-existant de comportement, propre aux classes inférieures et aux couches inférieures, de la classe moyenne des villes" (1973, p. 350).

En d'autres termes, le modèle est celui d'une société encore folklorique, dont la population campagnarde ("rustic people") est "plus influençable que d'autres" (p. 353) face à une culture urbaine faite de danse, de mode et de divertissements ("entertainment").

Un tel phénomène de domination culturelle se perpétuera longtemps, et, pour le dire rapidement, nous avons aussi eu droit à des "emprunts" qui constituaient en fait la reprise quasi-textuelle de perspectives françaises cette fois.

Il est significatif que la première étude empirique d'envergure, au Québec, et consacrant un chapitre au loisir, soit de nature monographique (Tremblay et Fortin, 1964); c'est souvent de cette manière d'ailleurs, en s'inspirant de la tradition anthropologique, qu'est née la sociologie du loisir. Or dans cet ouvrage, il y a une double problématique du loisir: premièrement une approche que je qualifierais "d'idéologie libérale du loisir" (notions de satisfaction personnelle, de besoins, etc...), qui s'inspire du modèle dominant de société ayant succédé à la vision méta-sociale de société qu'a longtemps connue le Québec; en second lieu une problématique de la culture de masse (société de consommation, etc...); l'univers de préoccupations dans lequel est situé le loisir n'a rien à voir avec des questions de "développement culturel", par exemple, ou de "pratiques militantes urbaines", pour prendre ces exemples uniquement à des fins de comparaisons. Il a trait à la recherche des caractéristiques qui font du Québec une société "moderne", industrielle, nord-américaine à part entière. Le modèle idéologique dominant était alors celui de la modernisation du Québec, de son "développement", du progrès économique, de son accession à la société d'abondance. Cette étude est encore influencée par l'orientation des travaux monographiques antérieurs menés à la Faculté des sciences sociales en ce qu'elle s'attarde en partie à la famille, aux relations de parenté, et aux loisirs communautaires.

Même si cela est court, on peut dire qu'au Québec, ce qui peut être considéré comme les débuts de la "sociologie du loisir" n'est pas indépendant de la nature des enjeux sociaux à l'intérieur desquels celle-ci a pris place, et elle s'est constituée en même temps que le développement de la sociologie québécoise dans son ensemble. On y retrouve les enjeux et changements majeurs qu'a connus la société québécoise elle-même, ses acteurs dominants, ses débats, ses passions mêmes.

De sorte que si l'on revient à l'une des questions soulevées précédemment, on peut faire remarquer que le "passage" d'un "problème de sciences sociales" à sa réappropriation dans le contexte de catégories sociologiques d'analyse s'est effectué, dans le cas du loisir, en grande partie sous l'influence non pas des "théories sociologiques" mais des changements sociaux eux-mêmes. Les sociologues ont traité du loisir, au Québec, parce que les transformations et mutations de la société québécoise "donnaient à voir" un tel phénomène; et quand ils l'ont fait, c'était généralement à partir d'une double problématique: celle de l'horizon cognitif alors dominant dans la société québécoise, celle empruntée aux perspectives américaines ou françaises.

On peut également ajouter qu'à l'origine tout au moins, on n'a pas assisté au Québec à quelque tentative de monopolisation, ou d'affirmation de compétence exclusive. La sociologie avait surtout à lutter sur le front de sa reconnaissance extérieure, elle devait se départager de la théologie, de l'économie et du service social, entre

autres, elle cherchait à s'institutionnaliser dans les universités, de sorte qu'elle n'avait pas intérêt à entretenir des débats théoriques internes à propos de la pertinence sociologique de tel ou tel champ de recherche.

L'INSTITUTIONNALISATION DE LA SOCIOLOGIE DU LOISIR

Dans la décennie de 1960 l'histoire prend cependant une tournure différente, pour s'apparenter de plus en plus au modèle occidental typique d'institutionnalisation de la sociologie du loisir.

En schématisant quelque peu, on note des changements importants au plan du contexte général des études sur le loisir. On peut dire qu'au Québec comme en beaucoup d'autres sociétés, deux disciplines se sont longtemps partagées presque seules l'ensemble des travaux de recherche en ce domaine: l'anthropologie et la sociologie. Or tel n'est plus le cas maintenant; il y a émergence de nouveaux acteurs sociaux, notamment le pouvoir politique, au plan municipal, par l'intervention croissante des pouvoirs locaux, et au plan provincial, par diverses interventions ponctuelles, cumulant récemment en la création d'un Ministère du loisir, de la chasse et de la pêche; cela a mené progressivement à la constitution d'un marché du travail, dans le secteur public, occupé en grande majorité par ceux qui se qualifient de "professionnels du loisir". Le champ lui-même s'est sectorialisé, en secteurs d'activités différenciées (plein air, tourisme, fêtes populaires, loisirs scientifiques, etc.), et a donné lieu à la création d'institutions para-publiques typiques de la formation de groupes d'intérêts et de pression.

Ces nouveaux acteurs sociaux - il y en a beaucoup d'autres - deviennent également producteurs de savoirs spécialisés; leurs préoccupations, leurs disciplines de rattachement sont fort différentes, la nature des questionnements, les perspectives de recherche, le contenu des monographies diffèrent à leur tour.

Or c'est précisément vers cette période que des travaux spécialisés en sociologie du loisir, et nommément identifiés comme tels apparaissent au Québec (par exemple Laplante, 1968, 1969), à l'intérieur des départements de sociologie (particulièrement à Montréal). Cela n'a pas mené à l'institutionnalisation de la sociologie du loisir à l'intérieur des départements de sociologie. Le modèle dominant en Amérique tout au moins, est celui de la création de départements multi-disciplinaires où se retrouvent ensemble des psychologues, spécialistes de la question, du tourisme, du plein air, etc., et à l'intérieur desquels a pu prendre place la sociologie du loisir.

Cela a eu pour effet d'infléchir fortement le développement de la sociologie du loisir. Ainsi, les objectifs de formation sont essentiellement de l'ordre de l'animation, la gestion, la planification, et dans un tel contexte il apparaît presque superflu, voire inutile de traiter de théories sociologiques; de plus, le statut de la sociologie est plutôt celui d'une science auxiliaire.

L'expérience démontre en outre que le cadre général d'analyse à l'intérieur duquel oeuvrent les études de loisir est fortement marqué par des orientations de nature politique, administrative, gestionnaire ou technocratique. Pour donner rapidement quelques exemples, il est très souvent question des "besoins" auxquels répondrait le loisir, de liberté, de civilisation nouvelle, de "leadership".

Les sociologues du loisir ont naturellement insisté sur des approches dites "globales", et se sont faits les champions des interprétations du loisir par rapport aux transformations des sociétés occidentales elles-mêmes. Or un des modèles de sociétés le plus répandu a été celui d'une "civilisation du loisir", sorte de Grand soir du bonheur et de la liberté; en certains cas, il a même été question de sociétés démocratiques, d'accès de tous à la culture, de démocratie culturelle, etc., dont le loisir serait le garant et le support.

Ainsi, un sociologue britannique écrit:

"Le modèle de société qui permet le mieux de comprendre la nature du loisir contemporain consiste en un modèle pluraliste, c'est-à-dire l'idéologie implicite des sociétés occidentales" (Roberts, 1978, p. 86).

Ce genre d'approche néo-libérale se double d'une autre caractéristique, qui est la psychologisation de certaines approches sociologiques de loisir. Il n'est pas exagéré de dire que les définitions dominantes insistent sur les "besoins", sur "la réalisation de l'individu comme fin ultime du loisir", sur la notion de "liberté" en tant qu'essence même du loisir. Il est régulièrement question d'humanisation et de libéralisme, des "caractères", libérateurs, désintéressés, hédonistiques et personnels (Chez Dumazedier).

Il peut sembler étrange d'entendre de tels propos de la bouche des sociologues. Je ne veux que souligner comment une sociologie spécialisée - à l'instar de la plupart des autres sociologies spécialisées d'ailleurs - a vu ses problématiques et ses concepts infléchis lourdement par les orientations dominantes des milieux institutionnels à l'intérieur desquels elle a pu prendre place.

Pour illustrer davantage cette situation, voici quelques exemples des thèmes dominants de la sociologie du loisir, tels qu'ils ressortent soit d'ouvrages spécialisés, soit de rétrospectives critiques.

En 1968, une des premières synthèses classifiait les publications existantes en trois grandes sections:

- 1- les essais généraux, les études analytiques et critiques, les enquêtes;
- 2- loisir et travail;
- 3- loisir et autres variables extrinsèques (âges, groupes, milieux, etc.) (Dumazedier et Guinchat, 1968).

L'année suivante, une rétrospective des études américaines distinguait trois grandes approches: les activités, la consommation (temps et argent), les significations (Meyersohn, 1969). Et enfin, en 1980, les travaux s'étant multipliés et diversifiés, la dernière rétrospective en

date faisait état des thèmes centraux suivants: budget familial, stratification sociale et culturelle, travail et loisir, famille, cycles de vie, significations (Wilson, 1980).

A n'en pas douter, les rétrospectives citées s'avèrent fort limitées et incomplètes, mais elles illustrent certains thèmes dominants autour desquels la sociologie du loisir a eu tendance à se mouvoir. Or certains de ces thèmes, en particulier ceux du travail, des activités, des significations, se retrouvent abondamment dans la littérature générale sur le loisir, ce qui illustre encore une fois l'influence parfois déterminante des institutions du loisir sur la sociologie qui en est issue⁴. Le contraire serait d'ailleurs étonnant, puisqu'il n'est pas de sociologie spécialisée sans référence à la problématique du champ de recherche en question.

FRAGMENTATION DU SAVOIR ET SPECIALISATIONS

Tel est le contexte historique général, esquissé à grands traits, à l'intérieur duquel ont pris place les débats à propos de la sociologie du loisir; ceux-ci sont plutôt latents au Québec, mais ont mené à des critiques percutantes, sinon des anathèmes, particulièrement en France et aux Etats-Unis.

Il faut se rappeler que l'institutionnalisation de la sociologie du loisir, ainsi que ses développements théoriques, sont à analyser à la lumière d'un double processus:

- 1- la division des compétences sociologiques et les tentatives de création de sociologies spécialisées autonomes;
- 2- les organisations et les acteurs avec qui les sociologues du loisir ont dû composer, principalement les milieux du loisir.

Or quelles sont les principales critiques que les sociologues ont formulé à propos de la sociologie du loisir dans les deux dernières décennies? Sommairement, elles sont de trois ordres⁵:

- 1- l'abondance de données empiriques, et la sophistication croissante des méthodes d'enquête, ne doivent pas cacher le fait que les analyses sont souvent rudimentaires et s'en tiennent à une description parfois quasi-littérale des résultats; un certain nombre de faiblesses de nature méthodologique reviennent encore de temps à autre; un tel jugement, que Berger portait en 1963, a été repris récemment par John Wilson (1980);
- 2- beaucoup de thèmes de recherche sont redondants; études d'activité, relations travail-loisir, famille et loisir, dépenses de consommation, pour prendre ces quelques exemples, reviennent fréquemment dans la plupart des publications; la sociologie du loisir reprend souvent à satiété les mêmes thèmes, traités depuis les débuts; par-delà un cumul certain de données, un raffinement des réflexions et des interprétations, la répétitivité du contenu ne fait pas de doute, signe d'une sorte d'univers circonscrit de connaissance dans lequel la sociologie du loisir se meut depuis fort longtemps;

- 3- la tare majeure que l'on a fait porter à la sociologie du loisir a été... de n'être pas sociologique; cela s'exprime de deux façons: soit par la distance qui existerait entre la sociologie du loisir et la tradition sociologique générale, ou encore le peu de relation entre les théories et concepts sociologiques centraux et le type d'approche sociologique utilisée par les sociologues du loisir⁶; soit par le recours fréquent à des notions ou des concepts qui sont à toutes fins pratiques à l'opposé de toute explication sociologique (par exemple un certain refuge de l'explication dans l'instance de l'individualité ou dans la notion de "liberté"); dans ce dernier cas on peut encore parler de recours trop fréquent à des notions de sens commun.

Quelle que soit la justesse effective de tels jugements, le fait demeure qu'on les retrouve régulièrement dans les bilans occasionnels que l'on a tenté de faire à propos de la sociologie du loisir, et qu'ils sont plus ou moins partagés par un certain nombre de chercheurs du loisir eux-mêmes. Certes, les critiques usuelles négligent des courants importants de la sociologie du loisir, sous-estiment gravement certaines des questions fondamentales que soulève le loisir dans les sociétés industrielles et s'appuient généralement sur une hiérarchie implicite des valeurs en vertu de laquelle le loisir dans les milieux intellectuels, ne constitue pas encore un noble sujet de recherche. Mais on ne peut pas nier qu'il y a une part de vérité dans de telles critiques, que les études du loisirs ne sont pas exemptes des reproches qu'on leur a adressés à maintes occasions.

Peu de critiques que j'ai évoquées sont propres à la sociologie du loisir et, à la vérité, on pourrait soulever des réserves analogues à l'endroit de la sociologie du sport, de la jeunesse, de la culture, pour ne mentionner que celles-là. L'histoire même de la sociologie est jalonnée de débats de cette nature, chaque nouvelle tradition ou chaque nouveau courant s'élevant contre quelque "faiblesse fondamentale" des autres sociologues, récusant concepts, approches et théories au profit de ses propres interprétations.

Elles sont symptomatiques de la nature du débat qui a été plus ou moins latent entre les sociologues du loisir et ceux que j'appellerais les sociologues académiciens. Et, encore une fois, le cas est loin d'être unique.

Dans un premier temps les sociologues du loisir ont régulièrement insisté sur la "richesse" et l'intérêt d'étudier le loisir, et sur l'incroyable négligence de la sociologie générale à cet égard. Ainsi, Dumazedier écrit que la "sociologie générale est insuffisante à résoudre les problèmes concrets posés par l'évolution et surtout le développement social et culturel de chaque genre de sociétés" (1968, p.8). C'était et c'est encore la conviction profonde des sociologues du loisir que leur champ d'étude est riche, neuf, profondément significatif des transformations en cours dans les sociétés contemporaines. Certains même n'ont pas caché leur ambition de faire oeuvre de théorie sociologique.

Or nous savons bien que, par définition, tous les phénomènes sociaux sont "riches" et "intéressants". Le loisir n'a certes pas le monopole de tels attributs! L'argument peut ainsi se retourner facilement contre ses protagonistes. N'est-ce pas Dilthey qui a écrit:

"Au total, quand nous vous demandons si une certaine portion de la réalité possède les qualités nécessaires pour qu'on puisse, à son sujet, développer un ensemble de propositions bien démontrées et bien fécondes, cela revient à nous poser la question: le couteau qui est devant moi est-il bien affûté? Or il faut absolument que je coupe quelque chose. Une nouvelle science se constitue dès qu'on découvre des vérités importantes, mais non quand, dans le monde immense des faits, on délimite un espace que personne n'occupait jusqu'ici". (Wilhem DILTHEY, 1942, p. 110).

D'autre part, on peut dire que, fascinés par leur objet, un peu à la manière d'un explorateur, les sociologues du loisir ont parfois eu tendance à s'en tenir à de longues descriptives empiriques, lesquelles, il faut le dire, manquaient parfois d'imagination sociologique. Cela est typique de développement de la recherche dans des champs relativement négligés: on commence par des études de cas, de travaux sur le terrain, des enquêtes, des questionnaires.

La conséquence la plus manifeste est celle de la diversité, de l'hétérogénéité du contenu, de l'accumulation d'informations empiriques certes riches, vrais, touffues et parfois désordonnées, et, bien entendu, le chercheur est accusé par les sociologues académiciens de "manque d'intégration", et d'absence de perspectives théoriques.

En plus de cela, tel que déjà rappelé, la réaction typique est celle de dire que tout cela est bien peu "sociologique". Régulièrement, les critiques des sociologues ont lancé des appels pour un retour aux sources, pour l'utilisation d'un vocabulaire plus classique etc.; un des derniers en date écrit que "les idées fécondes de la théorie sociologique se retrouvent rarement dans la sociologie du loisir" (Wilson, 1980, p. 37-38). Et chacun y va de ses "suggestions" du maître à l'élève, qui pour proposer des avenues de recherche, qui pour lancer pêle-mêle quelques concepts classiques et en illustrer l'intérêt, voire même pour s'aventurer dans quelques interprétations générales du loisir, dont on n'entendra plus parler par la suite.

Voilà une situation typique des rapports équivoques entre les sociologues académiciens et les sociologues spécialisés. L'une de ces deux catégories de sociologues se présente comme l'interprète légitime de la véritable tradition sociologique. Dans un tel contexte, les minorités de sociologues spécialisés seront toujours perdantes, car on soulève à leur égard des commentaires certes parfois fort pertinents, mais issus d'institutions universitaires où les sociologies spécialisées que l'on critique sont à toutes fins pratiques absentes. Cela est très net dans le cas de la sociologie du loisir. De plus, on s'en tient souvent à de courtes fresques de théorie sociologique appliquée à un domaine dont on n'est nullement spécialiste, comme s'il suffisait de

respecter les théories sociologiques dominantes pour comprendre la plupart des phénomènes complexes.

S'ajoute encore le fait que les moyens de communications scientifiques ne demeurent pas également accessibles à toutes les catégories de sociologues. Certains thèmes ou sujets de recherches ne trouvent pas toujours preneurs. Le cas du Québec est des plus exemplaires puisque l'on ne relève aucun article spécialisé en sociologie du loisir dans les revues de sociologie (on peut relever toutefois quelques textes sur des sujets apparentés). Dans de telles conditions, le sociologue du loisir doit tenter de publier ses textes ordinairement dans des revues dont l'orientation première n'est pas sociologique; ce qui implique qu'il doit modifier ou écourter sa problématique, tenir compte des exigences du comité éditorial etc.; en conséquence, il écrira des textes que les sociologues académiciens auront vite repérés comme "peu sociologiques"; et le cercle des critiques recommencera.

Il est arrivé parfois que pour contourner cette difficulté, pourrait-on dire, des thèmes spécialisés sont présentés dans leurs rapports avec des thèmes dominants en sociologie: dans le cas du loisir, en particulier, il arrive fréquemment que celui-ci soit considéré dans ses rapports avec la culture, le travail, les modes de vie, la famille, les classes sociales, etc. Il faut reconnaître que cette voie s'est avérée très féconde.

Si cette sociologie spécialisée a un avenir, d'ailleurs, je pense qu'il se situe en grande partie dans un double mouvement. On assiste déjà, d'une part, à une spécialisation de la sociologie du loisir en sous-disciplines où se retrouvent d'autres recherches spécialisées: la sociologie de la culture a beaucoup à apprendre de la sociologie du loisir, et vice-versa; de même pour l'étude du travail, de la vie quotidienne, du vieillissement, des temps sociaux, de l'éducation informelle, etc. Paradoxalement, la sur-spécialisation de certains travaux peut constituer un stimulant et un défi, plutôt qu'un obstacle véritable. Encore une fois, le mouvement est observable dans beaucoup de travaux sociologiques très spécialisés.

D'autre part, il y a encore un long chemin à parcourir, sur la voie de théories plus globales: échapper aux interprétations dites globales mais superficielles, parvenir à intégrer les concepts sociologiques et les observations empiriques, changer radicalement les concepts de société présentement en usage en sociologie du loisir, introduire des perspectives socio-historiques qui ne soient pas de nature évolutionniste, inventer des concepts sociologiques pertinents. Beaucoup de sociologies spécialisées attendent encore leur intégration à la sociologie générale, et l'on se doute bien qu'il ne s'agit pas uniquement d'un problème théorique.

CONCLUSION

Dans l'ensemble, je pense que l'apport de la sociologie du loisir à la sociologie générale est un mélange de ce que j'appellerais de réflexions de première ligne et d'ouverture à des dimensions voilées des phénomènes sociaux. Car la réflexion sociologique, même à brûle-pourpoint, même sur le vif des événements, a maintenant débordé sur un très grand nombre de questions sociales et culturelles, notamment, dont la sociologie du loisir porte le fleuron. La culture populaire, les significations de la vie quotidienne, diverses pratiques culturelles, les phénomènes de sociabilité, le tourisme social, pour prendre ces exemples, sont un peu mieux connus en partie grâce aux travaux souvent pionniers des sociologues du loisir. D'autre part, un bref inventaire des synthèses thématiques que l'on a faites à propos des travaux de sociologie du loisir laisse apparaître la diversité et la qualité du contenu traité; à la dernière en date, celle de John Wilson (1980), déjà citée, on peut encore ajouter: temps sociaux, animation culturelle, éducation populaire, culture urbaine, mass média, associations volontaires, pouvoir culturel, etc.

Le "manque d'intégration" que l'on a reproché fréquemment à la sociologie du loisir, par-delà un danger réel d'éparpillement, d'hétérogénéité, est à mettre au compte de la diversité et du foisonnement des phénomènes sociaux pris en considération. Il y a une sorte d'équilibre difficile à maintenir entre une sociologie du loisir tous azimuts et l'étroitesse de vue! Mais cela est également vrai de la sociologie générale; à un extrême, elle peut être ouverte à toutes les sollicitations et faire une analyse à l'emporte-pièce, sur la seule lancée d'une "sociologisation" facile des questions traitées, d'une utilisation abusive des concepts sociologiques, d'interprétations maladroites; à l'autre extrême, elle peut se refermer sur des concepts classiques, ne reconnaître comme "sociologique" que ce qui respecte la tradition sociologique la mieux établie, bref distinguer le non-sociologique par une quelconque tare d'impureté! Convenons que tant la sociologie du loisir que la sociologie générale affrontent en ce cas les mêmes difficultés.

Au fond, la sociologie du loisir s'est préoccupée d'occuper le terrain plutôt que d'en faire l'analyse intensive. Elle s'est ramifiée, s'est diversifiée, a pris position en divers endroits, s'est aventurée dans des champs négligés. Cela explique sans doute pourquoi la sociologie du loisir aborde une si grande variété de sujets, mais, très souvent avec des perspectives sociologiques rudimentaires, (fonctionnalisme, behaviorisme), dont on lui a très souvent fait le reproche, à juste titre d'ailleurs. Dans ces conditions, la relative distance qui existe toujours entre la tradition sociologique générale et la sociologie du loisir, demande à être nuancée. S'il s'agit d'un reproche d'enfant terrible, peu soucieux des pères de la sociologie, s'il s'agit de se faire l'interprète de ce qui est sociologique et de ce qui ne l'est pas, la sociologie du loisir sera toujours perdante, puisque l'argument est généralement diffusé dans les départements de sociologie - gardiens, comme chacun le sait, de la tradition sociologique la plus noble où il n'y a pas de place pour des sociologues du loisir!

S'il s'agit de dénoncer la faiblesse de certaines analyses sociologiques du loisir, le peu de distance critique d'avec les idéologies du loisir et les données de sens commun alors il y a indéniablement une part de vérité dans tout cela. Or en plus des rapports difficiles de la sociologie du loisir avec les milieux sociologiques institutionnels, il ne faut pas oublier que les sociologues du loisir, dans l'ensemble ont dû s'accommoder de conditions difficiles de recherche, voire s'expatrier hors des départements de sociologie, c'est-à-dire dans des départements à majorité composée de professionnels du loisir: l'intégration des idéologies professionnelles du loisir y est presque inévitable, c'est une donnée bien connue de la sociologie des organisations. De plus les sollicitations pour l'analyse sociologique, dans de tels milieux, se satisfont généralement de quelques pages classiques sur "les problèmes sociaux" ou "loisir et société". D'où les réticences manifestes des sociologues du loisir à se lancer résolument dans des aventures théoriques que les milieux professionnels récusent au nom d'un soi-disant pragmatisme: il y a peu de place pour les "grandes théories sociologiques" dans les rencontres scientifiques portant sur le loisir. Au fond, les sociologues du loisir ont souvent été des sociologues de service, que l'on écoute à la condition qu'ils ne soient pas trop critiques, surtout pas "théoriques" (avec des conceptions nettement péjoratives et anti-intellectuelles), et qui donnent bonne conscience aux départements dits multi-disciplinaires par l'ajout d'un cours d'introduction ou deux!

En Résumé, la sociologie du loisir dans ses rapports avec la sociologie, doit être analysée à la lumière tant du processus général d'émergence d'un savoir spécialisé que des conditions d'organisation sociale à l'intérieur desquelles un tel pouvoir se développe. Or qui dit savoir spécialisé dit en même temps recherche de la paternité et du contrôle de nouvelles catégories d'analyse, de nouveaux concepts, tentatives de constitutions de champs spécifiques de recherche dont on veut acquérir le monopole, publications spécialisées en vue d'affirmer son autorité, etc.

Pour la sociologie du loisir, cela a impliqué d'affronter deux catégories d'acteurs scientifiques: les sociologues, les professionnels du loisir. Ce qui en est résulté est une histoire de rapports conflictuels ou d'intégration, dont le contenu de la sociologie du loisir est encore profondément affecté.

Voilà pourquoi la sociologie du loisir éprouve encore de nombreuses difficultés à être reconnue, tout autant qu'elle semble parfois hésiter à résolument faire oeuvre de théorie sociologique. Par rapport à la sociologie générale, elle porte encore la trace des idéologies qui lui ont donné naissance, elle a surtout usé d'approches behavioristes ou fonctionnalistes, et a tenté de se faire reconnaître essentiellement par l'argument de la "spécificité", de la "richesse" de son champ d'analyse.

Par rapport à ses conditions d'organisation, les milieux scientifiques dans lesquels la sociologie du loisir a réussi à s'implanter ne lui étaient pas, règle générale, des plus favorables. D'où la persistance des idéologies du loisir, dont de tels milieux sont

porteurs, la difficulté de décrocher de l'analyse sociologique de base, et, ne l'oublions pas, un accès difficile à des crédits pour la recherche fondamentale, puisque le contrôle de tels crédits échappe aux sociologues du loisir.

Département des sciences du loisir
Université du Québec à Trois-Rivières

NOTES

1. Il n'existe pas encore de véritable histoire de la sociologie au Québec. Voici cependant deux références: Fournier, Marcel, 1981, "La culture savante comme style de vie", Questions de culture, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Montréal. Léméac, p. 131-165. Fournier, Marcel et Houle, Gilles, 1980, "La sociologie québécoise et son objet: problématiques et débats", Sociologie et sociétés, XII, 2, oct. 1980, p. 21-44.
2. Par exemple: GAUTHIER, Claude, 1948, "Belleville", communauté rurale des cantons de l'Est, Univ. Laval, Faculté des sciences sociales, 202 pp. LAPLANTE, Pierre, 1948, Au service de l'éducation populaire, Univ. Laval, Faculté des sciences sociales, Mémoire de maîtrise en service social, 70 pp. TOUSIGNANT, Fabienne, 1948, Présentation de la survie de la paroisse Notre-Dame-de-Pitié, Québec, Univ. Laval, Faculté des sciences sociales, 62 pp., app., biblio.
3. Sur les développements récents du loisir au Québec, on peut se référer à Levasseur, 1982, et à mon ouvrage, sous presse, 1983.
4. Il faudrait ici ajouter de nombreux développements sur le traitement de ces thèmes, par les sociologues, la nature des théories sociologiques utilisées, etc.
5. Pour référence, les principales analyses critiques ou rétrospectives ayant porté sur la sociologie du loisir sont: Berger, 1973; Dumazedier et Guinchat, 1969; Lanfant, 1972; Lüschen, 1973; Meyersohn, 1969 et 1971; Roberts, 1980; Wilson, 1980.
6. Cette critique est revenue fréquemment, particulièrement dans Berger, 1963, Lüschen, 1973, et Wilson 1980, et dans l'introduction au numéro thématique de Pacific Sociological Review, 1971.
7. Voir, par exemple, la critique que Lüschen adressait il y a quelques années déjà, à la sociologie du sport, et qu'on pourrait fort bien reprendre pour la sociologie du loisir (1968).

BIBLIOGRAPHIE

- BERGER, Beneth M., "The Sociology of Leisure: Some Suggestions", in Erwin Orson SMIGEL (ed.): Work and Leisure: A Contemporary Social Problem, New-Haven, College and University press, 1963, p. 21-40. Aussi dans: Industrial Relations, Vol. 1, no 2, février 1962, p. 31-45.
- DILTHEY, Wilhem, Introduction à l'étude des sciences humaines, Paris, P.U. F. 1972, 525 p.
- DION, Gérard, L'oeuvre des terrains de jeux, Québec, Les Editions du Cap Diamant, 1943, 122 p.
- DUMAZEDIER, Joffre, Vers une civilisation du loisir? Paris, Seuil, 1962, 317 p., biblio.
- DUMAZEDIER, J., et RIPERT, A., Loisir et culture, Paris, Seuil, 1966, 398 p., annexes. biblio.
- DUMAZEDIER, Joffre, Sociologie empirique du loisir, Critique et Contre-critique de la civilisation du loisir, Paris, Seuil 1974, 270 p.
- DUMAZEDIER, Joffre et GUINCHAT, Claire, "La sociologie du loisir. Tendances actuelles de la recherche et bibliographie internationale", Current Sociology/La sociologie contemporaine, Paris, Mouton, 1969.
- DUMAZEDIER, J., et SAMUEL, N., Société éducative et pouvoir culturel, Coll. Sociologie, Editions du Seuil, Paris, 1976, 298 p.
- HUGHES, Everett Cherrington, French Canada in Transition, London, Kegan Paul, 223 p. biblio., index, 1946.
- LANFANT, Marie-Françoise, Les théories du loisir, ("Le sociologue"), Paris, P.U.F. 1972, 254 p.
- LAPLANTE, Marc, Demain le loisir: une étude à Jacques Cartier, Service des loisirs de Jacques Cartier, 1968, ronéo, 260 p.
- LAPLANTE, Marc et VARIN, Louise, Le loisir à Saint-Jean, St-Jean, Québec, 1969, 147 p., annexes.
- LARRABEE, Eric and MEYERSON, Rolf, (eds.), Mass Leisure, Glencoe, Illinois, The Free Press, 1958, 429 p., biblio., index.
- LEVASSEUR, Roger, Loisir et culture au Québec, Ed. du Boréal Express, 1982, 187 pp., biblio.
- LYND, Robert S. and LYND, Helen Merrell, Middletown, a Study in American Culture, (copyright, 1929), New-York, Harcourt and Brace, 1956, 550 p., appendices, index.

- LYND, Robert S. and LYND, Helen Merrell, Middletown in Transition, a Study in Cultural Conflicts, (copyright, 1937), New-York, Harcourt, Brace and World, reed, 1965, 604 p., appendices, index.
- LUSCHEN, Günther, "The Sociology of Sport", Current Sociology/ La sociologie contemporaine, The Hague/Paris, Mouton, 1968, 130 p.
- LUSCHEN, Günther, "Some Critical Remarks concerning the Sociology of Leisure", Society and Leisure, Prague, Vol. V, no 1, 1973 pp.165-175.
- MEYERSON, Rolf, "The Sociology of Leisure in the United States: Introduction and Bibliography", Journal of Leisure Research, 1, 1, 1962, pp. 53-68.
- OLSZEWSA, Anna and PRONOVOST, Gilles, "Current Problems and Perspectives in the Sociology of Leisure", in BOTTOMORE, Tom et al., Sociology The State of the Art, London, Sage, 1982, pp. 299-321.
- PARKER, Stanley, "The Sociology of Leisure: Progress and Problem", British Journal of Sociology, 26 march, 1975, pp. 91-101.
- PARKER, Stanley R., The Sociology of Leisure, London, Allen and Unwin, 1976.
- PARRY, N. and COALTER, F. 1982, "Sociology and Leisure: A Question of Root or Branch", Sociology, The journal of the British Sociological Association, Vol. 16, no 2, May, 1982, pp. 220-231.
- PRONOVOST, Gilles, "Les transformations de la problématique du loisir au Québec: Hypothèses d'analyse", Loisir et Société/Society and Leisure, Montréal, Presses de l'Université du Québec, Vol. 2 no 1, avril 1979, pp. 35-70.
- PRONOVOST, Gilles, Temps, Culture et société, (sous presse, 1983), Québec, Presses de l'Université du Québec.
- RAPOPORT, Rhona and RAPOPORT, Robert M., "Four Themes in the Sociology of Leisure", The British Journal of Sociology, XXV, 2, june 1974, pp. 215-229.
- ROBERTS, Kenneth, Leisure, London, Longman, 133 p. index. (2nd ed., revised, 1981, 140 p.).
- ROBERTS, Kenneth, Contemporary Society and the Growth of Leisure, London, Longman, 191 p., biblio., index, 1978.
- TREMBLAY, Marc-Adélaide et FORTIN, Gérald, Les comportements économiques de la famille salariée du Québec, Québec, Presses de l'Université Laval, 1964.

WILSON' John, "Sociology of Leisure", Annual Review of Sociology, 1980
pp. 21-24.

"The Uses of Leisure",
American Journal of Sociology, Vol, LXII, May,
1957, no 6, pp. 541-615.

"Sociology of Leisure", Pacific sociological review, Vol. 14, no 3,
july 1971.

PLURALISME PARADIGMATIQUE EN SOCIOLOGIE DE L'ÉDUCATION

Alain Massot

"Si vous commencez par réduire un "paradigme" à l'image que s'en font les défenseurs d'un autre paradigme, vous n'aurez pas de peine à montrer que les seconds ont raison contre le premier".

Bourdieu
(Correspondance)

Comment expliquer et comprendre pourquoi certains sociologues en arrivent à la conclusion que l'école est une "institution marginale" eu égard à la production d'inégalités sociales, pourquoi d'autres la définissent comme étant un Appareil Idéologique d'Etat dominant assumant essentiellement la fonction de reproduction de la société en classes? Demandons-nous, alors, ce que ces sociologues ont en commun. Autrement dit, quel est le plus petit dénominateur commun qui puisse établir l'autonomie de cette discipline?

Kuhn, mieux que quiconque, a bien posé le problème de l'autonomie des sciences et de la fragmentation des savoirs, deux aspects complémentaires de la même question.

La structure des révolutions scientifiques a complètement transformé la compréhension que l'on a du savoir scientifique, de son évolution et de son mode de production. Le concept clé de cet ouvrage est bien entendu celui de paradigme qui est défini comme étant "ce que les membres d'un groupe scientifique possédant en commun et, réciproquement un groupe scientifique se compose d'hommes qui se réfèrent au même paradigme" (1972, p. 208). D'une manière plus explicite, la notion de paradigme (ou matrice disciplinaire) recouvre les éléments constitutifs suivants:

1) des généralisations symboliques:

"Ce sont les éléments formels, ou facilement formalisables de la matrice disciplinaire" (1972, p.217);

- 2) des croyances, "c'est-à-dire le fait de croire à certains modèles particuliers" (1979, p. 218);
- 3) des valeurs, "qui prennent une force particulière quand les membres d'un groupe défini doivent identifier une crise, ou plus tard, choisir entre deux manières incompatibles de pratiquer leur discipline" (1972, p. 218);
- 4) et enfin, des exemples: "Bien plus que les autres éléments composant la matrice disciplinaire, les différences entre divers groupes d'exemples permettent de connaître la structure fine des groupes scientifiques" (1972, p. 221).

Comme on le voit, la notion de paradigme relève finalement de la sociologie de la connaissance. Cela ressort également du libellé des interrogations en conclusion de la postface de la deuxième édition: "Comment choisit-on un groupe et comment y est-on admis, qu'il s'agisse ou non d'un groupe scientifique? Quels sont les processus et les étapes de la socialisation au groupe? Quels sont les buts que le groupe reconnaît comme siens? Quelles déviations, individuelles ou collectives tolérera-t-il? Comment contrôle-t-il l'aberration impossible à autoriser? Une meilleure compréhension de la science dépendra aussi de réponses à d'autres genres de questions, mais il n'est pas de domaine dans lequel elles nous soient aussi nécessaires? (1972, p. 246).

De ce point de vue, force est d'admettre que les auteurs du Métier de sociologue nous ont induit en erreur. Il n'y a pas Un métier de sociologue, mais Des métiers de sociologues. En fait, il y a autant de métiers de sociologues que de paradigmes sociologiques. Raymond Boudon y voit une des dimensions de l'état de crise de la sociologie, laquelle de démarque des autres sciences par le degré élevé de polymorphisme, non seulement d'un point de vue historique, mais aussi d'un point de vue synchronique: pluralité de l'objet, ambivalence entre analyse descriptive et explicative, polysémie de la notion de théorie et des concepts fondamentaux (1971). Ce qui peut être illustré en miniature par trois fragments tirés de la littérature contemporaine en sociologie de l'éducation.

D'un côté, nous apprenons que "tout ce qui se passe à l'école - y compris à l'école primaire - ne peut s'expliquer que par ce qui se passe en dehors de l'école, c'est-à-dire dans la division capitaliste du travail" (Beaudelot, C., Establet, R., 1975, p. 9). Ici, rien n'est laissé au hasard: "L'école capitaliste forme 20% d'intellectuels et 80% d'individus peu ou pas qualifiés, parce que le marché du travail est ainsi fait"(ibid. p. 90).

Dans un autre ordre de discours, "celui qui pense, dit Jencks, que le milieu familial, les résultats aux tests et les diplômes sont les seules choses qui déterminent le type de travail qu'il peut faire en Amérique se trompe. Au plus, ces caractéristiques expliquent environ la moitié de l'écart entre les statuts professionnels des hommes, à

expliquer par des facteurs qui n'ont rien à voir avec le milieu familial, les résultats aux tests ou le niveau scolaire (1979, p. 195).

Dans un troisième ordre de discours, Boudon nous confronte à un tableau statistique typique des relations entre origine sociale, réussite scolaire et orientation de sorte que, dépendant de l'origine sociale, la réussite scolaire n'a pas le même poids dans les processus décisionnels de survie scolaire. Pour expliquer les inégalités scolaires, Boudon fait appel à la notion d'intentionnalité dont les paramètres décisionnels sont valorisés non de manière absolue, mais selon le statut social des acteurs: il est par conséquent "impossible, dit-il, de faire reposer l'analyse sociologique sur un modèle faisant d'une manière ou d'une autre des comportements individuels le produit des structures sociales" (1977, p. 245).

Face à cette mosaïque, Boudon suggère une démarche qui, tout en ne reposant pas sur la même définition de paradigme, correspond néanmoins aux préoccupations de Kuhn lorsqu'il dit que "la méthode probablement la plus efficace pour saisir le statut épistémologique d'une discipline consiste à identifier les principaux paradigmes qu'elle utilise" (1977, p. 189).

L'analyse paradigmatique est un discours sur des discours, c'est un métalangage. C'est l'analyse du "langage dans lequel, selon Boudon, sont formulées les théories ou éventuellement des sous-ensembles importants de théories émises dans le cadre d'une discipline" (1977, p. 190).

Avec cet esprit de méthode, Boudon repère dans la sociologie huit paradigmes appartenant à deux familles distinctes: les paradigmes interactionnistes et les paradigmes déterministes.

Paradigmes

interactionnistes

- marxien
- tocquevillien
- mertonien
- wébérien

déterministes

- hyperfonctionnalistes
 - hyperculturalistes
 - réalisme totalitaire
 - déterminisme méthodologique
-

Les caractéristiques épistémologiques ci-dessous font apparaître clairement la frontière séparant ces deux familles.

Principales caractéristiques épistémologiques des deux familles paradigmatiques

 Paradigmes

interactionnistes

- intentionnalité de l'acteur
- action
- explication interactionnelle
- structure d'action collective

déterministes

- sans intentionnalité
 - comportement
 - explication mécaniste
 - modèle atomiste
-

Le dénominateur commun de la première famille repose sur la reconnaissance d'effets collectifs non-explicitement voulus par les acteurs même si l'action individuelle, elle, est intentionnelle; et ces effets résultent d'une structure d'action collective. Par contre, la deuxième famille repose sur des propositions de type: "Si A (antérieur à B), alors B". Mais dans ce cas, s'il s'agit d'actions, elles sont analysées comme des comportements ne relevant pas de l'intentionnalité des acteurs, ou du moins, celle-ci est triviale dans le schéma explicatif. Ces dénominateurs engendrent des conséquences fondamentalement divergentes aux niveaux théorique, méthodologique et politique.

Les trois extraits mentionnés, ci-haut, appartiennent dans l'ordre, selon Boudon, au réalisme totalitaire, au déterminisme méthodologique et au paradigme interactionniste wébérien.

En essayant de réduire à quelques propositions, au risque d'être schématique, "le langage dans lequel sont formulées ces théories", nous tenterons de démontrer qu'elles appartiennent de fait à des univers paradigmatiques propres.

1. LE REALISME TOTALITAIRE

- 1.1 Les classes sociales sont définies par Poulantzas comme des ensembles d'agents sociaux déterminés principalement, mais non exclusivement, par leur place dans le procès de production, c'est-à-dire dans la sphère économique (1974, p. 16).
- 1.2 Cette définition est fondée sur la distinction fondamentale entre agents sociaux et les places de travail qu'ils occupent dans la division sociale du travail.
- 1.3 La reproduction des rapports de production renvoie à deux processus interreliés:
 - 1.3.1. la reproduction élargie des places qu'occupent les agents, phénomène de la détermination structurelle des classes;

- 1.3.2. la reproduction-distribution des agents parmi ces places (cf. Poulantzas, N., 1974. p. 32).
- 1.4 L'essentiel de ce dernier processus est assumé par l'appareil scolaire, (Beaudelot, C., et Establet, R.) lequel différencie systématiquement les clientèles scolaires. Ce processus de différenciation est assuré par l'institutionnalisation de deux ou plusieurs réseaux scolaires.
- 1.5 Finalement, et le cercle est fermé, tout ce qui se passe dans l'école ne peut s'expliquer que par ce qui se passe dans la société. L'école est ici, définie comme un appareil idéologique d'Etat dominant.

Ces propositions soulèvent les problèmes épistémologiques suivants:

1. Un finalisme caricatural

Les formations sociales sont divisées en classes sociales et l'appareil scolaire dessert exclusivement la finalité de reproduction de cette société.

2. L'évacuation du sujet

Dans cette perspective, tout ce qui concerne l'acteur prend une importance secondaire. Mobilité sociale ou pas n'est pas la question essentielle. Peu importe à partir de qui cette structure de classe est reproduite.

3. La transcendance des déterminations

C'est une des conséquences de la marginalisation du statut théorique de l'acteur. Il est entièrement absorbé par un ordre social poursuivant implacablement une fin et une seule, sa propre reproduction.

4. Absence de politique scolaire

Les auteurs Beaudelot et Establet refusent explicitement d'élaborer des politiques. Il n'appartient pas au "savant social" de prendre en charge les petites et les grandes misères de l'humanité. Cette théorie est offerte comme "une arme au combat". S'il n'y a pas de lutte politique, l'arme est superflue. "C'est à la lutte politique et non à notre livre qu'appartient la conclusion" (Beaudelot, C., Establet, R., 1971, p.300).

Ces traits paradigmatiques nous invitent à réitérer ce que Levi-Strauss disait au sujet de l'hyperfonctionnalisme: dire que tout est reproduction c'est comme dire que tout fonctionne; deux propositions qui sont également stériles et absurdes.

A ce réductionnisme théorique caricatural, nous préférons la

perspective plus historicisante et dialectique de Petitat: "l'école contribue à la production sociale. Elle n'est pas uniquement et fatalement reproduction sociale" (1982, p. 13).

2. LE DETERMINISME METHODOLOGIQUE

2.1 Avec ce deuxième paradigme, il nous faut tout d'abord changer d'outils conceptuels: substituer la notion de statut à celle de classe sociale; celle d'inégalités à celle de reproduction sociale et avoir recours aux mesures par intervalle plutôt qu'aux catégories nominales.

2.2 En deuxième lieu, il faut changer de problématique. Passer d'une analyse des rapports sociaux à une analyse des inégalités inter-individuelles. Ce qui est explicitement dit dans l'étude de Jencks: "nous nous devons également d'avertir le lecteur de l'accent mis avant tout sur les inégalités entre les individus et non entre les groupes" (1979, p. 30). Plus qu'un changement d'accent, c'est d'une rupture qu'il s'agit.

Le fait que Jencks ignore les cas d'inégalités extrêmes est également très significatif de sa perspective atomiste: "Nous avons également ignoré les cas extrêmes. Ainsi, observant l'inégalité économique, nous n'avons pratiquement rien à dire sur les gens très riches (ceux qui, disons, ont un patrimoine supérieur à dix millions de dollars). Ces personnes n'apparaissent pas dans la plupart des études et leurs revenus ont un effet négligeable sur les analyses statistiques de la répartition des revenus. Cela ne signifie pas qu'ils soient sans importance mais simplement que leur contribution à l'inégalité en Amérique est plus politique qu'économique" (1979, p. 29).

Ce que Jencks ne voit pas ou feint de ne pas voir souligne Bertaux, c'est que "le rapport de propriété (des moyens de production) est aussi dans le même temps, rapport d'expropriation; la reproduction de ce rapport signifie également la perpétuation de l'expropriation pour la plus grande partie de la population (1976, p. 195). La bourgeoisie contribue sans aucun doute à "la perpétuation d'une structure de rapport", peu importe sa représentation restreinte au sein de la population.

2.3 En troisième lieu, il faut changer de méthodologie. Cela implique le recours au modèle statistique linéaire qui est considéré comme la forme ultime de l'objectivité scientifique. Or comme le souligne de nouveau Bertaux, il n'y a rien de sociologiquement plus pauvre que d'aligner les individus sur un indice de statut, de revenu ou de prestige. La structure sociale n'est pas une échelle de salaires "il est illusoire de croire qu'un seul indice de statut socio-économique puisse être adapté à tous les objectifs de la recherche sociologique dans une société moderne et complexe. Même au sein des

communautés restreintes et statiques, c'est une "sur simplification" manifeste des faits que de supposer que l'ensemble de la population puisse être placée sans ambiguïtés sur une seule échelle par intervalle de statut ou de classe". Ce n'est plus Bertaux qui s'exprime, mais le constructeur même de l'indice qui porte son nom (Duncan, O., D., 1961, p. 139). Malgré cette mise en garde, il faut bien reconnaître que cette échelle ambiguë, représentant une simplification extrême, de la hiérarchie sociale, se retrouve systématiquement dans les analyses de mobilité sociale, y compris dans celles de Duncan bien entendu.

- 2.4 Le quatrième point que l'on peut relever à propos du déterminisme méthodologique est paradoxal au sens où les meilleurs résultats obtenus suggèrent ce que l'on pourrait appeler plutôt "le modèle d'indétermination du status". "Comme le niveau d'éducation n'est que partiellement déterminé par le milieu familial, et comme le statut professionnel n'est que partiellement déterminé par le niveau d'éducation, le milieu familial exerce, en définitive, une influence modérée sur la profession finale d'un homme" (Jencks, 1979, p. 241). Et l'auteur invoque le hasard pour rendre compte de cette indétermination "Une grande partie de l'écart est probablement due au hasard (Jencks, 1979, p. 195).

C'est le lieu de se demander si l'indétermination relevée ne résulte pas plutôt d'un artefact technologique en refusant de confondre le désordre suggéré par les mots et les chiffres et l'ordre des choses.

Les explications des structuro-marxistes se situent toujours au niveau structurel. Elles ne renvoient pas aux individus, mais aux rapports de production, au procès du travail. Toute mesure de type atomiste, métrique, unidimensionnelle est par conséquent totalement inadéquate. En somme, l'élégance statistique des modèles de mobilité sociale va de pair avec leur platitude sociologique. "Un très joli château de cartes méthodologiques, dit Bertaux, dont les questions flottent à la surface des phénomènes sociaux" (1976, p. 197). Nous sommes au coeur du grand schisme qui oppose ces deux familles sociologiques.

- 2.5 Quant aux implications politiques inspirées par les résultats propres à ce déterminisme méthodologique, elles apparaissent également paradoxales: "Aussi longtemps que les égalitaristes estiment que la politique publique ne peut pas contribuer directement à l'égalité économique mais doit procéder par des manipulations ingénieuses d'institutions marginales comme les écoles, le progrès restera au point mort. Si l'on veut dépasser cette inertie de la tradition, il faudra établir un contrôle politique sur les institutions économiques qui modèlent notre société. C'est ce que les autres pays appellent habituellement le socialisme. Toute action de moindre envergure apportera les mêmes déceptions que les

réformes des années soixantes" (Jencks, 1979, p. 254). Par une ironie du sort, l'auteur en arrive au socialisme malgré une problématique que d'aucuns qualifieraient de bourgeoisie.

D'une définition de l'école comme étant un appareil idéologique d'Etat dominant on en arrive, ici, à une vision édulcorée de l'école définie comme institution marginale; versions diamétralement opposées d'une même réalité.

3. L'INTERACTIONNISME WEBERIEN

Boudon rejette à la fois le réalisme totalitaire et le déterminisme méthodologique, travaillant plus précisément à l'intérieur du paradigme interactionniste weberien.

- 3.1 L'auteur réintroduit l'acteur social au centre du paradigme qu'il nomme par ailleurs "individualisme méthodologique". Le moins qu'on puisse faire en sociologie est d'accorder à l'acteur, non pas une rationalité d'ordre métaphysique, mais une certaine capacité stratégique fonctionnelle à l'intérieur de champs de possibles. C'est l'idée d'une rationalité contingente.
- 3.2 D'où la notion de champs décisionnels dans le cadre desquels agissent les acteurs, ce qui laisse place à un mode d'action sociale probabiliste à l'opposé d'un mode strictement déterministe.
- 3.3 D'autre part, Boudon définit les systèmes scolaires comme des ensembles ordonnés de points de bifurcation. Ce qui ne paraît pas très original à première vue a pour effet de transformer fondamentalement les stratégies d'analyses de la sélection scolaire. Au lieu de mesurer la scolarité par le nombre d'années complétées, le modèle de Boudon permet d'analyser la rationalité de l'acteur en opération à chaque point de bifurcation.
- 3.4 Cette définition des choses (l'acteur et le système) donne la possibilité d'observer des processus de sélection qui passeraient inaperçus dans le cadre d'un schéma causal liant simplement l'origine sociale et le niveau scolaire. Nous pouvons observer en particulier des phénomènes d'interaction entre les paramètres décisionnels, ce qui permet à Boudon de délimiter la validité des théories hyperculturalistes, de rejeter une vision mécaniste des processus de sélection et d'intégrer la notion d'effet pervers (non-voulus) résultant de l'agrégation d'actions individuelle non-liées.

Ainsi Boudon fait de l'intentionnalité de l'acteur, une prémisse indispensable à l'analyse sociologique. Les phénomènes sociaux sont plus qu'un effet de structure.

INGREDIENTS POUR UNE NOUVELLE DEFINITION DE L'OBJECTIVITE SCIENTIFIQUE

Si Lipset a vu dans le modèle de Boudon une consolidation de la théorie sociologique, Hauser, quant à lui, en souligne la naïveté sociologique des prémisses et la faiblesse de l'argumentation (1975, p. 912). En retour, Boudon s'interdit de soustraire à Hauser sa "tartine méthodologique", mais l'avise en même temps de la superficialité descriptive de ses modèles (1975, p. 1187). Des modèles, dont la construction relève plus d'un automatisme que d'un approfondissement théorique, selon Coser (1976, p. 37).

Beaudelot et Establet ne sont pas plus à l'abri de l'hérésie scientifique puisque pour Tréanton, ces auteurs mêlent étroitement le vrai et le faux quand il ne s'agit pas de trahison des chiffres et de l'esprit à cause d'un parti-pris sociologisant: "Si nous sommes sévères pour L'Ecole capitaliste, c'est que nous pensons que la sociologie de l'éducation doit assurer ses premiers pas sur le terrain du Sérieux Scientifique (SS) et non de la Passion Prédicante (PP)" (1972, p. 432). Le terrain sociologique sérieux doit inclure les facteurs se rattachant au milieu familial et aux caractéristiques individuelles: "L'inégalité tient aussi, pour une large part, à un ensemble de déterminismes psycho-sociaux qui ne procèdent pas de l'école et ne la concernent qu'indirectement" (Tréanton, J.A., 1972, p. 430). Or ce qui est preuve du sérieux de l'analyse pour ce dernier est dérisoire et illusoire pour Beaudelot et Establet: "...Ce qui se passe à l'école primaire, disent-ils, n'a absolument rien à voir avec la psychologie, l'enfant et l'instruction, etc". Ces termes ne sont pas - ou du moins pas seulement - des balivernes, ce sont des masques... Pour rendre compte de ce qu'est l'école primaire, de ce qui s'y déroule, il a fallu introduire, ne serait-ce qu'au niveau de la description, des termes nouveaux à savoir: "classes sociales"; "rapports de production"; "exploitation"; "idéologie"; "inculcation"; "assujettissement"; "refoulement"; "travestissement"; "domination idéologique" (1971, p. 279).

Il est évident que ce choc des idées dont nous avons esquissé quelques contours représente la partie visible de l'iceberg. La partie immergée représente, quant à elle, la vaste indifférence qu'entretiennent mutuellement les écoles et les traditions sociologiques. A partir de cette lecture, nous sommes contraints d'apposer un zéro au dénominateur commun de l'assemblée des sociologues. Pour preuve supplémentaire, poursuivons l'analyse avec Pérec et lançons le défi de trouver une devise qui ornerait le frontispice de la "maison des sciences de l'homme". Gurvitch a déjà proposé la suivante: "Nul n'entre ici s'il n'est dialecticien". Nous savons déjà que celle-ci ne ferait pas l'unanimité des habitants de cet immeuble particulier...

Cela soulève un problème d'adhésion. Or dit Huhn, il n'existe pas d'arguments logiques supérieurs pour susciter l'adhésion à l'un ou l'autre paradigme: "...le choix entre des paradigmes concurrents pose régulièrement des questions qui ne peuvent être résolues par les critères de la science normale. A tel point...que deux écoles scientifiques sont en désaccord sur ce qui est problème et ce qui est solution, et qu'elles s'engagent inévitablement dans un dialogue de

sourd en discutant les mérites relatifs de leurs paradigmes respectifs (1979, p. 135).

C'est ce dialogue de sourds que nous avons voulu retracer et qui ne semble pas pouvoir se résoudre dans les termes d'une conception positiviste de la connaissance. Il se pourrait bien, dès lors, que la rupture classique que l'on établit communément entre sens commun et sens scientifique soit mal placée et relève plutôt d'une certaine idéologie de la science dont la prétention serait qu'elle soit dépourvue de toute idéologie.

Département d'administration
et politique scolaire
Université Laval

BIBLIOGRAPHIE

- BEAUDELLOT, C., R. ESTABLET (1975) L'école primaire divise, Maspéro, Paris.
- BEAUDELLOT, C., R. ESTABLET (1971) L'école capitaliste en France, Maspéro, Paris.
- BERTAUX, D., (1976) "Pour sortir de l'ornière néo-positiviste", in sociologie et société, Vol. III, No 2, pp. 119-133.
- BOUDON, R., (1977) Effets pervers et ordre social, P. U. F., Paris.
- BOUDON, R., (1976) "Comment ou Hauser's Review of education, opportunity, an social inequality", A.J.S., Vol. 81, no 5, pp. 1175-1187.
- BOUDON, R. (1971) La crise de la sociologie, Droz, Genève.
- COSER, L., A., (1976) "Reply to my critics", in The American Sociologist, Vol. II, pp. 33-38.
- DUCAN, O., D., (1961) "Properties and characteristics of the socio-économic index", in, Occupations and social status, A. Reiss, The Free Press, New-York, pp. 138-161.
- HAUSER, R., M., (1975) "Review wessay: on Boudon's model of social mobility", A. J. S., Vol. 81, no 4, pp. 911-928.
- JENCKS, C. et al. (1979) L'inégalité: influence de la famille et de l'école en Amérique, P. U. F., Paris.
- KUHN, J., (1972) La structure des révolutions scientifiques, Flammarion, Paris.

PETITAT, A., (1982) Production de l'école-Production de la société,
analyse socio-historique de quelques moments décisifs de
l'évolution scolaire en Occident, Droz, Genève.

POULANTZAS, N., (1974) Les classes sociales dans le capitalisme
aujourd'hui, Seuil, Paris.

TREANTON, J. R., (1979) "Un autre point de vue", R. F. S., Vol. XIII,
pp. 420-435.

QUATRIÈME PARTIE

LA DIVISION DU TRAVAIL

Le 15 mars 1918, le Dr. [nom] a été nommé président de la Commission d'enquête sur l'épidémie. Il a été élu par les membres de la Commission, qui se sont réunis pour la première fois le 15 mars 1918. La Commission a pour but d'enquêter sur les causes de l'épidémie et de proposer des mesures pour la prévenir.

La Commission est composée de sept membres, dont le Dr. [nom] est le président. Les autres membres sont le Dr. [nom], le Dr. [nom], le Dr. [nom], le Dr. [nom], le Dr. [nom], le Dr. [nom] et le Dr. [nom].

La Commission a tenu sa première séance le 15 mars 1918, à [lieu]. Elle a discuté les questions relatives à l'épidémie et a décidé de commencer ses travaux le 15 mars 1918.

Le 15 mars 1918, la Commission a tenu sa deuxième séance. Elle a discuté les questions relatives à l'épidémie et a décidé de commencer ses travaux le 15 mars 1918.

Le 15 mars 1918, la Commission a tenu sa troisième séance. Elle a discuté les questions relatives à l'épidémie et a décidé de commencer ses travaux le 15 mars 1918.

Le 15 mars 1918, la Commission a tenu sa quatrième séance. Elle a discuté les questions relatives à l'épidémie et a décidé de commencer ses travaux le 15 mars 1918.

Le 15 mars 1918, la Commission a tenu sa cinquième séance. Elle a discuté les questions relatives à l'épidémie et a décidé de commencer ses travaux le 15 mars 1918.

Le 15 mars 1918, la Commission a tenu sa sixième séance. Elle a discuté les questions relatives à l'épidémie et a décidé de commencer ses travaux le 15 mars 1918.

Le 15 mars 1918, la Commission a tenu sa septième séance. Elle a discuté les questions relatives à l'épidémie et a décidé de commencer ses travaux le 15 mars 1918.

Le 15 mars 1918, la Commission a tenu sa huitième séance. Elle a discuté les questions relatives à l'épidémie et a décidé de commencer ses travaux le 15 mars 1918.

Le 15 mars 1918, la Commission a tenu sa neuvième séance. Elle a discuté les questions relatives à l'épidémie et a décidé de commencer ses travaux le 15 mars 1918.

Le 15 mars 1918, la Commission a tenu sa dixième séance. Elle a discuté les questions relatives à l'épidémie et a décidé de commencer ses travaux le 15 mars 1918.

Le 15 mars 1918, la Commission a tenu sa onzième séance. Elle a discuté les questions relatives à l'épidémie et a décidé de commencer ses travaux le 15 mars 1918.

Le 15 mars 1918, la Commission a tenu sa douzième séance. Elle a discuté les questions relatives à l'épidémie et a décidé de commencer ses travaux le 15 mars 1918.

Le 15 mars 1918, la Commission a tenu sa treizième séance. Elle a discuté les questions relatives à l'épidémie et a décidé de commencer ses travaux le 15 mars 1918.

Le 15 mars 1918, la Commission a tenu sa quatorzième séance. Elle a discuté les questions relatives à l'épidémie et a décidé de commencer ses travaux le 15 mars 1918.

Le 15 mars 1918, la Commission a tenu sa quinzième séance. Elle a discuté les questions relatives à l'épidémie et a décidé de commencer ses travaux le 15 mars 1918.

QUATRIÈME PARTIE

LA DIVISION DU TRAVAIL

QUATRIÈME PARTIE
LA DIVISION DU TRAVAIL

DE L'ANALYSE DES RAPPORTS SOCIAUX À LA SOCIALISATION
DES RAPPORTS D'ANALYSE:
NOTES SUR LA PRATIQUE SOCIOLOGIQUE
EN MILIEU NON-ACADÉMIQUE

Gilles Valiquette

Au départ d'une réflexion relative à l'autonomie de la pratique sociologique, il convient de spécifier ce que nous entendons par cette dernière et ce faisant, le sens que prendra pour nous la notion d'autonomie. Ces précisions ne sont pas sans intérêt puisqu'il existe de multiples formes de la pratique en question, voire une gamme complète de définitions de la sociologie en tant que discipline. Bref, en référence à quelle pratique sociologique un débat sur l'autonomie a-t-il une signification réelle?

1. LE TECHNICIEN, LE PRATICIEN ET LE SOCIOLOGUE

Le terme "praticien" évoque généralement celui de "technicien". C'est ainsi que le sociologue oeuvrant en milieu non-académique, c'est-à-dire à l'emploi de l'entreprise privée ou même de la fonction publique, est très souvent perçu. Et de fait, la pratique de ces sociologues se réduit fréquemment à l'application des diverses techniques de la discipline.

Il n'est pas dans notre intention de dénigrer le statut de technicien. Le technicien peut être hautement qualifié, sa production, complexe et indispensable. Son activité n'est restée pas moins celle de la mécanique, son travail faisant appel à des automatismes plus qu'à une réflexion authentique. Sa pratique consiste à appliquer des connaissances acquises. Or, puisque nous discuterons ici de l'autonomie de la pratique sociologique, nous nous réservons l'expression "praticien de la sociologie" pour signifier ces praticiens qui en plus d'être techniciens sont également sociologues, c'est-à-dire ces sociologues pour qui la pratique ne se limite pas à l'exploitation de la technique.

Sur quelle base cette dichotomie "technicien-sociologue" repose-t-elle? Elle s'appuie essentiellement sur la présence ou l'absence, au niveau de la pratique, d'une préoccupation renvoyant à la problématisation du social. Est-il nécessaire de rappeler que le précepte classique de l'explication du social par le social passe par la problématisation des évidences, c'est-à-dire des explications figées? Que le sociologique n'est pas le social? Que le problème sociologique n'est jamais donné au sociologue? Qu'il lui faut le construire? La problématisation des évidences est au cœur même de la pratique sociologique et sa présence distingue clairement le praticien-sociologue du praticien-technicien.

La problématisation relève de l'inconnu. Elle fait appel à la technique, certes. Mais elle renvoie surtout à l'imagination. Cette dernière constitue le champ de la problématisation qui se nourrit à la contre-interrogation des évidences de la réalité sociale. La pratique sociologique est avant tout l'art de problématiser le phénomène social. Dans cette perspective, la pratique sociologique authentique est celle qui marie la problématisation à la technique, l'utilisation systématique de cette dernière ne constituant pas une condition suffisante ni même nécessaire de l'activité sociologique.

Cet appel à l'imagination ne cache aucun relent d'un quelconque mythe de la créativité scientifique. L'opérationnalisation de l'imagination s'actualise par la problématisation, celle-ci étant elle-même sujette à diverses contraintes objectives. C'est d'ailleurs de ces contraintes dont il sera question dans ce texte.

Nous croyons qu'une approche à la pratique sociologique par le biais du couple "imagination-problématisation" donne forme à la notion d'autonomie permettant justement de juger de ses possibilités d'existence en milieu de travail non-académique. Il y a autonomie de la pratique sociologique là seulement où existent les conditions suffisantes à la problématisation du social en termes de rapports sociaux. Bref, c'est en référence au champ des possibilités et des impossibilités à problématiser le réel que le praticien-sociologue doit situer la lutte pour l'autonomie de sa pratique.

Nous avons précisé à quelques occasions déjà que la question posée s'adresse dans ce texte à la pratique sociologique en milieu non-académique, ce qui signifie pour nous essentiellement le milieu de l'entreprise privée. Nous tracerons donc, dans cette perspective, les grands traits de l'univers idéologique/praxéologique dans lequel s'insère le sociologue dès son embauche. Cette description sommaire ne se veut pas une sociologie de l'entreprise mais tout au plus la toile de fond sur laquelle marquer nos commentaires relatifs à l'autonomie de la pratique sociologique et plus précisément sur les difficultés que rencontre la problématisation sociologique du phénomène social.

2. L'ENTREPRISE-SOCIALISATION: CULTURE DE L'EVIDENCE

2.1 Routine et rationalité

Mettre en rapport routine et rationalité peut paraître, à première vue, quelque peu incongru. Néanmoins, dans la perspective sociologique, ce rapport relève presque du truisme. En effet, il est reconnu que l'habileté d'agir "de façon réaliste", "rationnellement" (i.e dans la conduite de sa vie quotidienne, envisager et formuler des plans d'action alternatifs, sélectionner à priori sous quelles conditions, le cas échéant, s'accomoder de l'une ou de l'autre, etc.) est fonction de la capacité de prendre pour acquis la réalité d'un vaste éventail d'éléments de l'ordre social. En sociologie, ces "pris pour acquis", ces "évidences" constituant les aspects routiniers de la vie sociale et sur lesquels repose l'action "rationnelle" se nomment "mœurs", "us", "coutumes" ou tout simplement culture. Dans la perspective

sociologique, la "rationalité" d'un comportement recurrent est indissociable du système culturel qui le sous-tend. (Garfinkel, 1956).

Ce rapport "routine-rationalité" n'est pas à négliger lorsqu'il est question de l'autonomie de la pratique sociologique en milieu non-académique. Car il devient vite manifeste pour tous ceux qui y ont oeuvré et pour qui la sociologie ne se réduit pas à ses techniques, que l'entreprise véhicule des normes de rationalité qui, fonctionnant socialement comme principes idéologiques, soumettent la pratique quotidienne de la problématisation à dure épreuve.

2.2 L'entreprise: un système d'évidences

L'entreprise apparaît ici comme un espace de socialisation cohérent avec un mode de production. En situant l'analyse à ce niveau, nous proposons des réponses à des considérations jusqu'ici jugées "exogènes" à l'entreprise: comment se forment les préférences du praticien en matière de recherche, de quelle façon s'élaborent ses hypothèses de travail, comment se justifient ses développements théoriques, de quelle façon les choix paradigmatiques sont-ils arbitrés, etc. Cet espace de socialisation est approché par le biais du processus de la prise de décision et du système d'évidences qui le gouverne.

Chaque étape, latérale et verticale, du processus décisionnel dans l'entreprise est l'occasion d'une réduction qui, dans un premier temps, simplifie un problème théorique impossible à résoudre pratiquement parce que comportant une infinité de paramètres, et dans un deuxième temps, le transforme en un problème qui trouvera concrètement une solution. A chaque étape de la réduction, le choix repose le plus souvent sur des configurations déjà expérimentées ainsi que sur les variables apparaissant, à ce moment et à ce palier, les plus aisément quantifiables et opérationnalisables. Et l'arbitrage à effectuer dans le champ des variables possibles renvoie à des schèmes de référence sur lesquels on s'interroge peu. L'ensemble de cette réduction a pour résultat d'asseoir la décision finale sur une fraction seulement des solutions possibles.

Ce qui est remarquable dans ce processus de réduction, c'est que la plupart des acteurs concernés à chaque étape latérale et verticale de la prise de décision, s'accordent assez vite sur les principes sous-jacents à la discrimination des facteurs à retenir de ceux à rejeter. Si friction il y a au moment du partage, elle ne se produit généralement que sur un nombre restreint de questions. Or, si on se heurte sur ces quelques problèmes, c'est parce qu'on est en réalité d'accord sur la majorité restante, c'est-à-dire, ce qui revient au même, sur la formulation d'ensemble du problème à résoudre, sur ses composantes ainsi que sur la nature de celles-ci. (Degot, 1981)

A l'origine de cette entente entre les participants et au-delà de leur trajectoire sociale, il y a le fait qu'ils partagent ce que l'on pourrait appeler le même système d'évidences. C'est ce corpus d'évidences commun aux divers agents de l'entreprise qui constitue le fondement de la prise de décision "rationnelle", "réaliste". Il est

"rationnel" au sens développé à la section 2.1 parce qu'à chaque instant il permet que des décisions soient prises, donc, toujours dans le sens développé précédemment, parce qu'il provoque peu de conflits dans la conscience des acteurs. Le corpus en question est composé de l'ensemble des "pris pour acquis" qui fondent la dimension routinière de la vie de l'entreprise; il en forme en quelque sorte, la culture.

Le système d'évidences peut être défini comme étant un ensemble cohérent d'idées et de croyances (par ailleurs, parfois contradictoires), constituant le cadre de référence conceptuel et social qui est appliqué dans l'analyse et l'évaluation des gestes observés, d'une part, et dans la spécification des décisions d'action qui apparaissent s'imposer, d'autre part.

En référence à ce qui nous intéresse davantage ici, le système d'évidences porte, entre autres, sur la nature de: la société (apparemment sans classe, une hypothétique classe moyenne, somme d'individus isolés des rapports sociaux), du groupe (addition, juxtaposition d'individus autonomes, ensemble non-structuré d'atomes, sans existence propre), le consommateur (organisme ayant un certain nombre de besoins à satisfaire et à qui on peut toujours suggérer de nouvelles motivations), le produit (caractérisé par une fonction objective capable de s'imposer comme telle à tous les sujets percevants) (Bourdieu, 1979:110), la motivation (la rationalité instrumentale des fins et des moyens), l'historicité (mouvement commandé par l'intervention de forces considérées comme non sociales - la technologie, l'économie, etc.), le changement (le progrès, la croissance, mouvement linéaire, volontariste), le conflit (disfonction, inter-individuel, négociale), l'économique (distinct du social, phénomène naturel), l'observateur (neutre, objectif, ayant accès à la réalité par le biais d'une technique objective), le "terrain" (lieu mythique où la vérité se livre au chercheur), la technique (quantitative, douée d'une capacité à restituer à elle-seule la réalité).

Nous ne voulons pas donner l'impression que le système d'évidences est clos, d'une part, ni qu'il échappe entièrement à l'emprise des décideurs. Mais il serait plus faux encore de croire qu'il découle totalement de négociations et de décisions. En ce qui a trait à la recherche sociologique dans l'entreprise, le fait essentiel est que bon nombre de choix ne sont pas discutés, et même, dans une large mesure, ne sont pas décidés.

L'efficacité du corpus d'évidences, comme pour tout système culturel, repose sur l'intériorisation des valeurs qui s'effectue tout au long de la socialisation que subit l'acteur depuis ses débuts dans l'entreprise. Comme tout système normatif, il tend à une relative normalisation des comportements d'une part, et à la structuration de la pensée, d'autre part. Et finalement, comme pour tout système hiérarchisant, le corpus d'évidences est ce repère vis-à-vis duquel,

consciemment ou inconsciemment, chaque acteur doit se situer et ce faisant, situer autrui, car c'est par rapport à lui que seront normalement interprétés ses comportements, souvent même indépendamment de leurs résultats économiques. (Degot, 1981). Le corpus d'évidences fondé sur l'expérience passée routinisée devient le référentiel de l'action, de la pratique jugée rationnelle.

2.2.2. Système d'évidence et pratique sociologique

N'en déplaise au système d'éducation en général et aux départements de sociologie en particulier, pour un nombre considérable de sociologues, la pratique s'acquiert sur la marché du travail, dans une institution non-académique. Aussi demeure-t-elle, pour ces praticiens, tributaire de la rationalité de l'entreprise. Acquisée dans la relation avec un certain champ d'évidences fonctionnant à la fois comme instance d'inculcation et d'apprentissage, ainsi que comme véritable marché des explications et des problématiques, la pratique sociologique reste définie par ses conditions d'acquisition. Ces conditions d'acquisition sont elles-mêmes perpétuées dans un mode d'utilisation dominant donc rationnel au sens sociologique du terme.

Comme tout comportement récurrent dans tout système culturel, la pratique de la sociologie dans l'entreprise est aussi une manifestation symbolique dont le sens et la valeur dépendent autant de ceux qui la perçoivent que de celui qui la réalise. Dans cette perspective et sous l'effet de la culture de l'évidence, on comprend que la manière d'utiliser des techniques de la recherche, en particulier de celles qui sont considérées comme les attributs de l'excellence dans un tel univers - les méthodes quantitatives - constitue l'un des marqueurs privilégiés de la pratique sociologique, en même temps que l'instrument par excellence des stratégies de distinction corporatiste. (Bourdieu, 1979) Bref, le système d'évidences consacre le statut de technicien au détriment de l'activité proprement sociologique, la problématisation du social.

Sans clairons ni trompettes, sans sanction ni contrainte apparente, le système d'évidences, presque par inertie, reproduit les clivages corporatistes de la société dominante et transforme rapidement la technique, de valeur d'usage, en valeur d'échange. Et dans ce marché d'échange, la problématisation de l'objet, acte qualitatif fondé sur l'imagination et en principe du moins, non normé, joue le rôle de violon d'Ingres. La problématisation de la réalité sociale reste marginale à la pratique sociologique officiellement sanctionnée.

Il convient de souligner ici que le corpus d'évidences, comme tout système culturel, est un univers diffus dont le contenu n'est toutefois pas quelconque. Ce dernier, à l'instar des clivages corporatistes et des modes de pratiques qu'il suscite, relève du modèle dominant de l'économie de marché, le modèle de l'échange ("the exchange model").

3. L'ENTREPRISE-IDEOLOGIE: LE MODELE DE L'ECHANGE

Le modèle de l'échange est celui de l'économie de marché, celui dans lequel l'individu, être essentiellement économique, choisirait librement et en connaissance de cause, et ce dans tous les champs de l'activité humaine, à toute époque et en tout lieu, de maximiser ses bénéfices et de minimiser ses coûts tout en étant constamment à l'affût des "trade-offs" marginaux s'effectuant entre coûts et bénéfices. (Burling, 1968)

Ce qu'il faut retenir de ce modèle est que l'individu décide isolément, "rationnellement" par le truchement des mathématiques coûts/bénéfices, sans référence aux rapports sociaux auxquels il participe. C'est là le royaume de l'individu souverain.

Dans ce modèle de l'échange, les rapports sociaux sont évacués et par le fait même, toute tentative de problématisation en ces termes. Contenu théorique du système d'évidences de l'entreprise privée, le modèle de l'échange achève à toute fin pratique le processus de neutralisation de l'activité problématisante inhérente à la sociologie.

De fait, le modèle de l'échange fondé sur le mécanisme du marché opère dans un espace réifié, un espace a-culturel où se produisent et s'échangent des besoins neutres, n'entrant pas dans une relation réciproque régie par les modèles culturels (Delobelle: 34). L'individu a-culturel agit sous l'implusion des "besoins", des "motivations", des "tendances", des "propensions", ceux-ci étant conçus comme des données naturelles dont l'efficacité pourrait être saisie indépendamment des conditions historiques qui les constituent dans leur spécificité pour une société donnée à un moment donné, bref indépendamment des rapports sociaux (Bourdieu, 1968).

Qui plus est, ces données "naturelles" seraient productrices des rapports sociaux plutôt que résultant de ceux-ci. Le social est alors mesuré à la somme des besoins individualisés; l'individuel résulte du fractionnement du collectif. Dans cette perspective, les phénomènes "sociaux" se caractérisent par une espèce d'autisme collectif qui renvoie toute tentative de problématisation proprement sociologique à la nature humaine. Cette problématisation relève alors de la psychologie, voire de la psychanalyse.

Outre qu'il neutralise le poids différentiel des besoins, le modèle en question expose à confondre les déclarations d'intentions avec les probabilités d'actions, le champ des possibilités et des impossibilités de ces dernières n'intervenant aucunement dans leur calcul. Nous sommes ici au coeur même des "préférences déclarées" de l'économique. Et en termes qui nous intéressent, nous glissons sur la pente litigieuse d'une sociologie du sujet. La problématisation devient captive de la logique d'une sociologie spontanée et se voit alors sans cesse à la remorque du paradoxe substantiviste/formaliste endémique au modèle de l'échange et à la science économique.

Réduire les besoins à l'expression immédiate des désirs, évacuer l'articulation de l'individuel au collectif, c'est nier, au-delà même

des rapports sociaux, la socialisation de l'individu à sa société et aux idéologies de celle-ci. Ne laissant rien deviner de la formation des préférences et des choix, la "problématique" fait tout au plus apparaître des mouvements déjà élaborés et triés en fonction de critères économiques. Cette problématisation n'est en fait que l'économie de la tâche de reconstruction de la cohérence de l'objet.

Dans le schéma positiviste du modèle de l'échange, l'analyse des rapports sociaux est évacuée et, d'objet d'analyse, ces rapports deviennent simple champ d'observation des besoins. Qui plus est, il imprègne ces derniers d'une signification éthique en tant qu'expression d'une volonté libre et autonome. Cette valorisation, au sens profond du terme n'est pas sans portée pratique tel que le démontre si bien le discours officiel sur l'inaccessibilité de la liberté individuelle et la souveraineté de l'intérêt public. Paradoxalement, la problématisation de l'objet en termes de rapports sociaux ainsi que l'utilisation de la technique qui, le cas échéant, s'imposerait, sont alors déboutées sous le coup de sanctions morales - l'inaliabilité de la liberté individuelle.

L'idéologie du modèle de l'échange tire "ses apparences et son efficacité de ce que, comme toutes les stratégies idéologiques qui s'engendrent dans l'action quotidienne des rapports sociaux, elle naturalise les différences dans les contraintes d'acquisition des habitus, et reconnaissant comme seul légitime le rapport à l'historicité qui porte le moins les traces visibles de sa genèse" (Bourdieu, 1979: 73). Aux rapports sociaux se substitue la contradiction écologique; les limites de la problématisation que s'en dégagent sont celles de l'homme et de son milieu.

Nous avons tracé aux sections 2 et 3 de ce texte, les contours de l'univers idéologique de l'entreprise dans le but de mettre en relief ses incidences sur l'activité proprement sociologique de la pratique - la problématisation de l'objet. Cet univers idéologique s'articule par ailleurs à l'univers praxéologique de l'entreprise qui de fait, n'en constitue que son prolongement. Et à l'instar du système d'évidences et du modèle de l'échange, l'univers praxéologique de l'entreprise n'est pas sans peser de tout son poids sur la problématisation du phénomène social, imprimant à la technique en général et à l'analyse statistique en particulier, une coloration idéologique bien nette.

4. L'ENTREPRISE-INSTITUTION: UN LIEU PRAXEOLOGIQUE

En ne prenant que l'individu comme unité d'analyse, le modèle de l'échange, contenu idéologique du système d'évidences, est basé sur une vue particulière de la société qui est considérée comme une somme non structurée d'atomes. Entre l'individu et le tout social, il n'y a pas de relais qui pourrait intervenir dans le jeu social (économique, politique, culturel) et qui devrait alors être pris en compte dans

l'explication. La catégorisation de la société sur la base des individus isolés n'est pas compatible avec une analyse structurale des facteurs sociaux et institutionnels de fonctionnement. L'examen des activités praxéologiques de l'entreprise tente de remédier partiellement à cette carence.

L'observation du fonctionnement praxéologique de l'entreprise met en valeur les interfaces structurelles entre les divers paliers administratifs et organisationnels du système qu'elle constitue. Cette approche accentue les points de contacts entre paliers plutôt que les paliers eux-mêmes.

Soulignons qu'il n'est pas notre intention d'explicitier les multiples étapes et paliers organisationnels qui dans l'entreprise, transforment la pratique sociologique en processus de construction sociale de la réalité. Il suffit de référer à tout organigramme institutionnel pour en entrevoir les enjeux. Ce qu'il importe de retenir, c'est le poids de l'activité praxéologique sur la production et l'utilisation des données officielles et passant, sur la fonction technique du sociologue.

4.1 Praxéologie institutionnelle et statistiques officielles

Que l'analyse statistique soit d'une grande utilité pour la sociologie ne fait aucun doute. Toutefois, s'il est vrai qu'un nombre considérable de complexités sont mises en relief aux mains de cette analyse, il demeure incontestable que, pour qu'apparaissent ces complexités, l'analyse doit simplifier la réalité en laissant inédits aspects de l'action sociale. La production de statistiques est avant tout un processus d'inclusion/exclusion de diverses dimensions d'une réalité complexe. C'est précisément cette simplification qui expose les limitations de l'approche statistique en regard des problèmes auxquels elle est restreinte ainsi qu'en regard de son applicabilité à la théorie et à la pratique. C'est ce processus d'inclusion/exclusion qui situe l'analyse statistique dans le domaine des pratiques institutionnelles officielles et dans l'idéologie.

En termes qui nous concernent ici, cette perspective transforme les statistiques officielles, de moyens d'analyse, en objets d'analyse; elle permet d'appréhender l'approche statistique en tant que produit social au même titre que tout mode de connaissance.

Les statistiques officielles sont dès lors perçues comme étant l'aboutissement d'une longue série d'interactions se situant au plan proprement organisationnel de l'institution productrice: sont abordées les étapes administratives que doit franchir l'information avant d'être transformée en donnée officielle ainsi que les mécanismes de mise en forme s'actualisant à chacune d'elles. Saisir les statistiques sous cet angle, celui d'un produit social, c'est examiner les facteurs organisationnels qui contribuent non seulement à leur formation mais également à leur variation dans le temps. L'hypothèse sous-jacente ici est que les statistiques officielles sont déterminées par des pressions organisationnelles, légales et sociales. Qui plus est, le choix de

telle ou de telle autre technique de traitement de l'information, pour être "objective" en soit, n'en demeure pas moins tributaire de l'ensemble du processus de production des données officielles et particulièrement des étapes se situant en amont. Ainsi saisie, la production en question entre dans le domaine de l'activité praxéologique de l'institution productrice¹. Elle nous renseigne tout autant la nature de l'institution que sur la nature de la réalité sensément décrite par les statistiques officielles elles-mêmes.

4.2 Statistiques officielles et utilisation idéologique

Nous avons vu à la section 2.2 que chaque étape du processus décisionnel de l'entreprise est l'occasion d'une réduction qui transforme un problème théorique comportant une infinité de paramètres en un problème "réglable". Cette réduction résulte du jeu des positions et des prises de positions constitutives du champ d'activité de l'entreprise.

Cette réduction successive, du bas vers le haut de l'entreprise, modifie à son tour et à sa façon, selon ses contraintes spécifiques, la réalité tant interne qu'externe, de l'entreprise. Ce processus constructiviste influe, en ce qui nous concerne ici, sur l'ensemble de la production des données quantitatives ("hard data"). Aussi, le praticien se doit-il de problématiser jusqu'à l'évidence "incontestable" des statistiques officielles dans l'intention proprement scientifique de ressaisir la raison immanente et la raison d'être de la composition statistique, en reconstituant la situation perçue et la problématique vécue. Car le sociologue ne peut ignorer le fait qu'il agit à la fois et parfois simultanément, sur un plan technique en tant que méthodologue mais aussi sur un plan idéologique dans la mesure où les données quantitatives véhiculent l'image politique de l'entreprise et fondent nombre de politiques internes (questions salariales, négociations syndicales, embauche, restructurations administratives, etc.)

4.3 Causalité et praxéologie

Les activités constructivistes de l'entreprise portent sur l'ensemble de la production de ses statistiques officielles. Par ailleurs, ces activités sont particulièrement percutantes en ce qui a trait à l'interprétation des variations constatées de ces données. Nous sommes ici dans le champ épineux des taux.

L'une des fonctions techniques du praticien consiste à articuler les variations d'un comportement spécifique telles qu'appréhendées au niveau du fichier statistique, à la distribution des facteurs sociogéniques (causals) au sein de la structure sociale. Or, les nombreuses difficultés rencontrées par le praticien dans cette entreprise technique relèvent de la non problématisation des données même de la série chronologique "témoignant" des variations en question: aucune distinction n'est faite entre les processus sociaux qui produisent un comportement spécifique ("behavior-producing processes")

d'une part, et l'activité proprement organisationnelle qui contribue à la variation statistique de ce même comportement ("rate-producing processes")². Faute de quoi, le praticien est tout naturellement prédisposé à diriger ses investigations théoriques et empiriques vers le "terrain", vers la population, bref vers l'extérieur de l'entreprise, dans le but d'identifier les facteurs causals du comportement présumément problématique, recherche fondée sur la prémisse implicite que les variations constatées dans la série chronologique s'expliquent exclusivement par ces variables externes.³

4.4 Praxéologie et style de communication

"Recherche appliquée": voilà l'expression par laquelle la pratique sociologique est officiellement baptisée par l'entreprise. La pratique se doit d'être concrète, pragmatique, axée sur les besoins de l'entreprise et élaborée de façon à faciliter la prise de décision. Dans cette perspective, le praticien, dans la présentation du devis de recherche ainsi que des résultats éventuels, ne peut se payer le luxe de ne pas être concluant: des décisions sont à prendre qui ne souffriront pas d'autres études ultérieures.

En termes de style de communication, la recherche des variables exogènes causales tend alors à adopter un mode d'expression technocratique: le ton est vif et fait autorité, dégageant un aura de certitude, de compétence et d'impartialité. Cette impression de rigueur est renforcée par une imagerie truffée de notations numériques, de symboles mathématiques, de graphiques, etc.. Dans ce mode d'expression, le qualitatif passe obligatoirement par le quantitatif; toute impression d'ambiguïté et d'équivoque inhérente à l'objet est éliminée (Fischer, 1970). Aussi en résulte-t-il une apparence de tangibilité, de matérialité, de substantialité propre à l'évidence. Or l'utilisation convaincante du mode d'expression en question contraste très vivement avec la nature essentiellement ambiguë et mouvante du phénomène social. Et il s'en faut peu pour penser qu'une fois de plus, la technique et le quantitatif se sont substitués à l'effort théorique et à la conceptualisation rigoureuse, bref à la problématisation préalable de la réalité sociale.

4.5 Le nivellement paradigmatique

La sociologie contemporaine est multiparadigmatique; elle ne possède pas ce caractère paradigmatique unifié et prédominant qui distingue l'histoire des sciences naturelles et physiques. Au contraire, à travers son histoire, c'est par l'existence simultanée d'un grand nombre de paradigmes, les uns et les autres également dominants et quelque peu contradictoires, que se définit la sociologie.

Peu importe ici que cette nature multiparadigmatique de la sociologie soit manifestation d'incohérence ou qu'elle soit inhérente au phénomène social. Ce qu'il convient de noter, est le nivellement paradigmatique qui s'effectue au détriment de la problématisation de l'objet sous l'effet conjugué du système d'évidences et des activités

praxéologiques de l'entreprise. Le nivellement en question n'est jamais plus visible qu'au sein de l'équipe multidisciplinaire.

Engagé par l'entreprise, le sociologue est généralement intégré à une équipe multidisciplinaire au sein de laquelle il y a forcément rencontre de multiple paradigmes plus ou moins compatibles. Au moment de l'opérationnalisation d'un projet quelconque, il sera nécessaire de susciter le consensus sur la question du paradigme sélectionné. Au passant, on oublie trop souvent dans nos cours de méthodologie que les étapes classiques de la recherche reposent sur un tel consensus paradigmatique faute de quoi elles n'auraient pas de sens. Quoi qu'il en soit, pris dans la tourmente paradigmatique, on est finalement obligé d'opter.

Au premier niveau d'interaction, le consensus en question s'amorce à travers la dynamique des rapports internes à l'équipe, rapports fondés sur le jeu des positions et des prises de position constitutives de l'univers praxéologique de l'entreprise et consacrées par le système d'évidences.

Au deuxième niveau d'interaction, le plan corporatiste, il ne faudrait aucunement sous-estimer les rapports de pouvoir qui caractérise l'équipe multidisciplinaire. Car tout consensus est avant tout un processus normatif. Il nous semble notamment important de souligner que les relations de marché sont toujours des relations conflictuelles. Même si on admettait une certaine "égalité" entre les praticiens, au sens où leurs dotations initiales, leurs pouvoirs, leurs capacités, seraient du même ordre, le but de la relation de marché est, grossièrement, d'obtenir les termes d'échange les plus favorables.

Nous sommes ici dans le champ de la "realpolitik" et non dans celui du mythe de la créativité scientifique par multidisciplinarité. Les forces corporatistes réelles des disciplines en présence ne sont autres que le degré d'articulation de chacune au système d'évidences et spécifiquement, de la distance réelle ou perçue de leurs paradigmes vis-à-vis du modèle dominant. Dans cette perspective, le consensus tend praxéologiquement à retenir ce paradigme le plus "rationnel" au sens de l'entreprise.

Mais finalement, c'est, l'entreprise qui tranche: les options paradigmatiques sont arbitrées ailleurs que dans l'équipe multidisciplinaire. Et on pourrait montrer qu'elle ne peut choisir qu'en s'appuyant sur son propre système culturel et cela à deux niveaux: au niveau conscient - le système d'évidences - par la façon dont il appréhende le réel (le modèle de l'échange); au niveau inconscient - l'activité praxéologique - par la façon dont il sélectionne ou rejette les éléments appréhendés. Dans le nivellement paradigmatique qui s'en suit, le précepte classique de l'explication du social par le social a du mal à trouver son compte.

Au terme de ce texte, l'essentiel pour nous est d'avoir dégagé l'idée que la pratique opère dans un cadre institutionnel fait de lois, de normes, de coutumes, de conventions, consacrant une certaine

rationalité de la pratique et délimitant les pratiques possibles. La pratique sociologique dans ce contexte relève marginalement des enseignements scolaires reçus et de la déontologie officielle de la profession. Le mode de pratique du sociologue à l'emploi de l'entreprise ne peut être séparé de l'univers idéologique praxéologique dans lequel se forment les valeurs dominantes de l'institution. Pratiquement, c'est dans ce contexte que pourront être compris les mécanismes de formation des préférences pratiques de la pratique sociologique.

5. DILEMMES DE LA PRATIQUE SOCIOLOGIQUE ET QUESTIONS D'ETHIQUE

Nous espérons avoir suffisamment mis en relief les éléments constitutifs de l'univers idéologique et praxéologique dans lequel oeuvre le sociologue à l'emploi de l'entreprise privée. Nous en avons souligné les incidences sur l'autonomie de la pratique sociologique définie en termes de capacité ou d'incapacité à problématiser le social. Il s'en dégage l'image d'une pratique qui sans être impossible n'en demeure pas moins ardue.

Qu'en est-il maintenant de la question éthique? Oserions-nous affirmer que c'est là un faux problème? L'éthique n'est-elle pas un produit social, historique? A ce titre, n'est-elle pas profondément marquée par les rapports de production d'une société à une époque donnée? Serait-elle l'expression contraire ou aléatoire des rapports sociaux?

Quoi qu'il en soit, la pratique sociologique dans l'entreprise s'élabore concrètement en fonction de contraintes réelles plutôt qu'en termes d'éthique. Et cet univers des contraintes demeure plus ou moins élastique.

Paradoxalement, ces contraintes ne peuvent manquer de poser une question assez fondamentale et qui concerne le statut d'observateur: peut-on simplement observer de l'extérieur les phénomènes sociaux?

Pour paraître quelque peu vieillotte en regard de l'histoire de la pensée sociologique, elle n'en demeure pas moins obsédante pour le sociologue à l'emploi de l'entreprise privée. Car c'est bel et bien cette posture scientifique qu'on exige de lui. Et en ce sens, celle-ci découle que très partiellement de la prise de position personnelle du praticien. Au contraire, l'objectivité proverbiale du chercheur constitue la condition intellectuelle de la pratique au sein de l'entreprise et, à titre de comportement normé, laisse entrevoir toute la panoplie réelle des sanctions potentielles.

Contrainte praxéologique ou pas, il est indéniable que l'on parle toujours, en sociologie, à partir d'une place précise dans la société en général et d'une institution en particulier; qu'il existe une représentation paradigmatique de l'objet, un découpage de celui-ci, et une manière de l'interpréter, soumis aux options sociales de l'observateur. Même la pure description n'est jamais entièrement neutre puisqu'il n'ait pas de description sans théorie implicite chez

l'observateur et que, à notre sens, il ne peut exister de théorie sociologique qui soit socialement neutre (Mendel, 1982).

Ces quelques considérations relatives au statut de l'observateur valent pour toute pratique sociologique quel que soit son milieu d'activité. Conséquemment, l'élément peut-être le plus universel et scientifique de l'activité sociologique - en milieu académique ou non-académique - résiderait dans la claire explication des options sociales de l'observateur ainsi que la reconstruction sociologique de l'objet, tant dans son mode de collecte que dans son interprétation (Mendel, 1982).

Ceci dit, il apparaît doublement incontestable que le sociologue à l'emploi de l'entreprise privée échappe difficilement, si jamais, à l'univers idéologique et praxéologique de celle-ci. Son positionnement relatif à cet univers se situe que très indirectement entre "sociologie bourgeoise" et "sociologie prolétarienne": il se situe entre explicitation ou non-explicitation de la composante idéologique de l'entreprise d'une part, et de sa fonction dans cette dernière, d'autre part.

Qu'il soit bien compris que nous ne prétendons pas qu'il existe un lieu neutre, objectif, dans lequel l'observateur -y inclus l'auteur de ce texte - soit à l'abri des modèles d'évidences et d'analyses de l'idéologie. C'est qu'il faut bien distinguer l'idéologie de l'idéologue: la caractéristique dominante de l'idéologue est son incapacité et/ou sa répugnance à l'idée d'expliquer, de comprendre, de considérer sérieusement, de rechercher activement l'évidence douteuse et discutable. Entre reconnaître tout simplement le poids de l'idéologie et, par abdication théorique, se muter en idéologue, il existe une pratique à construire. Dire, comme certains ne manqueront pas de nous le reprocher, que tout étant idéologie dans l'entreprise et qu'il n'y a donc rien à faire, obligerait à cette abdication théorique et méthodologique à laquelle nous ne sommes pas contraint d'adhérer. Toute pratique sociologique qui se voudrait et qui se penserait hors le politique serait porteuse d'une zone d'incertitude idéologique sociologiquement questionnable (Mendel, 1982).

Pour plusieurs sociologues à l'emploi de l'entreprise privée, cette explication obligerait, supposément, à une attitude relevant de deux options fondamentales, à première vue diamétralement opposées: la marginalité ou la participation au pouvoir.

La première, la marginalité, est celle du praticien qui, désirant ni participer ni contribuer à l'idéologie dominante de l'entreprise, se retire des enjeux quotidiens en se repliant sur les quelques projets qui relèvent de sa stricte responsabilité.

Cette posture est pure illusion techniciste: elle affirme qu'il est possible de faire techniquement une "bonne" recherche dès lors qu'on laisse aux techniciens la liberté d'user pleinement de leur technique (Place, 1976). Elle avoue, d'une part, que la pratique est politique, spécifiquement, celle de l'entreprise, mais, d'autre part, que la "bonne

recherche peut se construire sans direction politique. Enfin, "refus d'affirmer que c'est bien de lutte de classe dont il est question dans l'organisation, la production et le contrôle du travail scientifique et qu'il ne suffit pas de rejeter la soumission traditionnelle du praticien à l'idéologie de l'employeur" (Place, 1976-77).

Illusion bien pauvre, comme si la marge était moins déterminée que le centre. Rappelons qu'en optant en faveur de la marginalité, le praticien ne fait que renforcer la norme institutionnelle relative au statut de l'observateur: croyant refuser la soumission à l'idéologie dominante, il ne fait qu'y pénétrer davantage. Et on peut penser que la prétention du système idéologique à contrôler la totalité de l'espace de la pratique, par une normalisation non seulement intensive mais aussi extensive, engendre ses propres marges. Et dans ce cas, la marginalité serait une des fonctions de la logique même du développement du système en question.

La deuxième option - la participation au pouvoir -, à l'encontre de la marginalité, est celle du sociologue qui participe activement par la quotidienneté de l'entreprise et à ses enjeux, définissant sa discipline à la fois comme métier et profession.

A l'instar de la marginalité, il y a là illusion et contradiction. Presque tous les praticiens de cette option ont le sentiment que leur technicité est à la fois pure de toute contamination idéologique et politique, et apte à traiter des grands problèmes de l'entreprise et d'influer sur eux. C'est parce que cette contradiction n'est pas énoncée qu'ils peuvent faire passer le discours sans que la présence de celle-ci soit révélée (Place, 1976). Ce qui devrait apparaître clairement au sociologue, c'est la fluidité entre le rôle technique et celui qui relève de l'idéologie et de la politique. Car toutes les affirmations idéologiques ont des composantes techniques telles que la confusion peut toujours être entretenue. C'est même en cela que les praticiens de la deuxième option sont précieux: ils soignent avec beaucoup de persévérance une compétence qui leur permet, souvent de bonne foi, de jouer, sans que ce là apparaisse, leur rôle essentiel dans l'activité idéologique (Place, 1976).

Faute de problématiser, simultanément, leurs propres options sociales, l'idéologie de l'entreprise ainsi que leur fonction dans la production de celle-ci, les praticiens des deux ordres - marginalité et participation au pouvoir - restent captifs des illusions et contradictions technicistes. En l'absence de cette problématisation des rapports sociaux de l'entreprise et de leurs incidences sur la pratique sociologique, l'apport critique du sociologue débouche le plus souvent sur des revendications essentiellement corporatistes: la revendication si fréquente de vouloir faire le travail de praticien d'une manière différente revient en réalité à vouloir faire un peu autrement la même chose.

La nécessité d'explicitier sociologiquement la composante idéologique et praxéologique de l'entreprise, et de sa propre fonction en regard de celle-ci, exige que le praticien-sociologue s'engage résolument dans un processus de problématisation de son rôle, de sa

pratique et de son univers de travail. Il se doit de poursuivre ce que d'autres ont nommé "recherche impliquée", c'est-à-dire l'interrogation systématique sur la signification de sa pratique professionnelle au sein de, et pour l'entreprise (Mendel'1982).

En somme, pour le praticien-sociologue, il ne suffit pas de problématiser l'objet: de sujet, la pratique elle-même doit se muter en objet. Et à l'occasion de cette remise en question, de modifier le sens de cette dernière et donc les rapports que le praticien entretiendra désormais avec elle. Reproblématisation d'une pratique qui après avoir défini son refus - ce qu'elle ne veut pas faire - en vient à se refuser elle-même - ce qu'elle ne veut pas être.

Une fois portée sur le contenu des rapports sociaux, internes et externes à son sujet/objet d'activité - l'entreprise -, la problématisation ne peut plus s'arrêter en cours de route. Vouloir modifier les rapports d'échange de la pratique l'éloigne de toute

illusion relative aux vertus de la technique: la technique apparaît progressivement comme un bricolage plus ou moins convaincant dont l'objet serait de persuader plus que de comprendre (Phillips, 1973).

Mais l'expérience démontre que cet enjeu ne saurait être proposé dans l'absolu; la reproblématisation de la pratique sociologique dans l'entreprise ne peut faire l'objet d'un "programme". La praticien - en chair et en os et non celui des communications constructivistes des sociétés savantes - n'est pas libéré de toute contrainte. Il lui faudra, 42 bon gré, mal gré se plier régulièrement aux normes institutionnelles de la pratique - faire ce qu'il ne veut pas faire, être ce qu'il ne veut pas être. Toutefois, la réalité des contraintes quotidiennes n'oblige nullement à l'abdication théorique devant la pratique devenue objet. L'activité problématisante, le cas échéant, s'actualise à l'occasion de démonstrations pratiques conduites sur des terrains choisis à cet effet (travail multidisciplinaire, production de données officielles, analyse de politiques internes, projets commandés, avoirs professionnels, etc.) Sur chacun de ces terrains, la pratique sociologique éprouvera d'elle-même jusqu'à quel point elle se trouve en situation de force pour effectuer son auto-problématisation. Faute de quoi, les praticiens avec leurs pratiques demeureront trop souvent dissociés de la réalité puisqu'ils ne s'attarderont jamais à la connaître; ils l'assumeront tout simplement.

Confédération des Caisses
populaires et d'économie Desjardins

NOTES:

1. La notion de praxéologie réfère aux activités socialement structurées d'un système. Elle est tirée de l'oeuvre de Harold Garfinkel. Cf. Garfinkel, H., "Some sociological concepts and methods for psychiatrists", Psychiatric Research Reports, 6, 1956, p. 181-195. Garfinkel y définit le principe praxéologique ainsi: "The praxeological rule states that any and all properties whatsoever of a social system that a sociologist might elect to study and account for are to be treated as technical values which the personnel of the system achieve by their actual modes of play".

2. La distinction faite entre "behavior-producing processes" et "rateproducing processes" est une extension du principe praxéologique de H. Garfinkel, telle que développée par Kitsuse, J.I. et A.V. Cicourel, "A note on the uses of official statistics", Journal of Research in Crime and Delinquency, 6, 1, January 1969, p. 131-139.

3. Garfinkel, op. cit., attire l'attention sur la notion de causalité saisie à travers l'analyse praxéologique: "The use of the praxeological rule has the virtue of drawing attention away from the search for impersonal "causal laws" of human action, framed in terms of the determinants of an effect, in favor of stating the operations that an investigator conceives the actors to be performing upon a system of relationships to produce the state the sociologist is interested in" (p. 92).

LES PARADOXES DE L'ANTHROPOLOGIE APPLIQUÉE

Paul Broca

INTRODUCTION

Il y a deux siècles, les hommes se préoccupaient de savoir si l'homme était un animal ou un être supérieur. Aujourd'hui, la question est plus complexe.

Il y a deux siècles, les hommes se préoccupaient de savoir si l'homme était un animal ou un être supérieur. Aujourd'hui, la question est plus complexe. Les sciences de l'homme ont fait de grands progrès, mais elles ont aussi créé de nouveaux problèmes. L'anthropologie appliquée est une discipline qui cherche à résoudre ces problèmes.

La première question que se pose l'anthropologie appliquée est celle de la nature humaine. Est-ce que l'homme est un animal ou un être supérieur ? Cette question a été posée depuis l'antiquité.

La deuxième question est celle de la culture. Qu'est-ce que la culture ? Comment se forme-t-elle ? Ces questions sont au cœur de l'anthropologie appliquée.

La troisième question est celle de l'évolution. Comment l'homme a-t-il évolué ? Quelles sont les forces qui ont influencé son développement ?

Enfin, la quatrième question est celle de l'avenir. Où allons-nous ? Quelles sont les perspectives de l'anthropologie appliquée ?

En conclusion, l'anthropologie appliquée est une discipline qui cherche à résoudre les problèmes de l'homme. Elle est une science qui a beaucoup à nous apprendre.

ARTICLE

1. The first of the three main points of the author's argument is that the medical profession has been largely responsible for the present state of affairs. He points out that the medical profession has been largely responsible for the present state of affairs. He points out that the medical profession has been largely responsible for the present state of affairs. He points out that the medical profession has been largely responsible for the present state of affairs.

2. The second of the three main points of the author's argument is that the medical profession has been largely responsible for the present state of affairs. He points out that the medical profession has been largely responsible for the present state of affairs. He points out that the medical profession has been largely responsible for the present state of affairs. He points out that the medical profession has been largely responsible for the present state of affairs.

3. The third of the three main points of the author's argument is that the medical profession has been largely responsible for the present state of affairs. He points out that the medical profession has been largely responsible for the present state of affairs. He points out that the medical profession has been largely responsible for the present state of affairs. He points out that the medical profession has been largely responsible for the present state of affairs.

LES PARADOXES DE L'ANTHROPOLOGIE APPLIQUÉE

Diane Berthelette

INTRODUCTION

Depuis quelques années, des anthropologues tentent de définir une nouvelle approche: celle de l'anthropologie appliquée.

Il est difficile de définir ce qu'est l'anthropologie appliquée au Québec car 1) peu d'anthropologues sont impliqués 2) les échanges entre eux sont limités, 3) ils sont répartis dans différentes disciplines (ethnologie, anthropologie physique, ethno-linguistique et archéologie) elles-mêmes divisées en sous-catégories selon a) les problématiques (santé et sécurité du travail, droits territoriaux, aménagement, etc.) et b) les populations concernées (travailleurs, amérindiens, populations urbaines, etc.).

La formation universitaire étant avant tout axée sur l'anthropologie classique, les praticiens doivent eux-mêmes créer des outils de travail adaptés aux caractéristiques du champ d'expertise qu'ils développent.

Or, l'anthropologie appliquée est récente et elle évolue spontanément sans consensus explicite de la part des anthropologues en ce qui concerne les objectifs à poursuivre et les méthodes et les stratégies à mettre au point.

Les seules caractéristiques communes des praticiens de l'anthropologie qui puissent être identifiées, compte tenu des contraintes ci-haut mentionnées, sont les suivantes:

- 1) formation universitaire en anthropologie,
- 2) travail en général à l'extérieur du milieu académique,
- 3) objectif d'apporter des solutions à des problèmes concrets.

Par conséquent, l'objet de cet article n'est aucunement de brosser un portrait représentatif de l'anthropologie appliquée au Québec. Il s'agit uniquement de soulever des questions inspirées d'une expérience personnelle et de quelques échanges effectués avec d'autres anthropologues praticiens. Quelques précisions sont également apportées

en ce qui concerne la place de l'anthropologie appliquée en santé et sécurité du travail.

Les idées développées dans ce texte sont donc biaisées puisque plusieurs variables ne peuvent être contrôlées. En effet l'impact respectif

- a) de la sous-discipline (anthropologie physique),
- b) de la problématique (santé et sécurité du travail),
- c) de la population concernée (travailleurs (euses) québécois(es),
- d) du milieu de travail (organisme de recherche péri-public),
- e) du nombre d'années d'expérience de l'auteur sur sa perception de l'anthropologie appliquée ne peut être mesuré compte tenu du fait que l'échantillon peut être qualifié pour le moins de très limité.

1. ELEMENTS DESCRIPTIFS

L'anthropologie s'intéresse à la variation humaine: biologie et culturelle; synchronique ou diachronique; intra ou inter-populationnelle. Cette variation est le produit de l'interaction de multiples facteurs qui peuvent être l'ordre social, politique, économique, historique, psychologique, génétique, etc. Par conséquent, les anthropologues utilisent une approche multidisciplinaire.

A l'origine, les recherches portaient uniquement sur des populations traditionnelles et les méthodes comparatives étaient privilégiées. Les études étaient principalement de type fondamental.

Contrairement à l'anthropologie traditionnelle, l'anthropologie appliquée produit et diffuse des connaissances dans le but de favoriser l'intervention. Bien que la majorité des praticiens travaillent à l'extérieur du secteur de l'enseignement et de la recherche, quelques anthropologues du milieu académique pratiquent l'anthropologie appliquée. Il s'agit dans ce cas d'individus impliqués dans des projets de recherche action ou des groupes d'intervention.

On observe également que l'anthropologie appliquée regroupe des individus qui s'intéressent particulièrement à des problèmes sociaux concernant la population québécoise et par conséquent à de nouvelles problématiques propres aux sociétés industrialisées. Cet aspect soulève la question de la spécificité de l'anthropologie par rapport à la sociologie, question qui demeure ouverte.

2. LES POINTS DE DEPART

Plusieurs facteurs contribuent à expliquer le développement de l'anthropologie appliquée au Québec. D'une part, on observe des politiques de restriction budgétaire en ce qui concerne le financement des domaines de recherche qui ne correspondent pas aux priorités de l'Etat. Les organismes de subvention favorisent les études qui s'intéressent à l'élaboration de solutions concrètes pour pallier des

problèmes dont l'importance est liée en grande partie aux coûts économiques qu'ils entraînent. L'accent est également mis sur le développement de nouvelles technologies. Or les problématiques concernant des populations traditionnelles ne correspondent pas à ces critères. Les subventions accordées aux chercheurs dont le terrain se situe à l'extérieur du pays ont d'ailleurs été réduites au cours des dernières années.

Les politiques de rentabilisation de la recherche ont également pour effet de limiter le nombre de postes disponibles pour les anthropologues classiques dans le milieu universitaire.

Un second facteur pourrait également expliquer les nouvelles orientations des anthropologues. D'une façon générale, l'espoir des spécialistes des sciences humaines de pouvoir être parmi les acteurs, ou du moins les observateurs participants, de profonds changements sociaux est grandement affaibli. Aucune idéologie ne semble leur apporter de solutions efficaces. Cet aspect permet d'expliquer l'absence de stratégies à moyen et long termes chez la majorité d'entre eux pour pallier les problèmes sociaux dont ils prennent conscience. Une porte de sortie est toutefois prévue pour récupérer ceux et celles qui deviennent intolérants face à leur impuissance: l'intervention à court terme dans le cadre des structures sociales actuelles. Les anthropologues n'échappent pas à ce courant.

3. L'ANTHROPOLOGIE DANS LE DOMAINE DE LA SANTE ET DE LA SECURITE DU TRAVAIL

Le domaine de la santé et de la sécurité du travail se développe rapidement depuis le début de la décennie. Plusieurs changements importants ont marqué les années 80: l'adoption de la loi sur la santé et la sécurité du travail (chapitre S-2.1), le remplacement de la Commission des accidents du travail (C.A.T.) par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (C.S.S.T.) et la création de l'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail (I.R.S.S.T.).

Deux points majeurs caractérisent le chapitre S-2.1. Il s'agit, d'une part, de son objectif qui est en principe d'éliminer à la source les risques pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs. Ceci consiste, de fait, à réduire l'exposition à un niveau pour lequel les recherches ne démontrent pas de fréquence statistiquement plus élevée de problèmes de santé chez les travailleurs exposés que chez des groupes contrôles.

D'autre part, cette loi prévoit des mécanismes de participation du milieu à la réalisation de cet objectif.

La C.S.S.T. et l'I.R.S.S.T. agissent au niveau provincial. La C.S.S.T. est responsable de la réparation (indemnisation et réadaptation) et de la prévention (incluant l'inspection). Elle possède douze directions régionales. L'I.R.S.S.T. est chargée de mener et de subventionner des activités de recherches. Elle offre également des services de laboratoire aux intervenants. Le conseil d'administration

de ces deux organismes est paritaire (représentants patronaux et syndicaux). Au niveau régional, les départements de santé communautaire et les centres locaux de services communautaires sont impliqués. Enfin, des associations paritaires doivent être créées pour chaque secteur d'activité et des comités paritaires de santé et de sécurité sont prévus pour chaque établissement.

Ces réformes ont donné lieu à la création de nombreux emplois. Les effectifs de la C.S.S.T., par exemple, ont doublé par rapport à ceux de la C.A.T. en 1979. Les DSC et les CLSC ont accueilli des intervenants dont le travail consiste principalement à identifier les risques présents dans les établissements de leur territoire et à recommander des moyens de prévention primaire. Il s'agit surtout d'hygiénistes industriels. Le personnel médical s'intéresse quant à lui à l'élaboration de programmes de santé i.e. principalement au choix des tests diagnostiques qui doivent être utilisés pour effectuer la surveillance médicale des travailleurs compte tenu des caractéristiques de leur travail.

En peu de temps, travailleurs, employeurs et un grand nombre d'intervenants ont donc été appelés à participer à l'assainissement du milieu de travail. On observe par conséquent un besoin important de formation et d'information.

Leur travail est en effet complexe compte tenu du nombre important de facteurs de risque qui peuvent se retrouver simultanément à un même poste de travail. Et que dire de ceux qui peuvent être présents dans un établissement, un secteur d'activité ou un territoire donnés. Les problèmes de santé entraînés par ces agresseurs chimiques, physiques, biologiques, mécaniques et psycho-sociaux sont également très nombreux.

La prévention des effets d'un produit chimique sur la santé des travailleurs, par exemple, requiert des connaissances à plusieurs niveaux. Il s'agit de connaître:

- 1) Les effets aigus et chroniques du produit i.e. les signes cliniques, les symptômes et les pathologies liées à l'exposition au contaminant. Un même agresseur peut entraîner différents problèmes de santé;
- 2) Les voies d'entrée du produit dans l'organisme. Elles peuvent être multiples: respiratoire, cutanée, digestive;
- 3) Les concentrations nocives. Il faut également tenir compte de la durée d'exposition;
- 4) Les autres facteurs environnementaux qui peuvent avoir un effet synergique avec le contaminant;
- 5) Les méthodes qui permettent de recueillir des échantillons du produit représentatifs de l'exposition du travailleur;

6) Les moyens de prévention:

- a) primaire: élimination à la source, moyens administratifs, moyen de protection individuelle, etc.;
- b) secondaire: diagnostic de pathologies. Il importe d'effectuer un dépistage précoce des atteintes à la santé;
- c) tertiaire: réadaptation.

Ces connaissances sont produites par le milieu scientifique. La médecine, la toxicologie, l'hygiène industrielle, l'ergonomie et l'épidémiologie comptent parmi les disciplines dont les apports sont reconnus dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail. Les recherches effectuées par chacune d'entre elles s'attardent à des aspects précis de la démarche préventive. Chacune des disciplines possède son propre vocabulaire et ses méthodes. L'information scientifique et technique est donc morcelée et difficilement accessible.

Il importe par conséquent de faire la synthèse des résultats produits par l'ensemble de ces domaines de recherche, de les rendre plus accessibles et de les intégrer dans une démarche préventive pour favoriser l'intervention. Cette tâche peut être effectuée par des "généralistes" tels que les anthropologues. Ceux-ci doivent avoir une formation dans les différents domaines cités précédemment.

Cette expérience a été tentée à l'I.R.S.S.T. La rémunération au rendement, l'oxyde d'éthylène et l'utilisation de terminaux à écran de visualisation sont les trois principaux thèmes qui ont fait l'objet de bilans des connaissances au cours des deux dernières années. Ces documents peuvent avoir deux fonctions principales. Au niveau local, ils permettent aux intervenants et au monde du travail d'avoir accès rapidement à l'ensemble des informations nécessaires à la prévention des problèmes de santé et de sécurité liés à ces facteurs de risque. D'autre part, au plan provincial, ils peuvent servir d'outils aux paliers décisionnels qui sont impliqués au niveau législatif et qui déterminent les priorités d'intervention et de recherche.

4. LES CONTRAINTES

La formation des anthropologues physiques dans le domaine de la santé est méconnue. Même le milieu scientifique biomédical associe encore l'anthropologie à l'étude des populations traditionnelles et de l'évolution de l'homme ou encore à l'archéologie.

De plus, les chercheurs des disciplines qui produisent des résultats de recherche, qui sont intégrés par la suite par l'anthropologue dans des documents synthèse, considèrent à priori qu'il revient plutôt aux spécialistes de traiter chacun des aspects qui le concerne. Par conséquent, l'un des défis qui se pose pour l'anthropologue dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail est de faire reconnaître ses compétences et de bâtir sa crédibilité.

Des pressions sont par ailleurs exercées pour que l'anthropologie définisse sa spécificité dans le domaine, soit l'élément, la partie du tout, qu'il lui est légitime d'étudier de par sa formation. Cette situation est paradoxale puisque l'anthropologie se caractérise avant tout par une vision globale i.e. l'intégration des différents aspects qui contribuent à expliquer un phénomène. Or la spécialisation est plus valorisée dans le domaine scientifique.

Enfin, il importe que ceux qui se réclament de pratiquer l'anthropologie appliquée en dehors des cadres traditionnels prouvent aux anthropologues classiques que leur travail, est anthropologique. En ce qui concerne la santé et la sécurité du travail, l'étude de la variation biologique intra-populationnelle et l'approche multidisciplinaire semblent être les seuls points communs qui relient les problématiques de l'anthropologie appliquée à celles de l'anthropologie classique.

Plusieurs pistes doivent toutefois être explorées. Il est certes moins aisé, bien que plus stimulant, de développer un nouveau domaine à l'extérieur du milieu académique. En effet, les praticiens ont une marge d'autonomie moins importante que les anthropologues du secteur universitaire en ce qui concerne le choix des problématiques à développer. De plus, les attentes de leur milieu de travail ne sont pas nécessairement compatibles avec celles des anthropologues classiques. Un effort supplémentaire doit donc être fourni pour que l'anthropologie appliquée soit reconnue simultanément par ces deux milieux.

Les enjeux sont également différents. En général les résultats des travaux effectués par les anthropologues classiques font l'objet de publications à caractère scientifique. L'utilisation des connaissances ainsi diffusées est rarement prédéterminée. La portée de leur impact est plus limitée. Dans le cas de l'anthropologie appliquée, les objectifs de la production de connaissances sont définis au préalable et les implications risquent d'être plus importantes, du moins à court terme. Les enjeux politiques sont plus évidents et il apparaît primordial de développer une praxis qui tienne compte de ces éléments.

CONCLUSION

Il importe de favoriser les échanges entre les praticiens afin que l'anthropologie appliquée se développe de façon structurée. De plus, des liens étroits doivent être établis avec les anthropologues classiques afin que les connaissances acquises par les praticiens puissent éventuellement être intégrées aux programmes de formation universitaire, faute de quoi les voies ouvertes par les praticiens ne pourront être utiles aux nouveaux diplômés.

Institut de recherche
en santé et en sécurité
du travail du Québec

BIBLIOGRAPHIE

- Bourdieu, P., La distinction. Critique sociale du jugement, Paris, Minuit, 1979.
- Bourdieu, P., J.C. Chamboredon et J.C. Passeron, Le métier de sociologue (1) Paris, Mouton/Bordas, 1968.
- Burling, R., "Maximization theories and the study of economic anthropology", in E.E. La Clair, Jr et H.K. Schneider (eds). Economic Anthropology, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1968, p. 169-187.
- Degot, V., "L'entreprise comme système culturel", Revue française de gestion, 33, novembre-décembre, 1981, p. 4-14.
- Delobelle, A., "L'économique: un concept double", (source inconnue), p. 19-36.
- Fischer, D.H. Historian's Fallacies. Toward a Logic of Historical Thought, New York, Harper & Row, 1970.
- Garfinkel, H., "Some sociological concepts and methods for psychiatrists", Psychiatric Research Reports, 6, 1956, p. 181-195.
- Kitsuse, J.V., A.V. Cicourel, "A note on the uses of official statistics", Journal of Research in Crime and Delinquency, 6, 1, January, 1969, p. 131-139.
- Mendel, G., "Recherche spontanée, recherche impliquée", Communauté. Archives de Sciences Sociales de la Coopération et du Développement, 62, octobre-décembre 1982, p. 13-31.
- Philips, D., Abandoning Method: Sociological Studies in Methodology, San Francisco, Jossey-Bass Publishers, 1973.
- "Place", équipe de, "Quand les "professionnels" se remettent en cause", Autrement, 6, septembre 1976, p. 140-147.

RÉFLEXION SUR UNE PRATIQUE NON TRADITIONNELLE
EN ANTHROPOLOGIE

Lise Saint-Jean

"Les aventuriers de l'arche perdue", ça vous dit quelque chose? Les péripéties de ces héros à la Tintin m'ont fait rire à m'en décrocher les mâchoires et à en avoir des crampes d'estomac. Probablement parce que le personnage le plus risible n'était pas le héros du film, mais moi. Car, nid de vipères en moins, ce film représente assez bien ce que j'entrevois comme pratique archéologique quand, à l'adolescence, je rêvais mon avenir. Des études brillantes, des projets de recherche contestés mais réalisés grâce à mon opiniâtreté et mon assurance, des situations périlleuses pendant la fouille puis, victoire! une découverte fantastique. LA découverte. (Laquelle au fait?) Reconnaissance internationale. Puis retour au bercail de l'université: la chaire d'archéologie. Conférences, publications. Vieillesse, inévitablement, mais en douceur. Le crâne dégarni, la barbe blanche...et longue (à l'époque les modèles féminins étant limités à l'enseignement ou au nursing, il fallait bien construire notre imaginaire à partir des matériaux disponibles!) poursuivant la recherche par l'exploration de vieux manuscrits. Moins périlleux mais tout aussi exotique.

Vous conviendrez avec moi que c'était là un magnifique plan de carrière. Fantaisiste certes, mais l'anthropologie a toujours bénéficié de cette aura d'exotisme et d'aventure que représente le contact avec des sociétés culturellement différentes et lointaines, ou disparues comme dans le cas des sociétés étudiées par l'archéologie. C'est là, pour une bonne partie d'entre nous et si nous ne nous le cachons pas, l'origine de notre intérêt pour cette discipline. Mais constatant le fait qu'il n'existait plus de sociétés inconnues à découvrir, du moins sur notre globe, que les sociétés étudiées avaient non seulement perdu leur caractère, "primitif" mais qu'en plus leur existence politique et économique avait dû s'aligner sur la nôtre, il a bien fallu réorienter notre tir. Mais il y avait plus encore que ces seuls aspects pour inciter certain-es d'entre nous à pratiquer autrement l'anthropologie.

Avec la décennie¹ 70 et le bouillonnement qui caractérise le Québec à ce moment-là, il s'offre naturellement comme lieu privilégié d'exploration. Le Québec est alors à la fois penché sur lui-même, à la découverte de son enracinement et de son patrimoine, et à la fois ouvert sur l'extérieur, avide d'une reconnaissance par les autres sociétés et à la recherche de modèles. Statu quo, nationalisme, réforme, radicalisme, inertie, révolution: toutes les voix se font entendre même si elles n'ont pas toutes la même résonance car toutes les voies sont, peut-être, possibles. Emergent dans ce même temps les voix minoritaires: venues d'ici, celles des femmes, des autochtones, des groupes ethniques, des assisté-es, bref de tous les groupes ayant des

revendications à faire valoir, ayant un intérêt à voir se modifier les rapports sociaux; venues d'ailleurs mais se faisant entendre ici, les voix des groupes représentant les causes et les luttes d'Amérique latine, d'Afrique ou du Moyen Orient, de ces peuples "exotiques" chers aux anthropologues et qu'ils devaient désormais considérer comme le tiers-monde.

Etudier dans les années¹ 70 c'est donc se situer dans cette réalité, s'en inspirer et s'en nourrir. Pour un bon nombre d'entre nous les lieux et les sujets traditionnels de l'anthropologie, ou plutôt la façon traditionnelle d'aborder les sujets de l'anthropologie était devenue caduque. Non pas que nous possédions à l'avance l'ensemble des théories de la science que nous étions justement venu-es apprendre, mais soulevé-es par le bouillonnement contestataire d'alors et poussé(es) par la volonté de modifier les rapports sociaux, dont les rapports professeurs-es/étudiants-es, il était dès lors nécessaire d'être critique en regard de notre formation. Ce qui nous amenait à travailler avec les professeur-es dont nous percevions la capacité critique et que nous pensions capables de nous guider dans un apprentissage plus conforme à nos aspirations.

Cet apprentissage ne pouvait pas être que théorique. Cela eut été contradictoire. Il fallait se confronter à la réalité, se mettre à l'épreuve de l'engagement social ou politique. Un certain nombre d'intérêts différents mais convergents a guidé alors le choix d'engagement pour chacun-e de nous: une inquiétude face aux inégalités sociales, un désir de promouvoir les solidarités internationales, un souci pour les questions de coopération et de développement, une volonté de faire reconnaître les droits de certains groupes ou des peuples et, de surcroît pour les femmes d'entre-nous, une lutte à mener contre notre déterminisme social de sexe. La conscience de la nécessité de faire avancer toutes ces causes à la fois nous liait donc les uns et les unes aux autres, mais nos engagements furent différents selon nos champs individuels de curiosité et d'intérêt. Nous choisissons les aires géographiques à étudier en fonction de nos solidarités internationales ou des modèles politiques possibles et nos terrains d'exploration devinrent les causes que nous défendions.

Tout cela nous amenait bien loin des cours et des travaux voués à la seule étude des monographies classique. Ou alors nos classique n'étaient plus les mêmes! Mais c'est cette formation un peu moins conventionnelle, alliée aussi - il ne faut pas jouer à l'autruche - au peu de postes disponibles comme anthropologue, qui a fait que plusieurs parmi nous se soient ensuite retrouvés-es dans une pratique que, dans le cadre de ce colloque, on nomme non traditionnelle.

Une pratique non traditionnelle! Ça recouvre beaucoup de choses; aussi bien les pratiques en milieu gouvernemental, comme cadre, professionnel-le ou intervenant-e social-e, que les pratiques dans le secteur privé, que les pratiques dans les groupes populaires ou politiques. Bref, semble être non traditionnelle toute pratique ne relevant pas de l'enseignement, universitaire de préférence, et/ou de la recherche.

Mais au début de ma pratique, et pour un travail avec un groupe de solidarité et un mouvement anti-raciste, on parlait plutôt de pratique engagée. Ce qui signifiait justement qu'on prenait fait et cause pour une lutte précise, du côté des minoritaires généralement. Pourtant les autres, qui ne s'étaient pas embarqué-es sur la même voie que nous, n'étaient pas moins engagé-es... sur une autre voie!

Personnellement, je ne parle plus de pratique engagée. Non pas qu'elle le soit moins mais j'y préfère l'expression, empruntée à madame Juteau-Lee, d'une anthropologie "partielle et partielle". Cette expression reflète plus justement la nécessité de faire des choix théoriques, d'exposer ces choix et d'avoir une pratique conséquente. De plus elle met en évidence la non neutralité - pour ne pas parler de subjectivité - des théories et des méthodes qui sous-tendent notre pratique, traditionnelle ou pas.

Le fait de parler de pratique engagée plutôt que de pratique non traditionnelle amenait généralement le discrédit sur nos choix théoriques, dès lors taxés de choix politiques et qu'il fallait nécessairement comprendre comme synonyme de "non scientifique". Quiconque ici est intéressé-e par le phénomène de l'intériorisation de l'idéologie dominante sera aussi intéressé-e par le fait de savoir que pour moi, comme pour bien d'autres avec qui je travaillais à l'époque, qualifier nos choix de "théoriques" alors qu'on était concrètement et quotidiennement dans une action socio-politique nous apparaissait tout aussi illégitime et, presque, non scientifique.

Quoi qu'il en soit, j'ai fait des choix! Théoriques, et aussi politiques si l'on veut. J'ai privilégié les théories qui tentent de rendre compte des rapports sociaux, politiques et économiques entre les divers groupes d'une société et qui tiennent compte des rapports qui constituent certains groupes en minorisés et/ou racisés. J'ai écarté les théories puisant leur argumentation dans des conceptions naturalistes ou culturalistes car elles me laissaient l'impuissance en partage dans la constatation de l'inéluctable. J'ai tout autant écarté les théories psychologiques, du moins en ce qui concerne l'analyse des rapports sociaux. Je me refusais, et me refuse encore, d'une part à utiliser auprès de populations issues d'horizons différents ce qui a été élaboré par et pour des occidentaux et, d'autre part, à faire porter à l'individu-e le fardeau des aberrations sociales.

Quant à la méthodologie, il est bien connu qu'en anthropologie l'observation, l'observation participante surtout, et l'utilisation d'informateurs-clés ont été nos méthodes privilégiées. Mais là encore ce qui a prévalu pendant nos années de formation ne fut pas tant l'apprentissage de la méthode que la critique de la méthode. Résultat! Une fois rendu-es sur le terrain de pratique, on savait ce qu'il ne fallait pas faire, c'était déjà beaucoup! Mais que faire et comment, nous l'ignorions! Il a donc fallu se fabriquer une méthode, se laisser inspirer par les situations et les personnes.

Le groupe n'était pas mon objet d'étude, je ne travaillais donc pas "sur" lui. Je ne travaillais pas non plus "pour" lui avec le sens possessif que prend généralement cette préposition dans la relation

employeur/employé-e. Mais, inscrite dans le groupe je travaillais "avec" lui. Cependant, la cause du groupe n'était pas mienne, au sens où elle l'aurait été si j'avais été inscrite dans un groupe féministe, par exemple. Je devais donc tenir compte du fait que je n'étais pas la première concernée par les causes que je défendais, tout en ayant comme objectif de promouvoir ces causes dans ma société. La méthode la plus fondamentale devenait donc la non ingérence dans le processus de prise de position et d'action du groupe sur sa propre cause. Ce qui n'a jamais signifié cependant qu'il faille s'abstenir d'analyse. Mais l'acceptation de leurs solutions pour eux-mêmes, le support de leurs affirmations et de leurs actions et la critique de nos analyses respectives pouvaient ainsi être transformé-es en énergie d'interaction avec les autres membres du groupe et d'une partie de la société. Car un des aspects importants de cette forme de pratique est qu'elle se définit principalement comme intervention efficiente, donc comme action. Et bien souvent comme action ayant un certain caractère d'urgence.

La méthodologie, telle qu'on la conçoit généralement quand on parle du terrain anthropologique ou de la recherche, ne peut donc s'appliquer telle quelle. Les tâches administratives liées à la préparation d'activités sont bien souvent celles qui occupent tout le temps du groupe. Mais dans le cadre même de ces activités il est intéressant de noter qu'on essaie de trouver de nouveaux moyens de faire circuler l'information, une connaissance, et que cela soit conforme à nos positions théoriques. A titre d'exemple je ne mentionnerai qu'un cas, celui de l'organisation d'un colloque sur la situation autochtone. Pendant que nous (dont quelques anthropologues) travaillions sur les objectifs du colloque, nous avons été amené-es à reconsidérer le concept d'expert, scientifique ou autre sur un sujet donné. Sans faire part de tout le débat, il est apparu que dans le cadre de tels colloques il était important de reconnaître, et de faire reconnaître, que les autochtones impliqué-es dans la lutte pour la reconnaissance de leurs droits étaient les experts de leur propre situation. Comme résultat nous avons opté pour un colloque qui serait un premier contact entre les participant-es montréalais-es et une vingtaine de représentant-es d'une communauté autochtone: de femmes, des hommes, des jeunes, des aînés, des pêcheurs-trappeurs, des enseignant-es, des chômeuses, des chômeurs, des étudiant-es,... Leur parole, en attikamek ou en montagnais, nous a dit leur histoire et leurs traditions, mais également leurs conflits et leurs problèmes avec notre société et ses gouvernants. Et aussi les pistes possibles d'une solution.

"Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître". Ceci dit en toute modestie. Les commentaires des participant-es nous permettent de croire que non seulement la situation de ces peuples était comprise, mais qu'était saisi aussi le système de relations à l'intérieur des sociétés attikamek et montagnaise (cela à cause de la diversité des intervenant-es autochtones et de la "mise en scène" que nous avions élaborée, tentant de reproduire, bien qu'imparfaitement, leur organisation sociale); tout comme était saisi le rapport de ces sociétés à la nôtre, dont une des difficultés les plus immédiatement perceptible était la différence de langage, différence qui ajoute ainsi une distance supplémentaire à l'éloignement physique déjà existant.

Pour terminer, disons que la réflexion méthodologique aurait assurément mérité d'être approfondie mais, comme tout le reste dans ces groupes, la méthodologie s'actualisait, elle ne s'intellectualisait pas beaucoup. Comme disait Lazarsfeld, à peu près en ces mots:

Qui peut agit,
Qui veut enseigne,
Qui ne peut ni ne veut fait de la méthodologie!
Et comme nous pouvions, ou du moins nous croyions pouvoir,
...je vous laisse conclure!

Institut québécois
de recherches sur la culture

It is a well-known fact that the medical profession has been the subject of much criticism and attack in recent years. This criticism has been based upon many different grounds, and it is the purpose of this paper to discuss some of the more important of these grounds. The first ground upon which the medical profession has been attacked is its expense. It is claimed that the cost of medical care is too high, and that this is due to the fact that the medical profession is a monopoly. This claim is based upon the fact that the medical profession is a closed shop, and that it is not open to competition. The second ground upon which the medical profession has been attacked is its inefficiency. It is claimed that the medical profession is inefficient, and that this is due to the fact that it is a monopoly. This claim is based upon the fact that the medical profession is a closed shop, and that it is not open to competition. The third ground upon which the medical profession has been attacked is its lack of interest in the patient. It is claimed that the medical profession is not interested in the patient, and that this is due to the fact that it is a monopoly. This claim is based upon the fact that the medical profession is a closed shop, and that it is not open to competition.

The first ground upon which the medical profession has been attacked is its expense. It is claimed that the cost of medical care is too high, and that this is due to the fact that the medical profession is a monopoly. This claim is based upon the fact that the medical profession is a closed shop, and that it is not open to competition. The second ground upon which the medical profession has been attacked is its inefficiency. It is claimed that the medical profession is inefficient, and that this is due to the fact that it is a monopoly. This claim is based upon the fact that the medical profession is a closed shop, and that it is not open to competition. The third ground upon which the medical profession has been attacked is its lack of interest in the patient. It is claimed that the medical profession is not interested in the patient, and that this is due to the fact that it is a monopoly. This claim is based upon the fact that the medical profession is a closed shop, and that it is not open to competition.

The first ground upon which the medical profession has been attacked is its expense. It is claimed that the cost of medical care is too high, and that this is due to the fact that the medical profession is a monopoly. This claim is based upon the fact that the medical profession is a closed shop, and that it is not open to competition. The second ground upon which the medical profession has been attacked is its inefficiency. It is claimed that the medical profession is inefficient, and that this is due to the fact that it is a monopoly. This claim is based upon the fact that the medical profession is a closed shop, and that it is not open to competition. The third ground upon which the medical profession has been attacked is its lack of interest in the patient. It is claimed that the medical profession is not interested in the patient, and that this is due to the fact that it is a monopoly. This claim is based upon the fact that the medical profession is a closed shop, and that it is not open to competition.

POUR LE SOCIOLOGUE ENSEIGNANT AU NIVEAU COLLÉGIAL LE DÉFI D'INITIER À LA PERSPECTIVE SOCIOLOGIQUE

Maurice Angers

On me demande de préciser quelque peu les éléments d'une formation universitaire en sociologie susceptibles de bien préparer à l'enseignement collégial dans cette même discipline. Il peut paraître superflu d'aborder un tel sujet, étant donné le rétrécissement des débouchés dans ce domaine¹. Cependant, comme le court terme peut parfois être trompeur, qu'enseigner la sociologie peut prendre différentes formes, institutionnalisées ou non et que tout sociologue, à un moment ou à un autre, peut et joue effectivement un rôle pour le moins vulgarisateur dans son domaine, il y a un intérêt certain à faire ressortir les qualités de formation nécessaires.

Lors de mes premiers cours de sociologie, une constatation m'est apparue primordiale. Comprendre la sociologie consistait moins, au départ, à accumuler un nouveau bagage de connaissances qu'à pénétrer une vision du monde faisant émerger la réalité du "social". Or, le lot principal des professeurs du collégial consiste justement à initier à la sociologie. Ainsi, faire saisir ce que recouvre le qualificatif de "social", apparaît essentiel. C'est la raison d'être de notre discipline.

Pédagogiquement, à travers l'observation de phénomènes sociaux et quel que soit la grille d'analyse utilisée, les étudiants-es doivent avoir la possibilité d'intégrer un questionnement nouveau à leurs schèmes de pensée préalables. En scrutant, depuis sept ans, ces schèmes ou visions "spontanées" du social, nous en sommes venus à en dégager certains types-idéaux.

Ils apparaissent nettement marqués par une socialisation individualisante et ont été perméables à la diffusion sociétale d'idéologies à saveur volontariste ("Quand on veut, on peut"), machiavélique ("Quand on est prêt à tout, ... on réussit"), prédestinée ("Ca devait arriver...") ou psychologico-social ("Si tu connaissais sa famille...").

Ce défi d'amener des personnes au questionnement sociologique peut se concrétiser sur le plan pédagogique, de deux façons. Une première manière consiste à "faire vivre" le questionnement social de grands sociologues ou de penseurs sociaux, reconnus tels. Il ne s'agit pas de la présentation théorique ou schématique de la pensée d'un auteur mais plutôt de faire suivre le cheminement de ce sociologue dans son questionnement et sa pratique de découverte de la réalité sociale et subséquemment les descriptions et explications qu'il en a su tirer.

C'est une voie très valable d'initier à la sociologie que de faire participer à la démarche méthodologique de grands sociologues, branchés et situés. D'ailleurs la théorie, rappelait Alfred Dumais, reprenant une expression d'Alan Blum,² est "la version de ce que la société signifie pour le sociologue".

Avec un certain nombre de collègues³ depuis près de dix ans, nous pratiquons une deuxième manière d'initier à la perspective sociologique, en partant de la vision "spontanée", construire antérieurement dans l'histoire personnelle de chacun et chacune de nos étudiants. En faisant prendre conscience à chaque personne qu'elle a une vision préalable du "social", nous espérons l'amener à saisir une vision proprement sociologique. Pour nous, on appréhende d'autant mieux une perspective sociologique qu'on comprend la signification d'avoir une conception de l'individu et de la société. Il y a donc entreprise de construction/déconstruction pour une meilleure saisie d'une approche sociologique. Il est abordé ensuite, successivement, quelques phénomènes sociaux, différents selon les professeurs et les années. Il y a, enfin, comparaison entre vision spontanée et sociologique sur un même phénomène. Le professeur de sociologie s'inscrit ainsi avec ses vis-à-vis, dans une démarche à la fois épistémologique et analytique. Sous ce dernier angle, il faut connaître les recherches sociologiques sur les phénomènes étudiés, quand elles existent, ou fabriquer un dossier et enquêter seul-e ou avec d'autres, selon le cas.

Un autre élément majeur doit compléter ce préambule. Le public collégial des professeurs de sociologie est hétérogène. Futurs policiers, futurs avocats, futures infirmières, futurs professeurs, futurs médecins, futurs psychologues et la liste pourrait s'allonger davantage, se côtoient et souvent dans une même classe. Quant aux aspirants à des occupations liées aux sciences sociales, ils sont peu nombreux. Les carrières envisagées sont multiples et s'entreprendront, pour plusieurs, dès la fin de leurs études collégiales. Il ne faut donc pas négliger, en plus, de leur fournir un minimum d'éclairages sociologiques sur le monde du travail. Pour la plupart d'entre eux, il s'agit de leur premier et dernier contact avec la sociologie.

Ces considérations établies, il est possible maintenant de mieux faire ressortir les éléments d'une formation universitaire en sociologie préparant à l'enseignement collégial. En consultant les programmes actuels⁴ dans les universités francophones, on peut relever le degré de présence de ces éléments pertinents.

1. Pour "faire voir" le social, défi majeur pour ouvrir à la perspective sociologique, une formation et un intérêt pour l'épistémologie s'avèrent indispensables. Il ne s'agit pas subséquent de donner des cours d'épistémologie ou de sociologie de la connaissance au niveau collégial. Plutôt, en travaillant sur le social concret, il faut fournir à chaque personne, la possibilité de réaliser une coupure épistémologique. Seule, l'Université du Québec à Montréal, au premier cycle, semble faire de ses cours d'épistémologie, un de ses axes de formation. Ce thème sert, de plus, de champ de spécialisation au second cycle.

2. Connaître les grands penseurs en sociologie, pouvoir les situer dans leur contexte de même que dans leur démarche de questionnement et d'appréhension des phénomènes sociaux, s'avère aussi très utile à la didactique sociologique. En l'occurrence, les Universités de Montréal, d'Ottawa et du Québec à Rimouski fournissent trois cours obligatoires sur des sociologues. De plus, les constituantes de l'Université du Québec à Rimouski et à Montréal, de même que l'Université Laval, offrent, parmi leur grand éventail de cours à option, un nombre appréciable de cours sur des grands noms de la sociologie.
3. Il faut aussi chercher à concrétiser notre enseignement pour valider la conceptualisation sociologique. Pour ce faire, il est nécessaire de s'attaquer à l'analyse de certains phénomènes sociaux particuliers, le plus près possible de l'entendement étudiant. Or, la recherche n'est pas toujours très avancée sur l'un ou l'autre de ces phénomènes. Nous devons donc parfois enquêter sur nous-mêmes avec ou sans l'assistance étudiante et monter des dossiers. A ce propos, tous les programmes universitaires consultés font une large place à la recherche empirique, aux techniques et outils divers nécessaires. Alors qu'avant les années soixante-dix, la pratique du métier apparaissait comme une prérogative des études graduées, il n'en est plus ainsi. Seule, l'Université du Québec à Montréal n'offre pas cet apprentissage empirique sauf dans son champ de méthodologie et épistémologie.
4. Dans l'éventail de phénomènes sociaux abordés, dans l'enseignement collégial, ceux reliés au monde du travail prennent une place particulière. Car nos gens seront pour un bon nombre sur le marché du travail dès leur sortie du collège et plusieurs autres ne toucheront à peu près plus à cette question dans leur future orientation universitaire. C'est pourquoi des thèmes, comme organisation du travail, associations patronales, syndicales et professionnelles, industrialisation, informatisation, etc, devraient pouvoir leur être présentés. Seule, l'Université du Québec à Chicoutimi fait apparaître ce domaine d'intérêt dans ses cours obligatoires de sciences sociales. Cependant, dans les autres universités québécoises, ce champ a une place appréciable dans les cours à option et au niveau du second cycle.
5. Il est, de plus, intéressant de noter que les universités québécoises offrent au moins un cours de sociologie de l'éducation. Les analyses multiples que ce champ a produit et les enjeux qu'il soulève ne peuvent qu'être stimulants pour un futur enseignant ou une future enseignante.
6. Faut-il ajouter qu'un intérêt pour la pédagogie proprement dite n'est pas négligeable pour bien se mouvoir et progresser sans cesse dans l'enseignement? La sociologie, prise globalement, nous sensibilise déjà à certains aspects de la vie en groupe. Il serait sans doute utile, de plus, qu'à

l'instar des universités de Montréal et de Laval, au moins un cours à option, sinon obligatoire, soit donné en sociologie des groupes restreints. Ce cours pourrait d'ailleurs profiter à beaucoup d'autres types d'emploi.

7. Une formation en pédagogie n'est pas exigée pour l'enseignement de la sociologie au niveau collégial. On nous avait parlé de "certification" au milieu des années soixante-dix mais c'est, depuis, tombé dans l'oubli. Par ailleurs, depuis près de dix ans, un programme de formation des maîtres appelé "Performa"⁵ est offert, en cours d'emploi. Actuellement vingt-cinq (25) collèges l'offrent sur place aux professeurs qui le désirent.

D'un autre côté, les programmes universitaires en sociologie permettent des choix de cours hors spécialité. Dans ce cadre l'aspirant à l'enseignement serait avisé de s'alimenter de cours de pédagogie proprement dits.

En résumé, un-e sociologue ayant reçu durant sa formation un bloc de quelques cours sur l'épistémologie de sa discipline, un autre sur les grands auteurs, un troisième sur la recherche empirique, un quatrième sur le monde du travail, un cinquième en pédagogie, en ajoutant un cours en sociologie de l'éducation et un autre sur les petits groupes, aurait reçu une préparation excellente pour l'enseignement de sa discipline au niveau collégial. Quand on considère l'ensemble des cours offerts dans les programmes de premier cycle des universités francophones, les Universités de Montréal et de Laval proposent ces différents sujets de cours susceptibles de bien préparer à l'enseignement collégial.

Pour terminer, il y a lieu aussi de mentionner deux éléments plus proprement qualitatifs conditionnant un bon enseignement de la sociologie. Le premier ne pouvait pas transpirer d'une simple prise en compte des programmes de cours universitaires. Il s'agit de cette attitude proprement scientifique, d'ouverture et de recherche continuelle du professeur, quel que soit le cours donné. Si cette qualité teinte le cours, elle forme de futurs sociologues et enseignants qui donneront eux-mêmes le goût et l'autonomie nécessaires à la prise en charge de l'outil sociologique à leur public étudiant ou autre. Enfin, le dynamisme et l'intérêt suscités par le professeur de sociologie dépendront, pour une bonne part, de son amour du métier et de la sociologie.

Cégep de Maisonneuve

NOTES

1. Simon Langlois et Gilbert Mongeau, L'entrée sur le marché du travail des diplômés des sciences sociales 1979-80-81, Cité Universitaire, Université Laval, Laboratoire de Recherches Sociologiques, Département de Sociologie, 1982, 109 pages.
2. Alfred Dumais, "Le sens de la théorie et la théorie du sens", Sociologie et Sociétés, Vol. XIV, no 2, octobre 1982, p. 74.
3. Il s'agit des professeurs de sociologie Line Chamberland, Jean Dondurand et Ginette Thériault du Collège de Maisonneuve, de Monique Desmarais du Collège du Vieux-Montréal, et de d'autres qui s'y sont greffés plus récemment ou qui y participent d'une manière indirecte.
4. Les programmes universitaires examinés furent ceux des Universités de Montréal (Annuaire général 1982-83 et Faculté des études supérieures, Montréal, mars 1982), Laval (Répertoire des programmes de cours du premier cycle, no 10, Cité Universitaire, Sainte-Foy, mai 1982 et Répertoire des programmes des deuxième et troisième cycles 1981-82, no 33, Cité Universitaire Sainte-Foy, Ecole des Gradués, mars 1981), Ottawa (Programmes du 1^{er} Cycle et Professionnels 1982-83, Ottawa, mars 1982), Moncton (Université de Moncton 1982-84, mai 1982) et de l'Université du Québec à Montréal, Chicoutimi et Rimouski (Annuaire, Université du Québec 1982-83, Sainte-Foy, août 1982 et Annuaire 1981-82 de l'Université du Québec à Montréal, Tome II: études des deuxième et troisième cycles, Montréal, juin 1981).
5. Marcel Riendeau, "Performa": Helping the Teachers in Francophone Québec, Journal, Vol. 2, no 1, Printemps 1978, Association des collèges communautaires du Canada, pp. 3-19.

LA SOCIÉTÉ DE LA VIEillesse

de la vieillesse

La vieillesse est une phase de la vie humaine qui se caractérise par une diminution progressive des capacités physiques et mentales. Elle est marquée par une perte de la jeunesse et de la vitalité, et par une prise de conscience de la finitude de l'existence.

La vieillesse est une période de la vie où l'on se sent plus vulnérable et plus dépendant. Elle est souvent associée à des problèmes de santé et à une diminution de l'activité sociale.

La vieillesse est une phase de la vie humaine qui se caractérise par une diminution progressive des capacités physiques et mentales.

La vieillesse est une période de la vie où l'on se sent plus vulnérable et plus dépendant. Elle est souvent associée à des problèmes de santé et à une diminution de l'activité sociale.

La vieillesse est une phase de la vie humaine qui se caractérise par une diminution progressive des capacités physiques et mentales.

TÉMOIGNAGES

La vieillesse est une période de la vie où l'on se sent plus vulnérable et plus dépendant. Elle est souvent associée à des problèmes de santé et à une diminution de l'activité sociale.

La vieillesse est une phase de la vie humaine qui se caractérise par une diminution progressive des capacités physiques et mentales.

La vieillesse est une période de la vie où l'on se sent plus vulnérable et plus dépendant. Elle est souvent associée à des problèmes de santé et à une diminution de l'activité sociale.

La vieillesse est une phase de la vie humaine qui se caractérise par une diminution progressive des capacités physiques et mentales. Elle est souvent associée à des problèmes de santé et à une diminution de l'activité sociale.

La vieillesse est une période de la vie où l'on se sent plus vulnérable et plus dépendant. Elle est souvent associée à des problèmes de santé et à une diminution de l'activité sociale.

TEMPORAL

LA SOCIOLOGIE EN RÉGION PÉRIPHÉRIQUE

Marielle Collin et Lise Dionne

Notre témoignage sera essentiellement constitué de la réponse la plus honnête et la plus sincère possible à une question que nous nous sommes posée: "Comment se sent-on étudiantes au baccalauréat en sociologie à Rimouski en 1983"?

La réponse n'est pas aussi simple qu'on pourrait le penser tout d'abord, et nous allons procéder par étapes.

Première étape: Comment se sent-on comme étudiantes en 1983?

Deuxième étape: Comment se sent-on comme étudiantes au baccalauréat en sociologie en 1983?

Troisième étape: Comment se sent-on comme étudiantes au baccalauréat à Rimouski en 1983?

Nous aurons ainsi l'occasion de toucher un peu à tout et nous pensons qu'une grande partie de nos préoccupations peuvent rejoindre celles de beaucoup d'autres étudiants, autant de chez nous que d'ailleurs.

Comment se sent-on comme étudiantes en 1983?

Et bien, on se sent à la fois extrêmement confortable et extrêmement peu confortable.

Commençons par le confortable. Dans le processus des études universitaires, un étudiant est rarement accablé de problèmes et de soucis. L'université, malgré ses ambitions officielles et ses efforts vraisemblables, se manifeste, du moins pour nous, comme un lieu fermé, replié sur lui-même. Les liens avec l'extérieur, autres que théoriques, sont rares. C'est un milieu éminemment sécurisant où le "struggle for life" inhérent au travail extérieur est absent, où les échelles de valeurs sont académiques et où les problèmes sont, plus souvent qu'autrement, intellectuels.

Nous n'hésitons pas à dire que, dans un certain sens, la façon dont les faits et les problèmes sont abordés à l'université, coupe les étudiants de certaines réalités.

Pour des adultes ayant connu l'autre côté de la barrière, cet univers clos représente un flot de sécurité et de confort.

Mais à l'inverse, ce n'est pas tellement confortable d'être étudiantes en 1983. Si on se réfère à la situation économique actuelle dont la reprise, qui se dessine vaguement, semble avoir comme particularité d'être le fait de peu de secteurs de l'emploi, si on se réfère aux débouchés habituels des diplômés en sciences humaines, - enseignement, travail dans le secteur public ou para-public et même projets plus ou moins subventionnés - débouchés qui ont l'air de n'en être plus tellement, il est certain que la plupart d'entre nous se demandent avec raison ce qui les attend à la sortie.

Comment se sent-on comme étudiantes
au baccalauréat en sociologie en 1983?

Encore une fois on peut y répondre simultanément de plusieurs façons, plus ou moins contradictoires.

Nous toucherons surtout deux grands points.

Tout le monde sait comment il peut être "excitant" de découvrir les mécanismes sous-jacents au fonctionnement de la société à l'intérieur de laquelle on a déjà plus que commencé à vivre et à oeuvrer, et nous partageons cet enthousiasme. Ces regards nouveaux que nous jetons à nos gouvernements, à notre culture, à notre économie, sont stimulants et nous permettent en tant que personnes et en tant que femmes, de participer lucidement à notre prise en main collective, ou du moins d'essayer.

Mais d'un autre côté, on sait aussi que ces prises de conscience, ça dérange par rapport à notre vie antérieure, ça isole. Remettre systématiquement en question des principes et des décisions indiscutés, et apparemment indiscutables, ça te catalogue vite dans ton entourage au rang de "chialeuses" et de frustrées, pour ne pas dire de "pelleteuses de nuages", expressions que vous connaissez tous probablement très bien. Quoiqu'il en soit, ça marginalise.

Deuxièmement, il y a ce confort des études dont nous avons précédemment parlé qui est en quelque sorte en contradiction avec le contenu discursif des cours eux-mêmes et avec le processus critique auquel on nous initie. Les problèmes auxquels nous sommes confrontées dans notre quotidien n'ont très souvent aucune commune mesure avec ceux sur lesquels nous sommes appelées à nous pencher. Cette "non-adéquation" entre notre position et notre apprentissage crée un malaise, et à la limite, ça devient difficile de se positionner à la fois comme individus et comme étudiantes en sociologie.

Comment se sent-on comme étudiantes au baccalauréat en sociologie
à Rimouski en 1983?

Le programme de sociologie de l'UQAR est né avant tout d'un contexte: d'un contexte régional; l'Est du Québec; d'un contexte politico-économique; la périphérie; d'un contexte social; les mouvements populaires, et tout ceci a comme berceau bien sûr un contexte académique déjà existant: l'UQAR.

Le programme de sociologie de l'UQAR veut répondre d'abord à des besoins locaux permettant ainsi de satisfaire une clientèle régionale composée autant de finissants cégépiens que d'adultes en milieu de travail.

Mais ce programme n'est pas élaboré et dispensé n'importe comment; il s'insère dans les préoccupations de l'UQAR pour la région et il entend bien, grâce à une approche sociologique "périphérique", arriver à étudier et à dénoncer la situation de dépeuplement des régions périphériques et ses conséquences tragiques au niveau de l'économie, de la culture et de la société régionale.

De plus,

"Un programme de sociologie offert par une université située dans une région périphérique est susceptible de faire évoluer sur une voie originale et inédite les recherches et l'enseignement dans cette discipline". (2)

Voilà posée la ligne directrice du programme de sociologie à Rimouski. A part une formation générale comprenant l'étude des grandes théories de base, des penseurs et des idéologies les plus reconnus, on y enseigne également la méthodologie et les techniques de recherche, comme ailleurs.

Si l'on excepte un certain nombre de cours à objets qui sont essentiels à la compréhension de la société actuelle - travail, culture de masse, santé, etc. - la préoccupation majeure du programme est centrée sur la région, sur le développement et l'aménagement régional, sur les problèmes ruraux et sur ceux des régions périphériques.

Les objectifs principaux de cette formation sont les suivants:

- 1- Former des sociologues mieux outillés pour expliquer et comprendre les problèmes des régions rurales et périphériques et pour proposer des solutions à ces problèmes.
- 2- Favoriser une meilleure définition de la réalité régionale de l'intérieur et contribuer ainsi au développement d'une conscience régionale.
- 3- Fournir aux mouvements populaires et aux organismes du milieu, des ressources humaines qui puissent satisfaire à leurs

besoins, en termes de compréhension de leur situation et d'orientation de leur action.

- 4- Préparer une relève à la fonction publique régionale qui soit au service du milieu.
- 5- Permettre aux finissants des Cégeps qui choisissent la sociologie de pouvoir le faire en demeurant dans leur région.
- 6- Contribuer à maintenir une main-d'oeuvre qualifiée dans la région.

Certains objectifs liés à la théorie dans le programme sont aussi révélateurs.

A part de "permettre à l'étudiant de maîtriser le langage de base de la sociologie" et de le "familiariser avec certains grands courants de la pensée sociologique", on veut aussi "valoriser, à ses yeux, la perspective du développement comme champ privilégié d'une "sociologie périphérique" et "sensibiliser à l'aspect multidimensionnel des problèmes en favorisant une ouverture vers l'interdisciplinarité..." (4)

Si nous vous avons affligés de ces données toutes théoriques, ce n'est pas gratuitement, c'est surtout pour mieux situer notre réflexion par rapport au contexte de notre formation, et ce en regard de l'emploi.

Concrètement, comment s'articule la spécificité de cette formation dans notre vécu?

Notre formation dans le vécu

Trois aspects de la situation ont retenu notre attention: les conditions concrètes d'existence du module de sociologie de l'UQAR, l'importance de l'orientation régionale dans le programme qui nous est offert et notre situation d'isolement des grands centres.

Le module

Le module de sociologie de l'UQAR peut compter sur les services de sept professeurs et professeures seulement, assistés selon les besoins et par un certain nombre de chargés de cours de la région ou d'ailleurs. La tâche d'un enseignant comportant à la fois des exigences de recherches et de services à la collectivité; 30% seulement de son temps est consacré à l'enseignement au bacc ou à la maîtrise.

Dans ces conditions et en tenant compte des dégagements et des congés de perfectionnement, il n'est pas rare qu'une large proportion des cours nous soient dispensés par des chargés de cours. Bien qu'elle entraîne parfois certains problèmes d'encadrement, cette situation nous permet un contact extérieur différent et souvent enrichissant.

Il faut préciser ici que le module accueille actuellement (82-83) soixante-douze étudiants et étudiantes pour les trois années de baccalauréat, dont cinquante-sept à temps plein; ce petit nombre d'inscrits tend à favoriser des contacts plus personnalisés avec les professeurs et les professeures. Nous évoluons le plus souvent dans des groupes de douze à quinze individus par cours; cependant, nous avons vu pour certains cours optionnels, suite à la défection d'étudiants et d'étudiantes durant la session, des classes de quatre à six personnes. Nous sommes donc inscrites dans un processus presque individualisé d'enseignement ce qui comporte des avantages certains.

L'offre de cours est donc fonction de ces conditions concrètes d'existence. De fait, le programme présente un éventail de quarante-six cours pour les trois années du baccalauréat (5), comparativement à soixante pour les étudiants de l'Université de Montréal (6), soixante-quatorze pour ceux de Laval (7) et cent six disponibles à l'UQAM (8). Ainsi, nous devons effectuer nos choix dans une proportion de un pour deux cours offerts alors que les étudiants de l'UQAM, par exemple, peuvent sélectionner les leurs sur une offre de 4,5 cours. Dans ces conditions, le contenu du programme vise surtout une connaissance générale des diverses théories et méthodes, autour du thème du développement régional, plutôt que la possibilité d'une spécialisation hâtive telle qu'elle semble être offerte dans les autres universités.

Nous ne possédons pas tous les éléments pouvant nous permettre de saisir le bien-fondé d'une telle approche par rapport à d'autres puisque notre connaissance des programmes des autres universités est somme toute sommaire. Cependant, il apparaît que c'est dans la spécificité même de notre formation qu'il est possible de saisir la portée d'une telle approche sinon sa justification.

L'orientation régionale

Nous avons déjà énoncé les intentions de l'UQAR d'orienter le baccalauréat en sociologie vers la situation régionale. De fait, le bloc d'étude sur le développement et l'aménagement occupe 24% de l'offre de cours et l'obligation nous est faite de choisir au moins quatre de ces cours sur une possibilité de onze.

Concrètement, il est impossible de ne pas aborder la problématique du développement régional dans le cheminement académique qui nous est présenté.

Mais peut-il en être autrement? Il faut voir que la presque totalité des étudiants et étudiantes en sociologie de l'UQAR proviennent du Bas St-Laurent et de la Gaspésie et qu'ils ont tous vécu de plus ou moins près, les efforts d'aménagement de notre territoire produits par les groupes populaires, les instances gouvernementales, etc. Ils sont à même de constater l'état de sous-développement de notre région l'ayant, pour la plupart, touché du doigt dans leurs milieux de vie sinon dans leurs propres familles. La préoccupation pour les problèmes régionaux n'est pas nouvelle pour ces étudiants et étudiantes et il n'est pas rare

qu'ils présentent des travaux portant sur un phénomène régional même en dehors du bloc de cours réservé à l'étude du développement et de l'aménagement. Ils ambitionnent pour la plupart de se trouver un emploi dans la région en autant que faire se peut, si bien que la compréhension des problèmes régionaux, à travers les lunettes du sociologue, représente un atout non-négligeable pour eux.

Bien sûr, tant le corps professoral que les différents groupes d'étudiants demandent, depuis un certain temps, des modifications au programme d'étude, pour une meilleure articulation du processus d'apprentissage; mais en aucune manière l'importance de l'étude de la question régionale n'est remise en cause sinon dans sa forme.

L'isolement

La situation géographique de la région de Rimouski est bien connue. Permettez-nous tout de même de rappeler que nous vivons à plus de 300 km de la ville de Québec et à 550 km de Montréal, ce qui ne facilite en rien nos contacts avec les autres régions du Québec.

Il faut voir que l'UQAR dessert une population étudiante qui réside essentiellement dans les secteurs compris entre Lévis et Gaspé, soit un territoire de plus de 800 km de long sans compter l'arrière pays et les Iles-de-la-Madeleine.

Or, cet éloignement géographique a une incidence certaine sur nos difficultés à établir des contacts fréquents avec les différents milieux universitaires, les centres de recherches et les réseaux plus ou moins formels qui en émergent. De plus, nous sommes pratiquement en dehors de la route des différents conférenciers qui ne peuvent pas toujours consacrer une journée de déplacement pour une allocution d'à peine deux heures et pour un public somme toute restreint.

Tous ces facteurs contribuent à un état d'isolement que nous ressentons bien souvent. En ce sens, de plus nombreuses liaisons avec l'extérieur favoriseraient, sans aucun doute, une stimulation intellectuelle particulièrement intéressante sans parler des collaborations possibles qui pourraient en découler. Quant à nous, nous ne pouvons que souhaiter une plus grande coopération entre les centres et notre région, ce qui contribuerait à nous ouvrir des horizons plus vastes dans notre formation de sociologue comme dans notre futur métier de chercheuses.

L'emploi

Chez nous comme ailleurs, le taux de chômage des finissants de l'université est suffisamment élevé pour nous insécuriser quant aux perspectives d'emploi dans la région.

Concrètement, quelles sont donc ces possibilités de travail chez nous?

Il est clair que l'objectif que s'était fixé l'UQAR de préparer la relève pour la fonction publique régionale peut difficilement se concrétiser dans la situation actuelle. Quoiqu'il soit encore possible de dénicher un emploi dans les secteurs publics et para-publics, il faut bien voir qu'il y ait peu d'appelés et peu d'élus.

De plus, il n'existe pratiquement aucune entreprise privée dans toute la région qui se dit intéressée à embaucher des finissants en sociologie.

Ainsi, pour les finissants et finissantes au baccalauréat en sociologie à l'UQAR, les seuls débouchés sur le marché du travail sont les différents projets temporaires de création d'emploi ou encore les organismes communautaires qui ne peuvent leur offrir qu'un contrat limité, accompagné d'un salaire tout aussi limité.

Les détenteurs d'un diplôme de deuxième cycle ont certainement plus de chance de pouvoir travailler dans leur champ d'étude. La maîtrise en développement régional est essentiellement un programme interdisciplinaire qui regroupe à la fois des étudiants en géographie humaine, en histoire, en économie et en sociologie. C'est donc dire qu'il n'existe pas, à proprement parler, d'études de deuxième cycle spécifique à la sociologie; ceci provoque un certain exode des finissants au baccalauréat en sociologie de l'UQAR vers les autres universités québécoises.

Pour ceux qui désirent poursuivre leur étude de la région, dans la région, la maîtrise en développement régional est la seule avenue possible mais l'étudiant risque fort d'y retrouver une orientation plus tournée vers la géographie humaine que vers la sociologie. Des changements devraient cependant survenir bientôt grâce au désir d'une plus grande implication de nos professeurs et professeures en sociologie dans six programmes de maîtrise, implication qui, nous l'espérons, pourrait contribuer à motiver un plus grand nombre de finissants de notre module à s'y inscrire.

Les perspectives d'emploi sont, de fait, un peu plus encourageantes pour les diplômés du deuxième cycle. Bien sûr, la grande majorité d'entre eux travaillent comme contractuels pour différents organismes dont, entre autres, le GRIDEQ (Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec), centre de recherche rattaché à l'université. Cette structure est, à toutes fins pratiques, le seul centre de recherche pouvant embaucher des sociologues dans toute notre région. Les subventions, quoique souvent peu élevées, ont permis de maintenir un certain niveau d'emploi pour les finissants de deuxième cycle de chez nous et d'ailleurs, dans les diverses disciplines se rapportant au développement régional.

En somme, les principales possibilités d'emploi résident dans les contrats d'assistants de recherche, de chargés de cours à l'université

et d'intervenants auprès de divers groupes populaires tels les coopératives d'habitations, par exemple.

Si une certaine reprise économique favorise l'embauche dans quelques secteurs, il ne semble pas que les finissants en sociologie et en développement régional, de chez nous en tout cas, soient concernés par ce mouvement, du moins à court terme.

C'est donc dire que l'heure est à la création et que nous devons déployer des trésors d'imagination pour ouvrir de nouvelles avenues de travail et de recherche. Mais il est pour nous de plus en plus certain qu'il faut abandonner les prétentions que pouvaient encore se permettre nos aînés: un "job steady" avec sécurité d'emploi. Car c'est bien d'insécurité dont il est question, insécurité ressentie par tous, bien sûr, mais qui place les étudiantes adultes que nous sommes en situation de rupture avec la génération des travailleurs et travailleuses qui nous précèdent sur le marché de l'emploi, sinon en âge.

CONCLUSION

Suite à ce court survol de notre situation d'étudiantes au baccalauréat en sociologie à Rimouski en 1983, nous voyons la formation de sociologue que contient notre main droite mais nous ignorons ce que contient et/ou contiendra notre main gauche.

Cette formation qui nous assure une certaine cohérence dans un contexte régional, comment s'articule-t-elle par rapport à la sociologie en générale, comment se situera-t-elle ailleurs que dans la région? Nous y confine-t-elle?

D'autre part, compte tenu de la situation socio-économique particulière de la société québécoise actuelle, les futurs sociologues que nous sommes ne sont-ils pas destinés à créer de nouveaux aspects de la pratique, puisque majoritairement, nous ne serons pas professeurs et nous ne ferons partie ni du secteur public, ni du para-public. Où serons-nous?

Le contexte de l'emploi dans lequel se meuvent nos aînés n'est plus le nôtre et cette incertitude de la main gauche risque de demeurer notre lot pour un bon moment encore.

NOTES

- (1) Université du Québec à Rimouski, Dossier de présentation du programme de baccalauréat en sociologie, Rimouski, 1976, 103 pages.
- (2) Ibid, page 11
- (3) Ibid, page 25
- (4) Ibid, page 31

- (5) Bureau du Régistraire, Annuaire 1981-1982 de l'Université du Québec à Rimouski, Montréal, 1981, 589 pages.
- (6) Université de Montréal, Annuaire général 1982-1983, Montréal, 1982.
- (7) Bureau du secrétaire général, Répertoire des cours du premier cycle No 10, Québec, Université Laval, 1982, 389 pages.
- (8) Université du Québec à Montréal, Annuaire 1981-1982 de l'Université du Québec à Montréal, Tome I: Étude de premier cycle, Montréal, 1981, 877 pages.

LISTE DES COLLABORATEURS

- Angers, Maurice, sociologue, CEGEP de Maisonneuve, 3 800 Sherbrooke Est
Montréal, H1X 2A2.
- Béland, François, sociologue, Département d'administration de la santé,
Université de Montréal, C.P. 6 128, Montréal, H3C 3S7.
- Bernard, Paul, sociologue, Département de sociologie, Université de
Montréal, C.P. 6 128, Succ. A, Montréal, H3C 3S7.
- Berthelette, Diane, anthropologue, Institut de recherche sur la santé et
la sécurité au travail, 505 Maisonneuve Ouest, Montréal, H3A 3C2.
- Caldwell, Gary, Institut québécois de recherche sur la culture,
83, rue Saint-Pierre, Québec, G1K 4A3.
- Collin, Marielle, étudiante, baccalauréat en sociologie, Université du
Québec à Rimouski.
- Dionne, Lise, étudiante, baccalauréat en sociologie, Université du
Québec à Rimouski.
- Lacroix, Jean-Guy, sociologue, Département de sociologie, Université du
Québec à Montréal, C.P. 8 888, Suc. A, Montréal, H3C 5P8.
- Lafontaine, Danielle, sociologue, Département des lettres et sciences
humaines, Université du Québec à Rimouski, 300 avenue des
Ursulines, Rimouski, G5L 3A1.
- Langlois, Simon, sociologue, Département de sociologie, Université
Laval, Québec, G1K 7P4.
- Lévesque, Benoît, sociologue, Département de sociologie, Université du
Québec à Montréal, C.P. 8 888, Suc. A, Montréal, H3C 5P8.
- Massot, Alain, sociologue, Faculté des sciences de l'éducation,
Université Laval, Québec, G1K 7P4.
- Pronovost, Gilles, sociologue, Département des sciences du loisir,
Université du Québec à Trois-Rivières, C.P. 500, Trois-Rivières,
G9A 5H7.
- Saint-Jean, Lise, anthropologue, Institut de recherche sur la culture,
290 Place d'Youville, Montréal, H2Y 2B6.
- Simonis, Yvan, anthropologue, Département d'anthropologie, Université
Laval, Québec, G1K 7P4.
- Turmel, André, sociologue, Département de sociologie, Université Laval,
Québec, G1K 7P4.
- Valiquette, Gilles, sociologue, Confédération des caisses populaires et
d'économie Desjardins, 100 des Commandeurs, Lévis.

Author's address
as of January 1983 and his present
and former addresses are as follows:
C. J. van der Linde, DSc



Journal d'exploration
du territoire 1885 sur les rivières
de l'Arctique (Goulet, M. de la Vallée, etc.)
Cap-Saint-Jean, Qué.





161



Les publications de l'ACFAS

Les Annales de l'ACFAS

Comptes-rendus des communications présentées aux congrès de l'ACFAS, de 1935 à 1985.

Interface: la revue des chercheurs (bimestrielle)

Les Cahiers de l'ACFAS

1. Les contraintes au développement du Moyen-Nord (1979)
2. La thérapeutique de l'obèse adulte (1979)
3. Le comportement moteur du déficient mental (1979)
4. Dix ans de recherche québécoise sur la littérature française (1980)
5. La recherche gérontologique au Québec (1980) (épuisé)
6. L'entrepreneurship et la P.M.E. au Québec (1980) (épuisé)
7. Biologie du vieillissement (1981)
8. Stratégies de conservation de l'eau en Sagamie (1981)
9. Étude et répression des mauvaises herbes (1981) (épuisé)
10. L'ACFAS à travers 50 congrès (1982)
11. Recherches sur le troisième âge (1982)
12. Études supérieures et recherche en ingénierie (1982)
13. La recherche gérontologique au Québec (1982)
14. De la science au musée (1983)
15. Confessionnalité et pluralisme dans les écoles du Québec (1983)
16. Crise économique, transformations politiques et changements idéologiques (1983)
17. L'aménagement au Québec: 3^e colloque biennal (1983)
18. La charte canadienne des droits et libertés (1983)
19. Philosophie et éducation (1984)
20. Informatique et société (1984)
21. La sidérurgie dans l'optique du Québec (1984)
22. Être femme de science (1984)
23. Les ressources humaines et la croissance économique (1984)
24. Recherches en gérontologie (1984)
25. Technologie et politique au Canada. Bibliographie: 1963-1983 (1984)
26. Quelques recherches en biomathématiques (1985)
27. Recherches en gérontologie II (1985)
28. Le droit et l'informatique (1985)
29. Ordinateur et éducation (1985)
30. Le contrôle social en pièces détachées (1985)
31. Aménagement et pouvoir local (1985)
32. La science politique dans les sociétés contemporaines (1985)